



HAL
open science

Léon Jasson. Un fantôme ordinaire du mouvement breton

Léo Guéhenneux

► To cite this version:

Léo Guéhenneux. Léon Jasson. Un fantôme ordinaire du mouvement breton. Sciences de l'Homme et Société. 2025. <dumas-05300059>

HAL Id: dumas-05300059

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05300059v1>

Submitted on 6 Oct 2025

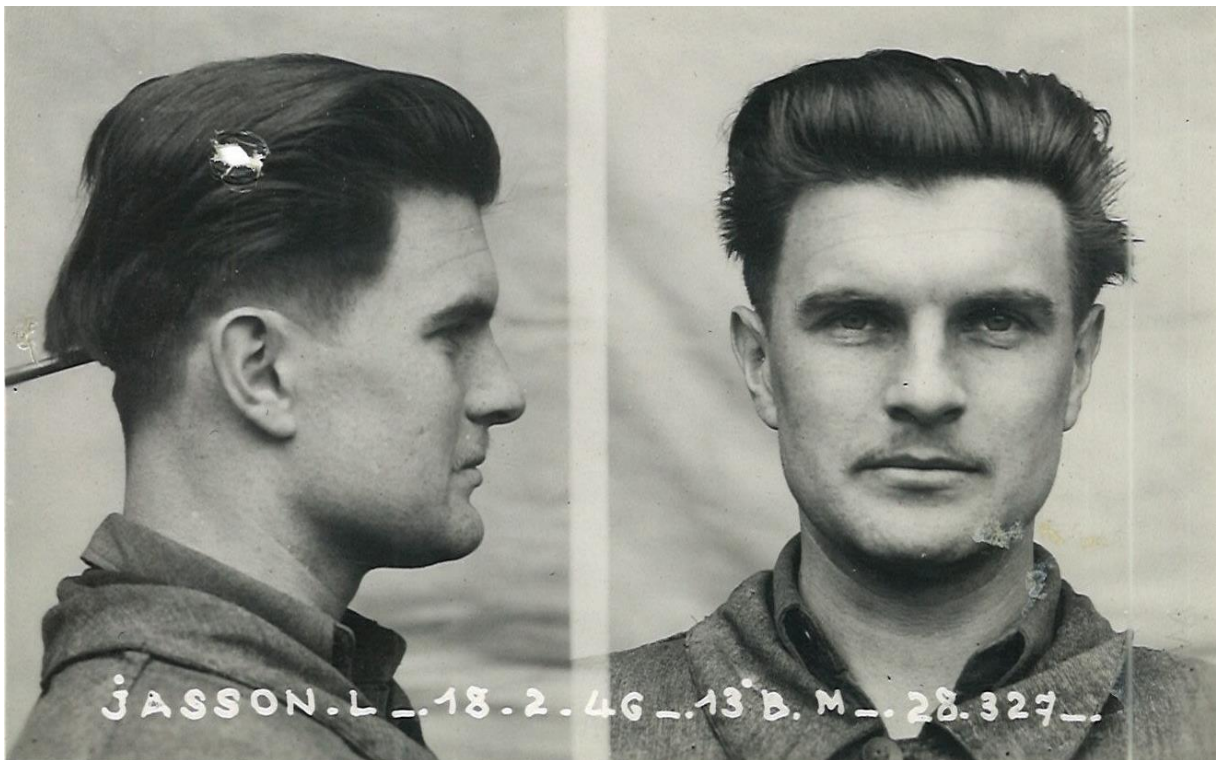
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Léon Jasson. Un fantôme ordinaire du mouvement breton



Léo Guéhenneux

Sous la direction de Sébastien Carney

Mémoire de Master 2 Civilisations, Cultures et Sociétés

Mention Mondes Modernes et Contemporains

2024-2025

Source de l'image de couverture :

DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Photographies d'identité judiciaire de Léon Jasson, 18 février 1946.

À Georges Guéhenneux (1946-2025)

Remerciements

Je tiens à adresser toute ma gratitude à mon directeur de recherche, Sébastien Carney, pour sa disponibilité, ses précieux conseils, ainsi que son soutien infailible durant ces deux années passées.

Mes remerciements vont également à toute l'équipe du CRBC pour leur généreuse disponibilité, et leur professionnalisme, sans qui mon corpus documentaire n'aurait pas été le même. Plus largement, je remercie chaleureusement l'ensemble des professionnels que j'ai côtoyés et/ou sollicités aux quatre coins de la Bretagne, en région parisienne, dans le reste de la France, et même au-delà !

Au bout de ces deux années, je ne pourrai dresser une liste de toutes ces personnes qui, à leur manière, consciemment ou non, m'ont aidé, en m'encourageant, en me conseillant, et en me challengeant. Je pense aussi à celles et ceux qui m'ont courageusement relu, et de manière générale à toutes ces petites mains sans qui ce travail n'aurait pu aboutir. Qu'elles y soient chaleureusement remerciées.

Enfin, je tiens à remercier mes plus proches. Ma chérie tout d'abord, mes parents également, mon frère, ma famille et mes amis pour votre confiance et l'amour véhiculé, qui m'ont permis de franchir de nombreux obstacles.

Liste des abréviations

ADCA – Archives départementales des Côtes-d’Armor

ADEL – Archives départementales d’Eure-et-Loir

ADF – Archives départementales du Finistère

ADIV – Archives départementales d’Ille-et-Vilaine

ADM – Archives départementales du Morbihan

ADML – Archives départementales du Maine-et-Loire

ADVO – Archives départementales du Val-d’Oise

ADY – Archives départementales des Yvelines

AF – Action Française

AMHS – Archives municipales d’Herblay-sur-Seine

AMR – Archives municipales de Rennes

AN – Archives nationales de France

AP – Archives de Paris

APAB – *Abteilung Personenbezogene auskünfte Bundesarchiv* / Service des renseignements personnels des Archives fédérales allemandes

BBL – Bibliothèque bretonne de Landévennec

BS – *Bagadoù Stourm*

CB – Cinémathèque de Bretagne

CER – Cimetière de l’Est (Rennes)

CNAP-SNCF – Centre national des archives du personnel de la SNCF

CNB – Conseil national breton

CRBC – Centre de recherche bretonne et celtique

DCAJM – Dépôt central d’archives de la justice militaire

FLB – Front de Libération de la Bretagne

FM – Fonds Olier Mordrel, Léchiagat

FTP – Francs-tireurs et partisans

GAJS – Groupe d’action pour la justice sociale

Gestapo – *Geheime Staatspolizei* / Police secrète d'État

IDBE – Institut de Documentation Bretonne et Européenne

KD – *Kadervenn* / Sillon de combat

Kds – *Kommaneur der Sicherheitspolizei und des SD* / Chef de la Sipo-SD dans les préfectures régionales

KEVAR – *Kevrenn an Arboellerz* / Section économique du PNB

Kripo – *Kriminalpolizei* / Police judiciaire

LCP – Lycée Condorcet à Paris

LIGC/NLW – *Llyfrgell Genedlaethol Cymru* / *National Library of Wales* (Aberystwyth, Royaume-Uni)

PAB – Parti autonomiste breton

PNB – Parti national breton

POBL – Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre

SAGA – *Strollad ar Gelted Adsavet* / Parti des Celtes relevés

SAS – *Special Air Service* / Unité de forces spéciales des forces armées britanniques

SD – *Sicherheitsdienst* / Service de sécurité et de renseignements

SFIO – Section française de l'Internationale ouvrière

SHD – Service Historique de la Défense

Sipo – *Sicherheitspolizei* / Police de sûreté

SS – *Schutzstaffel* / Escadron de protection

SSP – *Selbstschutzpolizei* / Police supplétive de l'armée allemande

STO – Service du travail obligatoire

TMP – Tribunal militaire de Paris

UP – Unité Perrot

Introduction

Le soir du 17 juillet 1948 à Dublin, en République d'Irlande, une cérémonie commémorative prend place en l'honneur de quelques protagonistes de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, lors de ce conflit, ce jeune pays en quête de souveraineté a fait de sa neutralité une « raison d'État¹ ». Contrairement aux pays belligérants de la récente guerre, la République d'Irlande n'a donc pas à commémorer le sacrifice de ses soldats. Mais alors, de qui parle-t-on ?

Le rassemblement ne fait pas de bruit, il est même invisible aux yeux des Dublinois. En effet, au petit soir, et à l'abri des regards, les quelques invités se retrouvent au domicile d'un Breton, Roparz Hemon², fraîchement débarqué sur l'île depuis un an. L'assemblée, limitée en nombre, écoute attentivement le discours d'un orateur, dont il subsiste un brouillon :

« Associer aux 2 [camarades] que [nous] commémorons [aujourd'hui] le nom de tous ceux morts pour la patrie quelque soit le parti ou la voie suivie.

[...] Qu'à leur souvenir à eux tous soit dédié cet instant de silence que je vous demande d'observer.

Liste ?

Geffroy Jasson

Et c'est aux deux derniers, au souvenir de ce qu'ils ont été et à l'honneur de ce qu'ils restent et deviendront [pour] les futures générations, que vont particulièrement ce soir nos pensées.

¹ GOURLAN B., *La déconstruction du mythe irlandais face aux réalités de l'exil : le cas de Célestin Lainé*, mémoire de M2 CCS, Brest, UBO, 2019, p. 96.

² Louis-Paul Nemo (1900-1978), *alias* Roparz Hemon, est un linguiste et une des têtes de proue du nationalisme breton du XX^e siècle. En 1925, il fonde la revue politico-littéraire *Gwalarn*. Puis sous l'Occupation, il est un animateur majeur de l'Institut celtique de Bretagne, ainsi qu'à la tête des émissions radiophoniques en breton diffusées depuis Rennes, en totale collaboration avec les autorités allemandes. En 1946, Hemon est déclaré en « état d'indignité nationale » pour une durée de dix ans par la justice française. Dès 1947, il poursuit sa vie et son combat en Irlande, sa terre d'exil, jusqu'à ce qu'il s'éteigne. CALVEZ R., *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*, Rennes, PUR – CRBC, 2000, p. 11-12.

Il y eut ce matin 2 ans [seulement] qu'ils ajoutaient leur nom à la liste glorieuse des morts qui les ont [précédés], attendant ceux qui un jour viendront les y rejoindre³. »

La solennité de cet exorde, entremêlant hommage et militantisme, laisse rapidement place aux éloges funèbres des deux martyrs célébrés ce jour. Le premier d'entre eux est André Geffroy « *gour* de la [*Bezen*] Perrot⁴ ». En breton, « *gour* » et « *bezen* » signifient respectivement « soldat » et « unité »⁵. Ces simples mots précisent l'identité du défunt comme étant un ancien membre de l'Unité Perrot, c'est-à-dire une formation SS allemande supplétive de la police de renseignement et de sûreté du *Reich*. La cérémonie prend alors un curieux aspect, expliquant son caractère privé : Roparz Hemon et ses convives commémorent deux anciens collaborateurs bretons de la SS. L'éloge de Geffroy, très succinct et romancé, n'explicite en rien ses activités au sein de l'UP⁶. Tout semble montrer que l'importance de la cérémonie se concentre sur la deuxième personne célébrée.

L'orateur poursuit son exposé, et dédie au « *kerrenour*⁷ » Léon Jasson un portrait plus travaillé, laissant transparaître une certaine émotion face à « la nécessité de son destin⁸ ». Ce destin, c'est la lecture hagiographique de la condamnation à mort, puis de l'exécution des deux personnages, survenues deux ans plus tôt. À l'époque, la presse régionale se garde de laisser transparaître toute complaisance, ni même de compassion à l'évocation de la mort de ces hommes, qui sont unanimement qualifiés de « traîtres⁹ ». En effet, à la sortie de la guerre, se développe au sein de la population une aversion commune au sujet des collaborateurs. Selon le

³ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948.

⁴ *Idem*.

⁵ CARNEY S., « Célestin Lainé et le breton : la langue pour le combat », *La Bretagne Linguistique*, n° 16, 2011, p. 179.

⁶ Pour plus de détails sur la vie et l'activité d'André Geffroy (1921-1946) au sein de l'UP, je dirige le lecteur vers une biographie rédigée dans l'ouvrage de BOTREL Y., *Le Bezen Perrot. Supplétifs des nazis en Bretagne 1943-1945*, Morlaix, Skol Vreizh, 2024, p. 61-63. Ne pas confondre avec André Geffroy (1911-1986), autre militant nationaliste breton, engagé lui au sein du Kommando de Landerneau. BLAUDY L., *Le Kommando de Landerneau (17 avril - 6 août 1944)*, mémoire de M2 CCS, Brest, UBO, 2023 ; GUENGANT J.-Y., *Le Kommando de Landerneau. La Wehrmacht et ses supplétifs contre la Résistance. Avril-août 1944*, Morlaix, Skol Vreizh, 2025.

⁷ « lieutenant. » Grade informel au sein de l'UP.

⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948.

⁹ Non signé, « Le traître Zeller a été ce matin passé par les armes », *La Liberté du Morbihan*, n° 210, 18 juillet 1946, p. 3 ; Non signé, « Six exécutions à Rennes », *Le Populaire de l'Ouest*, n° 394, 18 juillet 1946, p. 1 ; Non signé, « Louis-Maurice Zeller a expié en même temps que cinq autres traîtres », *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, n° 556, 18 juillet 1946, p. 1.

sociologue Karl Mannheim, ce sentiment traduit une « situation de génération¹⁰ », et répond à l'expérience des pratiques de la collaboration vécue collectivement par la population civile. Malgré cette conjoncture dominante, il existe tout de même une polarisation de l'imagerie véhiculée autour de ces collaborateurs, puisque la plupart d'entre eux et de leurs sympathisants échappe aux filets de la justice. Des « solidarités¹¹ » voient le jour, le plus souvent clandestinement, et participent à l'entretien d'un contre-récit au sujet de la mémoire des collaborateurs. Malgré ces discours antagonistes, condamnation populaire et politique révisionniste participent conjointement à la déréalisation de ces hommes, dont il est parfois difficile de dresser concrètement les portraits.

La commémoration de Geffroy et de Jasson s'inscrit dans une de ces solidarités, entretenue à distance en Irlande, par certains acteurs du mouvement nationaliste breton¹². L'orateur prend le temps d'un discours, le rôle d'un entrepreneur biographique en transposant l'idée que derrière son récit, il y a la marque distinctive que les vies de Geffroy et de Jasson valent d'être dites¹³. Entre les deux personnages, le récit de Geffroy est beaucoup plus prosaïque et plus court que celui de Jasson. À quoi est due cette différence ? Ce qui retient l'attention, lors de l'éloge, c'est la mention des lettres, des réflexions, et autres éléments rédigés de la main de Jasson, que l'orateur ne cesse de mentionner. Dès lors, il existe des traces matérielles du personnage, et l'intérêt pour l'entrepreneur mémoriel est de se servir de ce substrat littéraire afin de témoigner, légitimer, et poursuivre son combat nationaliste¹⁴.

Tout l'intérêt de Jasson semble donc résider dans l'existence et la préservation de son corpus littéraire, jugé suffisant par ses pairs pour donner du sens à son portrait, et de le singulariser parmi les autres. Pour autant, presque 80 ans après sa disparition, la compréhension du personnage reste au point mort. Roparz Hemon lui-même a-t-il véritablement connu la

¹⁰ Cité dans BERGERE M., CAMPION J., DROIT E., RIGOLL D., et VINCENT M.-B., « Introduction thématique et historiographique », in M. Bergère, J. Campion, E. Droit, D. Rigoll, et M.-B. Vincent (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2019, p. 13.

¹¹ J'emprunte cette expression à BERGERE M., *Lignes de fuite. L'exil des collaborateurs français après 1945*, Paris, PUF, 2024, p. 127.

¹² Sur le volet irlandais de certains éléments du mouvement nationaliste breton en sortie de guerre : LEACH D., *Fugitive Ireland. European minority nationalists and Irish political asylum, 1937-2008*, Dublin, Four Courts, 2009 ; GOURLAN B., *La déconstruction du mythe irlandais face aux réalités de l'exil, op. cit.* ; CARNEY S., « Les épurés du mouvement breton en Irlande : l'interceltisme à l'épreuve de la réalité (1946-années 1950) », in M. Bergère, J. Campion, E. Droit, D. Rigoll, et M.-B. Vincent (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945, op. cit.*, p. 71-84.

¹³ GRANGER C., *Joseph Kabris, ou les possibilités d'une vie. 1780-1822*, Paris, Anamosa, 2020, p. 13-15.

¹⁴ BEAUPRE N., « Témoigner, combattre, interpréter : les fonctions sociales et culturelles de la littérature de guerre des écrivains combattants de 1914 à 1918 (France, Allemagne) », in A. Duménil, N. Beaupré, et C. Ingrao (dir.), *1914-1945, l'ère de la guerre. Violence, mobilisations, deuil*, t. 1, « 1914-1918 », Paris, Agnès Viénot, 2004, p. 172-175.

personne derrière la figure qu'il commémore ? Possiblement, puisque Hemon a fui en Allemagne en août 1944 dans les camions de l'UP. A-t-il été en possession de son corpus littéraire ? Éventuellement, puisque les écrits de Jasson sont encore repérables dans certains fonds d'archives de militants notoires de l'époque¹⁵.

En découvrant ses écrits, un passage retient mon attention. Depuis le 9 janvier 1946, Jasson est incarcéré à la Maison d'Arrêt de Vannes¹⁶, et rédige ces vers : « Pénible est le chemin que nous avons suivi. Et loin derrière nous est le joyeux départ. Plus d'un y a laissé sa jeunesse et sa vie, tandis que de certains le mépris nous sépare¹⁷. » Ces quelques mots, regroupent à eux seuls l'essence même de tout l'intérêt que je porte pour ce sujet de mémoire. Ce « chemin », qui est une lecture postérieure de Jasson sur ses propres choix de vie, se retrouve ainsi être au cœur de l'ensemble de ma recherche. Inconnu jusqu'alors, ma curiosité pour ce personnage fut piquée lors de discussions avec Sébastien Carney à la fin de mon cursus de Licence Histoire à Brest. Le nationalisme breton du XX^e siècle offre une multitude de portraits aux parcours singuliers, que Carney a étudiés¹⁸. Très vite, il me proposa de travailler non pas sur un cadre, ou une tête pensante de ce mouvement, mais plutôt sur l'un de leurs supposés produits, encore peu connu. De fait, il est possible à partir des documents présentés jusqu'ici, de restituer certains espaces et réseaux que Jasson a pu fréquenter. Mais cela reste encore lacunaire pour définir le personnage, et il faut donc réaliser une recherche historiographique afin de savoir ce qu'il se dit de lui.

Depuis la Libération, la production d'ouvrages et d'études traitants du mouvement nationaliste breton dans son ensemble s'est densifiée. Le découpage de cette historiographie répond à des impératifs affectifs et politiques, et ressemble dans ses grandes lignes aux

¹⁵ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T11. Témoignage d'un membre du Bezen Perrot, non daté. DGL3 T17, documents concernant Léon Jasson et d'autres militants tués pendant la Seconde Guerre mondiale, années 1940-1950 ; CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C358. Lettre de Léon Jasson à son oncle, 23 octobre 1945. CL4 C359, lettre de Léon Jasson à sa mère copiée par Denise Guieysse, non daté. CL4 M222, cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté. CL4 M223, cahier de poésie de Léon Jasson copié par Jean Bourhis, non daté. CL4 M238, poème de Léon Jasson recopié par Célestin Lainé, non daté. CL4 T18, autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946 ; LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Extraits de lettres de Léon Jasson à sa mère, 1944-1946. GB 0210 MSJDYFNBRITT, 23880E. Fragments d'une reproduction dactylographiée d'une lettre de Léon Jasson, 25 juin 1946. Lettre de Léon Jasson réduite et traduite en anglais, 25 juin 1946 ; FM, OM8 T44. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 25 juin 1946. OM T66. « Les Soldats » poème de Léon Jasson recopié par Olier Mordrel, non daté.

¹⁶ ADM, 27 W 40. Registre d'écrou de la Maison d'arrêt de Vannes, 9 janvier 1946. Écrou n° 246.

¹⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. « Les Soldats », 1^{re} strophe, mars 1946.

¹⁸ CARNEY S., *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, PUR, 2015.

différentes phases du « syndrome de Vichy » proposé par l'historien Henry Rousso¹⁹. La recherche actuelle se confronte à la présence d'une mémoire, dont la simple évocation peut localement faire ressurgir de douloureux souvenirs²⁰. Comme le décrit le journaliste et militant breton Georges Cadiou, travailler sur un membre du mouvement nationaliste, c'est comme « sortir enfin les cadavres des placards où les ont enfouis de nombreux membres de l'Emsav²¹, espérant sans doute que jamais ils n'en sortiraient²² ». Ainsi, la plupart de ces travaux historiques s'abstient de dresser des portraits individuels dans leur globalité. Les thèmes abordés concernent plutôt le mouvement en lui-même, ainsi que ses structures ; tels que ses organes de presse, l'Unité Perrot, ou encore le Parti national breton. Sébastien Carney amorce l'étude de figures individuelles du mouvement, notamment en liant leurs parcours à l'existence de la revue *Breiz Atao*. Cette étude qui porte sur l'idéologie du mouvement, ouvre la possibilité de se pencher sur des personnages produits de celle-ci.

Si des études ont mis au jour le rôle de l'Unité Perrot²³, aucun travail n'a été réalisé sur un de ses membres, comme objet d'étude central. Léon Jasson ne fait pas exception à la règle. Mais le caractère singulier de son portrait lui vaut la particularité d'être cité de nombreuses fois au sein de cette historiographie du mouvement breton. C'est en 1947 dans *Breton Nationalism*, une brochure éditée par le Parti National Gallois, que le nom de Jasson apparaît pour la toute

¹⁹ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 123, n° 2, Rennes, PUR, 2016, p. 84.

²⁰ *Ibidem.*, p. 105.

²¹ Néologisme breton apparu au début du XX^e siècle, signifiant littéralement une « élévation de/sur soi-même ». Le terme renvoie initialement à la revendication d'un mouvement, n'importe quel qu'il soit. Puis, à partir des années 1930, le mot est repris dans les colonnes de *Breiz Atao* et par les cadres du PNB, pour désigner le mouvement breton dans son ensemble. Depuis lors, et aujourd'hui encore, l'*Emsav* définit la nébuleuse de groupements politiques et culturels bretons qui, malgré certaines concurrences, œuvre au dessein et au maintien du personnalisme breton. CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 179.

²² CADIOU G., *L'hermine et la croix gammée. Le mouvement breton et la collaboration*, S.I., Mango, 2001, p. 8.

²³ FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV. Des nationalistes bretons en général et du Bezen Perrot en particulier*, mémoire, Institut d'Études Politiques de Toulouse, 1995 ; CAPDEVILA L., « The quest for masculinity in a defeated France (1940-1945) », *Contemporary European History*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 10, n° 3, 2010, p. 423-445, et sa version française : CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite (1940-1945) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 117, n° 2, 2010, p. 101-122 ; HAMON K., *Le Bezen Perrot : 1944. Des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2004 ; LEACH D., « Bezen Perrot : The Breton nationalist unit of the SS, 1943-5 », *e-Keltoi : Journal of Interdisciplinary Celtic Studies*, vol. 4 / Nationalism, art. 1, 2008, p. 1-38 ; BRODERICK G., « The breton movement and the german occupation 1940-44. Alan Heusaff and Bezen Perrot : a case-study », in A. R. Bachmann, C. El Mogharbel, et K. Himstedt (dir.), *Form Und Struktur in der Sprache. Festschrift für Elmar Ternes*, Tübingen, Narr Verlag, 2010, p. 51-77 ; MORVAN F., *Miliciens contre maquisards. Enquête sur un épisode de la Résistance en Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 2013 ; CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 488-492, 508-514, 521-531 ; SAINCLIVIER J., « 1944 : la répression dans tous ses états. L'exemple breton », in M.-F. Attard-Maraninchi, X. Daumalin, S. Mouriane, et I. Renaudet (dir.), *Engagements. Culture politique, guerres, mémoires, monde du travail. XVIII^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, PUP, 2016, p. 177-187 ; MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée ! 1944, une Résistance bretonne à contretemps*, s.l., Yves Mervin, 2016 ; BERLIERE J.-M., *Polices des temps noirs : France 1939-1945*, Paris, Perrin, 2018, p. 909-916 ; BOTREL Y., *La Bretagne à l'heure allemande (Été 1943 – 31 juillet 1944). Organisation et déploiement de l'armée allemande*, Morlaix, Skol Vreizh, 2022, p. 258-264 ; BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*

première fois²⁴. Cette plaidoirie en faveur du mouvement breton fut concoctée par Yann Fouéré récemment exilé au Pays de Galles²⁵. En plein cœur d'un processus d'exil des militants nationalistes, Fouéré souhaite réhabiliter le mouvement breton dans son ensemble. Les exécutions de Jasson, Geoffroy, et Vissault de Coëtlogon servent d'exemples appuyant sa thèse, selon laquelle la répression de l'impérialisme français ne s'est pas réalisée contre des collaborateurs, mais contre de simples défenseurs des traditions bretonnes²⁶.

Il faut attendre plusieurs décennies avant que réapparaisse le nom de Jasson dans de nouveaux ouvrages à prétention historique. Au cœur des années 1970, l'intérêt pour l'histoire du mouvement breton coïncide avec la recrudescence des attentats du FLB²⁷. C'est sur cette vague médiatique que des acteurs du mouvement prennent l'initiative de rédiger des ouvrages, avec pour objectif de servir leur propre cause. Léon Jasson est alors présenté sous la plume de ces auteurs, pour la première fois depuis 1947. Olier Mordrel, co-fondateur du PNB, inscrit ainsi Jasson dans son histoire du nationalisme breton²⁸. Il présente le personnage à partir de ses propres écrits, notamment des lettres rédigées par Jasson lors de sa détention, à l'adresse de sa mère. Le portrait est totalement élogieux, voire héroïque, et Mordrel qualifie Jasson d'« irréductible », de « magnifique²⁹ ». Aucune mention n'est faite de ses actions dans l'Unité Perrot, l'auteur insiste plutôt sur la lourdeur de sa condamnation, et le courage dont il fait preuve lors de l'audience à son procès en 1946. Enfin, Mordrel inscrit dans son propre martyrologe Jasson et 67 autres condamnés et/ou morts de l'*emsav*³⁰. La démarche de l'auteur est simple. Il prend soin de taire « tous les aspects méprisables de l'époque Breiz Atao³¹ » — ici les responsabilités des membres de l'Unité Perrot — pour broser des portraits-modèles « que les jeunes répètent par cœur³² ». L'auteur utilise la figure de Jasson afin de servir sa propre histoire officielle du mouvement, mouvement dont il se pense être le père spirituel.

L'écrivain et militant nationaliste Ronan Caerleon³³, fort d'un succès retentissant dans les années 1960³⁴, s'empresse de suivre Mordrel, et publie à la même période son histoire de

²⁴ Anonyme (Yann Fouéré), *Breton Nationalism*, Denbigh, Welsh Nationalist Party, Gee & Son, Ltd., 1947, p. 67.

²⁵ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 86.

²⁶ Anonyme (Yann Fouéré), *Breton Nationalism*, *op. cit.*, p. 55.

²⁷ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 101.

²⁸ MORDREL O., *Breiz Atao. Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, A. Moreau, 1973.

²⁹ *Ibid.*, p. 414.

³⁰ *Ibid.*, p. 535-537.

³¹ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 100.

³² MORDREL O., *Breiz Atao*, *op. cit.*, p. 426.

³³ Ronan Caerleon est le nom d'auteur du militant nationaliste Ronan Caouissin (1914-1986).

³⁴ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 96.

l'Unité Perrot³⁵. Cette œuvre à vocation pédagogique³⁶, ne fait pas fi de Jasson, comme en témoignent les passages le mentionnant. Caerleon en dresse un portrait élogieux, presque hagiographique³⁷, en citant lui aussi ses propres écrits et lettres. Ce dernier est présenté comme un des maîtres de la formation, dont l'autorité aurait été supérieure à celle des Allemands. Cette information est évidemment fautive, mais elle s'inscrit dans la construction du contre-récit développé autour de Jasson, dont la mort est présentée comme un sacrifice conscient, car nous précise Caerleon : « Il n'est pas accessible au premier venu de verser son sang pour la Bretagne...³⁸ » L'auteur souligne la spécificité de sa mort, comme tout hagiographe voulant commémorer un martyr³⁹.

D'autres auteurs reprennent à cette époque les écrits et lettres de Jasson dans leurs ouvrages. C'est le cas de Saint-Loup⁴⁰, d'Hervé Le Boterf⁴¹, ou encore Philippe Aziz qui laisse transparaître une certaine émotion face à la mort du personnage⁴², ce qui correspond à la complaisance générale qu'il tient vis-à-vis du mouvement breton sous l'occupation, qui caractérise ses textes⁴³. Mais c'est aussi le cas d'Anna Youenou, femme de François Debauvais, co-fondateur du PNB, dont elle rédige les prétendues mémoires posthumes en six volumes, dressant ainsi un monument à la gloire de son mari⁴⁴. Et c'est dans le cinquième volume qu'est mentionnée une carte commémorative du souvenir de Jasson⁴⁵. Composé d'un portrait, d'un extrait de lettre, et des dates de vie du personnage « mort pour la Bretagne », ce document conservé au CRBC⁴⁶ assure la postérité du personnage. Enfin, Yann Fouéré, fondateur du quotidien *La Bretagne* pendant la Seconde Guerre mondiale, décide de rédiger lui aussi ses mémoires à la fin du XX^e siècle. Dans le deuxième volume, il présente les exécutions de Jasson et d'André Geoffroy comme étant révélatrices de la persécution des Bretons au lendemain de la guerre⁴⁷. Fouéré ne fait que suivre sa thèse martyrologiste amorcée dès 1947, selon laquelle la persécution que subirent les Bretons lors de l'épuration aurait été non pas le fait de leur

³⁵ CAERLEON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, Quimper, Nature et Bretagne, 1974.

³⁶ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 101.

³⁷ DOSSE F., *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, p. 152.

³⁸ CAERLEON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, op. cit., p. 154. La ponctuation est de l'auteur.

³⁹ DOSSE F., *Le pari biographique*, op. cit., p. 165.

⁴⁰ SAINT-LOUP, *Plus de pardons pour les Bretons*, Paris, Presses de la Cité, 1971, p. 380.

⁴¹ LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, t. 3, « 1942-1943-1944 », Paris, France-Empire, 1971, p. 380-381, 619, 685-686.

⁴² AZIZ P., *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne*, t. 2, Genève, Famot, 1975, p. 119.

⁴³ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 101.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 99.

⁴⁵ YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, t. 5, « Le destin des fidèles », Rennes, s.n., 1980, p. 224.

⁴⁶ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Carte commémorative sur Léon Jasson, non daté.

⁴⁷ FOUERE Y., *La maison du Connemara. Histoire d'un Breton*, Spézet, Coop Breizh, 1995, p. 43.

collaboration – qui pour lui n’était que de circonstance⁴⁸ – mais le simple fait de leurs activités nationalistes⁴⁹. Pour autant, cette supposée persécution se dissipe lorsque les comptes sont réalisés. Pour ce qui est de l’Unité Perrot, sur les 70 à 80 membres seuls Jasson et Geoffroy ont été exécutés, alors qu’une vingtaine d’autres membres furent jugés sans peines capitales, et que l’ensemble de l’état-major s’est exilé sans se présenter à leur procès⁵⁰.

Cette première vague d’ouvrages dont la plupart des auteurs sont acteurs de l’histoire qu’ils livrent, dresse un portrait héroïque de Jasson⁵¹, sacrifié pour la cause qu’il porte. En 1971, le journaliste Paul Sérant remet en question un épigraphe qu’adopte un numéro de *L’Avenir de la Bretagne*⁵², périodique de Yann Fouéré qualifiant Léon Jasson de « patriote breton »⁵³. Il sous-entend ainsi que les autres indépendantistes n’ayant pas été épurés pour collaboration peuvent aussi se qualifier de patriotes. En remettant cette thèse dans son contexte d’écriture, Sérant ne cherche-t-il pas à réhabiliter les militants du FLB, dont la violence politique bouscule à cette époque la scène médiatique ?

Face à ce militantisme, les recherches universitaires amorcent leurs propres réflexions. La première synthèse universitaire globale sur le mouvement breton fut réalisée en 1971 par un américain, Jack Eugène Reece⁵⁴. Dans la publication de son travail en 1977, il décrit le comportement de Jasson après sa condamnation⁵⁵, mais tire uniquement ces informations de la lecture du *Breiz Atao* d’Olier Mordrel. Par la suite, l’éditeur Beltan publie au milieu des années 1980 deux ouvrages successifs sur le mouvement breton. Michel Nicolas souligne les huit exécutions qu’essuie le mouvement breton à la Libération sans citer de noms⁵⁶, tandis que Bertrand Frélaut inscrit Jasson dans sa liste non-exhaustive des soldats de l’UP⁵⁷. Enfin, c’est dans un contexte d’une nouvelle recrudescence d’attentats du FLB que Yann Fournis travaille dans les années 1990 sur l’Unité Perrot⁵⁸ et la revue *Stur*⁵⁹. Il est le premier universitaire à dresser un portrait psychologique de Jasson. On y découvre l’influence de Nietzsche, de la Foi

⁴⁸ Cité dans CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 27.

⁴⁹ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 86.

⁵⁰ CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l’Epuración », in C. Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, Brest, CRBC, 2002, p. 344-345.

⁵¹ DOSSE F., *Le pari biographique, op. cit.*, p. 165.

⁵² *L’Avenir de la Bretagne*, n° 41 (nouvelle série), 10 avril 1969, p. 1.

⁵³ SERANT P., *La Bretagne et la France*, Paris, Fayard, 1971, p. 367.

⁵⁴ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 94.

⁵⁵ REECE J. E., *The Bretons against France*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1977, p. 170-171.

⁵⁶ NICOLAS M., *Le séparatisme en Bretagne*, Brasparts, Beltan, 1986, p. 28.

⁵⁷ FRELAUT B., *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Brasparts, Beltan, 1985, p. 221-222.

⁵⁸ FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV, op. cit.*

⁵⁹ FOURNIS Y., *Stur. La « révolution conservatrice » bretonne*, mémoire, Toulouse, Université des Sciences Sociales, 1996.

celtique de Lainé, mais aussi la position hiérarchique théorique que lui confère l'UP⁶⁰. Fournis démontre que Jasson a tort lorsqu'il écrit qu'il se fait respecter par les Allemands, mais propose alors la première réflexion critique concernant le personnage⁶¹. Malgré tout, l'auteur garde une certaine complaisance envers Jasson. Il narre avec un brin de romance son incarcération et sa condamnation, en le considérant comme courageux⁶². Cette complaisance est induite par les sources sur lesquelles il fonde son travail, puisque l'auteur tire en partie ses informations des correspondances qu'il a entretenues avec des acteurs du mouvement nationaliste breton⁶³.

Puis vient le tournant des années 2000. Michel Denis, historien à l'Université de Rennes 2, formule l'idée que de nouvelles recherches sur l'histoire du mouvement breton pendant la guerre n'auraient rien à dire de plus⁶⁴. Ainsi, l'écriture d'ouvrages sur le mouvement breton est – à l'exception de certains universitaires⁶⁵ – majoritairement reprise par des militants et des polémistes : Kristian Hamon⁶⁶, Françoise Morvan⁶⁷, et Yves Mervin⁶⁸. À leurs manières, ces auteurs sont guidés par des intérêts qui orientent leurs écrits. Hamon veut absolument cloisonner les dits « second » et « troisième » *emsav* en réfutant leur filiation ; Morvan est guidée par le récit de son histoire familiale ; tandis que Mervin est aveuglé par la discréditation exacerbée de la Résistance et du communisme en Bretagne. Ces trois principaux auteurs continuent d'inscrire Jasson au sein de l'histoire du mouvement breton. Bien que la consultation d'archives départementales et celles de la Justice militaire soit rendue accessible, les informations que chacun livre sur Jasson restent sensiblement les mêmes que dans les ouvrages antérieurs, et sont en partie lacunaires, mal exploitées, ou fausses. Il n'y a que peu d'informations nouvelles, mises

⁶⁰ FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV*, *op. cit.*, p. 133-143.

⁶¹ *Ibid.*, p. 143.

⁶² *Ibid.*, p. 173-176.

⁶³ *Ibid.*, avant-propos et remerciements, annexe n° 8 : *Poèmes de Léon Jasson recueillis auprès de Yann Bouëssel du Bourg* ; CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Correspondances entre Yann Fournis et Denise Guieysse, années 1990.

⁶⁴ DENIS M., « Le mouvement breton pendant la guerre. Un bilan », in C. Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 165-166.

⁶⁵ Voir par exemple : CALVEZ R., *La radio en langue bretonne*, *op. cit.* ; Collectif, *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000 ; CAPDEVILA L., « The quest for masculinity in a defeated France », art. cit. ; BOUGEARD C. (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.* ; CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, t. 1-2, Paris, Seuil, 2005 ; LEACH D., « Bezen Perrot : The Breton nationalist unit of the SS, 1943-5 », art. cit. ; LEACH D., *Fugitive Ireland*, *op. cit.*

⁶⁶ HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001 ; HAMON K., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.* ; HAMON K., *Agents du Reich en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2011.

⁶⁷ MORVAN F., *Le monde comme si. Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*, Arles, Actes sud, 2002 ; MORVAN F., *Miliciens contre maquisards*, *op. cit.*

⁶⁸ MERVIN Y., *Arthur et David, Bretons et Juifs sous l'Occupation*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2011 ; MERVIN Y., *Joli mois de mai 1944. La face cachée de la Résistance en Bretagne*, s.l., Yves Mervin, 2013 ; MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée !*, *op. cit.*

à part les premières mentions des responsabilités de Jasson dans les théâtres d'opérations en Bretagne⁶⁹.

Au milieu de ces ouvrages à parti pris, quelques dictionnaires biographiques font leur apparition, sous les plumes de Jean Malo-Renault⁷⁰, Lionel Henry⁷¹, Georges Cadiou⁷², et Grégory Bouysse⁷³. Jasson y occupe une place parmi les acteurs du mouvement breton, mais plusieurs détails biographiques qui lui sont attribués sont faux. En effet, Cadiou écrit que Jasson était un gradé officiel de la SS. Or, la titulature des membres de l'UP était dressée par Lainé, sans être reconnue par les autorités allemandes⁷⁴. Ce n'est pas la première fois que l'auteur attribue de fausses informations à Jasson, en prétendant dans un ouvrage antérieur, situer ce dernier au sein de la colonne de l'UP qui fuit Rennes en août 1944 devant l'avancée des Alliés⁷⁵. De plus, Bouysse nous apprend que Jasson s'est réengagé en Allemagne au sein de la 1^{ère} division SS « Leibstandarte SS Adolf Hitler », sans citer une seule source fiable et solide⁷⁶. Enfin, Henry écrit que Jasson passe des *Bagadoù Stourm* à l'UP, sans citer le Service Spécial dont il fut membre.

Très sommaires ou truffés d'erreurs⁷⁷, ces portraits prennent leurs sources dans des ouvrages cités en amont, tels que ceux de Ronan Caerleon ou Kristian Hamon. En d'autres termes, une biographie à vocation officielle du personnage est élaborée à partir d'ouvrages de militants, qui sont eux-mêmes remplis d'erreurs. On retiendra par exemple, qu'en 1973 Mordrel situe l'origine de Jasson à Baud⁷⁸ alors qu'il est né et a vécu en région parisienne⁷⁹. L'auteur

⁶⁹ Jasson est associé, exemple parmi d'autres, à la rafle de Baud du 7 février 1944. HAMON K., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 104 ; MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée !*, op. cit., p. 157.

⁷⁰ MALO-RENAULT J., *Les pseudonymes des Bretons : 16^e-20^e siècle*, vol. 1, Rennes, CRDP, 1987, p. 61, et vol. 2, 1988, p. 165.

⁷¹ HENRY L., *Dictionnaire biographique du mouvement breton : XXe-XXIe siècles*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2013, p. 206.

⁷² CADIOU G., *EMSAV dictionnaire critique, historique et biographique. Le mouvement breton de A à Z du XIXe siècle à nos jours*, Spézet, Coop Breizh, 2013, p. 219.

⁷³ BOUYASSE G., *Légion des Volontaires Français, Bezen Perrot, Brigade Nord-Africaine*, s.l., Lulu.com, 2012.

⁷⁴ Les membres de l'UP touchent la même solde, peu importe leur grade au sein de la formation. SHD, GR 28 P 6 101. Note pour la Sécurité Militaire, 20 septembre 1944. Ce n'est qu'après la fuite de la formation en Allemagne, qu'une hiérarchie officielle et des grades SS furent accordés aux hommes qui y restèrent. Jasson, qui a fuit séparément de la formation, ne la retrouvera jamais, et ne jouira jamais de ces titres. CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T46. Communiqué, 17 décembre 1944.

⁷⁵ CADIOU G., *L'hermine et la croix gammée*, op. cit., p. 225.

⁷⁶ Il semblerait, selon les propres dires de Jasson, se réengager au sein de la 2^e division SS « Das Reich », mais cette information est elle-même difficilement vérifiable. CRBC, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁷ On y lit aussi que Jasson était un ancien séminariste, ou qu'il fut hospitalisé à Auray après sa blessure en juillet 1944. Ces informations sont erronées.

⁷⁸ MORDREL O., *Breiz Atao*, op. cit., p. 535.

⁷⁹ ADY, 4 E 7179. Rambouillet, naissances, 1921. Acte n° 125, 31 décembre 1921 ; ADVO, 9 M 611. Herblay-sur-Seine, recensements. Jasson et ses parents sont sur les listes nominatives de 1926, 1931, et 1936.

confond cette origine avec celle de la famille Hirgair qui était baldivienne, et proche de Jasson, mais cette information est relayée dans de nombreux ouvrages postérieurs, sans vérification.

Ces exemples démontrent à quel point la mythification du personnage exercée par certains a provoqué une méconnaissance totale de l'individu au sein de l'historiographie du mouvement breton. Et en dehors de cette historiographie, il ne se dit rien sur Jasson, comme l'avait déjà constaté Carney à propos de ses propres objets d'études⁸⁰. D'ailleurs, de son portrait qui est réalisé lors de la commémoration de 1948, aucun élément biographique n'est par la suite relayé par cette historiographie, révélant une nouvelle fois le cloisonnement de l'évènement. En somme, à la lecture de ce qui se dit de Jasson, j'ai la parfaite impression de faire face à un fantôme : tantôt idéalisé, tantôt accablé, mais constamment déréalisé. La majorité des portraits qui en sont fait se détachent de la réalité de sa vie, obscure car méconnue. Certains militants et auteurs qui convoquent volontairement le passé dans le présent ne saisissent pas les contours de la vie de Jasson, mais se contentent de faire ressurgir le personnage à travers son fantôme pour demander justice⁸¹.

En définitive, ce n'est qu'en entreprenant un travail basé sur des archives que le portrait de Jasson peut réellement se dessiner. Cette démarche méthodique est un prolongement direct de la recherche historique consacrée à la Bretagne et aux Bretons sous l'Occupation, qui voit au tournant de l'année 2000 l'ouverture des dépôts d'archives publics⁸². De fait, l'étude de ces fonds, tels que celui de Célestin Lainé par exemple⁸³, révolutionne alors la vision que l'on se fait des acteurs du mouvement. La construction du portrait de Jasson peut désormais se passer des informations relayées par l'historiographie militante, et fonder sa méthodologie d'étude à partir d'un dense substrat d'archives⁸⁴. Ainsi, les premières mentions du personnage adossées à des sources solides et fiables se dessinent dans les travaux universitaires, mais aussi dans des ouvrages se basant sur ces références universitaires⁸⁵.

⁸⁰ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 23.

⁸¹ CARNEY S., « Spectres de Mars. Le mouvement breton et ses fantômes au XX^e siècle », in C. Rosselin-Bareille (dir.), *Socio-Anthropologie*, n° 35, « Matières à former », 1^{er} semestre, 2017, p. 189.

⁸² BOUGEARD C., « La Bretagne et les Bretons face à l'Occupation », in C. Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 29.

⁸³ CARNEY S., « Fonds Célestin Lainé », in J.-F. Simon (dir.), *Le CRBC. 40 ans au service de la recherche sur la Bretagne et les pays celtiques*, Brest, CRBC/UBO, 2009, p. 35-37.

⁸⁴ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », art. cit., p. 110.

⁸⁵ Voir par exemple : CALVEZ R., « Intellectuel breton et exil intérieur : Roparz Hemon d'une île l'autre ou l'exil du réel », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 67, juillet-septembre 2002, p. 94 ; MOUTON J.-Y., *Al Liamm (1945-1980). Contribution à la construction identitaire des néo-bretonnants d'après-guerre*, thèse de celtique, Brest, UBO, 2009, p. 478 ; LEACH D., et LEGROS G., « Biographie-Memoires, by Célestin Lainé (Neven Henaff) », *e-Keltoi : Journal of Interdisciplinary Celtic Studies*, vol. 4 / Nationalism, art. 2, 9 mai 2012, p. 90 ; CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 501, 522-523, 525-526 ; CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l'Épuration », art.

La période qui borne ma réflexion s'étend du début du XX^e siècle jusqu'aux jours les plus récents. Certes, la vie de Jasson est courte, un peu plus de 24 années, pourtant son image traverse les décennies, et est encore d'actualité dans certaines mouvances⁸⁶. Il existe alors un sorte de continuum, brouillant les pistes, où il n'est pas possible de séparer la vie du personnage de son héritage. Mais de quelle vie parle-t-on, elle qui presque partout est occultée au profit de son spectre ?

Léon Jasson naît en 1921. Il est un de ces jeunes intellectuels de la région parisienne qui, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, tente de se trouver une place dans un monde en pleine mutation⁸⁷. Ses parents sont des fonctionnaires d'origines bretonnes, dont les choix de vie laissent transparaître une volonté d'élévation sociale. Même si rien ne laisse présager un quelconque sentiment breton au sein du foyer, c'est un Jasson désormais orphelin qui s'engage radicalement vers ses 18 ans dans le militantisme breton.

Ce combat s'inscrit dans le mouvement breton de l'époque, dont le domaine politique, forts en meneurs et en théoriciens, séduit le jeune homme. Ces personnalités, que Carney définit comme des « non-conformistes⁸⁸ », sont les produits de leur génération qui, étant à la barre du mouvement breton lors des années 1930 et 1940, ont inscrit cette nébuleuse identitaire dans un courant nationaliste, dont le modèle parcourt et séduit déjà l'ensemble de l'Europe⁸⁹. C'est au sein de cette croyance du personnalisme breton que Jasson fait ses marques, prend une place même si, en observant hiérarchiquement les structures auxquelles il a appartenu, il n'a l'air

cit., p. 345 ; CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, t. 2, « Des Lumières au XXI^e siècle », *op. cit.*, p. 516 ; CARNEY S., « Les chants du nationalisme breton des années 1920 aux années 1940 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XCV, 2017, p. 377 ; DUPONT I., « Le mouvement breton du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, – Repères chronologiques – », in M. Le Roux, *La fin du chemin. 1920-2000. Des indépendantistes en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 167, 169, 174 ; GOURLAN B., *La déconstruction du mythe irlandais face aux réalités de l'exil*, *op. cit.*, p. 102, 240, 259 ; RONDEL E., *Zeller un des espions du III^{ème} Reich. Un Français de la L.V.F. au service de l'Abwehr*, Sables-d'Or-les-Pins, Astoure, 2020, p. 490-491 ; BOTREL Y., *La Bretagne à l'heure allemande*, *op. cit.*, p. 259, 262, 264 ; LAGADEC Y., et LOSTEC F., *La guerre au ras du sol. Le pays de Loudéac (1939-1945)*, Plouguenast-Langast, Récits, 2024, p. 191 ; GUENGANT J.-Y., *Le Kommando de Landerneau*, *op. cit.*, p. 147, 269, 274 ; Ainsi qu'une dense indexation dans BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.* ; Un travail sourcé mais parfois maladroit est aussi réalisé sur internet : Non signé, « Léon Jasson ». Mis en ligne sur *Bezen Perrot*, URL : <https://www.bezenperrot.bzh/leon-jasson>, (consulté le 25/04/2025).

⁸⁶ ADMINPNB, « Dalc'homp song : Leon Jasson, marv evit Breizh ! ». Mis en ligne sur *Parti National Breton* le 3 mai 2023, URL : <https://partinationalbreton.com/2023/05/03/dalchomp-song-leon-jasson-marv-evit-breizh/>, (consulté le 20/03/2024).

⁸⁷ Sur ces mutations anthropologiques et l'émergence de nouvelles religions politiques : CHAPOUTOT J., « Le deuil, la race et le Reich. Le nazisme fut-il une *Ersatzreligion* ? », in S. Mancini, et R. Rousseleau (dir.), *Processus de légitimation entre politique et religion. Approches historico-culturelles et analyses de cas dans les mondes européen et extra-européen*, Paris, Beauchesne, 2016, p. 35-51 ; STERNHELL Z., « Fascisme : de la révolte culturelle à la politique des masses », in Z. Sternhell (dir.), *L'histoire refoulée. La Rocque, les Croix de feu, et la question du fascisme français*, Paris, Cerf, 2019, p. 91-118.

⁸⁸ CARNEY S., *Breizh Atao !*, *op. cit.*, p. 20.

⁸⁹ THIESSE A.-M., *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle* [1999], Paris, Seuil, 2001.

d'être qu'un simple exécutant. Pourtant, à la lecture des témoignages de ses contemporains, son portrait se complexifie.

Un de ces meneurs nationalistes, Célestin Lainé, décrit le lien spécial qui le lie à Jasson : « Et les disciples, Mab, le Petit (tous fortement condamnés), Gwion de Coetlogon (fusillé en 45), Leo⁹⁰ Jasson (fusillé en 46) [...]. Qu'ils le voulussent ou non, ils furent mes enfants aimés⁹¹. » Fort d'une étoffe de chef charismatique, Lainé est un père singulier qui choisit Jasson comme un de ses prétendus fils adoptif. Son caractère doit en être de la même trempe, et la place qu'il prend dans le mouvement doit se lire au-delà d'une quelconque hiérarchie. Ainsi, le chemin sinueux décrit par Jasson ne peut se comprendre que par l'étude des personnages et des réseaux qui l'entourent. Il est alors possible de constater qu'il se cache – derrière les actes d'un homme – toute une nébuleuse de co-responsables, d'influents, indissociable des charges personnelles de Jasson. Tout au long de ce chemin, il y a des responsabilités en tant qu'acteur de la Seconde Guerre mondiale. Derrière les grades, Jasson inscrit son empreinte par l'expérience de la violence au sein de l'Unité Perrot, en suivant les services de police allemands dans la traque des maquis en Bretagne. À l'arrivée, il est condamné à la peine de mort pour faits d'intelligence avec l'ennemi⁹².

Après le peloton d'exécution, son nom traverse laborieusement le temps en étant recalé aux marges de l'Histoire. Pourtant, son fantôme qui ressurgit ici et là, est tantôt invoqué sous la forme d'un saint tantôt sous celle d'un diable⁹³, et se fond parmi une curieuse multitude de personnages fantomatiques du mouvement breton. Il n'y a qu'à lire les différents martyrologes réalisés pendant et après-guerre, pour se rendre compte que Jasson est un patronyme inscrit parmi d'autres⁹⁴. Ces fantômes du mouvement breton de la Seconde Guerre mondiale

⁹⁰ Certains écrits mentionnent le prénom Leo/Léo, retranscrit par des acteurs du mouvement breton dans leurs notes et correspondances. J'utiliserai le prénom Léon tel que le mentionnent les documents de justice, son état civil, ou encore ses propres signatures.

⁹¹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Notes de Lainé, non daté, 1952 ou 1953.

⁹² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Extrait des minutes du greffe de la Cour de Justice d'Ille-et-Vilaine, 24 mai 1946.

⁹³ Expression inspirée d'EMILE MASSON, « Un secret de polichinelle. En vers domestiques – et en vers sauvages », *Les Humbles*, sixième série, n° 7-8, « À propos de la Révolution qui vient ? », juillet-août 1921, p. 4-5. Mis en ligne sur *Bibliothèque numérique du Limousin*, URL : <https://bnl-bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/5165#lg=1&slide=0>, (consulté le 27/09/2025).

⁹⁴ BBL, fonds de l'abbé Poisson. Commission bretonne d'enquête, non daté ; CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL1 M8. MARCEL GUIEYSSE, « Le mouvement national breton. Son évolution ; sa position lors de la deuxième guerre mondiale », 1952 ou 1953. DGL3 T17, soldats de la Formation Perrot tués au feu, non daté. Lettre de Per Denez à « cher ami » (Marcel Guieysse), 27 janvier 1952 ; CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C175. Lettre de Denise Guieysse à Célestin Lainé, non daté. CL5 C377, lettre du CNB n° 7, 10 janvier 1945 ; Non signé, « Yann Bricler », *Breiz Atao*, n° 337, mai 1944, p. 19 ; Non signé (Célestin Lainé), « Bilan de guerre », *Breiz Atao*, n° 339, novembre 1947, p. 4 ; CAERLEON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, op. cit., p. 136 ; MORDREL O., *Breiz Atao*, op. cit., p. 535-537 ; DAEL BROADEL BREIZH (Célestin Lainé), « Andrev Geffroy », fin 1951. Mis en ligne

ressurgissent sous les plumes d'acteurs du conflit, d'auteurs et de militants, pour accompagner les lendemains de la guerre, des temps du deuil, de la mémoire vive, et du devoir de mémoire⁹⁵. En couplant la lecture de ces martyrologes bretons à différents travaux portant sur la figure du bourreau dans la littérature⁹⁶, j'estime que Jasson n'est ni un homme ordinaire, ni un fantôme extraordinaire, et c'est en cela que je qualifie son fantôme comme ordinaire au mouvement breton.

Près de 80 ans après la mort du personnage, et plus largement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'étude du conflit et de ses acteurs s'inscrit aux marges du courant historique du temps présent. Cette démarche répondait, quelques décennies après la fin du conflit, à la volonté de certains chercheurs de se saisir d'un passé proche qu'ils n'avaient pas connu, alors que leur présent était particulièrement marqué par la tension entre l'histoire et la mémoire, entre l'historien et le témoin⁹⁷. Avec la disparition de l'ensemble des acteurs du mouvement breton des années 1930 et 1940, c'est le régime d'historicité, c'est-à-dire « le rapport que toute société entretient avec son passé⁹⁸ » qui se mue. Cette tension tend donc à disparaître, même si certains proches et héritiers toujours en vie se portent toujours comme les gardiens d'un temple mémoriel, refusant la mise au passé de ses composantes⁹⁹.

N'étant ni juge ni avocat, c'est ce chemin peu fréquenté de l'historiographie du mouvement breton que j'emprunte, en utilisant un de ses fantômes comme objet d'étude central, afin de dépasser le spectre de son ombre. La méconnaissance de l'individu au sein de cette production historique m'incite à réaliser un travail en grande partie biographique. Or, Jasson est un objet d'étude qui peut échapper à la recherche, par l'effacement de son histoire et de ses

sur *Bibliothèque Numérique de l'IDBE*, URL : https://bibliotheque.idbe.bzh/data/cle_128/Andre_Geffroy_.pdf, (consulté le 19/01/2025) ; M. GUIEYSSE, « Répression ». Mis en ligne sur *Bibliothèque Numérique de l'IDBE*, URL : https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_143/Repression_.pdf, (consulté le 20/01/2025) ; ADMINPNB, « Le PNB participe à l'hommage donné en l'honneur de la mémoire de l'Abbé Yann-Vari Perrot et rappelle l'engagement des martyrs tombés pour la libération de la Bretagne de l'occupation ». Mis en ligne sur *Parti National Breton* le 2 mai 2023, URL : <https://partinationalbreton.com/2023/05/02/le-pnb-participe-a-lhommage-donne-en-lhonneur-de-la-memoire-de-labbe-yann-vari-perrot-et-rappelle-lengagement-des-martyrs-tombes-pour-la-liberation-de-la-bretagne-de-loccupation-francaise/>, (consulté le 20/03/2024) ; ADMINPNB, « Jour des Héros : à Rosporden, les militants du PNB rendent hommage aux Bretons morts pour la Bretagne ! ». Mis en ligne sur *Parti National Breton* le 13 novembre 2023, URL : <https://partinationalbreton.com/2023/11/13/jour-des-heros-a-rosporden-les-militants-du-pnb-rendent-hommage-aux-bretons-morts-pour-la-bretagne/>, (consulté le 18/06/2025).

⁹⁵ CARNEY S., « Spectres de Mars », art. cit., p. 189.

⁹⁶ INGRAO C., *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlwanger* [2006], Paris, Perrin, 2009 ; LACOSTE C., *Séductions du bourreau. Négation des victimes*, Paris, PUF, 2010 ; PATIN N., *Kriiger, un bourreau ordinaire*, Paris, Fayard, 2017.

⁹⁷ ROUSSO H., *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 12.

⁹⁸ Formule de l'historien François Hartog et de l'anthropologue Gérard Lenclud citée dans *Ibid.*, p. 17.

⁹⁹ CARNEY S., « Spectres de Mars », art. cit., p. 190.

écrits. Pour exemple, un de ses oncles, hostile à ses idées brûla ses manuscrits quelques temps après sa mort¹⁰⁰. Aussi, la plupart des sources recueillies sont de l'ordre du témoignage qui, malgré la diversité des producteurs, participent toutes à la conservation de la mémoire de l'individu¹⁰¹. La définition du personnage est donc au cœur d'une tension entre la reproduction de son vécu documenté, mais aussi de tout l'univers perdu et inconnu¹⁰². Il est donc impossible d'être totalement exhaustif sur la vie et la pensée de Jasson¹⁰³. Cependant, il est tout de même possible d'en dresser un portrait vu la quantité de sources disponibles, à condition de chercher aux bons endroits.

Le parcours du personnage est suffisamment singulier pour que son nom soit mentionné dans plusieurs fonds d'archives d'autres figures du mouvement breton, mais cette documentation est éparpillée. Une recherche en miroir est donc nécessaire, avec notamment les ressources inépuisables qu'offre le CRBC, outil indispensable à la recherche sur le mouvement breton. Cette recherche des réseaux me mène à voyager ensuite hors de Bretagne en consultant des fonds d'archives de militants bretons déposés à la Bibliothèque nationale du Pays de Galles. Toutes ces archives donnent une idée de la formation intellectuelle et militaire de Jasson. Pour ce qui est de ses responsabilités au sein de l'Unité Perrot, rien ou presque ne réside dans ces fonds. Il faut alors faire appel à d'autres centres archivistiques, en naviguant à travers différentes structures d'Archives départementales, de la Justice militaire, ou du Service Historique de la Défense, pour ne citer qu'eux. Au-delà de ces sources écrites, la relative proximité temporelle de mon objet d'étude m'a permis de rencontrer et de m'entretenir avec un membre de sa famille, dont la générosité et les souvenirs n'ont, à un âge presque séculaire, aucun égal. Le recours à cette dimension orale de l'archive est arrivé une fois que mon corpus écrit fut principalement constitué, ne pouvant difficilement se faire dans l'autre sens¹⁰⁴, et m'apporte une complémentarité par la diversification et le croisement de mes sources. En définitive, ce n'est qu'en entreprenant cette large prospection que les lacunes historiographiques peuvent être comblées, et qu'un portrait peut être esquissé.

Ce travail méthodique se veut donc précis, permettant de mettre ces informations au service d'une réflexion plus large, qui dépasse la personne de Jasson et du déroulement de sa vie. Présenter linéairement son parcours, c'est occulter l'existence des imbrications sociales qui

¹⁰⁰ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

¹⁰¹ ROUSSO H., *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016, p. 62.

¹⁰² DOSSE F., *Le pari biographique, op. cit.*, p. 57.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 414.

¹⁰⁴ DESCAMPS F., « Constituer et exploiter la source orale en histoire », in F. Descamps (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006, p. 41.

sont à l'œuvre au cours de sa vie, et de leurs concurrences. Il est alors question de s'inspirer du modèle de la biographie sociologique, ouvrant les possibilités, selon l'historien et sociologue Christophe Granger, de « décrire les nécessités sociales qui pèsent sur un individu, à explorer les logiques suivant lesquelles se sont emboîtées les différentes formes de sociabilisation à travers lesquelles [*un* personnage] est devenu [*ce* personnage]¹⁰⁵ ». D'emblée, il faut exclure toute volonté de reconstitution parfaite du déroulement de la vie de Jasson. En évitant cet excès de cohérence¹⁰⁶, et en tenant compte que Jasson ignore toute opération de périodisation de sa vie¹⁰⁷, il est plutôt question d'isoler certains points de son existence, permettant d'observer les variations de trajectoires issues de la rencontre entre l'individu et le monde social constitué environnant¹⁰⁸. Aussi, comprendre le « devenir » d'un individu exclut tout raisonnement portant sur la considération d'un choix comme étant « déviant », et par opposition d'un choix jugé « normal »¹⁰⁹, puisque toute dérive sous-entendrait l'existence d'une route initiale, d'une destinée toute tracée¹¹⁰. Enfin, le genre biographique exige de coupler à la méthode historique des matériaux analytiques d'autres disciplines. Au-delà des résultats de cette étude, c'est aussi cet équilibre dont il est question ici de mettre en jeu et à contribution.

Ces outils éclectiques permettent d'appréhender les nombreuses questions qui se posent en arpentant le parcours de vie de Jasson. Comment et pourquoi s'engage-t-il dans l'expérience de la violence de guerre ? Ces questions sont encore trop peu abordées. L'historiographie du mouvement breton ne traite de sa vie que depuis son engagement à l'UP¹¹¹, et masque ses environnements familiaux et sociaux, qui sont des variables significatives dans la construction du personnage. L'UP, sorte d'obsession, semble être l'unique objet de réflexion et grille de lecture dans ces ouvrages, et ne permet pas à elle seule de se saisir de la complexité d'un seul de ses hommes.

Ensuite, il est question d'interroger le rapport étroit entre l'individu et sa croyance, pour laquelle Jasson déclare postérieurement : « Nous étions sûrs de la défaite mais convaincus de la Nécessité de notre Geste. S'il le faut nous mourrons pour que la Bretagne mérite son

¹⁰⁵ GRANGER C., *Joseph Kabris, op. cit.*, p. 33.

¹⁰⁶ PATIN N., *Krüger, op. cit.*, p. 160-161.

¹⁰⁷ ROUSSO H., *La dernière catastrophe, op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁸ GRANGER C., *Joseph Kabris, op. cit.*, p. 29-30.

¹⁰⁹ PATIN N., *Krüger, op. cit.*, p. 143-147.

¹¹⁰ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 12.

¹¹¹ Un récent ouvrage mentionnant Jasson omet une nouvelle fois de comprendre les raisons et les chemins de son engagement. BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 82.

Indépendance¹¹². » Ce discours est à lire au sein de phénomènes plus larges, que beaucoup de jeunes hommes cultivés de sa génération côtoient. D'une part, la période des années 1930 est marquée en France par le développement d'une multitude de mouvements non-conformistes, attirant des hommes de tous horizons idéologiques, et qui proposent de nouvelles grilles de lecture sur les transformations profondes du monde qui les entourent¹¹³. Le deuxième phénomène est celui de la « brutalisation¹¹⁴ » de l'Europe aux lendemains du premier conflit mondial. Cette banalisation culturelle et familiarisation de la violence de guerre prédispose certains à franchir le pas, à accepter radicalement cette violence comme un moyen d'expression, jugée suffisamment convaincante sur le marché cognitif pour en faire l'expérience¹¹⁵.

Inséré dans un processus générationnel, Jasson entretient des relations étroites avec de nombreux acteurs – tels que Célestin Lainé ou Marcel Bibé – ce qui porte à le définir au sein de nombreux rapports sociaux déterminants. Ainsi ses trajectoires s'inscrivent dans des réseaux complexes¹¹⁶ et démontrent qu'il ne se construit pas seul, mais qu'il est sans cesse influencé et inclus dans des champs de déterminations sociaux qui le définissent¹¹⁷. Enfin, il s'agit également d'élargir ma réflexion sur l'évolution des représentations de Jasson, dont certains acteurs se nourrissent après sa mort. On constate que Jasson, indissociable de son fantôme, continue d'agir après sa mort à travers son corps, son image, et son nom¹¹⁸. Mais son fantôme, parmi d'autres, est-il représentatif de ce qu'il fut réellement, ou de ce que les entrepreneurs de sa mémoire veulent faire croire, et pourquoi le font-ils ? En d'autres termes : comment Léon Jasson devient-il un fantôme ordinaire du mouvement breton ?

La partition de ma réflexion se rapproche de la définition du sociologue Vincent de Gauléjac sur le rapport entre l'individu et l'histoire¹¹⁹, qui fonctionne lorsque la trajectoire d'un individu est marquée par des événements, jugés postérieurement comme des ruptures notoires. Tout d'abord, l'individu est produit par l'histoire. La compréhension du cadre de jeunesse de

¹¹² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté. Les majuscules sont de l'auteur.

¹¹³ LOUBET DEL BAYLE J.-L., *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969, p. 30.

¹¹⁴ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes* [1990], Paris, Fayard, 2014.

¹¹⁵ BRONNER G., *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques* [2009], Paris, PUF, 2016.

¹¹⁶ GAUVARD C., « Conférence introductive, 140^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, "Réseaux et société" (Reims, 27 avril-2 mai 2015) », in C. Gauvard (dir.), *Appartenances et pratiques des réseaux*, Paris, CTHS, 2017, p. 5-14.

¹¹⁷ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité* [1987], Paris, Payot, 2016, p. 59.

¹¹⁸ CENTLIVRES P., FABRE D., et ZONABEND F., « Introduction », in P. Centlivres, F. Daniel, et F. Zonabend (dir.), *La Fabrique des héros*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1999, p. 4.

¹¹⁹ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe, op. cit.*, p. 35.

Jasson permet d'appréhender les raisons d'un engagement idéologique au début de l'Occupation. Différents chemins le mènent à changer de place¹²⁰ et à entrer réellement dans l'action militante. Célestin Lainé rappelle que « Leo [*sic*] Jasson prit part aux séances de préparation militaire du *Lu Vrezhon*¹²¹ dès la fin de l'année 1940 à Paris¹²² ». À seulement 18 ans, la décision qu'il prend change le cours de sa vie. Dès lors, il est question d'établir sa place, son rôle, et ses responsabilités en tant qu'acteur de l'histoire et soldat au cœur de la Seconde Guerre mondiale, dans les différentes structures qu'il parcourt. Puis, après avoir passé 16 mois sous uniforme allemand, Jasson est arrêté le 1^{er} avril 1945 et est fait prisonnier par les forces américaines¹²³. C'est à partir de ce moment que débute le temps de la construction du personnage mémoriel. D'un simple acteur du mouvement, Jasson devient un producteur d'histoires grâce à ses écrits et ses correspondances. Ces matériaux sont le substrat de l'élaboration d'un héros pour certains, d'un martyr pour d'autres, d'un fantôme dont le spectre projeté en dit plus de la psychologie des entrepreneurs mémoriels que de Jasson lui-même.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 24.

¹²¹ « Armée Bretonne. »

¹²² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

¹²³ APAB, ZA 12/48136. Dossier de prisonnier de guerre américain de Léon Jasson, 1945.

Première partie
Chemins

Chapitre I – Émerger

Partout, que ce soit dans la littérature militante ou universitaire, le parcours de vie de Léon Jasson est circonscrit, voire occulté. Pourtant, étudier une existence individuelle permet de rendre compte du genre de déterminations sociales qui encadrent une vie¹²⁴. À travers les recherches menées ici, il est permis de retenir deux principaux facteurs de germination de l'identité du jeune Léon. De fait, entre famille et scolarité, à quel genre de « climat intellectuel¹²⁵ » a-t-il été confronté et conforté lors de sa jeunesse ?

I- Génération républicaine

Léon Armand Aimable Jasson voit le jour le 30 décembre 1921 à Rambouillet en Seine-et-Oise¹²⁶. Son acte de naissance nous apprend qu'il est le fils de « Léon Marie François Jasson, 37 ans, adjudant au 4^e Régiment de Hussards, décoré de la médaille militaire et de la Croix de Guerre, et de Maria Augustine Amandine Gouédard, 35 ans, institutrice, son épouse, domiciliés, 26, rue de Groussay, en cette commune¹²⁷ ». De cette union, Léon est l'unique enfant¹²⁸. Mariés 10 ans plus tôt à Quintenic dans les Côtes-du-Nord¹²⁹, ses parents sont tous les deux originaires de Bretagne.

Sa mère, qui naît le 17 septembre 1886 à Pouancé dans le Maine-et-Loire¹³⁰, est l'aînée d'une fratrie de six enfants¹³¹. Ses parents, Armand Gouédard et Augustine Dayot, sont tous les deux originaires de Planguenoual¹³², une commune des Côtes-du-Nord. Mais c'est dans le Maine-et-Loire que l'on retrouve la famille, puisqu'Armand fut nommé gendarme à cheval dans la compagnie du département le 27 septembre 1884¹³³. La profession d'Armand n'est pas

¹²⁴ GRANGER C., *Joseph Kabris, op. cit.*, p. 19.

¹²⁵ SIRINELLI J.-F., *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, p. 17.

¹²⁶ Commune actuelle des Yvelines. Lors de la réorganisation de la région parisienne en 1968, les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise sont supprimés pour créer ceux de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, et des Yvelines.

¹²⁷ ADY, 4 E 7179. Rambouillet, naissances, 1921. Acte n° 125, 31 décembre 1921.

¹²⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

¹²⁹ ADCA, 7 E 261.20. Quintenic, mariages, 1911. Acte n° 3, 12 juillet 1911.

¹³⁰ ADML, non coté. Pouancé, naissances, mariages, décès, 1883-1887. Acte n° 133, 18 septembre 1886.

¹³¹ ADCA, 2 M 45. Notice annuelle concernant Gouédard Armand, non daté.

¹³² ADCA, 5 MiEC 221. Planguenoual, mariages, 1880-1891. Acte n° 4, 2 août 1885.

¹³³ ADCA, 01 R 894. Etats de service d'Armand Gouédard, 1879. Matricule n° 2260.

anodine, son père a lui aussi fait une carrière en tant que militaire¹³⁴, sans que l'on en sache davantage. Vers 1889, Armand est muté à Saint-Brieuc, et la jeune famille s'installe en ville, rue des Casernes¹³⁵.

De par les professions exercées, le père et le grand-père de Maria sont des produits de la méritocratie républicaine. Elle survient donc dans un environnement familial forgé par « l'amour de l'instruction¹³⁶ ». C'est dans ce contexte qu'elle a l'opportunité de passer son brevet élémentaire en 1901, puis d'entamer à 17 ans des études à l'École Normale de Saint-Brieuc pour devenir institutrice¹³⁷. La présence d'une école normale de jeunes filles dans le département ne date que de 1886¹³⁸. Maria représente alors ces premières générations d'élèves-maîtresses laïques, encouragées par la III^e République, qui sont majoritairement influencées par leur environnement familial¹³⁹. Devenir institutrice, c'est échapper aux conditions précaires de l'époque. La profession est perçue comme une fierté pour la famille qui finance les études¹⁴⁰, d'autant plus que le concours d'entrée à l'école normale est considéré comme difficile¹⁴¹. Le père de Maria permet de subvenir aux besoins financiers de sa fille, ce qui n'est pas le cas de la majorité des parents d'élèves-instituteurs de l'époque¹⁴². Après trois années d'études, Maria obtient son brevet supérieur¹⁴³, et entame sa carrière d'enseignante à l'école publique de Quintenic en tant que stagiaire dès la rentrée de 1905¹⁴⁴.

Ce diplôme lui confère un statut prestigieux au sein de la profession. Elle fait partie de ceux qui entrent par la « voie royale¹⁴⁵ », en intégrant l'élite d'une génération qui se distingue par la réussite au concours, au mépris des autres instituteurs qui ne possèdent que le brevet élémentaire. Normalienne, et titulaire en 1908¹⁴⁶, Maria est reconnue comme une institutrice intelligente et d'une conduite pédagogique irréprochable¹⁴⁷, mais manque souvent d'autorité

¹³⁴ ADCA, 5 MiEC 932. Planguenoual, mariages, 1845-1869. Acte n° 5, 6 septembre 1857.

¹³⁵ ADCA, 5 MiEC 298. Saint-Brieuc, naissances, 1890. Acte n° 83, 11 mars 1890.

¹³⁶ COMPAGNON B., et THEVENIN A., *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2010, p. 14.

¹³⁷ ADCA, 1 T 601. Notice individuelle, 21 octobre 1905.

¹³⁸ CHANET J.-F., « Des institutrices pour les garçons. La féminisation de l'enseignement primaire en France, des années 1880 aux années 1920 », *Histoire de l'éducation*, n° 115-116, 2007, p. 173.

¹³⁹ OZOUF J., et OZOUF M., *La République des instituteurs*, Paris, Seuil, 1992, p. 40.

¹⁴⁰ COMPAGNON B., et THEVENIN A., *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 17.

¹⁴² *Ibid.*, p. 19.

¹⁴³ ADCA, 1 T 952. Brevet élémentaire et brevet supérieur, aspirantes, 1904-1911, 1^{re} session 1905.

¹⁴⁴ ADCA, 1 T 601. États de service, non daté.

¹⁴⁵ OZOUF J., et OZOUF M., *La République des instituteurs*, *op. cit.*, p. 104.

¹⁴⁶ ADCA, 1 T 601. États de service, non daté.

¹⁴⁷ ADCA, 1 T 601. Lettre de l'inspecteur d'Académie des Côtes-du-Nord à l'inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir, 30 mai 1911.

pour diriger ses élèves¹⁴⁸. Cette vocation semble être une réussite, et servira certainement d'exemple à quatre de ses frères et sœurs, qui poursuivront eux aussi leur vie comme fonctionnaires¹⁴⁹.

En janvier 1911 et après 24 ans de service, son père quitte la gendarmerie pour entrer à la préfecture de Saint-Brieuc en tant que garçon de bureau¹⁵⁰. Ce poste qui semble être une récompense de fin de carrière, est en réalité difficilement vécu par le quinquagénaire, dont les problèmes financiers rythment le quotidien¹⁵¹. Au même moment, et après ses six premières années d'instruction, Maria qui vit seule avec sa sœur¹⁵² demande à être mutée en Eure-et-Loir :

« J'ai l'honneur d'informer Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qu'ayant l'intention de me marier au mois de Juillet prochain, avec un maréchal des logis, du 13^{ième} Cuirassiers de Chartres, je désirerais que Monsieur l'Inspecteur d'Académie veuille bien m'accorder mon exeat, si je dois lui en faire la demande. J'écris à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Chartres, pour lui demander [si] je puis avoir un poste dans le département d'[Eure-et-Loir] à la rentrée d'août. Je prie Monsieur l'Inspecteur d'Académie de vouloir bien transmettre ma demande à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Chartres et de lui donner un avis favorable¹⁵³. »

Ce futur époux qui n'est autre que Léon Marie François Jasson, est né le 18 décembre 1884 à Morieux, une commune voisine de Planguenoual¹⁵⁴. Mis à part un grand-père qui a fait une carrière dans les douanes en tant que « sous-lieutenant¹⁵⁵ », les origines de Léon sont paysannes donc plutôt modestes. C'est d'ailleurs de ces conditions que six de ses dix frères et sœurs meurent jeunes ou en bas âge. Dans les années 1890, la famille Jasson s'installe à Planguenoual¹⁵⁶, et les enfants s'y implantent définitivement¹⁵⁷.

¹⁴⁸ ADCA, 1 T 601. Rapport de l'inspecteur primaire sur l'école mixte de Quintenic, 9 mai 1911.

¹⁴⁹ ADCA, 2 M 45. Lettre d'Armand Gouédard au Préfet des Côtes-du-Nord, 19 juin 1924.

¹⁵⁰ ADCA, 2 M 45. Notice annuelle concernant Gouédard Armand, non daté.

¹⁵¹ ADCA, 2 M 45. Lettre d'Armand Gouédard à Monsieur le Secrétaire Général, 15 mars 1912.

¹⁵² ADCA, 6 M 588. Recensement de Quintenic, 1911.

¹⁵³ ADCA, 1 T 601. Lettre de Maria Gouédard à l'inspecteur d'Académie des Côtes-du-Nord, 11 mai 1911.

¹⁵⁴ ADCA, 5 MiEC 852. Morieux, naissances, 1884. Acte n° 20, 21 décembre 1884.

¹⁵⁵ ADCA, 5 MiEC 630. Hillion/Saint-René, mariages, 1832-1851. Acte n° 6, 21 octobre 1832.

¹⁵⁶ ADCA, 01 R 1107. Etats de service d'Aimable Jasson, 1897. Matricule n° 2431.

¹⁵⁷ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclarations d'Anna Garoche, Henri Dayot, et Victorine Bréard, 24 novembre 1944.

En 1905, la loi de réforme du service militaire supprime le tirage au sort et rend obligatoire l'enrôlement de plus de 80 % des jeunes d'une même classe d'âge¹⁵⁸. Léon fait ses deux ans de service dans la cavalerie à partir du 10 octobre de la même année. Étant orphelin de son père¹⁵⁹, et n'étant pas l'aîné de la fratrie, il décide de se réengager de nombreuses fois dès 1907, et mène une longue carrière militaire. À Chartres tout d'abord, dans l'éphémère 13^e régiment de cuirassiers¹⁶⁰, puis à Versailles dans le 32^e régiment de dragons¹⁶¹. Sans en connaître les véritables motivations, Léon ne reproduit pas le destin paysan familial. La caserne lui a certainement proposé un modèle de vie assez séduisant pour dominer le modèle paysan dont il était jusque là familier, et qui était certainement source d'insatisfaction¹⁶². De fait, il ne quitte plus l'armée jusqu'à la mobilisation générale du 2 août 1914 et s'y présente avec le grade de maréchal des logis.

Le couple se marie en 1911. Au-delà de leurs origines géographiques proches, leur union est sûrement le fruit de la rencontre entre Armand Gouédard, frère de Maria, avec Alphonse Jasson, frère de Léon. Les deux hommes, nés en 1888, se sont retrouvés dans la même classe de mobilisation, et ont été incorporés au 24^e régiment de dragons à Dinan¹⁶³. Devenus brigadiers, ils signent tous deux l'acte de mariage des époux¹⁶⁴. Revenu dans son régiment, Léon doit attendre un an avant de voir sa femme le rejoindre en Eure-et-Loir, puisque la demande de mutation de l'institutrice met du temps à être prise en compte¹⁶⁵. Maria cesse enfin ses fonctions à l'école de Quintenic le 31 mai 1912¹⁶⁶. Elle devient titulaire à Bailleau-le-Pin, puis à Lèves, non loin de Chartres, jusqu'en 1917¹⁶⁷, date à laquelle elle entame une période de congé particulière. En effet, deux ans après sa mutation dans l'Eure-et-Loir, la Première Guerre mondiale éclate. Léon est appelé au front, puis le conflit s'éternise. C'est dans ces conditions que Maria expose sa situation en 1917 à l'inspecteur d'Académie :

¹⁵⁸ BOURLET M., et MORGAT A., « Le recrutement », in P. Nivet, C. Coutant-Daydé, et M. Stoll (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, PUR, 2014, p. 48-49.

¹⁵⁹ ADCA, 5 MiEC 1906. Planguenoual, décès, 1901-1905. Acte n° 9, 19 mars 1903.

¹⁶⁰ Le régiment créé par le décret du 23 juillet 1891 est dissous en 1913, pour être remplacé par le 32^e régiment de dragons.

¹⁶¹ ADCA, 01 R 1194. Etats de service de Léon Jasson, 1904. Matricule n° 929.

¹⁶² JAQUET C., *Les transclasses, ou la non-reproduction*, Paris, PUF, 2014, p. 73.

¹⁶³ ADCA, 01 R 1262. Etats de service d'Armand Gouédard, 1908. Matricule n° 1731 ; ADCA, 01 R 1262. Etats de service d'Alphonse Jasson, 1908. Matricule n° 2092.

¹⁶⁴ ADCA, 7 E 261.20. Quintenic, mariages, 1911. Acte n° 3, 12 juillet 1911.

¹⁶⁵ ADEL, 1 T 68. Lettre de l'inspecteur d'Académie de Chartres au préfet d'Eure-et-Loir, 28 décembre 1911.

¹⁶⁶ ADCA, 1 T 601. États de service, non daté.

¹⁶⁷ ADY, 1 T 7 1653. États des services de Madame Jasson, 25 septembre 1942.

« Mon mari, maréchal des logis chef au 32^{nt} Dragons, est au front depuis le début de la guerre. D'autre part, toute ma famille résidant dans les Côtes-du-Nord : je vis ici, depuis trois ans, absolument seule, dans des tranches¹⁶⁸ continues. La perspective d'un quatrième hiver à passer dans ces conditions m'épouvante déjà. Aussi, pour mettre un terme à cette situation pénible, je désire aller attendre la fin de la guerre chez mes parents, à S' Briec.

En conséquence, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, je viens solliciter de votre haute bienveillance un congé pour "convenances personnelles" pendant toute l'année scolaire 1917-1918¹⁶⁹. »

Pendant que Maria règle sa situation personnelle, les combats font rage depuis plusieurs années. Le 32^e régiment de dragons auquel appartient Léon participe en 1914 aux opérations de cavalerie en Belgique, puis dans le nord de la France l'année suivante. Dès novembre 1915, ses effectifs sont mis à pied et occupent différentes tranchées tout au long du conflit¹⁷⁰. Léon réalise une campagne modèle comme sous-officier, puisqu'il quitte la guerre avec le grade d'adjudant ainsi que trois citations individuelles en son honneur¹⁷¹, sans déplorer la moindre blessure. Ces citations sont mentionnées dans l'historique du 32^e régiment de dragons¹⁷², et détaillées dans son dossier d'états de service. Deux de ses citations sont rédigées au cœur du conflit, et une autre quelque mois après la fin des combats. Dès le début du conflit, on peut lire : « Le 8 septembre 1914 n'a pas hésité malgré un feu [intense] de mitrailleuses [à] aller relever les blessés¹⁷³. » La citation fait référence à la prise du village de Macquelines au nord-est de Paris¹⁷⁴. Le régiment intervient directement contre la progression allemande, qui réussit à étendre rapidement le front proche de la capitale. Ce premier exemple est sommaire, mais les deux citations suivantes sont plus détaillées :

¹⁶⁸ Transe : frayeur, angoisse très vive, appréhension d'un malheur, d'un accident.

¹⁶⁹ ADEL, 1 T 1025. Lettre de Maria Jasson à l'inspecteur d'Académie de Chartres, 17 juillet 1917. C'est l'autrice qui souligne.

¹⁷⁰ *Historique du 32^e régiment de dragons*, Nancy, Berger-Levrault, s.d. Mis en ligne sur *Gallica* le 20 octobre 2012, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6358311m/f57.item>, (consulté le 03/04/2024).

¹⁷¹ ADCA, 01 R 1194, États de service de Léon Jasson, 1904. Matricule n° 929.

¹⁷² *Historique du 32^e régiment de dragons*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁷³ ADCA, 01 R 1194, États de service de Léon Jasson, 1904. Citation du Régiment n° 56, 27 décembre 1914.

¹⁷⁴ *Journal des marches et opérations du 32^e régiment de dragons*, Paris, R. Chapelot et C^e, 1^{er} août 1914 au 31 octobre 1916, vue 21. Mis en ligne sur *Mémoire des hommes*, URL : https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/conflits-et-operations-2/premiere-guerre-mondiale/journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale/faire-une-recherche?arko_default_66b0ee3a6d947--ficheFocus=arko_fiche_669e82e040316#, (consulté le 04/10/2025).

« A secondé avec le plus parfait dévouement les médecins chargés du poste de secours du B^{on} à V. A fait preuve sous le bombardement qui a atteint le poste de secours [à] plusieurs reprises, de [sang] froid et de courage. Le 2 Juin 1918 s'est porté sous le bombardement au secours du médecin du 28^{eme} B^{on} qui venait d'être grièvement atteint par 2 éclats d'obus. Déjà cité¹⁷⁵. »

Ce jour-là, les attaques allemandes font perdre 53 hommes au régiment, dont 7 tués et 45 blessés, non loin de Vendières dans le sud de l'Aisne¹⁷⁶. Enfin, les événements narrés dans la dernière citation de Léon sont introuvables sur le journal des marches du régiment. Elle fut attribuée quatre ans et demi après le déroulement des faits, ce qui peut expliquer de possibles confusions. Voici son récit :

« [Sous-officier] brave et d'un [dévouement] absolu. A fait preuve le 13 août 1914 à Hottermont d'un rare sang froid en allant sous le feu relever les blessés. [Illisible] par deux escadrons de [Illisible] alors qu'il donnait aux blessés les soins que [réclamait] leur état, a [réussi], après 36^H de captivité à tromper la surveillance de l'ennemi et [à] regagner nos avants postes malgré les obstacles s'opposant à cette évasion, qui, [nécessitait] une audace et une énergie hors de pair¹⁷⁷. »

Courage, bravoure, et exemplarité sont les valeurs qui distinguent Léon sur le front. Ces valeurs lui sont assignées officiellement par le biais du discours d'honneur que véhiculent ces citations individuelles, codifiées autour d'un script générique¹⁷⁸, de sanctions positives qui institutionnalisent un soldat-type, glorifié par l'État¹⁷⁹. Afin de combler le manque de reconnaissance matérielle des combattants du début de la Première Guerre mondiale, les

¹⁷⁵ ADCA, 01 R 1194, Etats de service de Léon Jasson. Citation n° 51 de la Division, 26 juin 1918. Les abréviations sont d'origine.

¹⁷⁶ *Journal des marches et opérations du 32^e régiment de dragons*, Paris, R. Chapelot et C^e, 1^{er} novembre 1916 au 8 août 1919, vues 62-64. Mis en ligne sur *Mémoire des hommes*, URL : https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/conflits-et-operations-2/premiere-guerre-mondiale/journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale/faire-une-recherche?arko_default_66b0ee3a6d947--ficheFocus=arko_fiche_669e82e040741, (consulté le 04/10/2025).

¹⁷⁷ ADCA, 01 R 1194, Etats de service de Léon Jasson. Citation du Régiment n° 167, 4 février 1919.

¹⁷⁸ PAVEAU M.-A., « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », in J. M. López Muñoz, S. Marnette, et L. Rosier (eds.), *Dans la jungle des discours. Genres de discours et Discours Rapporté*, Cádiz, Universidad de Cádiz, 2005, p. 277.

¹⁷⁹ BONIFACE X., « Décorer les militaires (XIX^e-XX^e siècles) », in B. Dumons, et G. Pollet (dir.), *La Fabrique de l'Honneur. Les médailles et les décorations en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2009, p. 102.

citations individuelles sont accompagnées depuis 1915 par la décoration de la Croix de Guerre¹⁸⁰. Elle permet au titulaire de témoigner de ce qu'il a vécu et accompli, et prend symboliquement le relai mémoriel du récit historique qu'incarne la citation¹⁸¹. Léon étant détenteur de trois citations, il peut prétendre à trois Croix de Guerre distinctes : deux croix à étoile en bronze pour ses citations à l'Ordre du régiment, et une croix à étoile d'argent pour sa citation à l'Ordre de la division. L'acte de naissance de son fils n'évoque qu'une seule Croix de Guerre, mais mentionne aussi la décoration de la Médaille militaire¹⁸². Située plus haut dans la hiérarchie des décorations¹⁸³, la réception de la Médaille militaire est perçue comme un aboutissement de la reconnaissance du mérite individuel du soldat-citoyen¹⁸⁴.

Léon devient alors un soldat exemplaire, un vecteur populaire des valeurs d'honneur, comme bon nombre de Français à la sortie de la guerre¹⁸⁵. Son nouveau statut d'ancien combattant se diffuse à travers la mention de ses décorations dans l'acte de naissance de son fils, elles qui conditionneront vraisemblablement ce dernier à se construire individuellement dans un environnement familial forgé par l'honneur et la culture de guerre¹⁸⁶ paternelle. Cette culture de guerre est aussi véhiculée par d'autres membres proches de la famille, tel qu'Alphonse Jasson, l'oncle du jeune Léon. Il réalise aussi une campagne militaire honorable, et arbore trois décorations, ainsi qu'une citation individuelle¹⁸⁷. Après-guerre, ces décorations sont revêtues épisodiquement, le temps de célébrations, démontrant le sens et la fierté qu'elles procurent, comme le montre ce cliché de la famille Jasson :

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 101.

¹⁸¹ PAVEAU M.-A., « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », art. cit., p. 279.

¹⁸² ADY, 4 E 7179. Rambouillet, naissances, 1921. Acte n° 125, 31 décembre 1921.

¹⁸³ BONIFACE X., « Décorer les militaires (XIX^e-XX^e siècles) », art. cit., p. 110.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 115.

¹⁸⁵ Au total plus de deux millions de citations individuelles sont attribuées entre 1915 et 1921. Plusieurs centaines de milliers de soldats diffusent localement cette image du soldat-citoyen modèle. STOLL M., « Décorations et distinctions », in P. Nivet, C. Coutant-Daydé, et M. Stoll (dir.), *Archives de la Grande Guerre, op. cit.*, p. 457.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 460.

¹⁸⁷ ADCA, 01 R 1262. Etats de service d'Alphonse Jasson, 1908. Matricule n° 2092.



Figure 1 - Papiers privés A. H., extrait de la photographie du mariage d'Alphonse Dayot et de Berthe Michelet, 26 juillet 1935.

Léon Jasson n'est pas encore né que son environnement parental est façonné par les valeurs de la III^e République. Pourtant, être normalienne ou soldat avant 1914, c'est servir un régime ne faisant pas encore l'unanimité au sein du corps politique¹⁸⁸. Maria et Léon sont ces pièces nécessaires d'une République à laquelle ils croient. Leurs mérites sont reconnus par quelques rétributions : diplôme d'État, décorations militaires, carte d'ancien combattant¹⁸⁹, le tout forgeant du sens à leur statuts¹⁹⁰. Le sentiment breton ne peut exister dans ce noyau familial, d'autant plus que le couple s'installe définitivement en région parisienne pour se conformer aux obligations professionnelles du futur père.

II- Une enfance en région parisienne

Au terme du conflit, Maria sollicite une nouvelle fois l'inspecteur académique pour prolonger d'un an son congé « afin de pouvoir aller habiter avec mon mari, [sous-officier] de carrière, à son retour prochain des armées, à Versailles, résidence actuelle de son régiment : le 32nd Dragons¹⁹¹ ». Mais la fin de la guerre ne signifie pas un retour à la vie civile pour Léon, puisqu'il décide de poursuivre son engagement dans l'armée à compter du mois de mars

¹⁸⁸ OZOUF J., et OZOUF M., *La République des instituteurs*, op. cit., p. 150.

¹⁸⁹ Léon Jasson est reconnu comme : « Ancien combattant titulaire de la carte n° 73972 délivrée le 10 juillet 1935 par le Comité départementale de Seine-et-Oise. » CNAP-SNFC, EXT 1973. Dossier de pension de retraite de Léon Jasson, 1939.

¹⁹⁰ CABANES B., « Sortir de la Grande Guerre : l'expérience des soldats français (1918-1920), in A. Duménil, N. Beaupré, et C. Ingrao (dir.), *1914-1945, l'ère de la guerre*, op. cit., p. 267.

¹⁹¹ ADEL, 1 T 1025. Lettre de Maria Jasson à l'inspecteur d'Académie de Chartres, 28 décembre 1918.

1919¹⁹². Son régiment étant dissous la même année, il rejoint le 4^e régiment de Hussards à Rambouillet en Seine-et-Oise. De son côté, Maria se démène pour retrouver un poste proche de la caserne de son mari. En effet, elle n'est plus titulaire depuis la fin de son long congé, et doit voyager en fonction des postes à pourvoir. Dans ces conditions instables, elle alterne des postes intérimaires partiels à Rambouillet et Montfort-l'Amaury d'avril 1920 jusqu'à décembre 1921¹⁹³. Tout au long de cette période, le couple est domicilié au 26, rue de Groussay, à Rambouillet¹⁹⁴, juste en face de la caserne militaire du 4^e régiment de Hussards de Léon. Pendant l'ensemble du mois de décembre 1921, Maria est en « repos pour couches¹⁹⁵ », et son fils naît le 30 du mois.

Léon Armand Aimable Jasson voit donc le jour en face de la caserne de son père, dont l'environnement conditionne le choix des témoins de son acte de naissance : « Georges Henri Bourbon¹⁹⁶, adjudant-chef au 4^e Régiment de Hussards, décoré de la médaille militaire et de la Croix de Guerre et de Frédéric Bonnet, cantinier, Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre, tous deux demeurant à Rambouillet¹⁹⁷ ». Dans le reste du registre de naissance de Rambouillet, les témoins de naissances sont généralement de profession médicale car ils sont présents lors de l'accouchement, ou sont alors de simples voisins, membres de la famille et amis, presque tous de professions civiles. Ici, les deux témoins sont des militaires dont on précise les grades et les décorations. Leurs mentions témoignent une fois de plus de l'imprégnation de la culture militaire au sein du foyer familial.

La famille Jasson ne vit que peu de temps à Rambouillet. Le 23 février 1922 le père prend sa retraite proportionnelle militaire¹⁹⁸, juste après avoir été nommé aide distributeur par la direction des chemins de fer de l'État en Seine-et-Oise¹⁹⁹. Après plus de 16 ans de service où les codes militaires régissent son quotidien, Léon doit entamer un processus de désidentification pour faire son retour à la vie civile²⁰⁰. De son côté, Maria peine à trouver de la stabilité en tant

¹⁹² ADCA, 01 R 1194. Etats de service de Léon Jasson, 1904. Matricule n° 929.

¹⁹³ ADY, 1 T 7 1653. Suppléances auxiliaires, non daté.

¹⁹⁴ ADEL, 1 T 1025. Lettre de Maria Jasson à l'inspecteur d'Académie d'Eure et Loir, 15 avril 1920 ; ADY, 9 M 825 4. Recensement de Rambouillet, 1921.

¹⁹⁵ ADY, 1 T 7 1653. Suppléances auxiliaires, non daté.

¹⁹⁶ Né en 1881, Bourbon réalise une carrière militaire semblable à celle de Jasson : réengagements successifs au sein de la cavalerie, participation entière au conflit, promotions militaires et décorations. Il rejoint le 4^e régiment de Hussards le 2 décembre 1919. ADEL, 1 R 488. Etats de service de Georges Bourbon, 1901. Matricule n° 709.

¹⁹⁷ ADY, 4 E 7179. Rambouillet, naissances, 1921. Acte n° 125, 31 décembre 1921.

¹⁹⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

¹⁹⁹ « Direction des chemins de fer de l'État », *Journal officiel de la République française*, n° 0060, 2 mars 1922, p. 2508. Mis en ligne sur *Légifrance*, URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo/period/?datePubli=02%2F03%2F1922+%3E+02%2F03%2F1922>, (consulté le 11/04/2024).

²⁰⁰ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 107.

qu'institutrice. De janvier 1922 à octobre 1923, elle alterne différentes affectations à Magny-en-Vexin, Rambouillet, puis aux Mureaux²⁰¹. Ce n'est qu'en octobre 1923 qu'elle arrive à trouver un poste à Herblay, là où travaille son mari dans les chemins de fer²⁰². Après des années de mouvement, le couple s'installe définitivement dans cette ville de la région parisienne²⁰³, et connaît enfin une position stable. Maria sera institutrice à Herblay jusqu'en 1942²⁰⁴, tandis que Léon terminera sa carrière dans les chemins de fer avec le grade de chef-distributeur à Nanterre en 1939²⁰⁵. Leur unique fils qu'ils accueillent grandira dans un environnement urbanisé, mais d'un genre nouveau.

Pourtant, s'installer en région parisienne pour les populations bretonnes du début du XX^e siècle, « c'est une mode depuis quelques années²⁰⁶ » écrivait déjà en 1901 l'abbé Cadic, fondateur de la paroisse bretonne de Paris²⁰⁷. Ce sont plus de deux millions de Bretons qui sont ainsi recensés en 1886 dans la capitale et sa petite banlieue²⁰⁸. Néanmoins, la majorité de ces populations qui gonflent l'exode rural ne se déplacent pas par mutations professionnelles, mais par besoin de subsistance, et exercent des métiers précaires tels que terrassiers, ouvriers, ou encore domestiques²⁰⁹. De son côté, la famille Jasson se rapproche plutôt d'une autre catégorie de ces exilés, qui sont décrits comme des petits fonctionnaires²¹⁰. Les postes d'institutrice et de cheminot offrent une sécurité de l'emploi, et surtout le droit à une retraite en fin de carrière à un âge relativement jeune. Ainsi, Maria et Léon perçoivent leur pension de retraite à respectivement 56²¹¹ et 54 ans²¹².

Fixée à Herblay, la famille est domiciliée au 4 rue de Conflans²¹³, dans une ville en plein développement en ce début de XX^e siècle après l'arrivée du chemin de fer²¹⁴. Ce dynamisme est visible jusque dans la rue de la famille Jasson, qui voit son nombre d'habitations doubler en

²⁰¹ ADY, 1 T 7 1653. État des services de Madame Jasson, 25 septembre 1942.

²⁰² AMHS, non coté. Lettre de l'inspecteur d'Académie de Versailles au maire d'Herblay, 19 octobre 1923.

²⁰³ ADV0, 9 M 611. Herblay-sur-Seine, recensements, 1926, 1931, et 1936.

²⁰⁴ ADY, 1 T 7 1653. État des services de Madame Jasson, 25 septembre 1942.

²⁰⁵ CNAP-SNFC, EXT 1973. Dossier de pension de retraite de Léon Jasson, 1939.

²⁰⁶ Cité dans VIOLAIN D., *Bretons de Paris. Des exilés en capitale*, Paris, Parigramme, 1997, p. 32.

²⁰⁷ POSTIC F., « François Cadic (1864-1929) et La Paroisse Bretonne de Paris », in F. Morvan, et T. Sabiani (dir.), *Histoire de la Bretagne. Église, Religion, Croyances du Moyen Âge à nos jours*, s.l., Dumane, 2018, p. 390.

²⁰⁸ Entre 1826 et 1886, plus d'un million de Bretons viennent gonfler l'exode rural. CALVE A., *Histoire des Bretons à Paris*, Spézet, Coop Breizh, 1994, p. 83.

²⁰⁹ VIOLAIN D., *Bretons de Paris*, op. cit., p. 26-33.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 35.

²¹¹ ADY, 1 T 7 1653. État des services de Madame Jasson, 25 septembre 1942.

²¹² CNAP-SNFC, EXT 1973. Dossier de pension de retraite de Léon Jasson, 1939.

²¹³ AMHS, non coté. Liste nominative des enfants de six à treize ans, année 1927-1928.

²¹⁴ « Histoire de la ville ». Mis en ligne sur *Herblay-sur-Seine* le 17 février 2023 et mis à jour le 1^{er} juillet 2024, URL : <https://www.herblaysurseine.fr/page-daccueil-2/ma-ville/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>, (consulté le 06/03/2025).

dix ans, passant de 20 à 40²¹⁵. De fait, Herblay peut être considéré comme un espace intermédiaire et attractif, où certaines familles cherchant à affermir leur mouvement social, trouvent un refuge éloigné de leurs origines populaires, tout en étant isolé des quartiers bourgeois dont ils ne maîtrisent pas encore les codes²¹⁶. La famille Jasson en est un exemple. Maria poursuit le modèle de vie de petit fonctionnaire qui est inscrit chez ses parents. Quant à son mari, il est plutôt un de ces « transclasses », qui par deux fois dans sa vie s'est mû d'une classe à une autre, tout en ne reproduisant pas le destin familial paysan²¹⁷. La famille côtoie quotidiennement, au sein même de leur immeuble d'habitation et dans leur voisinage proche, de nombreux autres instituteurs, cadres, comptables, bijoutiers, horlogers, étudiants, dont la densité sociale force le cloisonnement vis-à-vis d'autres professions du secteur primaire et secondaire²¹⁸.

C'est dans ce contexte social que le jeune Léon réalise le début de sa scolarité. Tout d'abord dans l'école communale où exerce sa mère, de ses six à neuf ans²¹⁹. La suite de sa scolarité primaire n'a pas pu être retracée. Peu importe, puisqu'à la rentrée de 1934, les parents décident d'inscrire Léon comme externe libre au lycée Condorcet à Paris²²⁰. Fondé en 1804, ce lycée est l'un des plus prestigieux de la capitale sous la III^e République²²¹, et accueille au cours de son existence de prestigieux professeurs ainsi que des élèves issus majoritairement de la bourgeoisie parisienne. Ce choix scolaire dépeint un fort degré d'« ambition²²² » de la part des parents de Léon où, dans l'objectif de réussite, le mode de vie bourgeois perçu comme exemplaire gouverne l'idée que leur fils doit en recevoir la même éducation²²³. À 12 ans, Léon fait donc sa rentrée dans le secondaire, comme seulement 100 000 autres garçons et 45 000 filles en France²²⁴. Il y côtoie des élèves bourgeois qui se connaissent depuis le plus jeune âge²²⁵, pour qui les études représentent « le devoir, l'exigence, la nécessité²²⁶ », et doit assimiler leurs codes.

²¹⁵ ADVO, 9 M 611. Herblay-sur-Seine, recensements, 1926, 1931, et 1936.

²¹⁶ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe*, op. cit., p. 124.

²¹⁷ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 13.

²¹⁸ ADVO, 9 M 611. Herblay-sur-Seine, recensements, 1926, 1931, et 1936.

²¹⁹ AMHS, non coté. Liste nominative des enfants de six à treize ans, années 1927-1928, 1928-1929, 1929-1930.

²²⁰ LCP, non coté. Fiche individuelle de Léon Jasson, 1937.

²²¹ Les classes préparatoires littéraires de Condorcet sont tout de même en déclin depuis le début des années 1930. SIRINELLI J.-F., *Génération intellectuelle*, op. cit., p. 95-98.

²²² JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 24.

²²³ BECKER J.-J., et BERSTEIN S., *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t. 12, « Victoire et frustrations. 1914-1929 », Paris, Seuil, 1990, p. 359-361.

²²⁴ PROST A., *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, « L'École et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930) [1981] », Paris, Perrin, 2004, p. 243.

²²⁵ LELIEVRE C., *Histoire des Institutions scolaires (1789-1989)*, Paris, Nathan, 1990, p. 137.

²²⁶ BERNARD AUMONT, « Témoignage. La chasse aux papillons à Paris en 1935 », *Vingtième Siècle*, n° 11, « Nouveaux enjeux d'une décennie : fascismes, antifascismes, 1935-1945 », juillet-septembre 1986, p. 21. Mis en

Depuis 1925, trois sections (A, A', et B) structurent le secondaire jusqu'à la classe de première, et se différencient uniquement par les langues qui y sont dispensées²²⁷. Lors de sa deuxième rentrée, Léon est en classe de troisième A'²²⁸. Ses résultats sont hétérogènes : bon en français, en latin, et en dessin, c'est tout l'inverse dans les autres matières. Il semble manquer d'investissement dans son travail, ce qui le conduit à une moyenne annuelle de 8,37/20. Malgré cette déconvenue, Léon est tout de même admis en Seconde A'. « Bavard », « irrégulier », « dissipé », « peu sérieux », les appréciations négatives de ses professeurs ne manquent pas pour qualifier l'attitude et le travail qu'il fournit²²⁹. En Seconde, ses moyennes annuelles par matières sombrent, et en fin d'année il est même exclu par son professeur de français le temps d'une demie-semaine. Paradoxalement, c'est aussi le seul enseignant pour qui Léon « paraît assez doué ». Avec une moyenne annuelle de 6,71/20, Léon est ajourné et échoue à l'examen de passage de la rentrée de 1937²³⁰.

Trois années d'expérience au sein d'une élite générationnelle le conduisent à l'échec. Ses parents n'abandonnent pourtant pas, et l'inscrivent dès l'année suivante dans l'établissement privé Montaigne situé à Herblay²³¹. Au-delà de l'exigence religieuse, cet enseignement permet d'offrir une chance supplémentaire aux victimes du système de sélection institué dans le public²³². Les parents de Léon aspirent donc à ce que leur fils réussisse dans ses études, jusqu'à décrocher le baccalauréat, diplôme qu'eux ne possèdent pas. D'un père né dans une ferme à un fils aux portes de la réussite sociale, le foyer est habité par cette idée de non-reproduction guidée par la quête de l'ascension et de ses honneurs²³³. En effet, le baccalauréat est considéré à l'époque comme un réel brevet d'accès à la bourgeoisie²³⁴. Il est pourtant réservé à une minorité : en 1936 seuls 2,7 % des jeunes d'une classe d'âge obtiennent le diplôme²³⁵, et en 1939 ils ne sont que 35 000 étudiants à l'obtenir²³⁶. En quelques années, l'ambition parentale se transmet aussi chez leur fils, et l'échec vécu à 16 ans à Condorcet est transformé en source

ligne sur *Persée*, URL : https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1986_num_11_1_1482, (consulté le 15/02/2025).

²²⁷ PROST A., *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, *op. cit.*, p. 235.

²²⁸ AP, D4T3 15. Notes trimestrielles, 1935-1936.

²²⁹ AP, D4T3 17. Notes trimestrielles, 1936-1937.

²³⁰ *Id.*

²³¹ LCP, non coté. Fiche individuelle de Léon Jasson, 1937 ; CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²³² PROST A., *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, *op. cit.*, p. 467.

²³³ JAQUET C., *Les transclasses*, *op. cit.*, p. 24-25.

²³⁴ BECKER J.-J., et BERSTEIN S., *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t. 12, *op. cit.*, p. 365.

²³⁵ LELIEVRE C., *Histoire des Institutions scolaires*, *op. cit.*, p. 129.

²³⁶ PROST A., *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, *op. cit.*, p. 440.

de motivation. Léon travaille²³⁷, et obtient sans grand éclat son baccalauréat de philosophie en octobre 1942²³⁸.

En parallèle de ses études, le cadre familial petit bourgeois de Léon lui offre la possibilité de se former intellectuellement. Sa mère raconte qu'« il était très doué pour les lettres et s'adonnait avec plaisir à la littérature. Il aimait particulièrement les poètes symbolistes (Verlaine, Baudelaire et Mallarmé). Au cours de ses études secondaires, il fit des poèmes, essayant leur genre²³⁹ ». En plus de cet attrait pour la littérature, Léon est imprégné dès son plus jeune âge par une entreprise de familiarisation de la guerre, qui est certainement véhiculée par son père. Jusqu'à ses 12 ans, il réalise pendant des heures des plans de batailles dans la maison familiale²⁴⁰, alliant plaisir ludique et esprit militaire²⁴¹.

Puis dans le secondaire, ses journées sont régies par une certaine discipline : le jour il a cours, il travaille, ou fait du sport, et la nuit il se livre à ses travaux intellectuels²⁴². Enfin, c'est le sens de l'honneur qui définit sa personnalité lors de sa jeunesse, notamment dès le lycée où il est considéré comme « droit, loyal, répugnant à la délation et à toute bassesse²⁴³. » Cette valeur d'honneur le suit tout au long de sa vie. On la retrouve notamment dans une lettre qu'il rédige à l'un de ses oncles²⁴⁴ en octobre 1945, à la Maison d'Arrêt de Versailles, et dans laquelle il lui dit :

« Si je t'écris cette lettre officieusement c'est pour te donner quelques détails d'homme à homme. Tu connaissais mes idées. Je les ai défendues les armes à la main. J'ai perdu et je dois payer. [...] Ayant été chef de section, je n'ai pas à compter sur une quelconque indulgence. J'ai depuis longtemps accepté ce destin. Je suis resté fidèle au serment que nous fîmes sur le cadavre Perrot à Scrignac. Nous aurions pu faire comme beaucoup, qui jugèrent plus prudent de s'abstenir. Simple question d'honneur et de caractère. Bien que tu ne partages pas mes idées, je suis convaincu, connaissant ton caractère, qu'en face d'une situation identique, tu aurais agi de

²³⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²³⁸ AN, 19790730/231. Certificats du baccalauréat, 2^e partie, philosophie, 1942.

²³⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁴⁰ *Id.*

²⁴¹ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, *op. cit.*, p. 163.

²⁴² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁴³ *Id.* Ces propos sont tenus par la mère de Jasson après sa mort.

²⁴⁴ Cet oncle, qui est aussi son parrain, serait probablement un des frères de Maria. Entretien réalisé par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août 2024.

même. C'est pour cette raison qu'ayant tout perdu, je m'adresse à toi qui est de ma race et de mon sang²⁴⁵. »

Jasson²⁴⁶ estime donc que ce caractère, ainsi que ces valeurs d'honneur et de fidélité, sont déjà présents chez certains membres de sa famille auxquels il s'affilie directement. Pour la psychanalyste Lya Tourn, le parent du même sexe que l'enfant offre à ce dernier un « modèle d'identification idéal²⁴⁷ ». Les oncles paternels et maternels sont aussi des vecteurs de cette culture au sein de la famille. C'est d'ailleurs au sein de cet environnement que ses parents esquissent l'idée lui faire préparer l'École de Saint-Cyr²⁴⁸. L'établissement est l'une des sept grandes écoles militaires françaises, et forme depuis 1802 les officiers de l'armée de terre. Fils unique, Léon est inscrit dans un projet parental²⁴⁹, où son avenir se traduit par la perspective d'une carrière militaire qui tend à dépasser celles des sous-officiers de sa famille, et d'accéder à la grande bourgeoisie²⁵⁰. Son inaptitude en mathématiques avorte rapidement ce projet²⁵¹, mais l'idée est là. Devenir un soldat à responsabilités est certes un chemin de vie contraint par ses liens familiaux²⁵², mais qui n'en reste pas moins envisageable pour cet adolescent au cœur des années 1930.

Au sein d'une famille de petits fonctionnaires parisiens de l'entre-deux-guerres, Léon jouit des avantages qu'offre la position de ses parents : une formation intellectuelle individuelle, ainsi que la poursuite d'études dans le secondaire qui n'est pas encore obligatoire pour l'époque²⁵³. Fils d'institutrice normalienne, Léon est sans cesse projeté dans un avenir forgé par la sélection, les diplômes, et le statut. Fils d'ancien militaire, la discipline et l'honneur institués par les cadres masculins de sa famille modélisent le reste de sa personnalité²⁵⁴, et façonnent une étoffe

²⁴⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C358. Lettre de Léon Jasson à son oncle, 23 octobre 1945. Le document est aussi conservé dans le fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17.

²⁴⁶ J'utilise le prénom « Léon » pour qualifier le jeune en phase de maturation, que je différencie du militant convaincu que je nomme « Jasson ».

²⁴⁷ TOURN L., *Travail de l'exil. Deuil, déracinement, identité expatriée*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2002, p. 263.

²⁴⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁴⁹ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe, op. cit.*, p. 65.

²⁵⁰ BECKER J.-J., et BERSTEIN S., *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t. 12, *op. cit.*, p. 365.

²⁵¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁵² GAULEJAC V. de, *La névrose de classe, op. cit.*, p. 34.

²⁵³ PIGNOT M., *L'appel de la guerre. Des adolescents au combat. 1914-1918*, Paris, Anamosa, 2019, p. 29.

²⁵⁴ Cadres masculins jugés postérieurement comme « sévères ». Entretien réalisé par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août 2024.

semblable à celle de son père²⁵⁵. Cette famille au sens large du terme, il la côtoie lors de ses vacances scolaires²⁵⁶, non pas à Paris mais en Bretagne, terreau originel de ses parents.

III- Les premières expériences physiques avec la Bretagne

Devenus des Bretons de Paris, les parents de Léon ne perdent pas contact avec le reste de leurs familles qui, elles, vivent en Bretagne. Les vacances scolaires de leur enfant sont des occasions idéales pour revenir dans les foyers costarmoricains, le temps de quelques jours. À cette époque ce schéma est commun, puisque de nombreuses familles parisiennes viennent aider leurs familles bretonnes pour différents travaux agricoles, encore peu mécanisés, notamment lors des moissons chaque été²⁵⁷, comme il est visible sur ce cliché de la famille Jasson :



Figure 2 - Papiers privés A. H., cliché des battages agricoles à Planguenoual, années 1930.

²⁵⁵ LIGC/NLW, GB 0210 RHEMON, 583. Notes d'Anton Ar Roue, 1948-1950.

²⁵⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁵⁷ VIOLAIN D., *Bretons de Paris*, *op. cit.*, p. 143.

Ces vacances à Planguenoual, Léon les passe dans la ferme de son oncle Aimable Jasson et de sa tante Anna Garoche, cultivateurs au hameau du Glolais²⁵⁸. Il y retrouve des cousins plus vieux que lui²⁵⁹, un environnement rural « exotique » comme l’avait décrit Mordrel quand il avait le même âge, 20 ans plus tôt²⁶⁰, mais Léon s’y plaît. Tandis que son père aide à la ferme, son fils se mue dans ce nouvel environnement, comme le décrit Maria :

« Dans son enfance, il allait passer ses vacances (Pâques, grandes vacances) en Bretagne, et les passait dans une ferme chez un oncle paternel à Planguenoual. Il aimait énormément cette vie, et participait à la vie de la ferme, si active en été, avec joie, et faisait l’admiration de ses cousins. Le dimanche, au lieu d’aller aux bals de campagne, il allait à la pêche au bord de la mer avec un cousin ; il aimait aussi nager et pratiquait beaucoup les sports (Foot-ball, tennis, cyclisme)²⁶¹. »

Ce témoignage, corroboré par les souvenirs d’un membre de la famille Léon²⁶², met en lumière son état d’esprit. Ce dernier vit de réelles vacances en s’évadant en dehors de la ville, ce qui est à l’époque un privilège du mode de vie bourgeois²⁶³. Les visites à Planguenoual sont aussi l’occasion pour lui et ses parents de célébrer les événements familiaux, tel le mariage d’une cousine en 1933, immortalisé par ce cliché :

²⁵⁸ Entretien réalisé par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août 2024. Les recensements de population de l’époque indiquent que la famille vit au hameau de « L’Hôpital », mais semblent regrouper de nombreux lieux-dits sous l’appellation d’un seul. ADCA, 6 M 357. Recensement de Planguenoual, 1931 et 1936.

²⁵⁹ Les enfants d’Aimable et d’Anna sont : Aimée (née en 1907), Henri (1909), Léon (1911), et Eloise (1912).

²⁶⁰ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 42.

²⁶¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁶² Entretien réalisé par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août 2024.

²⁶³ BECKER J.-J., et BERSTEIN S., *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t. 12, *op. cit.*, p. 370.



Figure 3 - Papiers privés A. H., photographie du mariage d'Eugène Cabaret et de Marie Louise Dayot, 16 septembre 1933.

L'assemblée se tient dans la cour de la ferme d'Henri Dayot et d'Adèle Jasson, oncle et tante de Léon, au Vaujoyeux en Planguenoual²⁶⁴. À première vue, quatre hommes se démarquent par le port de costumes militaires, dont le marié qui est garde républicain à Pontivy²⁶⁵. Une habitude dans la famille Jasson, puisque de nombreux membres masculins sont gendarmes ou douaniers²⁶⁶. À 12 ans, Léon pose à côté de la mariée. Grand garçon, il se tient comme certains hommes autour de lui, faisant preuve d'une certaine éducation, et son allure austère n'est pas sans rappeler celle de ses deux parents à droite de l'image :

²⁶⁴ Entretien réalisé par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 29 octobre 2024.

²⁶⁵ ADCA, 7 E 193.33. Planguenoual, mariages, 1933. Acte n° 8, 16 septembre 1933.

²⁶⁶ Entretiens réalisés par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août et 29 octobre 2024.



Figure 4 - Papiers privés A. H., extrait de la photographie du mariage d'Eugène Cabaret et de Marie Louise Dayot, 16 septembre 1933. De gauche à droite : Marie Louise Dayot (cousine de Léon), Léon Jasson jeune, Henri Dayot (oncle de Léon et père de la mariée), inconnue (sûrement une cousine de Léon), inconnue, inconnu, Maria Jasson (née Gouédard, mère de Léon), Léon Jasson (père de Léon).

Après-coup, Maria pensera que de ces nombreuses vacances lui serait venu son « amour de la Bretagne²⁶⁷ », et l'aurait conduit à multiplier les visites familiales jusqu'à l'été 1943²⁶⁸. Du moins, Léon prend goût à la Bretagne grâce à ses récurrentes visites, comme le vécurent d'autres militants au même âge²⁶⁹. Ces séjours sont courts, écartés dans le temps, et développent en lui de puissants souvenirs.

Lors de ses retours à Herblay, Léon ne laisse aucune trace sur ses possibles sociabilités bretonnes à Paris, au cœur des années 1930. Mais rappelons qu'à cette époque, la Bretagne se vit aussi dans de la capitale ou dans ses environs. En effet, de nombreuses sociétés bretonnes

²⁶⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁶⁸ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration de Jean Le Roux, 15 novembre 1944. Déclaration d'Anna Garoche, Henri Dayot, et Victorine Bréard, 24 novembre 1944. Déclaration d'André Ruffaut, 10 janvier 1945.

²⁶⁹ Yann Fouéré à Callac, et Yann Bouëssel du Bourg à Saint-Christophe-des-Bois. FOUERE Y., *La patrie interdite. Histoire d'un Breton*, Paris, France-Empire, 1987, p. 14 ; Archives privées, BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni. Mémoires d'un militant breton*, s.l., s.n., 1976, p. 3-4. Yann Bouëssel du Bourg (1924-1996) est un militant nationaliste breton, membre du Service Spécial de Lainé, et qui a fréquenté les *Bagadoù Stourm* ainsi que l'Unité Perrot sans finalement s'y engager. Après le conflit, il se consacre entre autres à l'écriture de nombreux articles sur l'histoire de la Bretagne dans des revues militantes telles que *Gwenn ha Du*, ou *Al Liamm*, et devient le président de l'association Koun Breizh jusqu'à ses derniers jours.

voient le jour dès la fin du XIX^e siècle²⁷⁰, et c'est en 1897 qu'est créée la paroisse bretonne de Paris par l'abbé Cadic²⁷¹. Rapidement, l'association réunit des Bretons exilés et dispersés dans la capitale, et permet l'organisation de toutes sortes de coopérations et d'entraides locales²⁷². Forte d'une bonne dizaine de milliers d'adhérents à l'aube de la Première Guerre mondiale²⁷³, la société de Cadic se veut militante. Ses membres dénoncent les mauvaises conditions de vie de certaines populations précaires, et font de la prévention auprès des nouveaux exilés fraîchement arrivés à la gare²⁷⁴. En dehors de la capitale, les Bretons sont aussi implantés autour de Versailles, de Saint-Ouen ou de Saint-Denis, et c'est par exemple dans cette dernière ville que voit le jour le premier « pardon des Bretons » en 1933²⁷⁵. Puis c'est dans le 6^e arrondissement de Paris que s'installe l'association *Ker-Vreiz* en 1938²⁷⁶, où l'on ne croise pas uniquement de simples Bretons, mais surtout des militants de la cause bretonne comme Fouéré²⁷⁷. Il s'y organise alors des conférences thématiques ainsi que des cours de langue. Ce foyer permet aux Bretons de Paris de se retrouver, d'oublier un temps l'éloignement de leur Bretagne, en entretenant son existence par la distance.

Jeune, Léon se construit dans un environnement stable dans le courant des années 1930, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble de la population nationale²⁷⁸. Malgré l'éloignement géographique, ses parents l'intègrent au sein du reste de la famille restée en Bretagne, grâce aux visites annuelles. Il semble se plaire dans cet environnement, et est ainsi constamment rappelé à ses origines rurales, tandis que son éducation, urbaine, lui tend à dessiner un avenir parmi la grande classe bourgeoise. Volontairement ou non, les parents inspirent une « transidentité²⁷⁹ » chez Léon, tourné à la fois vers le passé et vers le futur. Au présent, en tout cas, chaque retour au foyer parental ranime la solitude ambiante dans laquelle il vit²⁸⁰, et à la faveur de laquelle il se cherche.

²⁷⁰ CALVE A., *Histoire des Bretons à Paris*, op. cit., p. 87.

²⁷¹ POSTIC F., « François Cadic (1864-1929) et La Paroisse Bretonne de Paris », art. cit., p. 390.

²⁷² *Ibid.*, p. 391-392.

²⁷³ *Ibid.*, p. 398.

²⁷⁴ VIOLAIN D., *Bretons de Paris*, op. cit., p. 32.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 62.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 109.

²⁷⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 412-413.

²⁷⁸ GOGLIN J.-M., *Au cœur des petits et des pauvres de Paris. 1930-1946*, s.l., La Bruyère, 2017, p. 12.

²⁷⁹ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 136.

²⁸⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

Chapitre II – Devenir

De manière générale, il est difficile de savoir si c'est le milieu qui éloigne un individu par son homogénéisation, ou si c'est ce même individu qui s'éloigne de son milieu par le malaise vécu²⁸¹. À un âge de pleine conscience de soi, Léon semble perturbé sur son identité par la tension entre les nombreux modèles de reproduction proposés. Ce contexte principal le mène à fréquenter certains « réseaux de sociabilités²⁸² » singuliers, pouvant répondre à ses préoccupations personnelles.

I- En quête de « soi-même²⁸³ »

Chaque année, ces heureuses visites familiales en Bretagne ne durent qu'un temps pour Léon. En retrouvant ses habitudes parisiennes, il rompt le cadre qu'il a idéalisé lors de ses vacances, ce qui, comme pour d'autres dans son cas, crée chez lui un décalage²⁸⁴. Ainsi, a pu germer en lui un conflit entre l'identité héritée directement de ses parents²⁸⁵ et la découverte de ses origines rurales plus lointaines, se traduisant par une forte activité fantasmatique²⁸⁶. Certains indices nous le font penser, par exemple lorsqu'il cherche à raviver ses souvenirs en réitérant les grandes promenades bretonnes, cette fois-ci en bord de Seine²⁸⁷. À partir de ce manque, Léon se cherche²⁸⁸, et ce n'est pas dans sa scolarité qu'il trouve ses réponses.

De son passage à Condorcet, il serait possible de mettre en évidence l'univers social dans lequel il évolue, grâce aux listes exhaustives des compositions de classe²⁸⁹. Il est ainsi probable que Léon ait fréquenté de nombreux camarades de la moyenne et de la haute bourgeoisie, comme le dépeint l'un d'entre eux, Bernard Aumont, dans un article rédigé postérieurement et dédié à cette période²⁹⁰.

²⁸¹ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 76-77.

²⁸² SIRINELLI J.-F., *Génération intellectuelle*, op. cit., p. 12.

²⁸³ SARTRE J.-P., *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique* [1943], Paris, Gallimard, 1976, p. 623.

²⁸⁴ VIOLAIN D., *Bretons de Paris*, op. cit., p. 143.

²⁸⁵ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe*, op. cit., p. 99.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 57.

²⁸⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

²⁸⁸ SARTRE J.-P., *L'être et le néant*, op. cit., p. 624.

²⁸⁹ AP, D4T3 74. Livre-Journal d'Entrée et de Sortie des Elèves, 1935-1936 et 1936-1937. D4T3 150, livre de classe, 1935-1936 et 1936-1937.

²⁹⁰ BERNARD AUMONT, « Témoignage. La chasse aux papillons à Paris en 1935 », art. cit., p. 21-40.

Durant sa jeunesse, Maria le décrit comme solitaire : « Tout petit il avait senti naître en lui son sentiment breton, éprouvant la fierté de sa race, et réalisant combien il était différent de ses petits camarades français ; il ne s'était jamais créé d'amis parmi ses camarades de classe²⁹¹. » Cette déclaration semble excessive et doit être recontextualisée. En effet, le témoignage de Maria fut récolté conjointement par Louis Feutren et Denise Guieysse²⁹², peu de temps après la mort de son fils au mois d'août 1946²⁹³. Ce sont eux qui ont librement retranscrit les paroles de sa mère, et qui en ont certainement accentué des passages pour répondre à leur requête principale : constituer une hagiographie de Jasson, en retraçant son parcours initiatique²⁹⁴.

Malgré la teneur excessive de cette déclaration, on peut tout de même retenir l'idée d'une profonde solitude du personnage. D'ailleurs, lors de son incarcération, Jasson rédigea un poème nommé « Solitude », qui peut faire écho à cette jeunesse, et dans lequel il écrit : « Nul ne saura jamais l'angoisse qui t'étreint, quand malgré le travail et malgré les études, il reste assez de place à tes inquiétudes et assez de sujets au dol et au chagrin²⁹⁵. » L'échec scolaire vécu à Condorcet, c'est aussi l'échec de l'adhésion à l'élite bourgeoise²⁹⁶. Entre la carrière proposée par ses parents et la réalité de la sélection sociale, Léon souffre, ce qui l'amène à développer les années suivantes un « exil intérieur²⁹⁷ ».

C'est aussi lors de sa jeunesse que Léon entre dans la période où il s'historialise, autrement dit, la période à laquelle il développe sa capacité de distanciation et de modification de sa propre histoire²⁹⁸. Au même moment, dès l'âge de 13 ans, il voit son père commencer à être diminué depuis la déclaration de son cancer²⁹⁹. Pour Léon, on peut supposer que le mythe du père, modèle d'identification idéale³⁰⁰, s'amoindrit d'année en année du fait de sa maladie, alors que les canons familiaux de l'époque sont toujours imprégnés de l'image du père autoritaire³⁰¹.

²⁹¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté. Le témoignage ressemble dans l'ensemble à celui de Yann Bouëssel du Bourg, déclarant qu'à 11 ans : « Quand je revins au collège j'étais breton et me déclarais bretons [*sic*], ce qui ne fût pas du goût de mes petits camarades. Et les coups de pleuvoir (j'avais les genoux couverts d'ecchymoses), mais j'en rendais moi aussi et en ai malmené quelques uns. » BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni, op. cit.*, p. 7.

²⁹² Feutren et Guieysse sont deux nationalistes bretons et collaborationnistes de la Seconde Guerre mondiale, dont les parcours et positions qu'ils entretiennent avec Jasson seront développés par la suite.

²⁹³ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

²⁹⁴ Les informations soutirées à la mère de Jasson sont résumées dans un discours prononcé par Denise Guieysse. CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948.

²⁹⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. « Solitude », 2^e strophe, entre janvier et avril 1946.

²⁹⁶ JAQUET C., *Les transclasses, op. cit.*, p. 72.

²⁹⁷ CALVEZ R., « Intellectuel breton et exil intérieur », art. cit., p. 93.

²⁹⁸ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe, op. cit.*, p. 56.

²⁹⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

³⁰⁰ TOURN L., *Travail de l'exil, op. cit.*, p. 263.

³⁰¹ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », art. cit., p. 112-113.

Cette situation libère ainsi une place pour l'adhésion à d'autres modèles, caractéristique d'une situation d'insatisfaction, voire de souffrance vis-à-vis de l'ordre social et/ou familial dans lequel il se situe alors³⁰².

Il se réfugie tout d'abord dans la littérature, un art auquel il est sensible après, semble-t-il, y avoir été attiré par des poètes symbolistes³⁰³. Leurs œuvres sont particulièrement imprégnées du thème de l'aventure³⁰⁴, et Jasson s'essaye lui aussi à composer des poèmes, mais du jour au lendemain et sans explication, il brûle toutes ses créations³⁰⁵. Cette occupation ne répondant manifestement pas suffisamment à toutes ses préoccupations, il cultive alors une fascination pour de grandes figures identitaires, tel Patrick Pearse pour qui il aurait eu une profonde admiration³⁰⁶.

Selon la psychanalyste Lya Tourn, il est fréquent que l'adolescent en construction puisse s'identifier à des personnages illustres des mythes collectifs d'appartenance nationale, ce qui permettrait de révéler à l'adolescent sa propre existence³⁰⁷. Patrick Pearse fut un nationaliste irlandais et leader de l'insurrection de Pâques 1916 à Dublin. Ce bref soulèvement ne dura que deux jours, puis Pearse, qui proclama la création d'un gouvernement de la République d'Irlande, fut jugé et condamné à mort. Cet épisode marque fortement le mythe national irlandais, qui exerce une grande influence sur l'imaginaire des nationalistes bretons de l'entre-deux-guerres³⁰⁸, comme en témoigne le numéro que publie *Breiz Atao* en mai 1935, entièrement consacré à la commémoration du 19^e anniversaire de l'évènement³⁰⁹. Cette empreinte irlandaise s'accroît en 1932, quand Louis Napoléon Le Roux – un des fondateurs du premier éphémère PNB en 1911³¹⁰ – rédige un ouvrage hagiographique autour de la vie de Pearse³¹¹, qui semble avoir connu un fort succès dans des milieux marginaux, des deux côtés de la Manche³¹². Yann Bouëssel du Bourg décrit l'écho que ce manuscrit a eu dans le milieu breton de l'époque :

³⁰² JAQUET C., *Les transclasses, op. cit.*, p. 73.

³⁰³ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

³⁰⁴ VENAYRE S., *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne. 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002.

³⁰⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

³⁰⁶ *Id.*

³⁰⁷ TOURN L., *Travail de l'exil, op. cit.*, p. 264.

³⁰⁸ KERBIQUET V., *De l'exemple à l'exil. Le rôle de l'Irlande dans le mouvement nationaliste breton de 1919 aux années 1950*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1998, p. 19-27.

³⁰⁹ *Breiz Atao*, n° 223, 12 mai 1935.

³¹⁰ CHARTIER E., « L'Irlande rebelle, un exemple politique pour la Bretagne militante », in Y. Bévant, G. Denis, et H. Le Bihan (dir.), *Culture, langues et imaginaires de l'arc atlantique*, Rennes, TIR, 2010, p. 92.

³¹¹ LE ROUX L., *La vie de Patrice Pearse*, Rennes, Impr. commerciale de Bretagne, 1932.

³¹² GOURLAN B., *La déconstruction du mythe irlandais face aux réalités de l'exil, op. cit.*, p. 41.

« *La vie de Patrick Pearse* a eu sur un grand nombre de jeunes Bretons et Bretonnes d'entre les deux guerres infiniment plus d'influence que le *Barzaz Breiz*. Qui fut pour beaucoup d'entre nous un véritable livre de chevet et qui les a menés loin, à la prison, à l'exil, au peloton d'exécution ; c'est-à-dire à l'engagement total pour la patrie bretonne³¹³. »

Durant ces années 1930 où l'interceltisme est à la mode dans certains milieux³¹⁴, l'esprit de rébellion qu'incarne la figure de Pearse a une résonance non négligeable chez Léon, qui lui voue une forte admiration³¹⁵. Il n'est pas rare de voir des individus qui ressentent des décalages, voire un sentiment d'expatriation³¹⁶, se rattacher à un sentiment d'appartenance pour une patrie ou une quelconque identité³¹⁷. En dehors de l'exemple de Patrick Pearse, nous ne savons que peu de choses des aspirations identitaires de Jasson lors de ses années pré-militantes. La Bretagne n'est-elle pour lui qu'une simple terre d'aventure et d'émerveillement, comme le ressentait Mordrel au même âge³¹⁸ ? Autrement dit, à quel moment transforme-t-il cette nostalgie de la Bretagne en un besoin profond d'engagement, de militantisme ? Incarcéré, Jasson écrira qu'il pressentait cet engagement – qu'il qualifie de « Destin » – au cours de ses 17 ans³¹⁹. Nous sommes en 1939, l'année où Léon voit son père mourir des suites de son cancer³²⁰, après de nombreux mois de « long martyr³²¹ ».

La figure d'autorité paternelle disparaît, et le vide qu'elle laisse permet au fils unique de se situer vis-à-vis de son héritage, et, d'incarner ou de rejeter certaines valeurs qu'il représentait³²². Tout comme d'autres jeunes de son âge³²³, Léon est en quête d'unité³²⁴. Rapidement, il engage sa vie dans le militantisme où il pense y trouver réponse à ses préoccupations, et qui l'accompagnera à forger sa propre identité d'adulte³²⁵. Ce militantisme, c'est celui du nationalisme breton qui, à cette époque, est bien implanté en région parisienne.

³¹³ Cité dans CHARTIER E., « L'Irlande rebelle, un exemple politique pour la Bretagne militante », art. cit., p. 93.

³¹⁴ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 79.

³¹⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

³¹⁶ TOURN L., *Travail de l'exil*, op. cit., p. 238.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 256.

³¹⁸ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 42.

³¹⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté.

³²⁰ AMHS, non coté. Acte de décès de Léon Jasson, n° 67, 21 octobre 1939.

³²¹ Papiers privés A. H., lettre de Maria Jasson à Aimable Jasson, 21 octobre 1939.

³²² JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 137.

³²³ Yann Guiomard, qui comme Jasson est né en 1921 et est devenu membre de l'Unité Perrot, dit s'engager dans le mouvement breton vers 1940 en réponse à ses préoccupations d'identités personnelles. KERBIQUET V., *De l'exemple à l'exil*, op. cit., p. 15.

³²⁴ ERIKSON E. H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité* [1968], Paris, Flammarion, 1978, p. 133.

³²⁵ BERNEY S., et SCHWAB E., « Entre adolescence et post-adolescence : ruptures et continuités », in P. Roman, et E. Schwab (dir.), *Adolescence et devenir-adulte. Entre ruptures et continuités*, Paris, In press, 2021, p. 17.

II- L'implantation du nationalisme breton en région parisienne

Les 29 et 30 août 1931 à Guingamp³²⁶, est votée la dissolution d'un Parti autonomiste breton en crise³²⁷, immédiatement suivie de la création d'un nouveau Parti national breton. De fait, le mouvement breton reprend étroitement sa doctrine nationaliste des années 1920, mise en suspens par la brève période de « réalisme » impulsée par Philippe Lamour³²⁸. Le PNB récupère aussi l'édition du journal *Breiz Atao* qui était au bord de la disparition³²⁹, et retrouve rapidement une cote de popularité grâce à l'attentat perpétré à Rennes le 7 août 1932³³⁰. En effet, l'explosion du monument de Jean Boucher commémorant l'union de la Bretagne à la France, provoque une onde de choc ressentie jusqu'à l'étranger, mais aussi à Paris en octobre de la même année³³¹.

L'organisation du parti se résume à un réseau de petites sections locales constituées d'un nombre instable d'adhérents. La majorité de ces sections résident dans des villes bretonnes, rappelant le phénomène urbain propre aux idées nationalistes³³². C'est dans l'atelier de René-Yves Creston³³³, un militant et artiste, que se crée en 1926³³⁴ la section parisienne. Elle est une des 17 premières sections locales³³⁵ – une des rares hors de Bretagne³³⁶ –, dont le poste de secrétaire est assuré par Denise Guieysse depuis ses 19 ans.

Née en 1907, cette jeune militante considérée comme « un vrai soldat³³⁷ », est une proche de Célestin Lainé³³⁸ et de son groupe armé *Gwenn ha Du*³³⁹. Elle assiste à l'évolution du mouvement breton du PAB de 1927 au PNB de 1931, tout en étant depuis 1928 fonctionnaire à

³²⁶ LE CLOAREC A., *L'histoire du nationalisme breton. Des origines à 1945*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2022, p. 263.

³²⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 166-175.

³²⁸ *Ibid.*, p. 152-166.

³²⁹ *Ibid.*, p. 180.

³³⁰ CARNEY S., « Célestin Lainé dans la nuit du 7 août 1932 », in A. Gallicé, P. Guigon, C. Laurent, et D. Le Page (dir.), *Isblederies. Textes offerts en hommage à Bruno Isbled*, Rennes, SHAB, 2025, p. 277-286.

³³¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M17. Causerie à la section de Paris du PNB, 16 octobre 1932.

³³² HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 117.

³³³ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Lettre de Denise Guieysse à Jacques Le Maho, 18 août 1994.

³³⁴ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL1 M1. Biographie de Marcel Guieysse, après le 8 février 1967.

³³⁵ MORDREL O., *Breiz Atao*, op. cit., p. 125. Puis, p. 183, Mordrel en comptabilise 62 à la fin de l'année 1933.

³³⁶ Une section existait aussi à Angers, sous la direction d'Hervé Delaporte. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 T6. Déclaration de la section d'Angers, 1931. Puis dans les années 1940, six autres sections voient le jour en région parisienne. Non signé, « La Réunion de nos Sections », *L'Heure bretonne*, n° 81, 31 janvier 1942, p. 2.

³³⁷ FOUERE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 65.

³³⁸ Ou une campagne épisodique. HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 132.

³³⁹ Cette société secrète naît en 1931 et apparaît sporadiquement lors de la décennie à travers quelques attentats et autres actions militantes. L'activisme de ce groupe, composé d'une vingtaine de membres sous l'égide de Lainé, répond pour la première fois au désir de la part d'une frange minoritaire du PNB de militariser le combat. Voir les pages indexées dans CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit.

la statistique générale de la France³⁴⁰. Active à ces deux postes, Denise est priée par son ministère en 1936 de quitter ses fonctions au PNB, et le secrétariat de la section de Paris est alors repris par son père Marcel³⁴¹. Né en 1881 à Caudan dans le Morbihan, et fils d'un homme politique³⁴², Marcel Guieysse est un vieux militant de la cause bretonne. Diplômé de l'École des Hautes Études, il fut le sous-préfet de Sarlat puis de Vire de 1905 à 1911³⁴³. Il voit d'un bon œil la création de *Breiz Atao* en 1919, mais ne s'engage politiquement dans le mouvement breton qu'à partir de 1927³⁴⁴. De fait, c'est sous l'égide de la famille Guieysse que la section de Paris se développe, tout comme les frères Delaporte à Angers, et que s'exportent les idées du nationalisme breton en dehors de la Bretagne.

Les secrétaires des sections du PNB sont les relais locaux des actualités liées au parti et au mouvement en général, dont les membres sont invités à discuter et débattre. La section de Paris vote les modifications apportées au statut du parti en août 1931³⁴⁵, commente l'attentat de Rennes en 1932, mais aussi le programme SAGA³⁴⁶ d'Olier Mordrel³⁴⁷. Ce dernier propose en mars 1933 un programme global pour la Bretagne, utopique, dont il veut qu'il soit « l'expression celtique du national-socialisme³⁴⁸ ». Il n'est pas ici lieu d'expliquer l'étendue du projet, déjà étudié par Carney dans plusieurs de ses travaux³⁴⁹. Notons tout de même que les idées influencées par le fascisme ambiant de l'époque sont discutées par la section parisienne, et sont admises pour la plupart. Toutefois, Denise Guieysse note en avril 1933 que l'adoption de ce programme en 48 points risque de provoquer des divisions au sein du parti :

« En faisant la propagande basée sur un programme de ce genre, nous aurons des membres attirés par tel ou tel point du programme [...] or ces membres n'auront pas la formation nationale de ceux qui sont venus attirés uniquement par la doctrine telle qu'elle est exposée de l'Aperçu Doctrinal et qui doit rester l'idée pure du Parti. Il faudra donc d'une part continuer la

³⁴⁰ AN, 19940448/481, dossier 40779, affaire Denise Marcelle Guieysse. Note, 9 décembre 1932.

³⁴¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL1 M1. Biographie de Marcel Guieysse, après le 8 février 1967.

³⁴² Pierre-Paul Guieysse (1841-1914) fut député radical du Morbihan pendant 20 ans, et Ministre des Colonies en 1895-1896.

³⁴³ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL1 M1. Biographie de Marcel Guieysse, après le 8 février 1967.

³⁴⁴ *Id.*

³⁴⁵ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 T5. Projet de déclaration de la section de Paris du PAB, août 1931.

³⁴⁶ *Strollad ar Gelted Adsavet* – Parti des Celtes relevés.

³⁴⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 202-203.

³⁴⁸ Cité dans *Ibid.*, p. 190.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 190-204 ; CARNEY S., « Olier Mordrel, une des voies du national-socialisme en Bretagne », in M. Grunewald, O. Dard, et U. Puschner (dir.), *Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone. Auseinandersetzungen mit dem Nationalsozialismus im deutsch-und französischsprachigen Europa*, vol. 4, Bruxelles, Peter Lang, 2020, p. 171-185.

formation doctrinale des membres et d'autre part éviter que le Parti ne se divise. Pour cela les leviers de commande du Parti devront toujours rester entre les mains des adhérents de formation nationaliste³⁵⁰. »

Les cadres du parti veulent éviter les nouveaux membres, et préfèrent concentrer leurs efforts sur la formation intellectuelle de ses actuels adhérents. C'est ce que semble entreprendre Denise dans sa propre section parisienne, en enseignant elle-même « les idées maîtresses du Nationalisme Breton³⁵¹ » à un public qu'elle sait déjà bien averti de ces questions. La section semble donc être un entre-soi, où la formation intellectuelle rime avec un entretien doctrinal régulier. Denise expose alors ce que sont les idées fondamentales du mouvement nationaliste. Rapidement, sous l'appartenance nationale, se dévoile une race bretonne dont elle veut s'« attacher à réduire les défauts de ses qualités³⁵² ». Ouvertement influencée par *Stur*³⁵³, elle affirme : « Le génie breton est du type nordique, et très différent du génie français qui est plutôt latin ; il se manifeste surtout dans notre langue, et nous le retrouvons dans les actes et les œuvres de nos grands hommes³⁵⁴. » L'exposé fait écho à la raciologie nordique qui, à l'époque, est la principale grille de lecture nazie, popularisée dans les années 1930 à partir des travaux du biologiste allemand Günter³⁵⁵. Ce concept de nordisme structure, dans la seconde moitié des années 1930, de nombreux articles de *Breiz Atao* et de *Stur*, sous les plumes de Mordrel et de Lainé³⁵⁶, dont les thèses évoquent une grande guerre de civilisation, opposant le Celte nordique héroïque au Latin dégénéré³⁵⁷. Denise Guieysse convaincue de cette expression du « fascisme breton »³⁵⁸, ne fait que la diffuser localement à sa section parisienne.

Son exposé s'appuie aussi sur le cas irlandais. Cet exemple de réussite³⁵⁹ est abordé lors de conférences organisées par la section. La secrétaire en organise notamment une sur le thème de « La Ligue Gaëlique » en invitant Louis Le Roux³⁶⁰. La lettre d'invitation conclut sur

³⁵⁰ Cité dans CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 203.

³⁵¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M26. Causerie à la section de Paris du PNB, 19 janvier 1936.

³⁵² *Ibid.*, p. 7.

³⁵³ Signifiant « gouvernail », la revue est fondée par Mordrel en 1934 dans l'optique d'apporter une solide base doctrinale aux militants bretons, dont il juge que leur vie intellectuelle se serait affaiblie.

³⁵⁴ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M26. Causerie à la section de Paris du PNB, 19 janv. 1936, p. 7.

³⁵⁵ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 283-284.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 285.

³⁵⁷ CARNEY S., « Comment peut-on être celtique ? Breiz Atao et la régénération des Bretons (1914-1944) », in M. Six (dir.), *Celtique ?*, Châteaulin, Locus Solus, 2022, p. 129.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 135.

³⁵⁹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M26. Causerie à la section de Paris du PNB, 19 janvier 1936, p. 4 et 13.

³⁶⁰ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C2. Lettre d'invitation à la conférence de Louis Le Roux sur « La Ligue Gaëlique », non daté.

l'accessibilité de l'évènement à toutes les personnes intéressées, au détriment des causeries de la section qui semblent réservées aux seuls membres du parti. La section, qui se donne « pour tâche d'inculquer aux masses bretonnes la conscience nationale qui leur [fait] défaut³⁶¹ », organise d'autres conférences et réunions en collaboration avec l'association culturelle *Ker-Vreiz*. Cette dernière met à disposition sa salle de réunion, dans laquelle on ne reçoit donc pas uniquement des promoteurs culturels. En effet, Le 11 décembre 1938, Célestin Lainé y est aperçu lors d'une réunion organisée par le PNB, lors de laquelle il assure que « la France était un pays perdu et que l'Allemagne lui réglera son compte³⁶² ». D'autres endroits servent aussi de lieux d'échanges pour ces militants, notamment le quartier de Montparnasse avec le café « Le Bel Air »³⁶³, ainsi que les crêperies « Limbour » et « Rivoal »³⁶⁴.

Les idées nationalistes sont bien implantées à Paris à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, toutefois le faible nombre d'adhérents permet de relativiser cette présence³⁶⁵. Une fois la France engagée dans le conflit, le PNB est dissous le 19 octobre 1939 par le ministère de l'Intérieur qui combat toute propagande anti-française. Il ne reste déjà plus grand monde au parti lors de la perquisition effectuée à son siège rennais le 2 septembre³⁶⁶, et le ministère ordonne de nouvelles perquisitions chez un certain nombre de militants le 19 octobre. Plus d'un quart d'entre elles sont réalisées en région parisienne, notamment chez Olier Mordrel, René-Yves Creston, Marcel Guieysse, Yann Goulet, ou encore au local de *Ker-Vreiz*³⁶⁷.

Au moment de la dissolution du parti, Léon semble toujours être inconnu des services de renseignement³⁶⁸. Malgré tout, sa curiosité intellectuelle l'a sûrement amené à fréquenter certains lieux de la capitale, afin de tracer le chemin qu'il entreprendra. Dès l'année suivante, il avoue à sa mère ses idées³⁶⁹ et entame activement sa formation nationaliste.

³⁶¹ ADIV, 213 W 68, dossier n° 148, affaire Denise Guieysse. Interrogatoire de Denise Guieysse, 23 janvier 1946.

³⁶² AN, F/7/14686. Note, 13 décembre 1938.

³⁶³ CALVE A., *Histoire des Bretons à Paris, op. cit.*, p. 233. Des conférences en breton sont organisées par Denise Guieysse. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M27. Causerie à la section de Paris du PNB, 20 février 1936.

³⁶⁴ AN, F/7/14685. Liste, pour le département de la Seine des militants autonomistes bretons, non daté.

³⁶⁵ En novembre 1931 ils ne sont que 15 lors de l'élection du bureau de la section. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M14. Causerie section Paris, 15 novembre 1931.

³⁶⁶ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 384.

³⁶⁷ AN, F/7/14685. Note, 31 octobre 1939.

³⁶⁸ AN, F/7/14685. Rapport du chef de la 13^e Brigade régionale de Police mobile, 22 novembre 1939.

³⁶⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

III- Politisation

Au milieu des années 1930, la France vit une crise politique, matérialisée par les émeutes meurtrières du 6 février 1934 à Paris³⁷⁰. L'évènement cristallise la scène politique nationale, amorçant une période de violence urbaine à Paris qui, durant deux ans, voit s'affronter dans ses rues, et parfois mortellement, des royalistes de l'Action Française contre des communistes³⁷¹. Par ailleurs, certains mouvements politiques de l'époque se caractérisent par l'existence d'un service d'ordre interne. Celui de l'AF est la Fédération nationale des Camelots du roi, dont les membres, plutôt jeunes, sont un des relais essentiels de la propagande du mouvement par sa forte activité de diffusion du quotidien maurassien³⁷².

Entre 1935 et 1936, la rue devient physiquement un espace politique, où les organisations de jeunesse partisans de tous bords investissent murs, vitrines, et autres poteaux signalétiques de leurs vignettes et autocollants de propagande, qui sont appelés des « papillons ». Cette culture, intense à Paris, agit fortement sur l'opinion des passants en utilisant des visuels et des slogans conçus pour choquer, comme en témoignent par exemple, ces papillons parisiens antisémites de l'AF et des Camelots du roi :

³⁷⁰ DARD O., et PHILIPPET J., *Février 34. L'affrontement*, Paris, Fayard, 2024.

³⁷¹ SCHMIDT-TRIMBON A.-C., *La ligue d'Action française (1905-1936). Organisations, lieux et pratiques militantes*, Bruxelles, Peter Lang, 2022, p. 189-191.

³⁷² *Ibid.*, p. 43.



Figure 5 - BERNARD AUMONT, « Témoignage. La chasse aux papillons à Paris en 1935 », art. cit., papillons parisiens de l'Action Française et des Camelots du roi entre 1935 et 1936.

Entre 1935 et 1936, Léon est étudiant au lycée Condorcet en plein Paris, et a certainement été au contact de la banalisation de cette violence politique. D'autant plus qu'en classe de troisième, nombre de ses camarades sont déjà fortement politisés³⁷³ : certains se revendiquent de gauche et assistent à des réunions ; Claude Tarnaud est le fils de Franz, un dirigeant socialiste SFIO³⁷⁴ ; François-Marie Algoud est un militant de l'AF ; Bernard Aumont fait de la collection des papillons une passion, et fréquente un temps les Francistes et les Camelots du roi ; tandis qu'un autre encore est impliqué dans une bagarre pour avoir osé décrocher un de ces papillons. Au travers de ces clivages idéologiques, tous ont entre 12 et 15 ans, et font preuve d'un remarquable degré d'intérêt et d'action politique. Entre eux germe une « génération

³⁷³ BERNARD AUMONT, « Témoignage. La chasse aux papillons à Paris en 1935 », art. cit., p. 21-24.

³⁷⁴ NADIA TENINE-MICHEL, « TARNAUD Franz, Robert ». Mis en ligne sur *Le Maitron* le 30 novembre 2010, URL : <https://maitron.fr/spip.php?article132012>, (consulté le 26/03/2025).

intellectuelle », c'est-à-dire une strate démographique suffisamment autonome pour que ses éléments puissent être engagés – directement ou indirectement – dans l'espace civil et politique de leur société³⁷⁵. Malgré l'échec scolaire, Léon évolue au contact de cette culture politique générationnelle, même si son engagement ne se concrétise véritablement pas avant 1940.

Cette année là, l'armistice du 22 juin, signé entre le *Reich* et le gouvernement français, est l'occasion rêvée pour les cadres du mouvement breton de revitaliser leur action, contrariée depuis plusieurs mois. Dès l'été, Debauvais, Mordrel, Lainé, et Marcel Guieysse proclament la création d'un Conseil national breton à Pontivy dont l'objectif est de doter la Bretagne d'un État, mais qui se conclut par un cinglant échec³⁷⁶. Mordrel décide alors de reformer un PNB à son image, qui devient effectif à partir d'octobre 1940³⁷⁷. C'est donc vraisemblablement lors de cette fin d'année que Léon amorce son engagement politique, en passant d'un intérêt à une réelle implication³⁷⁸. Il côtoie tout d'abord la section parisienne du parti³⁷⁹, dont les locaux à cette période se confondent provisoirement avec ceux de *Ker-Vreiz*³⁸⁰. Rapidement, il dévoile son activité à sa mère en déclarant « qu'il avait toujours senti en lui un sentiment breton³⁸¹ ». La voie du militantisme est enfin l'alternative qui permet de combler ses besoins nostalgiques³⁸².

Lors de ces réunions, Léon est séduit par une idée de la Bretagne, ce que l'enseignant-chercheur Ronan Calvez nomme symboliquement la « Pangée » : ce bloc originel, pur, définissant la Bretagne idéologique dans la tête des nationalistes depuis deux décennies³⁸³. Là, il y trouve une constellation littéraire, pour laquelle il est sensible, qui lui décrit ce qu'il n'a jamais vu en Bretagne : une langue, un peuple, un territoire, autrement dit une Nation. La séduction passe aussi par le caractère légal qu'incarne cette Pangée qui, depuis l'arrivée des Allemands, fait entendre sa voix au sein des nations de l'Europe Nouvelle³⁸⁴. Les réalisations nationalistes sous autorisations de l'occupant fleurissent alors : émissions de radio bilingues,

³⁷⁵ SIRINELLI J.-F., *Génération intellectuelle*, *op. cit.*, p. 11, 14.

³⁷⁶ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 392-400.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 402.

³⁷⁸ DELOYE Y., et HAEGEL F., « Politisation. Temporalités et échelles », in O. Fillieule, F. Haegel, C. Hamidi, et V. Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Sciences Po Les presses, 2017, p. 325.

³⁷⁹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

³⁸⁰ Non signé « Au travail pour la Bretagne ! », *L'Heure bretonne*, n° 25, 28 décembre 1940, p. 2.

³⁸¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

³⁸² TOURN L., *Travail de l'exil*, *op. cit.*, p. 56.

³⁸³ CALVEZ R., *La radio en langue bretonne*, *op. cit.*, p. 33.

³⁸⁴ CALVEZ R., « Intellectuel breton et exil intérieur », art. cit., p. 93.

organes de presses, Institut Celtique, le tout forgeant l'idée d'un État breton en gestation³⁸⁵. Ce monde idéologique fait écho à l'exil intérieur qu'éprouve Léon depuis quelque temps. Comme d'autres avant lui, il est captivé par une Bretagne vécue principalement de l'extérieur³⁸⁶.

Très vite, Léon rencontre Célestin Lainé à la fin de l'année 1940, lors d'une séance d'instruction militaire à Paris³⁸⁷, et semble donc déjà avoir adhéré, au prix d'un parcours intellectuel gradué³⁸⁸, à certaines idées jugées minoritaires au sein du mouvement. Minoritaires puisqu'en cette fin d'année 1940, le *Kadervenn*³⁸⁹ de Lainé, embryon de son armée bretonne créé en 1937³⁹⁰, est définitivement mis en sommeil après avoir été privé d'autorisations et de soldes, de la part des Allemands et du PNB de Mordrel³⁹¹. À l'aube de ses 19 ans, Léon se retrouve face à un Lainé qui a la stature d'un chef vis-à-vis de sa troupe de fidèles³⁹². En quelques années, Lainé a recruté de tout jeunes militants, en essayant de dessiner en eux le type d'homme qu'il théorise comme étant un Breton total, guerrier et celtique³⁹³. Cet « ordre naturel breton³⁹⁴ » serait le paramètre primaire perdu par toute une génération de Bretons, à qui il faudrait entamer un processus de régénération. En proposant un « kit³⁹⁵ » identitaire, la Pangée séduit un certain nombre de jeunes dont l'identité est encore fluctuante. En définitive, Léon semble trouver le modèle d'identification et la figure d'autorité qu'il lui manquait³⁹⁶, et, se faisant désormais lui-même pangéen, il suit Lainé dans l'ensemble de ses projets³⁹⁷.

À tel point que sa mère a rapidement l'impression que Léon se détache de tout ce qui n'est pas de cette action, de son foyer³⁹⁸, montrant par là l'amorce de son processus de

³⁸⁵ CALVEZ R., « 1941 : le breton, langue d'État », in C. Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 211.

³⁸⁶ Yann Fouéré pensera que son déclic pour la Bretagne venait en partie du fait qu'il n'y vivait pas. MARIE HELIA, et OLIVIER BOURDEBEILLON, « BZH des bretons, des Breagnes... {rushes 022} », 6/11, 1995. Mis en ligne sur *Cinémathèque de Bretagne*, URL : <https://www.cinematheque-bretagne.bzh/voir-les-films-bzh-des-bretons-des-breagnes...%7Brushes-022%7D-426-28261-0-1.html?ref=6995f25736d101e17170100374de67e6>, (consulté le 27/03/2025).

³⁸⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

³⁸⁸ BRONNER G., *La pensée extrême*, op. cit., p. 41.

³⁸⁹ « Sillon de combat. »

³⁹⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M239. Liste des membres du Kadervenn de 1937 à 1939, non daté.

³⁹¹ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 471.

³⁹² Guy Vissault de Coëtlogon (né en 1921), ou encore Ange Péresse sont déjà des plus fidèles, et le resteront. *Ibid.*, p. 347.

³⁹³ CARNEY S., « De la guerre des races à la race des guerriers. Nationalistes bretons et Bretons receltisés (1914-1944) », in A. Brazzoduro, K. Daimaru, et F. Théofilakis (dir.), *Faire l'Histoire des violences en guerre. Annette Becker, un engagement. XX^e-XXI^e siècles*, Paris, Créaphis, 2021, p. 180-181.

³⁹⁴ CALVEZ R., *La radio en langue bretonne*, op. cit., p. 41.

³⁹⁵ THIESSE A.-M., *La création des identités nationales*, op. cit., p. 13.

³⁹⁶ PIGNOT M., « Entrer en guerre, sortir de l'enfance ? Les "ado-combattants" de la Grande Guerre », in M. Pignot (dir.), *L'enfant-soldat. XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 83.

³⁹⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

³⁹⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

désidentification³⁹⁹. Cet engagement ne se fait qu'un an après la disparition de son père, tout en vivant avec une mère dont la vue se dégrade à grande vitesse⁴⁰⁰. Le laxisme des mères-veuves est par ailleurs un paramètre déjà observé dans la favorisation de l'engagement précoce de certains adolescents⁴⁰¹. Au-delà de ces aspects, Léon comprend sûrement – tel Lainé lui-même à 17 ans⁴⁰² – qu'il a devant lui l'occasion de s'extraire du conformisme petit-bourgeois institué par ses parents depuis son plus jeune âge.

Concrètement, Léon esquisse la redéfinition de sa famille⁴⁰³ mais sans quitter totalement le foyer maternel⁴⁰⁴, qui devient dans les faits un simple dortoir⁴⁰⁵. Encore novice dans son nouveau milieu, Léon doit se former pour trouver sa place dans l'organisation millimétrée du parti, pour qui le militant modèle est censé « se perfectionner lui-même, creuser ses connaissances sur la Bretagne et le Parti afin d'être bien armé pour la lutte. Dans cette tâche, le Cercle d'Études lui sera d'un grand secours, mais il convient de ne pas oublier que *rien ne vaut le travail individuel*⁴⁰⁶ ». Entre 1940 et 1942, c'est chez sa mère qu'il se met à étudier le breton, la nuit⁴⁰⁷, démontrant son désir et sa détermination à s'approprier une partie du kit de son nouveau modèle d'identification⁴⁰⁸, qui martèle régulièrement que la Bretagne ne sera sauvée « par sa langue uniquement, et en chassant la langue de l'étranger⁴⁰⁹ ».

Après avoir obtenu son baccalauréat de philosophie, Léon semble refuser de travailler dans quelque administration que ce soit⁴¹⁰, et entame de brèves études de droit, une licence qui n'offre que 2000 diplômés en 1939⁴¹¹, qu'il abandonne en 1943⁴¹². Puis, il exerce une dernière

³⁹⁹ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 107.

⁴⁰⁰ Maria prend des traitements pour ses yeux depuis 1937. AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Certificat du Docteur Biagini, 7 novembre 1945.

⁴⁰¹ PIGNOT M., « Entrer en guerre, sortir de l'enfance ? », art. cit., p. 79.

⁴⁰² CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 128.

⁴⁰³ BRONNER G., *La pensée extrême*, op. cit., p. 219.

⁴⁰⁴ Une demande de carte d'alimentation prouve qu'il habite au 4 rue de Conflans à Herblay le 5 juillet 1941. ADY, 1081 W 16. Renseignements sur Léon Jasson, 2 novembre 1944.

⁴⁰⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

⁴⁰⁶ *Les Éditions du PNB*, n° 1, « A toi militant breton », Rennes, s.n., 1941, p. 32. Mis en ligne sur *Bibliothèque Numérique de l'IDBE*, URL : https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_11_fevrier_2016/cle_14_18_fevrier_2016/cle17/cle_17/A_Toi_Militant_Breton_.pdf, (consulté le 29/03/2025). C'est l'auteur qui souligne.

⁴⁰⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

⁴⁰⁸ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 31-32.

⁴⁰⁹ Roparz Hemon cité dans CALVEZ R., *La radio en langue bretonne*, op. cit., p. 42.

⁴¹⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

⁴¹¹ PROST A., *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, op. cit., p. 440.

⁴¹² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 19 janvier 1946.

profession de secrétaire au sein de l'agence KEVAR⁴¹³ à la fin de cette même année⁴¹⁴. Autrement dit, il parvient à faire de son engagement dans la cause un métier. De fait, le parti cloisonne certains espaces au sein de son organisation, ce qui permet de créer de nouvelles sociabilités et de la convivialité au cœur du mouvement, le tout régi par un entre-soi dominant⁴¹⁵.

Léon se politise aussi en lisant la presse nationaliste de l'époque, en étant un « lecteur habituel » de *L'Heure bretonne*⁴¹⁶. Ce journal lancé le 14 juillet 1940 est l'hebdomadaire du Conseil national breton puis du PNB, et fait partie des 350 journaux autorisés par les autorités allemandes à paraître dans la zone nord⁴¹⁷. Les thèmes abordés dans le journal sont teintés d'antisémitisme, d'antibolchévisme, d'anglophobie, d'une complaisance à l'égard du régime de Vichy, tout en respectant le principe national du PNB⁴¹⁸, dont le modèle irlandais est une des inspirations⁴¹⁹. La jeunesse bretonne est rapidement au cœur des préoccupations du parti⁴²⁰, et Léon a sans doute pu le découvrir à partir de la fin de l'année 1940, date de la création des dépôts du journal en région parisienne⁴²¹. À Paris, les locaux de l'hebdomadaire sont les mêmes que ceux de la section parisienne du parti, qui investissent la rue de Rennes en février 1941⁴²², puis la rue Vaugirard en octobre de la même année⁴²³, accueillant des cycles de conférences sur « les buts du Parti », ou encore sur « le rôle des Bretons émigrés »⁴²⁴.

Léon fréquente cette dernière adresse en 1942, au même moment où un congrès du PNB à Paris rencontre un fort succès⁴²⁵. La capitale, perçue comme un service départemental comme

⁴¹³ *Kevrenn an Arboellerez* – Section économique du PNB créée en mai 1942, dont le directeur était Yann-Vari Kerwerc'hez, pseudonyme de Jean Edmond Constant Guerchet. Non signé, « Pierre par pierre la K.E.V.A.R. édifie la nouvelle économie bretonne », *L'Heure bretonne*, n° 179, 26 décembre 1943, p. 4 ; KERWERC'HEZ, « Importance et rôle de la KEVAR. Section économique du P.N.B. », *Triskell*, mai 1943, p. 6 ; FRELAUT B., *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945, op. cit.*, p. 107.

⁴¹⁴ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 26 septembre 1945 ; CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948. Selon Lainé, Léon y occupait « un poste de statisticien ». CL4 T22, hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson, non daté.

⁴¹⁵ NEVEU É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2015, p. 26.

⁴¹⁶ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 19 janvier 1946. Toutefois, il ne semble pas en être abonné en 1941. ADF, fonds Alain Le Grand, 208 J 101, et ADM, 1526 W 223. Liste des abonnés à *L'Heure Bretonne*, année 1941.

⁴¹⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 394.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 441.

⁴¹⁹ KERBIQUET V., *De l'exemple à l'exil, op. cit.*, p. 84.

⁴²⁰ R. DE F., « Aux Etudiants Bretons », *L'Heure bretonne*, n° 18, 10 novembre 1940, p. 4.

⁴²¹ Non signé « Au travail pour la Bretagne ! », *L'Heure bretonne*, n° 25, 28 décembre 1940, p. 2.

⁴²² Non signé « Au travail pour la Bretagne ! », *L'Heure bretonne*, n° 32, 15 février 1941, p. 2.

⁴²³ Non signé « Au travail pour la Bretagne ! », *L'Heure bretonne*, n° 68, 25 octobre 1941, p. 4.

⁴²⁴ SHD, GR 28 P 2 119. Rapport hebdomadaire, 26 janvier 1942.

⁴²⁵ Non signé « AU PALAIS DE LA MUTUALITE, 1.500 Bretons ont répondu à l'appel du Parti National Breton », *L'Heure bretonne*, n° 93, 25 avril 1942, p. 2.

un autre⁴²⁶, devient un des terrains privilégiés du recrutement militant. Lors d'un discours à *Ker-Vreiz*, le militant Alain Le Baner⁴²⁷ fait un appel du pied à la « génération de 1920⁴²⁸ ». C'est en elle qu'il voit l'avenir du combat nationaliste, et en appelle à son romantisme, « parce qu'on ne fait rien sans la foi, sans un idéal, sans le rêve, nous serons aussi, dans le meilleur sens du mot, romantiques, et nous n'aurons pas de peine à l'être⁴²⁹ ». Romantisme, c'est aussi le sentiment qui pourrait être associé à ce portrait de Léon, datant probablement du début des années 1940 :

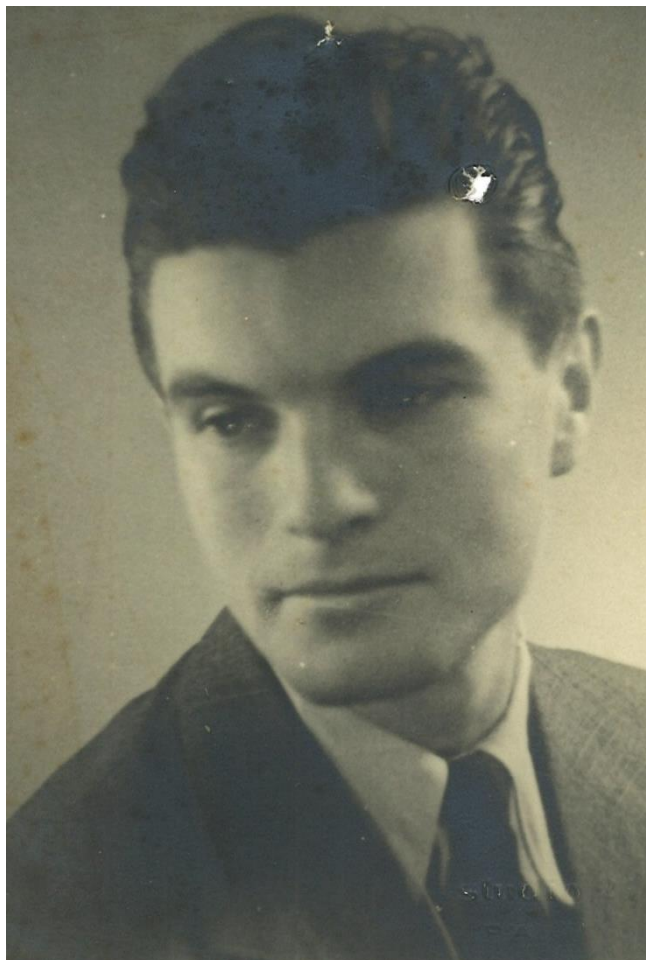


Figure 6 - DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph, portrait de Léon Jasson, non daté.

⁴²⁶ *Les Éditions du PNB*, n° 7, « Notre lutte pour la Bretagne. Notre histoire, nos idées, nos buts », Rennes, Imprimerie centrale, mai 1942, quatrième de couverture. Mis en ligne sur *Bibliothèque Numérique de l'IDBE*, URL :

https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_11_fevrier_2016/cle_14_18_fevrier_2016/cle17/cle_17/Notre_Lutte_pour_la_Bretagne_1942_.pdf, (consulté le 28/03/2025).

⁴²⁷ De son vrai nom Alexandre Jouannard (1913-1993), connu aussi sous le nom d'Alain Guel.

⁴²⁸ ALAIN LE BANER, *Les Éditions du PNB*, n° 5, « Une nouvelle génération bretonne », Rennes, Imprimerie centrale, 1942, p. 10. Mis en ligne sur *Bibliothèque Numérique de l'IDBE*, URL : https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_11_fevrier_2016/cle_14_18_fevrier_2016/cle17/cle_17/Une_Nouvelle_Generation_Bretonne_1.pdf, (consulté le 28/03/2025).

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 40.

Léon adhère au PNB en décembre 1942, sans doute par l'intermédiaire du militant Alan Eon⁴³⁰, et y fait de nouvelles rencontres avec de jeunes nationalistes, comme Marcel Bibé⁴³¹. Né à Paris en 1926, Bibé est élevé par sa grand-mère à Baud dans le Morbihan⁴³². Il adhère au PNB à seulement 15 ans, par l'intermédiaire du jeune baldivien Joseph Hirgair, et distribue *L'Heure Bretonne* lors de ses vacances scolaires dans le pays de Baud⁴³³. La rencontre entre Léon et Bibé à Paris forge le début d'une forte relation d'influence réciproque⁴³⁴.

Tout comme de nombreux jeunes hommes de son âge de la « génération des sans pères⁴³⁵ », Léon trouve dans son engagement politique le cadre d'autorité qui lui manquait⁴³⁶. Le mouvement breton est actif au cœur de la capitale, et c'est à partir de cette section locale du parti qu'il s'inscrit ouvertement dans la branche nationaliste belliqueuse. Sous la tutelle de Lainé, il se forme en tant qu'adulte, en tant que soldat, forgeant au gré des années une pensée extrêmement affirmée.

⁴³⁰ CBRC, fonds Philippe Nicolle. Non signé, « Conclusion », *Ar C'hleze*, n° 7, 2002, p. 9. Militant au PNB, Eon deviendra par la suite président d'honneur d'Adsav, un parti nationaliste breton d'extrême droite fondé en 2000, jusqu'à sa mort en 2007. Voir par exemple l'article nécrologique rédigé par le fondateur du groupuscule PATRIG MONTAUZIER, « Editorial. Aet eo Alan Eon da anaon », *War Raok !*, n° 22, avril 2007, p. 3.

⁴³¹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 19 janvier 1946.

⁴³² HAMON K., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*, p. 84.

⁴³³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Marcel Bibé, 5 novembre 1945.

⁴³⁴ Pour certains commentateurs, Jasson aurait aussi été formé au militantisme par Anna Hirgair, la cheffe cantonale du PNB à Baud. OLWENN KERDEL, « Emsav : 08 novembre 1892, naissance d'Anna Hirgair, pionnière du nationalisme breton ». Mis en ligne sur *Stourm !* le 8 novembre 2024, URL : <https://stourm.news/?p=2778>, (consulté le 16/11/2024) ; Non signé, « Léon Jasson », art. cit. ; Mail de Vincent Jaglin à Léo Guéhenneux, 20 septembre 2023. Pourtant, le nom de Jasson n'apparaît dans aucun document d'archive relatant l'activité de jeunes militants dans le canton de Baud.

⁴³⁵ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », art. cit., p. 113-114.

⁴³⁶ Une brochure du PNB de 1941 d'une soixantaine de pages présente précisément l'organisation théorique du parti, ainsi que l'attitude militante modèle à suivre. *Les Éditions du PNB*, n° 1, *op. cit.*

Chapitre III – Exister

Convaincu par le « potentiel idéologique⁴³⁷ » de la Pangée, Jasson doit y faire ses preuves s’il souhaite exister auprès de ses pairs et gagner leur confiance. Il apprend, par une succession d’étapes, le langage et les codes de cette nouvelle grille de lecture du monde, conçue avant tout pour expliquer l’existence de soi. Consciemment ou non, la « *transitio*⁴³⁸ » entamée par Jasson concurrence le cadre de reproduction bourgeois familial institué depuis son enfance.

I- L’expérience des *Bagadoù Stourm*

De ses 19 à 22 ans, Jasson se forme, et suit scrupuleusement de nombreux enseignements, qu’ils soient de nature politique, religieuse, philosophique, ou militaire. Afin de se retrouver et d’accorder sa foi en ces nouvelles idées⁴³⁹, Jasson s’y essaie, et il est rapidement de toutes les opportunités qui s’offrent aux jeunes militants de la période. Jasson se fait alors vite remarquer dès la fin de l’année 1940 par Lainé, lors de ses séances de préparation militaire du *Lu Vrezhon*⁴⁴⁰. En parallèle du projet d’une armée bretonne d’élite de Lainé, se développe depuis quelques années une formation paramilitaire subalterne du PNB : les *Bagadoù Stourm*⁴⁴¹.

La première troupe voit le jour le 29 décembre 1935 à Rennes⁴⁴², dont le but est de rassembler certains nationalistes, trop jeunes pour avoir connu la guerre – elle qui pourtant forge les hommes –, afin de dessiner en eux l’utopie du Breton nouveau⁴⁴³. Peu spectaculaire et discrète, la troupe défile même aux côtés du *Kadervenn* à Guingamp en août 1938⁴⁴⁴, puis la guerre met en sommeil cette organisation pendant deux ans. Debauvais et Mordrel, réfugiés en Allemagne, esquissent l’idée du CNB en mai 1940, et envoient des émissaires dans les camps de prisonniers allemands afin de recruter des militants bretons, où l’on retrouve notamment un certain Yann Goulet⁴⁴⁵. Rapatrié en Bretagne au sein d’un convoi de Bretons en janvier 1941,

⁴³⁷ ERIKSON E. H., *Adolescence et crise*, op. cit., p. 135.

⁴³⁸ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 14.

⁴³⁹ ERIKSON E. H., *Adolescence et crise*, op. cit., p. 133.

⁴⁴⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

⁴⁴¹ « Troupes de combat. »

⁴⁴² CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 345.

⁴⁴³ CARNEY S., « Étendards ou linceuls ? Les uniformes du nationalisme breton et leurs représentations des années 1930 à nos jours », in B. Bruneteau, et F. Hourmant (dir.), *Le vestiaire des totalitaires*, Paris, CNRS, 2022, p. 107.

⁴⁴⁴ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 348.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 390.

Goulet est chargé de reprendre en main les organisations de jeunesse du PNB, et revitalise les BS⁴⁴⁶. Selon lui, les objectifs de cette troupe sont la « protection du Parti et des membres du Parti. [La] préparation d'une action révolutionnaire (combat de rues, techniques d'attaque et de destruction de bâtiments, codes et transmissions, utilisation d'armes de petite et moyenne portée etc...)»⁴⁴⁷. La méthode Goulet est une conception militaire de l'enseignement, permettant d'inculquer un esprit de devoir et un sentiment de responsabilité⁴⁴⁸ à des jeunes hommes qui ne sont, pour la plupart, pas encore en âge de réaliser leur service militaire. Son enseignement est ouvertement inspiré par les pratiques de guérilla des activistes irlandais, tout comme Lainé, qui fait traduire *My fight for Irish freedom* de Dan Breen en 1938, influençant fortement l'instruction qu'il donne à ses hommes par la suite⁴⁴⁹.

En effet selon Yann Guiomard, membre de l'Unité Perrot, Goulet semblait être « converti aux idées et à l'action irlandaise⁴⁵⁰ ». En témoigne l'hommage qu'il rend à Patrick Pearse dans les colonnes de *L'Heure bretonne*, le qualifiant de « héros libérateur de l'Irlande⁴⁵¹ ». D'ailleurs, la première promotion des BS de 1941 porte symboliquement le nom de Patrick Pearse, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'insurrection de Pâques 1916⁴⁵². De cette promotion, Goulet se souviendra des noms de Jasson, Larnicol, et Louarn Du⁴⁵³. Selon lui, l'instruction des BS est donnée au cours de séances régulières, mais aussi :

« *Au cours de camps de formation.* Le premier de ce genre eut lieu dans la forêt de Quénécan. Certaines de ces périodes de formation étaient destinées, soit à couvrir plus en détail un aspect particulier de l'entraînement, soit à mettre à l'épreuve l'endurance et la résistance physique des volontaires. C'est ainsi qu'il y eut des périodes consacrées exclusivement au tir (armes de petite et moyenne portée) et des marches forcées. La plus spectaculaire de celles-ci, à laquelle prirent part l'état-major des "Bagadou Stourm", et les instructeurs du "Service Spécial" eut lieu d'un vendredi midi au samedi midi. Nous couvrîmes en vingt-quatre heures,

⁴⁴⁶ FM, OM8 M202. Témoignage de Yann Goulet concernant les *Bagadou Stourm*, non daté.

⁴⁴⁷ *Id.* Le témoignage s'oppose à l'analyse de certains commentateurs, qui ne mettent qu'en lumière l'ambiance « boy-scout » de la troupe. MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée !*, *op. cit.*, p. 51.

⁴⁴⁸ BAREY M., *Enseigner la guerre. Former les chefs 1918-1945*, Paris, Perrin/Ministère des Armées, 2024, p. 34.

⁴⁴⁹ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 346.

⁴⁵⁰ Cité dans KERBIQUET V., *De l'exemple à l'exil*, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁵¹ Yann GOULET, « A VOUS, Jeunes de Bretagne », *L'Heure bretonne*, n° 39, 5 avril 1941, p. 1.

⁴⁵² KERBIQUET V., *De l'exemple à l'exil*, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁵³ FM, OM8 M202. Témoignage de Yann Goulet concernant les *Bagadou Stourm*, non daté. Jean Larnicol et Yann Le Louarn seront deux futurs membres de l'UP tués en opération.

quatre-vingts kilomètres, sac au dos. [...] Cinquante partirent... Quinze seulement arrivèrent. (Célestin Lainé et moi-même parvînmes au but.)⁴⁵⁴ »

Il existe des clichés de l'expérience de des camps qui succèderont à celui-ci, que l'on retrouve dans différentes livraisons de *Triskell*, la circulaire mensuelle du PNB⁴⁵⁵, mais aussi dans des documents de la famille Delaporte. Sur l'un d'entre eux datant de la mi-août 1943, Jasson pose, debout, deuxième en partant de la droite, au manoir du Rusquec à Saint-Herbot dans les Monts d'Arrée⁴⁵⁶ :



Figure 7 - Papiers privés Delaporte, cliché d'un groupe de jeunes militants au manoir du Rusquec, août 1943. Jasson pose debout, deuxième en partant de la droite.

Torse bombé, bras placés derrière le dos pour mieux accentuer le galbé : l'imaginaire de la force domine, traversant posture et effigie. Alors que l'ambiance semble décontractée, Jasson est le seul à exécuter la position repos, caractéristique des codes militaires. Il projette l'allure

⁴⁵⁴ Cité dans LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, t. 2, « 1941 », Paris, France-Empire, 1970, p. 287. C'est l'auteur qui souligne.

⁴⁵⁵ Voir les numéros d'avril, de mai, et de juin 1943. Deux photographies sont reprises par LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, t. 2, *op. cit.* D'autres clichés sont exposés par LE CLOAREC A., *L'histoire du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 296-301.

⁴⁵⁶ Le manoir se situe désormais sur la commune de Loqueffret.

de l'homme dressé⁴⁵⁷, d'un soldat, et semble pleinement s'appropriier les règles de comportements établie par la culture militaire des BS⁴⁵⁸. Autour de cette quinzaine de jeunes militants, des campements sont montés. Les BS séjournent dans la propriété pour réaliser des marches militaires et une cérémonie de remise de drapeaux :



Figure 8 - Papiers privés Delaporte, défilé militaire des Bagadoù Stourm au manoir du Rusquec, août 1943.

Tout à gauche du cliché, Jasson mène un groupe de jeunes recrues, et semble marquer la cadence. Tous portent le costume des BS, d'influence militaire manifeste. L'uniforme est ici conçu comme un marqueur social d'appartenance collective qui, tout en arborant les couleurs du drapeau breton, participe à ce que Sébastien Carney nomme la « bannérisation du civil » :

⁴⁵⁷ AUDOIN-ROUZEAU S., *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Seuil, 2008, p. 283.

⁴⁵⁸ HADDAD S., « La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation : quelques pistes de réflexions », in F. Gresle (dir.), *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 30.

c'est-à-dire l'incarnation de la Bretagne par la confusion des corps et des symboles nationaux⁴⁵⁹.

Cet entraînement clôt plus de deux semaines de démonstrations dans le Finistère. En effet, après plusieurs mois de recrutement⁴⁶⁰, les BS installent début août leur campement à Landivisiau⁴⁶¹. Lors des premiers jours, la centaine de militants en uniforme noir défilent en cadence dans les rues, binious en tête, ce qui irrite fortement la population⁴⁶². La provocation de trop survient de la part d'un groupe dirigé par Alan Al Louarn après la messe dominicale du 8 août. Douze ans après les faits et non sans acrimonie, Polig Monjarret, lieutenant de Goulet pour la section des BS de Guingamp⁴⁶³ et *penn-soner*⁴⁶⁴ de la troupe, décrit le climat :

« Goulet rassembla ses troupes. Des trémolos dans la voix il nous annonça que nous allions avoir à mettre en pratique ses précieux enseignements. Je pensais machinalement aux bâtons qui servaient de fusils et à l'attaque des chemins de fer. Mais nous étions quelques uns de l'équipe Lainé : Jasson, Perrin, Le Deuff, Guiomard, Louarn Du etc... (les 3 noms soulignés sont ceux des types morts dans la Bezenn), et nous n'avions pas du tout l'intention d'obéir au patron qui nous priaait de laisser au camp nos couteaux, bâtons, et tout ce qui pourrait servir d'instrument de défense⁴⁶⁵. »

S'ensuit une bagarre générale entre la troupe et les habitants, où le jeune Jacques Le Maho capture un Landivisien avec l'aide de Yann L'Haridon et Jasson⁴⁶⁶. Le calme ne survient qu'après l'intervention des Allemands, qui somment Goulet et sa troupe de quitter les lieux :

⁴⁵⁹ CARNEY S., « Étendards ou linceuls ? », art. cit., p. 112.

⁴⁶⁰ Non signé, « Jeunes garçons et jeunes filles retenez vos vacances du 1^{er} AU 15 AOUT. Faites, dès maintenant des économies. Inscrivez-vous pour LE GRAND CAMP DES JEUNES », *Triskell*, avril 1943, p. 8.

⁴⁶¹ FM, OM25 C2273. Lettre de Polig Monjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955.

⁴⁶² ADF, 200 W 47. Activité des partis politiques et divers groupements, 7 août 1943.

⁴⁶³ CARNEY S., « L'Écosse régénératrice ou la création des "cliques nationales" bretonnes, d'une sortie d'une guerre à l'autre », in C. Manfredi, et M. Bryne (dir.), *Bretagne - Écosse : contacts, transferts et dissonances*, Brest, CRBC/HCTI, 2017, p. 174.

⁴⁶⁴ « chef sonneur. » Monjarret dirige une troupe de 12 musiciens.

⁴⁶⁵ FM, OM25 C2273. Lettre de Polig Monjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955. C'est l'auteur qui souligne.

⁴⁶⁶ CAERLEON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, op. cit., p. 79 ; CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C6. Lettre de Jacques Le Maho à Denise Guieysse, 7 mars 1984. Le Maho fait-il allusion au jeune Raymond Madec, qui fut détenu par les BS dans le restaurant du militant Jean Rohou ? ADF, 209 W 48. Rapport de l'Adjudant-Chef Hascoet, 9 août 1943.

« [Goulet] revient enfin et demanda 2 volontaires pour l'accompagner au camp où les femmes étaient seules (elles avaient rejoint les tentes dès notre arrivée intempestive et sans ennui). Jasson et moi fumes choisis. Nous avons la même taille : 1m75 votre serviteur, et 1m83 Jasson. Flanqué de ses deux gardes du corps, (je dois avouer que nous avons une de ces trouilles de passer les chemins creux une fois quittée la ville) Goulet traversa la ville la tête haute. J'avais sorti mon couteau (17 °/m de lame) et mon *penn-bas*, (une matraque de saule de 40 °/m) que je donnais à Jasson. Nous étions décidés à nous en servir plutôt que de nous laisser casser la figure⁴⁶⁷. »

Avant de quitter le camp, les militants font prisonnier François Le Cueff, un inspecteur de police, qui est tabassé et séquestré par certains membres de la troupe⁴⁶⁸. Ainsi, de 1941 à 1943, Jasson est un acteur du développement des BS. Habité par un fort degré d'action⁴⁶⁹, son activité et celle de son groupe n'est pas sans rappeler la culture de la violence de rue parisienne du milieu des années 1930.

À travers les BS, Jasson présente une allure dressée, porte un uniforme, et jouit d'un nouveau statut⁴⁷⁰. En quelques années, il s'est pleinement intégré dans la constellation pangéenne, en adoptant les comportements, le langage, et les valeurs du Breton total⁴⁷¹. Sa participation est active aux manœuvres et aux camps grandeur nature de la troupe, dont l'alliage du costume et des défilés militaires participent conjointement au développement de l'expression du fascisme breton. Dans les déclarations de Monjarret, Jasson est plutôt associé à l'équipe de Lainé. En effet, depuis 1941, ce dernier a remis sur pied son projet de *Lu Vrezhon* sous la forme du Service Spécial⁴⁷². Membre fidèle, Jasson y réalise l'essentiel de son enseignement.

⁴⁶⁷ FM, OM25 C2273. Lettre de Polig Monjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955.

⁴⁶⁸ ADF, 200 W 47. Activités des partis politiques et divers groupements, 14 août et 4 septembre 1943.

⁴⁶⁹ GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974, p. 152.

⁴⁷⁰ « Jaçon [*sic*] de Paris. Lieutenant ». ADF, 31 W 395. Liste des personnes ayant assisté au congrès du PNB du 1^{er} au 15 août 1943, non daté.

⁴⁷¹ JAQUET C., *Les transclasses*, *op. cit.*, p. 132.

⁴⁷² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M230. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson (3^e brouillon), non daté.

II- La fidélisation au Service Spécial

L'expérience du *Kadervenn* en 1940 est un échec pour Lainé, tant sur le plan de l'organisation que sur le plan humain⁴⁷³. L'hiver passant, il décide de relancer un KD remanié au château de Kerriou à Gouézec autour de la période de Pâques 1941⁴⁷⁴. Le jeune militant Auguste Ménard, qui est de la partie, témoigne de l'ambiance : « Là fut réuni plus de 100 jeunes⁴⁷⁵ qui devaient suivre un entraînement militaire de 15 jours, cela changeait beaucoup de la première milice, discipline, ordre et propreté ; cette fois-ci toute boisson alcoolique avait été exclue, même le tabac⁴⁷⁶. » Cette pédagogie est inculquée par Albert Lainé, frère de Célestin, ancien instructeur à l'École d'application d'infanterie⁴⁷⁷, qui par la suite, entretiendra des liens étroits avec certains membres de l'UP, et échappera à une procédure de dégradation militaire⁴⁷⁸. Jasson fait l'expérience de cette instruction⁴⁷⁹, à un âge où les hommes sont appelés au service militaire. Il semble s'y plaire, puisqu'il se trouve à participer à la manœuvre suivante du 7 août au même endroit⁴⁸⁰. Lainé, satisfait des résultats de sa formation, dévoile l'étendue de son projet qui dépasse le KD, en souhaitant fonder un service militaire breton en parfaite collaboration avec l'occupant allemand :

« Le BUT GENERAL de notre action est d'obtenir pour la Bretagne l'honneur et l'avantage de participer, en tant que nationalité reconnue particulière, au Grand Reich, Nordique, dont elle fait racialement partie et, sous la direction immédiate du Reichsführer Adolf HITLER. Nous ne voulons pas d'intermédiaire "FRANCE" entre la Bretagne et le Reich Nordique⁴⁸¹. »

Il souhaite que sa structure « prépare la force matérielle nécessaire à l'établissement, au maintien de l'ordre lorsque l'[État] sera créé ». Mais cette force il doit la former, dans la continuité du KD :

⁴⁷³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 405-407.

⁴⁷⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T25. Centre d'entraînement breton, 28 juillet 1941.

⁴⁷⁵ Le Négaret, futur membre de l'UP n'en dénombre que le moitié. HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 137.

⁴⁷⁶ Cité dans CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 471.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 472.

⁴⁷⁸ MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée !*, op. cit., p. 444.

⁴⁷⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

⁴⁸⁰ *Id.*

⁴⁸¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T27. Rapport, 17 décembre 1941. Les majuscules sont de l'auteur.

« Le BUT PARTICULIER de notre section, déjà avant la guerre, a été d'agir sur la jeunesse bretonne par le moyen d'une éducation à forme militaire basée sur l'exemple. Nous en espérons un triple résultat ; spirituellement un développement religieux à base de fierté et de fidélité ; socialement, le développement du sens collectif à base de hiérarchie et de discipline ; matériellement, la constitution de troupes qui serviront à établir et à protéger d'abord l'ordre Breton en Bretagne, et plus tard l'ordre Nordique dans le Monde⁴⁸². »

Cette volonté de mettre la main sur l'éducation de la jeunesse à caractère militaire, se rapproche de l'expérience nazie menée depuis presque dix ans, s'appuyant sur la nostalgie d'un âge d'or mythique pour restaurer la nature nordique originelle de l'homme⁴⁸³. Le ton du Service Spécial est donné, et Jasson est un des premiers à y adhérer⁴⁸⁴. Tout d'abord, sur le plan spirituel, Lainé est convaincu que « l'Europe nordique des Celtes et des Germains, notre Europe et celle d'Adolf Hitler n'est pas leur Europe "internationale" égalitaire, mais l'Europe pour les Nordiques⁴⁸⁵ ». Le soldat breton doit être explicitement de conception celtique, et Lainé souhaite lui imposer des rites, une liturgie, et des règles de vies qu'il juge celtiques⁴⁸⁶, en y associant des modes de vies monastiques⁴⁸⁷. L'enseignement qu'il dispense n'est que l'aboutissement de sa propre foi celtique qu'il théorise depuis 1934, sous l'influence de l'agent celtisant Gerhard von Tevenar et du théocrate marginal Friedrich Hielscher⁴⁸⁸. Cette foi est aussi inspirée de certains préceptes que Lainé tire de sa lecture de Nietzsche, et particulièrement de sa *Volonté de puissance*⁴⁸⁹, dont Jasson est aussi un fervent lecteur⁴⁹⁰.

Sur le plan militaire, l'instruction est principalement calquée sur celle de l'infanterie française, à laquelle Lainé souhaite appliquer sa propre hiérarchie et les ordres en breton. Tel un savant, il crée de toute pièce les nouveaux mots définissant les différents grades hiérarchiques : le *gour*⁴⁹¹ (homme/soldat) compose le *Bod* (groupe), commandé par un *kentour*. Ce groupe est intégré dans un *Ker* (détachement) commandé par un *kerrenour*, lui-

⁴⁸² *Id.* Les majuscules sont de l'auteur.

⁴⁸³ BRUNETEAU B., *Le bonheur totalitaire*, Paris, Cerf, 2022, p. 327.

⁴⁸⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M230. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson (3^e brouillon), non daté.

⁴⁸⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL2 M32. Notes, souvenirs, réflexions, janvier 1942.

⁴⁸⁶ CARNEY S., « De la guerre des races à la race des guerriers », art. cit., p. 182.

⁴⁸⁷ Le silence total pendant les repas est expérimenté lors des séances réalisées à Kerriou. LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Prezegenn d'ar Bezen Perrot, 3 novembre 1944.

⁴⁸⁸ Pour en savoir plus sur ces personnages, voir CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 276-282.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 265.

⁴⁹⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

⁴⁹¹ Selon Feutren, ce terme ne fut jamais utilisé dans l'UP. LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

même intégré dans un *Bezen* (unité) commandé par un *kadvan*. Le tout constitue le *Lu* (armée) commandé par le *Tiern*⁴⁹². Ainsi, Lainé met en application ce dont il a toujours rêvé : un syncrétisme communautaire où l'enseignement est autant religieux que militaire, le tout en cherchant, selon Mordrel, à identifier ses hommes à sa personne⁴⁹³.

En pratique, Jasson et quelques initiés se retrouvent chaque année lors des séances d'instruction à Pâques, période choisie en référence à l'insurrection irlandaise. Ils sont peu nombreux à y être conviés, ce qui démontre la foi qu'ils développent dans ce projet⁴⁹⁴. Cette première période se déroule à Rochefort-en-Terre à Pâques 1942⁴⁹⁵. L'enseignement est divisé en cinq conférences, sortes de sermons dispensés tout au long de la semaine par Lainé lui-même⁴⁹⁶. Tel un prêcheur, il inculque « la Vérité celtique » à son auditoire, réflexion manichéenne menant à « combattre contre des ennemis que l'on doit haïr avec des amis que l'on doit aimer⁴⁹⁷. » Cet auditoire est composé de jeunes hommes instruits, mais perdus⁴⁹⁸, formatés dans l'idée que « les hommes libres sont ceux qui peuvent supporter la hiérarchie⁴⁹⁹ », et donc disposés à se subordonner fidèlement à Lainé. La communauté qu'il tente d'établir se fonde sur un discours ouvertement raciste puisqu'elle doit être « basée sur le sang ; notre action et notre volonté sont de rétablir un État breton celtique calqué sur la communauté de sang⁵⁰⁰. » En définitive, ce stage initiatique est l'occasion pour Lainé d'appliquer les contours théoriques de son Service Spécial, communauté de disciples guerriers au service d'une foi Nordique en Bretagne⁵⁰¹. Ces enseignements proposent une lecture du monde sur la base de déterminismes raciales, et intègrent les disciples dans l'histoire de leur propre race, et donc dans la lignée des ancêtres héroïques. Ils offrent alors un produit cognitif séduisant et rassurant pour ces jeunes hommes, en pleine période de redéfinition de leur identité⁵⁰².

Une fois formés, les disciples de Lainé sont les relais de l'éducation militaire des organisations de jeunesse du PNB, et servent d'instructeurs lors des camps des BS⁵⁰³. Mais des

⁴⁹² CARNEY S., « Célestin Lainé et le breton : la langue pour le combat », art. cit., p. 179.

⁴⁹³ Cité dans CARNEY S., « Célestin Lainé. Un savant. Un fou ? Un savant fou », in F. Bouthillon, F. Le Moigne, et N. Viet-Depaule (dir.), *Le bon Dieu sans confession. Mélanges offerts à Yvon Tranvouez*, Nancy, l'Arbre bleu, 2017, p. 105.

⁴⁹⁴ BRONNER G., *La pensée extrême, op. cit.*, p. 226.

⁴⁹⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

⁴⁹⁶ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Conférences générales données à la période de Pâques 1942 à Rochefort, non daté.

⁴⁹⁷ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Vérité Celtique, non daté, p. 10.

⁴⁹⁸ CARNEY S., « Célestin Lainé. Un savant. Un fou ? Un savant fou », art. cit., p. 105.

⁴⁹⁹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Vérité Celtique, non daté, p. 9.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁵⁰¹ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 477.

⁵⁰² BRONNER G., *La pensée extrême, op. cit.*, p. 261.

⁵⁰³ LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, t. 2, *op. cit.*, p. 287.

différends surgissent entre les deux organisations. Les hommes de Lainé sont suspectés de vouloir détourner des jeunes du BS au profit du service breton, et des accords sont signés à Saint-Brieuc en août 1942 afin de délimiter officiellement les domaines d'activité de chaque organisations⁵⁰⁴. D'extérieur, le statut du Service Spécial reste flou⁵⁰⁵ et ne permet pas de clarifier la situation⁵⁰⁶.

En interne pourtant, tout est clair : Lainé rédige des circulaires authentifiées par le tampon de l'état-major, chaque membre possède un matricule⁵⁰⁷, et une hiérarchie est établie⁵⁰⁸. La première année de l'instruction interne voit son aboutissement arriver. En effet, la manœuvre du 7 août 1942 à Rochefort représente le dernier des trois examens mis en place depuis octobre 1941. Car en plus de former des cadres instructeurs, le Service Spécial souhaite initier le plus de jeunes militants à l'éducation militaire.

III- Un instructeur

Alors que le projet d'armée bretonne a du mal à se faire reconnaître par les autorités allemandes⁵⁰⁹, Lainé et son frère instituent à partir d'octobre 1941 la première année d'instruction de leur service, au sein de neuf centres locaux⁵¹⁰. L'enseignement est divisé en trois périodes d'examens : une autour de Pâques, une autre en juin, et enfin la dernière et plus importante en août⁵¹¹. Jasson ne semble pas faire partie des élèves, mais plutôt du corps d'instructeurs. En effet, il est devenu en peu de temps un membre important auprès de Lainé. À Kerriou en 1941, il reçoit le grade de *kerrenour*, puis à l'hiver suivant, il est nommé à la direction du centre d'instruction de Paris⁵¹².

⁵⁰⁴ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Relation Service Spécial – Parti National Breton, 12 octobre 1943.

⁵⁰⁵ Des accords évasifs stipulent que le Service Spécial a pour but de donner une formation « spéciale ». CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T29. Décisions du Service Spécial, 15 novembre 1942.

⁵⁰⁶ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 475.

⁵⁰⁷ Un document dénombre les noms et matricules de 57 personnels du service. Jasson porte le n° « 3-2 ». LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Liste nominative, non daté.

⁵⁰⁸ L'état-major est constitué de trois officiers, qui disposent de deux commandants d'Unité, et de sept chefs de Détachement. CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T41. Personnel disponible pour l'encadrement d'une unité de Service Spécial du Travail, non daté.

⁵⁰⁹ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 474.

⁵¹⁰ Les neuf centres se situent à Landivisiau, Châteauneuf, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Rennes, Nantes, et Paris. LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Rapport pour F. Hielscher, non daté.

⁵¹¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M316. Notes pour une allocution, 1943 ?

⁵¹² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

L'instruction mensuelle est ouverte à tous les volontaires, membres du parti ou non, et nécessite une forte rigueur⁵¹³. Lainé dénombre 60 élèves qui suivent cet enseignement sur l'année⁵¹⁴. Au bout de huit mois d'instructions, les cours sont interrompus pour préparer l'ultime séance d'examen, qui se déroule à des dates différentes suivant les centres, le 12 juillet pour celui de Paris⁵¹⁵. Les matières faisant l'objet d'examen permettent d'avoir un aperçu de l'étendue de cette instruction :

« Manœuvre à pied (commandement et exécution). Transmissions (Morse, lecture au son, signaux à bras et lumineux, règles d'émission des messages). Instruction générale (la surprise, les reconnaissances, la sûreté, les liaisons, les [compte rendus]. Les facteurs influant sur la tactique d'emploi des troupes, les règles concernant l'élaboration des ordres). [Règlement] de manœuvre (étude des diverses phases d'une opération : concentration, marche d'approche, opération proprement dite, exploitation du succès, décrochage, dispersion et retraite). Notions sommaires sur l'organisation des troupes ([rôle] du Chef, des services, détails sur la constitution des unités)⁵¹⁶. »

Des brevets et certificats sont décernés à l'issue de ces examens, lesquels permettent de hiérarchiser l'année d'instruction suivante, divisée en premier et second degré⁵¹⁷. Enfin, la première année se termine par la manœuvre du 7 août 1942 à Rochefort-en-Terre, qui permet de mettre la théorie en pratique, et de confirmer les chefs dans leurs commandements⁵¹⁸. Pour Jasson, qui est présent⁵¹⁹, c'est l'occasion de toucher pour la première fois les responsabilités qui incombent au *kerrenour* qu'il est devenu, en dirigeant trois groupes de quatre hommes⁵²⁰. La manœuvre consiste à s'emparer du château de Rochefort. Tout est organisé en amont avec une grande précision : regroupement des différentes colonnes, stationnements et mouvements de la veille, ravitaillement, mesures de sûreté, etc⁵²¹. Le 7 août, jour de la manœuvre, Lainé

⁵¹³ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T29. Note sur le fonctionnement de l'instruction mensuelle des volontaires, 9 janvier 1942.

⁵¹⁴ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Rapport pour F. Hielscher, non daté.

⁵¹⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T30. Instruction spéciale des volontaires, 5 juin 1942.

⁵¹⁶ *Id.*

⁵¹⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 475.

⁵¹⁸ *Id.*

⁵¹⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté. On y retrouve d'autres membres du Service Spécial, tels qu'Alan Heussaff, Yann Bouëssel du Bourg, Polig Monjarret, Jacques de Quelen, ou encore Yann Kerlann. BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni*, *op. cit.*, p. 29.

⁵²⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T33. Instruction du premier degré (mois de mars), 10 mars 1943, p. 2.

⁵²¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T35. Ordres pour les manœuvres d'été 1942, printemps-été 1942.

prononce un discours rappelant la Chouannerie, ainsi que la nécessité de l'éducation militaire et celtique indispensable pour accéder à « l'aristocratie de la droiture⁵²² ». Le jour dit, une compagnie allemande se trouve sur le site, ce qui modifie les plans initiaux. Peu importe, la proximité de Lainé avec les autorités allemandes n'entrave pas le déroulement des événements⁵²³. Un rapport détaillé rend compte des opérations réalisées, et des enseignements retenus du rassemblement⁵²⁴.

Cette première année d'instruction semble être une réussite, puisque l'expérience est renouvelée dès octobre 1942⁵²⁵ : 16 centres accueillent environ 140 élèves, dont 100 au sein du premier degré, tandis que les 40 déjà diplômés composent le second degré⁵²⁶. Les centres de la première année s'agrandissent et accueillent l'enseignement du second degré. Cette hiérarchisation de l'enseignement et donc de la société, réfléchi par Lainé, est encore une fois totalement inspirée des principes nietzschéens⁵²⁷. L'achèvement du parcours initiatique s'obtient en accédant au 3^e degré, où les individus se fondent dans un « nous » communautaire, incarnation de l'intérêt supérieur⁵²⁸. Plus tard, Lainé estimera que Jasson fait partie à cette époque de cette espèce, du degré de ces maîtres qui ne trahissent pas⁵²⁹. De fait, une relation spéciale lie aussi Lainé à son cadet, en qui il voit un pair⁵³⁰.

À 21 ans, Jasson est un élément essentiel de l'antenne locale du service d'instruction à Paris pour l'année 1942-1943⁵³¹, ce qui démontre déjà une certaine force de conviction et vraisemblablement un don pour l'action⁵³². Les cours mensuels se déroulent sur le même principe que l'année précédente, et des registres du palmarès des différents degrés sont dressés, renseignant par la même occasion la jeunesse de la population instruite : tel qu'à Baud où Marcel Bibé, Joseph et Pierre Hirgair, élèves du 1^{er} degré, sont âgés respectivement de 16, 19 et 20 ans au début de leur enseignement⁵³³. Jasson participe une nouvelle fois à la période d'instruction pour officiers à la période de Pâques 1943, organisée cette fois-ci à Rennes⁵³⁴. Le

⁵²² LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. 7 Août 1942. C'est l'auteur qui souligne.

⁵²³ Témoignage de Yann Bouëssel du Bourg recueilli par FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV*, op. cit., p. 89.

⁵²⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T36. Rapports concernant les manœuvres d'été 1942.

⁵²⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T33. Instruction du premier degré, 10 octobre 1942.

⁵²⁶ De nouveaux centres accueillent l'enseignement du premier degré à : Plouguerneau, Loctudy, Tréguier, Guingamp, Rostrenen, Baud, Rochefort, Montfort, et Saint-Nazaire. LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Rapport pour F. Hielscher, non daté.

⁵²⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 478-479.

⁵²⁸ Cet intérêt de dépassement est inspiré de l'exemple de la *Waffen-SS*. Voir *Ibid.*, p. 476.

⁵²⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M230. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson (3^e brouillon), non daté.

⁵³⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL1 M5. Journal, juillet 1947.

⁵³¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T22. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson, non daté.

⁵³² BRONNER G., *La pensée extrême*, op. cit., p. 226.

⁵³³ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M242. Palmarès du 1^{er} degré. Baud-Languidic. 42-43, non daté.

⁵³⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

programme sur cinq jours est millimétré. La journée est réservée au perfectionnement des manœuvres et des différents exercices militaires, tandis que le soir est consacré à la production de discours d'évènements historiques liés à la Chouannerie⁵³⁵. Lainé juge cette année moins bonne⁵³⁶, mais elle finit tout de même par la traditionnelle manœuvre d'août, à laquelle Jasson prend part⁵³⁷. L'opération consiste à relier Caulnes au château de Jeanne du Guerny⁵³⁸ en Penguilly, tout en imaginant lutter contre un groupe rebelle, analogue aux maquis qui se développent partout dans la région⁵³⁹. Dans les faits, Alan Heussaff jugera postérieurement l'évènement comme un simple entraînement d'encercllement de bâtiment⁵⁴⁰. Lainé y tient un discours critique concernant la promotion du second degré, qu'il juge dénuée de personnalité, pourtant nécessaire à la formation de son aristocratie de chefs forts⁵⁴¹. Jasson lui, est déjà de cette trempe.

Finalement, la carrière militaire à laquelle ses parents ont un temps songé devient effective. Cette culture du soldat, Jasson la côtoie depuis toujours, auprès d'un père vétéran de 16 années de carrière, décoré, honoré. L'honneur est une valeur qui définit rapidement sa personnalité d'enfant et d'adolescent. Sa jeunesse est urbaine, solitaire, déracinée de ses origines rurales et bretonnes. Dans une quête d'identité, Jasson découvre, comme d'autres jeunes de son âge, une Bretagne idéalisée, fantasmée, par la voix de ses militants. Il s'y intéresse, dépassant son goût pour les lettres, et est amené à fréquenter ces « *Breiz Atao*⁵⁴² ». Lorsqu'il est à son domicile, sa mère observe un fils totalement changé, passionné par ce qui touche au guerrier, à la force militaire allemande, et qui par-dessus tout : se détache d'elle⁵⁴³, devient adulte⁵⁴⁴. Jasson a la tête ailleurs. En parallèle de ses études supérieures, il est à 21 ans un soldat sans guerre, à moins qu'elle ne soit déjà dans sa tête. Gradé, et responsable d'un centre d'instruction paramilitaire : sous l'effet de l'ambition⁵⁴⁵, Jasson brûle les étapes, comme il le pensera rétrospectivement⁵⁴⁶.

⁵³⁵ On y narre « Le combat de la Tour d'ELVEN 30 novembre 1799 » ainsi que « Le combat du Pont du Loc 25 janvier 1800 ». CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T31. Période d'instruction pour officiers, 3 avril 1942.

⁵³⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M316. Notes pour une allocution, 1943 ?

⁵³⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

⁵³⁸ Militante proche de Célestin Lainé. Elle lui procure les détonateurs de l'explosion de Rennes en 1932, et s'occupe des locaux du PNB lors de la guerre ainsi que ceux de l'UP. CARNEY S., « Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. C, vol. II, 2022, p. 515.

⁵³⁹ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 475.

⁵⁴⁰ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 3/1. HEUSSAFF A., *Mar kouezh en em sav. Eñvorennoù un den rez*, s.l., s.n., s.d., p. 108.

⁵⁴¹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Brouillon du discours du 7 août 1943, non daté.

⁵⁴² « Bretagne Toujours. » Surnom des militants bretons de l'entre-deux guerres.

⁵⁴³ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.

⁵⁴⁴ BERNEY S., et SCHWAB E., « Entre adolescence et post-adolescence », art. cit., p. 32.

⁵⁴⁵ JAQUET C., *Les transclasses*, *op. cit.*, p. 27.

⁵⁴⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté.

Proche de Lainé, il retrouve un autre père, spirituel, de l'étoffe d'un chef, et est fervent de tous ses enseignements, exprimant enfin le sens de son existence. Sa place est là⁵⁴⁷, dans le rapport d'autorité, dans les manœuvres paramilitaires.

En 1943, Jasson doit être au courant des projets d'intégration du Service Spécial au sein d'un corps breton de la SS, que son chef tente de négocier tout au long de l'année⁵⁴⁸. À l'aube d'en réaliser concrètement l'expérience, il est déjà consciemment habité par un système de croyance, celui de servir une cause, au prix que cela en coûte. Lorsque le projet aboutit, il est un des premiers à répondre à l'appel⁵⁴⁹.

⁵⁴⁷ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe*, *op. cit.*, p. 24.

⁵⁴⁸ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 488-492.

⁵⁴⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

Deuxième partie

Allégeance

Chapitre IV – l'Unité Perrot

Le dépouillement d'archives policières et judiciaires permet d'entrevoir la genèse de l'UP, et le rôle des hommes qui la constituèrent. Jasson y témoigne, tout comme le font ses camarades, ainsi que les autres témoins de leurs passages en Bretagne. De ces processus de « factuelisation » des événements, une seule certitude doit gouverner l'analyse : celle de la manifestation de la subjectivité qui s'exprime dans le langage de chaque témoin⁵⁵⁰.

I- Concrétisation

Après l'échec du dispositif de la « Relève » en 1942⁵⁵¹, les responsables vichystes décrètent une série de lois visant à requérir de la main-d'œuvre française non plus par incitation, mais par obligation. Dans cette optique, le gouvernement promulgue le 16 février 1943 l'institution du Service du travail obligatoire, auquel sont astreints tous les hommes de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922, pour une durée de deux ans⁵⁵². Cette décision est une onde de choc dans le pays, puisque ce sont des classes d'âges entières qui sont concernées, le tout représentant pas moins de 714 000 jeunes⁵⁵³. Cependant, la loi prévoit de nombreuses exemptions concernant les étudiants ; ou encore les métiers du secteur agricole, provoquant un mouvement massif d'embauche de ces jeunes afin d'éviter les réquisitions.

En tant qu'étudiant en droit, Jasson ne peut être inquiet par le décret. Mais en principe seulement, puisqu'à l'aube de l'été, le gouvernement décide de supprimer certaines conditions de dispenses, telles que les études supérieures, afin de faire face au nombre excessif

⁵⁵⁰ DULONG R., *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998, p. 211.

⁵⁵¹ Pour répondre aux exigences de main-d'œuvre du régime nazi en territoire allemand, une vaste campagne de propagande fut orchestrée par Pierre Laval, alors chef du gouvernement de Vichy, afin de convaincre les travailleurs Français d'offrir leur service en Allemagne en échange du retour d'une partie des prisonniers de guerre Français. D'avril à septembre 1942, peu de travailleurs répondront à l'appel, et moins de 100 000 prisonniers sur les 1 850 000 rentreront en France. AZEMA J.-P., et WIEVIORKA O., *Vichy, 1940-1944* [1997], Paris, Perrin, 2000, p. 69.

⁵⁵² « Décret n° 431 du 16 février 1943 pris pour l'application de la loi n° 106 du 16 février 1943 portant institution du service du travail obligatoire », *Journal officiel de la République française*, n° 0041, 17 février 1943, p. 462. Mis en ligne sur *Légifrance*, URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo/period/?datePubli=17%2F02%2F1943+%3E+17%2F02%2F1943>, (consulté le 22/06/2025).

⁵⁵³ ARNAUD P., *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie. 1942-1945* [2010], Paris, CNRS, 2014, p. 36.

d'exemptés⁵⁵⁴. Acculé, Jasson ne semble pas avoir d'autre solution que de renouer contact avec sa famille agricultrice en Bretagne :

« En avril 1943, j'ai reçu ma première convocation émanant du STO. Je me suis présenté à la visite à Argenteuil et j'ai touché ma fiche comportant mon nouvel emploi et ma destination. Ayant fait des démarches à l'Université de Droit pour obtenir un certificat prouvant ma qualité d'étudiant, j'ai réussi à retarder momentanément mon départ. En juin 1943, nouvelle convocation du STO m' enjoignant de me présenter à une visite médicale. J'ai alors pris le train en direction de Saint-Brieuc et me suis mis à travailler en qualité de manœuvre chez un de mes parents, Mme Vve Jasson, fermière à La Cotentin. Après trois mois, la saison étant finie, je ne pouvais rester indéfiniment à charge à cette parente⁵⁵⁵. »

Le témoignage, qui est recueilli lors d'un interrogatoire de police plus d'un an après les faits, est pleinement traversé par un caractère victimaire. Mais au vu de la situation, il est tout de même permis de penser que Jasson se soustrait légalement au STO lors de l'été 1943⁵⁵⁶. Sa venue dans les Côtes-du-Nord semble être une échappatoire temporaire. En tout cas c'est ce que corroborent ses tantes de Planguenoual⁵⁵⁷, ainsi qu'André Ruffaut, un autre oncle qui déclare :

« Il ne m'a pas écrit et je ne l'ai pas vu depuis le 15 août 1943. Il était venu me voir, à cette date, à Rostrenen et y avait assisté aux fêtes du 15 août. À l'époque, il se disait être dans un centre de Jeunesse, dans le Finistère. Je sais qu'il est également caché, pour échapper au Service du Travail Obligatoire et éviter d'aller en Allemagne, chez Madame Jasson, (Aimable) à Planguenoual⁵⁵⁸. »

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 38.

⁵⁵⁵ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 30 août 1945.

⁵⁵⁶ Jasson figure le 19 juillet 1943 sur la liste « SP 275P » dite des « Étudiants défailants ». AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Rapport du Chef de la Police d'Herblay, 16 janvier 1946.

⁵⁵⁷ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration d'Anna Garoche et de Victorine Bréard, 24 novembre 1944.

⁵⁵⁸ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration d'André Ruffaut, 10 janvier 1945.

Tous comptes faits, se dire réfractaire au STO en s'installant comme manœuvre dans une ferme familiale en Bretagne, est aussi l'occasion idéale pour Jasson de se rapprocher des grands rendez-vous annuels adressés aux nationalistes bretons. De son passage, sa famille se souviendra d'ailleurs d'un jeune homme plus soucieux de monter dans certaines voitures inconnues venues le chercher à la ferme et disparaître sans explications, que de réaliser le travail qui lui permet de contourner effectivement le STO⁵⁵⁹. Après la saison d'été, Jasson retourne à Paris afin de trouver un nouvel emploi pour régulariser sa situation. Son implication dans le mouvement breton lui permet de trouver un point de chute au sein de la KEVAR de la section parisienne du PNB à compter du mois de septembre⁵⁶⁰. Il n'y reste que peu de temps, et lorsqu'il quitte définitivement le foyer de sa mère en novembre 1943, il lui explique qu'il est « requis par les Allemands [...] pour aller travailler en Bretagne », et qu'il faut désormais lui écrire à l'adresse suivante : « 14 rue Le Bastard à Rennes⁵⁶¹ ». Habitée aux allées et venues irrégulières de son fils liées à ses activités, Maria semble cette fois-ci mesurer la gravité de ce départ qu'elle pressent comme définitif⁵⁶².

Cette adresse à Rennes n'est autre que celle du futur siège du Conseil national breton sous autorité directe de Lainé⁵⁶³, mais qui sert aussi, comme trois autres adresses à partir de la fin de l'année 1943, au transit des correspondances personnelles des membres de l'Unité Perrot⁵⁶⁴. Tout le long de l'année en effet, Lainé s'efforce auprès des autorités allemandes de constituer son armée bretonne⁵⁶⁵, et de répondre enfin à son « complexe de Mars ». Ou autrement dit, selon Sébastien Carney, à renverser ce « déficit d'héroïsme guerrier⁵⁶⁶ » que ressentent profondément certains membres de sa génération, en s'engageant, lorsque l'occasion se présente, dans des aventures stimulantes telles que le combat armé. Ainsi, Lainé entre ouvertement en conflit avec le PNB de Raymond Delaporte. La « politique conciliante⁵⁶⁷ »

⁵⁵⁹ Entretien réalisé par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août 2024.

⁵⁶⁰ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 26 septembre 1945.

⁵⁶¹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Déclaration de Maria Jasson, 5 décembre 1944.

⁵⁶² Extrait d'une lettre de Maria Jasson à la famille Jasson du 19 octobre 1944. DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Procès-verbal de renseignement de la Brigade de Pléneuf, 24 novembre 1944. Procès-verbal de renseignement de la Brigade de Rostrenen, 10 janvier 1945.

⁵⁶³ KRISTIAN HAMON, *Heures sombres à Rennes*, 2012, p. 34. Dossier mis en ligne sur *Archives de Rennes*, URL : https://www.archives-rennes.fr/media/pdf/2012_heures_sombres.pdf, (consulté le 23/06/2025). Comme le rappelle Sébastien Carney, le 22 janvier 1944 c'est un Debauvais malade qui fait de Lainé « son héritier politique en lui donnant ses droits sur le titre du journal *Breiz Atao* [...] et son autorité sur le CNB ». CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 513.

⁵⁶⁴ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*, p. 21.

⁵⁶⁵ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 488-492.

⁵⁶⁶ CARNEY S., « De la guerre des races à la race des guerriers », art. cit., p.173.

⁵⁶⁷ Raymond Delaporte cité dans CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 507.

assumée du parti vis-à-vis de la France s'oppose frontalement aux motivations du Service Spécial, ce qui provoque l'exclusion de ses membres au sein du PNB à compter du début du mois de novembre 1943.

À l'aube de ses 22 ans, c'est un Jasson responsabilisé au sein du Service Spécial qui, contre vents et marées et exclu du parti, décide donc de rejoindre Lainé à Rennes. Ce complexe de Mars, Jasson espère lui aussi pouvoir enfin le conjurer. En quelques années, il est devenu un proche de Lainé en le côtoyant régulièrement⁵⁶⁸ ainsi qu'en assistant à ses réunions, comme en octobre 1943⁵⁶⁹ où Lainé tâche d'informer le « petit nombre » de conviés de la collaboration armée à venir avec l'occupant⁵⁷⁰. De cette période de complicité et de connivence idéologique entre Jasson et Lainé subsiste ce cliché, sur lequel apparaît par la même occasion François Debauvais :



Figure 9 - CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 IC34. Portrait de Léon Jasson, non daté. De gauche à droite : Léon Jasson, Célestin Lainé, et François Debauvais.

En octobre 1943 après de nombreux échecs de négociation, Lainé publie un ultime rapport sur le rôle de l'unité dont il souhaite qu'elle voit le jour. Il suggère « l'enrôlement et l'instruction immédiate des hommes disponibles du Service Spécial dans une unité allemande sans ingérence française » tout en utilisant « cette troupe en Bretagne [...] contre les bandes de terroristes⁵⁷¹ ». Non sans un brin de pragmatisme, Lainé pense séduire les autorités allemandes en imitant leur

⁵⁶⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL1 M2. Journal juin-juillet 1943, 3-7 juillet 1943.

⁵⁶⁹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁵⁷⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M309. Allocutions d'ouverture de la période militaire, 22-23 octobre 1943.

⁵⁷¹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Unité militaire Bretonne. Répression du terrorisme, 27 octobre 1943.

langage du maintien de l'ordre, dont l'activité s'intensifie particulièrement à partir de l'automne dans tout le pays face au développement des maquis⁵⁷².

Le 10 novembre au soir, et pour la première fois, l'officier SS Hans Grimm du SD de Rennes demande à Lainé deux de ses hommes pour réaliser une corvée⁵⁷³. Si la démarche paraît totalement informelle du côté allemand, pour Lainé cela se traduit par la reconnaissance de son Service Spécial, dont l'intégration contractuelle dans les forces allemandes doit encore attendre un mois⁵⁷⁴. Ce n'est donc pas pour répondre à une réquisition du STO que Jasson rejoint Rennes en novembre, mais pour vivre l'un des derniers stades de germination du Service Spécial, comme le relatera postérieurement Lainé non sans orgueil :

« Lorsqu'enfin notre service militaire breton fut reconnu par les autorités ~~de la SS~~ allemandes et autorisé le 11 novembre 1943 à former pour service en Bretagne une compagnie auxiliaire ~~de nation bretonne~~ directement attachée à la SS sans aucun intermédiaire français, [Jasson] fut des premiers à s'y engager. Il quitta sa mère veuve dont il était le fils unique, il quitta son emploi à Paris et vint à l'instruction à la Caserne du Colombier à Rennes⁵⁷⁵. »

Après avoir rompu avec sa fiancée au courant de l'année⁵⁷⁶, Jasson quitte dorénavant sa mère veuve, certes pour vivre sa Pangée à sa manière, mais au-delà de tout pour enfin achever sa construction identitaire⁵⁷⁷, quitte à devoir assumer une nouvelle allégeance et se faire passer pour un renégat⁵⁷⁸. Il ne patiente qu'une vingtaine de jours avant que Lainé annonce la création officielle de son unité militaire sous les conditions du colonel SS Hartmut Pulmer, chef de la Sipo-SD de Rennes⁵⁷⁹.

En France, comme le souligne l'historienne Gaël Eismann, « la "sécurisation" du territoire relève en 1943 de quatre instances principales de commandement [...], dont les rapports de subordination et les champs de compétences deviennent de plus en plus complexes et

⁵⁷² EISMANN G., *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 426.

⁵⁷³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 493.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 508.

⁵⁷⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté. C'est l'auteur qui rature.

⁵⁷⁶ Il s'agit d'une certaine Denise Jullien, infirmière à l'hôpital de Montlhéry, et anciennement domiciliée à Herblay. SHD, GD/75/E/696. Renseignements sur Léon Jasson, 7 novembre 1944 ; DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Lettre du Commissaire de Police d'Herblay au Secrétaire général de la Police de Versailles, 11 septembre 1945.

⁵⁷⁷ BERNEY S., et SCHWAB E., « Entre adolescence et post-adolescence », art. cit., p. 32.

⁵⁷⁸ JAQUET C., *Les transclasses*, op. cit., p. 12.

⁵⁷⁹ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 508.

opaques⁵⁸⁰ ». Au sein de cet hermétisme hiérarchique se trouve la Sipo-SD. Cette institution est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité en France, sous subordination directe du Chef supérieur de la SS et de la Police⁵⁸¹. La Sipo-SD, est elle-même une organisation complexe divisée en plusieurs sections, et regroupe les compétences de la police secrète d'État (la Gestapo), couplées à celles de la police judiciaire (la Kripo) pour n'en faire qu'une seule police de sûreté (la Sipo), le tout associé aux compétences du service de sécurité et de renseignements de la SS (le SD)⁵⁸². Comme dans toutes les préfectures régionales françaises, Rennes voit l'implantation en 1941 d'un *Kommando* de la Sipo-SD (KdS), avenue Jules Ferry⁵⁸³.

Rapidement en infériorité numérique face à l'accroissement des actions de la Résistance en Bretagne, les agents du KdS rennais voient d'un bon œil le recrutement de formations supplétives sans statuts particuliers, afin d'accompagner le service principal sur le terrain, et de réaliser des tâches subalternes⁵⁸⁴. Le noyau du Service Spécial ayant suivi Lainé auprès du KdS de Rennes est l'un d'entre eux, tout comme gravitent déjà, ou le feront par la suite, d'autres troupes paramilitaires fascistes plus ou moins conséquentes, telles que le GAJS, la SSP, la Milice française, mais aussi occasionnellement le *Kommando* de Landerneau⁵⁸⁵. Discrets durant la première quinzaine de décembre⁵⁸⁶, les fidèles réunis autour de Lainé apprennent avec stupeur l'assassinat de l'abbé Jean-Marie Perrot, prêtre de Scignac et nationaliste breton très influant auprès des militants⁵⁸⁷. Lainé raconte :

« Le contingent était à l'instruction, lorsque le Père Perrot fut assassiné par les Libérateurs Résistants le [12] décembre 1943. ~~Pour lui faire le plus d'honneur, je pris moi-même le commandement d'un~~ Il fut aussitôt décidé qu'un groupe d'honneur de la formation assisterait

⁵⁸⁰ EISMANN G., *Hôtel Majestic*, op. cit., p. 415.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 375.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 471.

⁵⁸³ Pour en savoir plus sur l'organisation du KdS de Rennes, je renvoie le lecteur vers LEROUX R., *Le Morbihan en guerre. 1939-1945* [1978], Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1986, p. 287-290 ; SAINCLIVIER J., « 1944 : la répression dans tous ses états », art. cit. ; VALODE P., et CHAUVY G., *La Gestapo Française*, Paris, Acropole, 2018, p. 223-243 ; BOTREL Y., *La Bretagne à l'heure allemande*, op. cit. ; mais aussi à la consultation d'archives du SHD, GR 28 P 7 66. Anschriften der Sipo (SD)-Kommandos und ihrer Aussenkommandos, 24 août 1942, ainsi que le rapport du Capitaine Moinet sous la cote GR 28 P 7 101. *Synthèse sur l'Organisation SIPO et SD et les Formations Paramilitaires en Bretagne*, Rennes, XI^e Région Militaire – Bureau de la Sécurité Militaire, 20 novembre 1944.

⁵⁸⁴ BOTREL Y., *La Bretagne à l'heure allemande*, op. cit., p. 257.

⁵⁸⁵ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 521.

⁵⁸⁶ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 18.

⁵⁸⁷ Il se disait à l'époque que l'association politico-culturelle du *Bleun-Brug* fondée par l'abbé Perrot était l'antichambre du PNB. CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 510.

défilerait à ses obsèques. Je pris moi-même le commandement, et le groupe fut constitué par (cinq ?) des meilleurs sous-officiers⁵⁸⁸. Bien entendu, [Jasson] était l'un d'eux.

Le soir même de l'enterrement, nous fûmes par groupes de deux quelques reconnaissances pour tâcher d'éclaircir l'assassinat. Jasson vint avec moi et nous reconnûmes la route de S^t Corentin. Nous nous trouvâmes vers minuit à l'endroit où le Père était tombé ; la lune brillait magnifique dans la campagne déserte. ~~Désormais il~~ La fierté calme de Leo Jasson savait qu'il n'y avait plus de pardon ni d'un côté ni de l'autre. ~~Je me souviens~~ C'est cette nuit là que ~~j'appréciai moi-même ses qualités d'homme~~ je fis réellement connaissance personnelle de ses rares qualités d'homme. ~~Parmi ceux qui sont disparu, il~~ De cette nuit là, je sus que non seulement il était du très petit nombre de ceux que ~~ne sont jamais vaincus~~ l'on ne vainc jamais, mais encore qu'il était une ~~de ces~~ de cette nature exceptionnelle qui seraient [capable], [illisible] de tout recréer ~~s'il arrivât~~ même s'il demeurait seul et que tout le reste fut détruit ~~et qu'il~~ dans la bagarre⁵⁸⁹. »

Les hésitations de Lainé dans la rédaction de son texte témoignent tant de l'émotion que de l'importance qu'il accorde à l'évènement. Pour les militants bretons en effet, l'exécution de l'abbé sert rapidement le discours victimaire du mouvement. Du martyr au saint, les qualificatifs ne manquent pas pour encenser le récent défunt, qui fut pourtant assassiné non pas pour avoir été un militant breton, mais pour avoir eu des comportements jugés suffisamment collaborationnistes par les réseaux de la résistance communiste pour qu'ils puissent se permettre

⁵⁸⁸ Lainé et Jasson sont accompagnés de Louis Feutren, Joseph Morvan, ainsi qu'Alan Heussaff. HEUSAFF A., *Mar kouezh en em sav, op. cit.*, p. 120.

⁵⁸⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté. C'est l'auteur qui rature. Un autre hommage de Lainé à Jasson est aussi traversé par la narration de cet évènement, révélant une nouvelle fois l'importance que l'auteur lui accorde, même à la relecture postérieure des faits : « À peine étions nous réunis que fut assassiné le Père Perrot ; cela atteignait directement le Service militaire breton auquel il avait rendu bien des services, abritant à plusieurs reprises ~~armes~~ armement et personnel de passage. Sans parler des sentiments personnels, ~~je décidai~~ nous décidâmes tout de suite qu'il avait droit aux honneurs militaires d'un groupe des premiers soldats nationaux bretons. ~~irait lui rendre les honneurs militaires.~~ Je choisis dans ce but quatre hommes des plus notables. Ce fut la plus belle équipe que ~~j'ai~~ je pus réunir, un groupe à susciter l'envie des plus puissants et dont le Père Perrot a pu être fier. Bien entendu Jasson en faisait partie. La nuit suivant l'enterrement, tandis que les trois autres étaient partis faire diverses reconnaissances, je le pris avec moi. Nous nous rendîmes au lieu de l'assassinat. Il était une heure du matin. La lune encore presque pleine, éclairait magnifiquement la campagne silencieuse. Tous deux nous nous recueillîmes à l'endroit où le Vieux était tombé, celui qui, malgré son évêque, n'avait pas craint de venir revendiquer notre paternité spirituelle devant les ennemis qui nous avaient emprisonnés cinq ans auparavant. Le Vieux se trouvait là beaucoup plus qu'auprès du cadavre qu'entourait la foule. Ce qui fut dit ~~et fait~~ là, c'est mon affaire. ~~Mais c'est~~ Cette nuit-là que je pus réellement apprécier la richesse de ~~cette nature droite~~ Jasson. » CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T22. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson, non daté. C'est l'auteur qui rature.

de l'éliminer⁵⁹⁰. Malgré l'attachement que lui porte Lainé, la mort de l'abbé est tout de même une aubaine pour ce chef en gestation, qui cherchait jusque-là un concept mobilisateur afin de légitimer l'incorporation de son Service Spécial dans les forces de sécurité allemandes, et d'en faire la promotion auprès des militants bretons.

À la suite de l'enterrement, le nom de l'« un des plus grands défenseurs du peuple Breton, de la langue et de ses mœurs⁵⁹¹ » est emprunté par le groupe de Lainé. La trentaine⁵⁹² de ses membres, dont Jasson, s'engagent officiellement en tant que formation SS allemande supplétive du KdS de Rennes, avec un recrutement local et qui n'opérera qu'en Bretagne⁵⁹³. Même si l'existence de l'Unité Perrot précède la mort de l'abbé, la date du 15 décembre concrétise enfin les contours de la communauté de destin que Lainé a toujours voulu voir émerger, en lui adossant un nom, un but, et un martyr⁵⁹⁴. Le coup de communication de Lainé fonctionne, puisque de nouvelles recrues qui étaient hésitantes jusque-là s'engagent à partir du lendemain de la mort de l'abbé⁵⁹⁵.

En définitive, l'exil intérieur et le complexe de Mars de Jasson semblent être partiellement conjurés par l'entremise de l'Unité Perrot, et du serment qu'il fait sur le cadavre de l'abbé⁵⁹⁶. Cependant, il n'est pas le seul à s'y engager, et son choix personnel doit aussi se comprendre par l'étude typologique des motivations d'engagements des autres membres de sa formation.

⁵⁹⁰ L'exécution de l'abbé doit se lire à la hauteur des onze autres attentats mortels dans le Finistère entre décembre 1943 et janvier 1944, qui ne concernent d'ailleurs aucun autre militant breton. CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 510.

⁵⁹¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre de Léon Jasson à son parrain, 23 octobre 1945. Yann Bouëssel du Bourg désignera l'abbé comme étant « la figure la plus sainte, la plus noble, la plus vénérable de la Bretagne ». BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni*, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁹² ADIV, 213 W 36, dossier n° 95, affaire Jacques Malrieu. Interrogatoire de Jacques Malrieu, 23 avril 1945 ; DCAJM, D.102, TMP Rennes, 8 juin 1948. Affaire Chevalier André. Interrogatoire d'André Chevalier, 29 mars 1946.

⁵⁹³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 508-509. Lainé retranscrira ce moment névralgique un an après en ces termes : « *E ano 'zo bet kemeret da hini ar Bezen pa oamp ouzh e zouarañ hag an dud o deus sinet en SS tri devezh goude al loar-gann [...] = 15 a viz kerzu 43.* / Son nom a été pris pour l'Unité quand nous étions à son enterrement et les gens ont signé chez les SS trois jours après la pleine lune [...] = 15 décembre 1943. » LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Notes de Célestin Lainé, entre septembre et décembre 1944. Traduction réalisée par Corentin Poulain.

⁵⁹⁴ Les membres de l'UP ne prêtent-ils pas leur serment sur le « linge maculé du sang de l'abbé », comme le prétendra l'un des leurs Gilbert Foix ? CAERLEON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, *op. cit.*, p. 138.

⁵⁹⁵ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 509.

⁵⁹⁶ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre de Léon Jasson à son parrain, 23 octobre 1945.

II- L'engagement

Le présent chapitre n'a pas la vocation, ni la prétention d'élaborer une liste exhaustive des membres de l'UP. Ce travail, entamé dès la fin de la guerre par les enquêteurs et les militants eux-mêmes, a permis de reconstituer le noyau de l'unité, et de dresser un tableau fiable d'une soixantaine d'individus⁵⁹⁷. Depuis ces listes, aucune étude ne leva le voile sur les parcours de ces hommes, malgré les archives de leurs procédures judiciaires rendues accessibles. Seul Yannick Botrel, ancien sénateur-maire socialiste de Bourbriac, s'est aventuré dans cet épineux travail. L'auteur élabore dans son ouvrage les bases biographiques de l'ensemble des membres de l'UP, en se fondant non pas sur de la bibliographie militante, mais sur un travail d'archives⁵⁹⁸. Sous réserve d'études approfondies et personnalisées, l'étude de Botrel couplée à des recherches complémentaires permettent tout de même d'analyser les dynamiques d'engagements d'un échantillonnage de 52 de ces hommes, dont l'activité au sein de la formation en Bretagne entre décembre 1943 et août 1944 en est le critère déterminant⁵⁹⁹.

L'historiographie de l'UP résume régulièrement l'engagement de ses hommes à une réaction symptomatique à l'instauration du STO, affirmant qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de rejoindre la formation⁶⁰⁰. Certes, sur les 52 hommes retenus, 33 ont entre 20 et 23 ans lorsqu'ils s'engagent au sein de l'UP, et sont donc concernés par les réquisitions. Mais qu'en est-il des plus jeunes, tels que Xavier Mordelet qui s'engage à 16 ans, ou de Christian

⁵⁹⁷ CRBC, fonds Raymond Delaporte, RD6 M14. Liste des noms des membres de l'Unité Perrot, avec description des hommes, après juin 1944 ; FM, OM8 M227. Notes concernant la composition du Bezen Perrot, non datés ; ADIV, 1045 W 15. Composition de la formation « PERROT », non daté ; ADF, fonds Francis Gourvil, 204 J 179. Partis nationalistes ; ADF, 31 W 395. Épuration. Listes ; DCAJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Déclaration de Christian Guyonvarch, 5 novembre 1944 ; DCAJM, D.337, TMP Rennes, 15 octobre 1946. Affaire Kerviel Ernest. Annexe jointe au rapport du Commissaire Fernand Tranchant, 23 avril 1946 ; DCAJM, D.560, TMP Paris, 25 avril 1952. Affaire Esnoel Georges. Extrait de l'interrogatoire d'André Chevalier du 1^{er} avril 1946, 20 janvier 1951 ; SHD, GR 28 P 6 101. Formation Perrot ; dossiers non numérotés ; SHD, GR 28 P 7 101. Capitaine MOINET, Synthèse sur l'Organisation SIPO et SD, op. cit. ; SHD, GR 28 P 7 246. Répertoire alphabétique du personnel et des agents des Services spéciaux allemands recherchés, 1945. Lequel tableau pouvant être complété par une dizaine, voire une quinzaine d'autres noms et pseudonymes plus ou moins énigmatiques ayant fréquenté de près ou de loin l'unité, avec ou sans engagements. D'autres noms encore ne nous parviendront jamais, du fait qu'ils ne furent jamais relevés par les commentateurs. C'est le cas de Marcel Louis par exemple, mentionné uniquement dans les mémoires de son ami Yann Bouëssel du Bourg, lorsque ce dernier tâche de narrer leurs activités au sein de la formation. BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni, op. cit.*, p. 39-40.

⁵⁹⁸ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 37-132. Cette base de données est novatrice et capitale, mais comporte tout de même quelques erreurs d'analyse. CARNEY S., « Compte rendu de : BOTREL (Yannick), Le Bezen Perrot, 1943-1945. Supplétifs des nazis en Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. CIII, 2025, p. 516-520.

⁵⁹⁹ L'échantillon retenu ne tient pas en compte certains hommes de l'unité, du fait de l'actuelle opacité de leur parcours de vie, mais aussi de ceux, tels qu'Augustin Cattelliot ou René Hervé, qui n'ont rejoint l'unité qu'après sa fuite en Allemagne dès septembre 1944.

⁶⁰⁰ FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV, op. cit.*, p. 131-135 ; Kristian Hamon en a même simplifié l'idée sous le titre « Le Bezen ou le STO » dans *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 71.

Guyonvarch et de Marcel Bibé qui n'ont que 17 ans⁶⁰¹ ? Qu'en est-il aussi des plus vieux comme Joseph Cattelliot et Goulven Jacq qui ont 30 ans, ainsi qu'Alphonse Le Boulch, âgé de 36 ans⁶⁰² ? Plus du tiers de l'échantillon n'est donc pas concerné par le STO, remettant en question cette justification victimaire de l'engagement comme une simple échappatoire à la réquisition. Il faut donc regarder ce qui se cache derrière ce discours.

Loin d'être un hasard, l'engagement dans les services de polices allemandes est souvent corrélé à une conviction politique⁶⁰³. Au sein de l'UP, il est possible d'affirmer qu'au moins 94 % de l'échantillon choisi sont engagés dans le militantisme breton lors de la guerre au sein du PNB, mais aussi auprès de *L'Heure Bretonne* et des *Bagadoù Stourm*⁶⁰⁴, alors que le mouvement est fortement entaché d'une image collaborationniste auprès de la population bretonne⁶⁰⁵. Surtout, 39 d'entre eux suivent Lainé – et embrassent son idée d'armée bretonne – depuis le *Kadervenn* d'avant guerre, ou au sein de son Service Spécial⁶⁰⁶. Pour ceux-là, l'engagement contractuel avec les Allemands correspond à l'aboutissement du processus de hiérarchisation de la société réfléchi par Lainé, et rabâché lors des séances d'instruction du Service Spécial. Ce dernier prodige en effet depuis des années que le troisième degré, celui de son aristocratie rêvée, est réservé à ceux qui sont capables de former une communauté de soldats hiérarchisée sous son égide⁶⁰⁷. L'UP correspond donc pour certains à l'ascension finale de ce *cursus honorum* du militant de l'ombre, où la sélection des hommes rime avec volontarisme, conviction, et foi au projet⁶⁰⁸.

Cependant, la forte culture politique et idéologique commune aux membres de l'UP n'est pas suffisante pour expliquer leur engagement dans la lutte armée. D'un point de vue affectif, au moins 27 des 52 hommes de l'échantillon souffrent d'un « déficit paternel », défini par l'historien Luc Capdevila comme étant « la nature, variée mais toujours altérée, des relations que ces miliciens entretenaient avec leur père⁶⁰⁹ ». L'affaiblissement physique de cette autorité

⁶⁰¹ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 37, 70, et 110.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 43, 78, et 90.

⁶⁰³ ARNAUD P., « Introduction », in P. Arnaud, et F. Théofilakis (dir.), *Gestapo & polices allemandes. France, Europe de l'Ouest 1939-1945*, Paris, CNRS, 2017, p. 10.

⁶⁰⁴ Par exemple : Yann Guiomard est un temps le chef de la section du PNB de Guingamp, Jean Prévost est journaliste à *L'Heure Bretonne*, tandis que François Jarnouen défile avec les *Bagadoù Stourm* en août 1943. BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 66, 80, 119.

⁶⁰⁵ CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l'Épuration », art. cit., p. 340.

⁶⁰⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M239. Liste des membres du Kadervenn de 1937 à 1939, non daté ; ADF, fonds Francis Gourvil, 204 J 179. Membres du Kadervenn, non daté ; LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Liste nominative, non daté. D'autres membres de l'UP non-comptabilisés dans l'échantillon sont aussi issus du Service Spécial, tels que Paul Chérel, Yann Louarn, ou encore Valentin Sibérial.

⁶⁰⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 479.

⁶⁰⁸ BRONNER G., *La pensée extrême, op. cit.*, p. 226.

⁶⁰⁹ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », art. cit., p. 116.

masculine dans ces familles est particulièrement marqué par le poids de la Première Guerre mondiale. Le père de René Derouin est opéré en 1916 pour soigner une blessure de guerre par éventration, avant d'en être pensionné à hauteur de 10 %, tout comme le père de Joseph Le Berre pour une blessure au pied, ainsi que celui d'Ange Péresse à la suite d'une blessure à la cuisse droite ayant nécessité le sectionnement d'une partie du muscle⁶¹⁰. Bien plus grave encore, le père d'Armel Guillo est un grand mutilé de guerre, revenu aveugle et pensionné à 120 %, tandis que le père de Xavier Mordelet en est revenu sourd, dépressif, alcoolique, et violent⁶¹¹.

Pour d'autres encore, l'affaiblissement paternel n'est qu'une étape avant sa disparition. Jacques Malrieu n'a peu connu son père, lequel s'est suicidé en 1922 à la suite d'une longue dépression causée par les traumatismes de la guerre⁶¹². Les pères de Louis Noguès, de Raymond Jégaden, et de François Jarnouen en reviennent malades, tuberculeux, et décèdent respectivement en 1919, 1933, et 1935⁶¹³. Quant à Marcel Hascoët, son père qui est fait prisonnier puis blessé par balle à la guerre et atrophié de la main gauche, meurt en 1933⁶¹⁴. Enfin, Jean Bourhis, Yves Le Négaret, et André Chevalier ne connaissent pas leur père⁶¹⁵, tandis que ceux de Georges Esnol, Gilbert Foix, André Geffroy, et Stanislas Le Rouzic décèdent au cours des années 1930⁶¹⁶.

Au-delà d'être des orphelins, plus de la moitié des engagés de l'UP vivent une réelle crise d'identité masculine, alors que leur société est traversée par des imaginaires exaltant la virilité des tranchées ainsi que l'héroïsme de leur défunt père-soldat, dont la mort est perçue comme un sacrifice exceptionnel et surtout inimitable. Vraisemblablement marqués par ce manque

⁶¹⁰ ADIV, 1 R 1862. Etats de service d'Alphonse Derouin, 1897. Matricule n° 2850 ; ADF, 1 R 1347. Etats de service de Pierre Le Berre, 1905. Matricule n° 298 ; ADM, 1 R 1071. Etats de service de Pierre Péresse, 1905. Matricule n° 514.

⁶¹¹ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », art. cit., p. 117.

⁶¹² *Id.* Un oncle et un grand-père de Jacques Malrieu se suicidèrent également. HAMON K., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 65.

⁶¹³ ADM, 1 R 1073. Etats de service de Louis Noguès, 1905. Matricule n° 1827 ; ADIV, 1 R 2033. Etats de service d'Arsène Jégaden, 1907. Matricule n° 780 ; ADIV, 1 R 2120. Etats de service de Louis Jarnouen, 1912. Matricule n° 1891.

⁶¹⁴ ADF, 1 R 1482. Etats de service de Jean Hascoët, 1912. Matricule n° 1168 ; DANIEL QUEFFELEC, « Jean Corentin HASCOET ». Mis en ligne sur *Geneanet*, URL : <https://gw.geneanet.org/danielq?n=hascoet&oc=&p=jean+corentin&type=fiche>, (consulté le 08/07/2025).

⁶¹⁵ Le père de Bourhis lui est inconnu puisque ce dernier est un « fils naturel » et porte le nom de sa mère, tandis que celui de Le Négaret meurt aux combats en 1918, et celui de Chevalier succombe d'une paratyphoïde contractée au front, trois mois avant la naissance de son fils. ADF, 3 E 256/38/1. Pluguffan, naissances, 1920. Acte n° 62, 4 octobre 1920 ; BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 95 ; ADIV, 1 R 1843. Etats de service de Constant Chevalier, 1896. Matricule n° 2205.

⁶¹⁶ ADM, 4 E 7.79. Auray, décès, 1927-1930. Acte n° 50, 23 avril 1930 ; BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 59, 61 ; ADM, 1 R 1192. Etats de service de Stanislas Le Rouzic, 1913. Matricule n° 136.

affectif, ces jeunes hommes sont en quête du masculin, fuyant par la même occasion leur environnement féminin. Dans l'affirmation de leur virilité, l'expérience de l'UP concrétise cette quête identitaire tant elle entre en parfaite adéquation avec leur conviction politique⁶¹⁷.

Cependant, peu de témoignages nous sont parvenus de la part des acteurs de l'UP eux-mêmes sur la période de leur engagement. Jasson est évasif, mystérieux, et ment à ses proches, tandis que Jean Bourhis, instituteur dans le Finistère, obtient un congé d'un an pour convenance personnelle à compter du 1^{er} octobre 1943⁶¹⁸. La discrétion des cadres du Service Spécial s'explique par leur formation, mais aussi par la réalité pragmatique du contexte politique interne au mouvement breton. En cette fin d'année 1943, la ligne officielle du PNB de Delaporte est hostile au projet d'armée bretonne collaborationniste de Lainé. Lorsque celui-ci se concrétise, la séparation est inévitable : les membres du Service Spécial sont minoritaires et menacés par les delaportiens, tandis que Lainé légitimise son action en créant un nouveau PNB concurrent, dont l'organe reprend le nom de l'ancien *Breiz Atao*⁶¹⁹. Malgré le schisme, Lainé se voit en recruteur. En janvier 1944, il ne trompe pas ses correspondants sur le rôle de sa formation, en leur expliquant que les arrivants « y recevront une formation théorique et pratique du métier “militaire” et ne seront utilisés que dans ce but », avant de conclure sur la nécessité de « passer par les autorités allemandes⁶²⁰ ».

Il serait alors naïf de penser que les nouvelles recrues ne savent pas les tenants et les aboutissants du projet de l'UP, tant le schisme polarisant le mouvement est connu de tous. Denise Guieysse se plaît-elle explicitement « à considérer cette formation comme [l'embryon] de la future armée bretonne⁶²¹ », elle qui en vend les mérites auprès de Stanislas Le Rouzic⁶²². Finalement, la nouvelle formule de *Breiz Atao* qui est réservée à un groupe restreint de lecteurs⁶²³, ne manque pas d'arguments pour séduire et conforter le choix des arrivants :

« Jeunes Bretons nationalistes ! Vous voulez combattre pour la victoire commune, mais non pas au bénéfice moral de la France, non pas sous les couleurs françaises. non pas d'une manière à être utilisés pour la propagande de l'unité française destructrice de la nationalité bretonne. Vous

⁶¹⁷ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », art. cit., p. 118-120.

⁶¹⁸ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 41.

⁶¹⁹ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 511-514.

⁶²⁰ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Célestin Lainé à Marc Le Berre, 6 janvier 1944. C'est l'auteur qui souligne.

⁶²¹ ADIV, 213 W 68, dossier n° 148, affaire Denise Guieysse. Interrogatoire de Denise Guieysse, 23 janvier 1946.

⁶²² ADIV, 213 W 63, dossier n° 122, affaire Raymond Magrez. Déposition de Stanislas Le Rouzic, 27 mars 1946.

⁶²³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 514.

ne pouviez pas en conscience entrer dans formations à nom français, Ligue des Volontaires Français, Waffen-SS française, encore moins dans les Milices françaises de Darnand.

Vous vouliez combattre avec les Allemands, mais comme Bretons et non pas comme Français.

Pendant quatre ans, notre situation fut sans issue.

Mais enfin, voici que vous pouvez entrer dans la formation Jean-Marie Perrot. Là, vous pouvez combattre en Bretagne pour la victoire commune, avec la certitude que vos services ne seront pas portés au crédit de la France. [Mais] à celui de la Bretagne.

Retenez bien le nom de la formation Jean-Marie Perrot⁶²⁴ ! »

De l'aveu de ceux qui s'engagèrent, Yves Le Négaret reconnaîtra avoir eu pleine connaissance des contours de l'UP qu'il décrit comme étant « une organisation paramilitaire dont le but était de lutter contre les terroristes avec l'aide des Allemands⁶²⁵ ». Quant à Xavier Mordelet, l'un des plus jeunes de la troupe, la tentation de rejoindre la formation était trop grande. Il raconte :

« Pourquoi je suis parti ? C'est difficile à expliquer, d'autant plus que je l'ai fait d'instinct, sans me poser de questions précises. Il y avait deux occupations en Bretagne: la française et l'allemande. L'occupation allemande tirait à sa fin et rejoindre la Résistance n'ajouterait rien. L'occupation française : une armée bretonne était levée, de quelques dizaines d'hommes. Si je voulais y participer, il était grand temps avant qu'elle ne soit balayée avec la défaite allemande et, à quarante types, un de plus apportait encore quelque chose et même beaucoup plus que je ne pouvais le penser. J'y ai réfléchi plus tard. Je faisais un drôle de collabo : j'ai collaboré à un moment où tous ceux qui l'avaient fait cherchaient un moyen pour s'en sortir, et nombreux ont été ceux qui tournèrent leur veste ! J'ai fait un acte gratuit⁶²⁶. »

Tout comme pour la brigade Dirlewanger et d'autres formations de l'époque, l'histoire des hommes qui composent l'UP est révélatrice des mécanismes sociaux qui pèsent sur leur

⁶²⁴ Non signé (Célestin Lainé), « Formation Perrot », *Breiz Atao*, n° 337, mai 1944, p. 37.

⁶²⁵ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 96.

⁶²⁶ Cité dans FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV*, op. cit., p. 134-135.

société⁶²⁷. Leurs histoires personnelles et familiales sont intrinsèquement liées aux bouleversements humains générés par les récents conflits mondiaux. Le stéréotype masculin en ressort durci, sous les traits du soldat, c'est-à-dire d'un homme qui s'accomplit par l'expérience du feu⁶²⁸. Le témoignage de Mordelet est traversé par cette idée qu'il existe devant ses yeux d'adolescent une occasion inestimable de porter l'uniforme, de s'imaginer en soldat et donc en homme⁶²⁹, tout en sachant que ce moment ne se reproduira plus. Même s'il n'y contracte pas d'engagement, Yann Bouëssel du Bourg se sent aussi attaché à la formation lorsqu'il se retrouve avec une arme entre ses mains, voyant l'UP comme sa nouvelle famille⁶³⁰. Cela en dit long de la psychologie de ces jeunes hommes, prêts à redéfinir leurs propres familles⁶³¹, elles qui sont endeuillées et transformées par la guerre. Derrière l'idée d'armée bretonne, l'UP rassure. On retrouve ici un frère, là un cousin, un voisin, ou encore des camarades de lycée⁶³², parfois tout à la fois. Jasson aussi retrouve ses compagnons de fortune de Paris, du Service Spécial, ou des manœuvres d'été en les personnes de Marcel Bibé, François Jarnouen, Augustin Le Dœuff, Albert Herry, François Jarnouen, mais aussi Patrick Rivoalen⁶³³.

Tous ces jeunes embrassent un engagement, fruit de leurs convictions, et révélateur d'une dynamique identitaire pour le moins fantasmatique⁶³⁴. Il se dira même concernant l'un de ces hommes qu'il « se croit marqué par le Destin pour conduire la Bretagne à sa liberté, et est décidé à balayer toutes les oppositions qu'il rencontrera, par n'importe quel moyen⁶³⁵ ». Forte de cette foi, l'UP se structure. Jasson, qui se joint dès le début à l'aventure, prend une place toute particulière dans l'organisation de la formation pensée par Lainé.

⁶²⁷ INGRAO C., *Les chasseurs noirs*, *op. cit.*, p. 63.

⁶²⁸ CAPDEVILA L., « La quête du masculin dans la France de la défaite », *art. cit.*, p. 102.

⁶²⁹ AUDOIN-ROUZEAU S., *Combattre*, *op. cit.*, p. 259.

⁶³⁰ BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni*, *op. cit.*, p. 40.

⁶³¹ BRONNER G., *La pensée extrême*, *op. cit.*, p. 219.

⁶³² Au moins 27 individus de l'échantillon réalisent des études secondaires, voire supérieures. Le niveau d'étude supérieur à la moyenne étant une des caractéristiques de nombreux groupes radicalisés. *Ibid.*, p. 260.

⁶³³ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T22. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson, non daté ; ADIV, 213 W 38, dossier n° 116, affaire François Jarnouen. Déclaration de François Jarnouen, 19 juin 1945 ; BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*, p. 72, 80, 120.

⁶³⁴ LEMIEUX R., « Ritualités et mystères de l'identité. Gérer les défis du sujet "en processus" », in D. Jeffrey, et M. Roberge (dir.), *Rites et identités*, Paris, Hermann, 2017, p. 17.

⁶³⁵ Cette personne n'est pas identifiée. CRBC, fonds Raymond Delaporte, RD6 M14. Liste des noms des membres de l'Unité Perrot, avec description des hommes, après juin 1944.

III- Gouez

Majoritairement issus du Service Spécial, ce sont les hommes de confiance de Lainé qui se partagent le commandement de l'UP⁶³⁶. Parmi eux, Jasson intègre rapidement l'état-major de la formation. Il raconte : « Entré en décembre 1943 à la formation Perrot j'ai d'abord été nommé chef de groupe. Le groupe était de quatre hommes. Vers fin janvier, peut-être plus tard je suis passé chef d'une des deux sections, remplaçant mon camarade [Feutren]. J'eus alors vingt hommes sous mes ordres, tandis que Péresse était chef de toute l'unité⁶³⁷. » Par la suite, de nombreux hommes de l'UP confirment le statut de Jasson, et relèvent unanimement son autorité⁶³⁸. Dans tout cadre organisationnel, cette autorité a pour but de veiller à l'adéquation des comportements des individus avec les règles émises au sein de l'organisation⁶³⁹. Ces conduites à acquiescer sont celles de la culture militaire, mais pas uniquement comme le rappelle Jasson :

« Notre quartier à Rennes était moins une Caserne qu'un Collège militaire. De fait, notre Formation tenait à la fois de l'Unité combattante et d'une Formation de Cadres ; noyau d'une future Armée bretonne. En conséquence notre Rôle était de maintenir strictement parallèles : pratique et théorie, et de ne pas sacrifier à une Utilisation immédiate : l'Education militaire qui était l'essentiel. Evidemment nous dûmes souvent batailler avec le Commandement SS pour que soit respecté notre point de vue. En ce qui concerne la théorie, les Allemands respectèrent scrupuleusement notre Indépendance : Officiers Instructeurs, moi et mon camarade [Heussaff], nous pûmes inculquer aux hommes de solides notions militaires et surtout les principes d'une Education basée sur le Culte de l'Honneur et la Fidélité à la Parole. D'autre part les nombreux cours enseignés, (Breton, Histoire, Philo, Celtisme) apportent la preuve que nous tenions à nous

⁶³⁶ La structure de la formation est synthétisée par BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 21-25.

⁶³⁷ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 4 février 1946. La déclaration est corroborée par celle de Jacques Malrieu : « Jasson est arrivé à la formation au courant du mois de décembre 1943. Jugé apte au métier militaire il a été nommé dès la fin du mois de décembre 1943, Chef de groupe à la formation Perrot. Il était responsable de quatre hommes. J'étais de son groupe. Jasson nous faisait faire de la manœuvre à pied. À la fin du mois de janvier 1944, il a été nommé chef de section à la même formation. Il était responsable de la bonne marche de 3 ou 4 groupes, c'est-à-dire d'environ 20 hommes. Ses fonctions correspondaient à celles d'Adjudant de quartier. » DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Déposition de Jacques Malrieu, 28 septembre 1945.

⁶³⁸ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Dépositions de Raymond Magrez, Christian Guyonvarch, Stanislas Le Rouzic, et Louis Guervenou, 28 septembre 1945. Déclarations de François Jarnouen et de Louis Noguès, 14 octobre 1945. De plus, le commandement de toute l'unité semble revenir à Jasson lorsque Péresse s'y absente. CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁶³⁹ BERNOUX P., *La sociologie des organisations. Initiation théorique suivie de douze cas pratiques* [1985], Paris, Points, 2009, p. 137.

éduquer suivant notre Idéal propre, et surtout à former une Tradition originale et typiquement celtique. Nous étions loin de la “Demi-Education” nationale-socialiste⁶⁴⁰... »

Concrètement, le discours rappelle étroitement les statuts de l’Ordre Celtique que Lainé rédige en avril 1943⁶⁴¹. L’état-major de l’UP souhaite receltiser ses hommes, pour qu’ils s’inscrivent à leur tour au sein de la communauté liturgique de Lainé. Cependant, cette éducation n’est pas du goût de l’ensemble de la formation. Heussaff reconnaîtra que l’instruction donnée était trop dogmatique, et que certains membres de l’UP y étaient même indifférents, et ce malgré l’insistance des formateurs⁶⁴². De fait, un schisme se développe au sein de la formation, entre d’un côté ceux que l’on nomme les « celticards » qui sont réellement engagés dans un processus de survie⁶⁴³, et de l’autre côté ceux qui n’y sont pas vraiment endoctrinés.

La communauté de destin pensée par Lainé a du mal à se concrétiser. Les conditions d’hébergement sont précaires, insalubres, le port de l’uniforme du SD allemand surprend ceux dont on avait promis un uniforme breton, et la communication verticale de l’état-major envers la troupe est méprisante, voire violente⁶⁴⁴. Jasson, qui s’y distingue par « sa grande discipline⁶⁴⁵ », est considéré comme « autoritaire, hautain, esprit parisien, emporté⁶⁴⁶ », ce qui n’est pas sans rappeler son nom de guerre « *Gouez* », mot breton signifiant à la fois « sauvage, farouche, féroce, brutal, et (en) colère⁶⁴⁷ ».

L’Unité Perrot n’a d’unie que son nom. Dans les faits, les hommes vivent dans un espace anxigène et sont sous l’autorité de chefs aux comportements explosifs, eux-mêmes ayant leurs

⁶⁴⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946. Les majuscules sont de l’auteur.

⁶⁴¹ Lainé voit son Ordre comme une « Communauté totale à fondement religieux et à but militaire » vouée à « défendre et accroître l’héritage celtique par l’instruction et la pratique en leur intérieur, puis en devenant des exemples et des instructeurs à l’extérieur, enfin des soldats contre les ennemis ». Cité dans CARNEY S., « De la guerre des races à la race des guerriers », art. cit., p. 182.

⁶⁴² HEUSSAFF A., *Mar kouezh en em sav*, op. cit., p. 138.

⁶⁴³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 525. Il se dit par exemple que Jasson récitait par cœur le message de *Stur*. CAERLEON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, op. cit., p. 141.

⁶⁴⁴ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 525-526. Certains membres de l’UP qui hésitent à désertir sont menacés par la hiérarchie. D’autres encore sont passés à tabac pour un vol lors d’une expédition, et l’un d’entre eux aurait même été déporté en Allemagne. BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 27.

⁶⁴⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948.

⁶⁴⁶ CRBC, fonds Raymond Delaporte, RD6 M14. Liste des noms des membres de l’Unité Perrot, avec description des hommes, après juin 1944. C’est l’auteur qui rature.

⁶⁴⁷ F. FAVEREAU, « G-brezhoneg », p. 115. Mis en ligne sur *Skol Vreizh* en 2020 et mis à jour en 2023, URL : <https://www.skolvreizh.com/wp-content/uploads/2023/09/G-brezhoneg.pdf>, (consulté le 22/07/2025). « *Gouez* » se rapproche aussi de Gouédard, le nom de naissance de sa mère.

bureaux à l'écart de la troupe⁶⁴⁸. La désunion du groupe est aussi vécue en dehors de leurs cantonnements, lorsque ces hommes sont appelés à accompagner les services allemands sur le terrain. Jasson le déplore ainsi :

« Quant à l'Utilisation de notre Unité, j'ai pressenti avec [Heussaff], dès les premiers jours que nous aurions à payer la rançon de l'Indépendance détenue sur le plan Instruction. Nous eûmes en effet, au cours des opérations à lutter contre cette tendance des chefs allemands à utiliser nos hommes individuellement. Le petit nombre des effectifs engagés à chaque fois, 1 ou 2 groupes, facilitait un tel état de choses. En maintes occasions nous dûmes intervenir⁶⁴⁹. »

En effet, derrière la croyance d'une armée bretonne, l'UP est un réservoir d'hommes susceptible d'éclater en de nombreux modules réduits et dispersés géographiquement⁶⁵⁰. Cette dynamique opérationnelle est si intense entre mai et juillet 1944, que la caserne semble être vidée de ses hommes, la plupart étant engagés séparément, le tout rendant opaque toute activité auprès du reste du groupe⁶⁵¹. Toutes ces tensions et ce stress accumulés depuis des mois gouvernent les esprits, comme en témoigne François Jarnouen :

« Depuis le débarquement du 6 juin la formation était en état d'alerte n°1. Une partie des hommes fut casernée Boulevard Sévigné. Après les bombardements de Rennes, des abris pare-éclats furent creusés au quartier Lesage. Il n'y resta qu'un nombre d'hommes assez restreint d'ailleurs. [...] L'effectif restant n'étant pas "Celticart". [Un jour] nous apprîmes que le SD devait être attaqué par le maquis aidé de la police française, des hommes montèrent en renfort au SD, seuls deux hommes restèrent pour garder le quartier, rien ne se produisit et au bout de quelques jours, la vie reprit son cours. Des hommes partirent en kommando sur différentes régions pour n'en revenir que le 29 juin. La résistance sortait de ses bois faisant des tirs de

⁶⁴⁸ Non signé, « Notes sur la formation Lainé », fin juin 1946, p. 2. Mis en ligne sur *Bibliothèque Numérique de l'IDBE*, URL : https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_143/Notes_sur_la_formation_LainA_.pdf, (consulté le 19/01/2025).

⁶⁴⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946. Les majuscules sont de l'auteur. Ce constat est aussi partagé par l'autre chef de section Alan Heussaff. HEUSAFF A., *Mar kouezh en em sav, op. cit.*, p. 139.

⁶⁵⁰ MORVAN F., *Miliciens contre maquisards, op. cit.*, p. 158.

⁶⁵¹ CB, MARIE HELIA, et OLIVIER BOURDEBEILLON, « BZH des bretons, des Bretagnes... {rushes 047} », entretien avec Xavier Mordelet, 1995 ; Témoignage anonymisé qui semble être celui de Gilbert Foix ou d'Yves Le Négaret dans MERVIN Y., *Arthur et David, op. cit.*, p. 504.

harcèlements, pas très dangereux mais très énervants car il est très dur de sentir un adversaire qui se dérobe et qui, 100 mètres plus loin enverra le maximum de sa mitraille.

En arrivant au quartier Lesage ces hommes trouvèrent des nouveaux venus et certains de grande arrogance. D'où venaient-ils ? Lainé avait-il mobilisé ses réserves ? En partie de vulgaires agents venus pour protéger leur sale peau et désertier au meilleur moment. J'eus l'occasion d'en voir un qui prétendait faire rectifier, à un gars rentrant de loin, le port de son arme.

Les kommandos furent en principe désarmés de leur Sten mais, devant le refus de ces hommes Lainé et Péresse durent s'incliner et pour les "calmer" on leur donna une bouteille de liqueur des Antilles, rhum blanc. La nuit se passa fort calmement, les hommes étaient fourbus par 1 mois de kommando⁶⁵². »

Tous comptes faits, l'union entre les camarades de la formation défendue par Jasson n'est qu'illusoire⁶⁵³. Entre les chefs d'abord, divisés par des histoires d'adultères⁶⁵⁴. C'est plus flagrant encore au mois de mai 1944, lorsque Lainé fonde le Fonds Debauvais, destiné à subventionner des œuvres dites « nationales » à partir d'une partie de la solde des membres de l'UP⁶⁵⁵. Malgré l'insistance de Lainé, la démarche n'attire que peu de contributeurs. Ils ne sont que 19 hommes à s'y engager au mois de mai, et puis seulement 10 en juin, Lainé et Jasson compris⁶⁵⁶.

Si tant est que ces hommes furent unis, c'est uniquement par l'homogénéisation des tâches policières réalisées sur ordre du Kds de Rennes⁶⁵⁷, mais aussi par l'expérience banalisée de la violence vécue par l'ensemble de la troupe⁶⁵⁸. Entre aveuglement et conviction, Jasson semble

⁶⁵² Archives privées, mémoires de François Jarnouen, non daté.

⁶⁵³ « Nous étions des camarades unis dans la défense de nos idées et de notre honneur. » CRBC, DGL3 T17. Lettre de Léon Jasson à son parrain, 23 octobre 1945.

⁶⁵⁴ Il se dit que la femme d'Ange Péresse était une maîtresse de Jasson à Rennes, et qu'une dispute aurait éclaté à ce sujet entre les deux hommes. Non signé, « Notes sur la formation Lainé », art. cit., p. 5.

⁶⁵⁵ Non signé (Célestin Lainé), « Service Spécial », *Breiz Atao*, n° 337, mai 1944, p. 34.

⁶⁵⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M251. Fonds Debauvais, 1944-1945.

⁶⁵⁷ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 32-36.

⁶⁵⁸ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 522, 526-527. Parmi les nombreux témoignages qui irriguent la littérature à propos des comportements violents des membres de l'UP, celui du résistant André Cotrel ne semble pas encore avoir été retranscrit. Il raconte : « J'ai vu un matin de fin mai 1944, la Gestapo venir chercher Armel Coant. [...] Le soir on nous a jeté dans la cellule une loque humaine qui s'est écroulée. C'était Coant. Nous l'avons soigné de notre mieux. Nous avons nettoyé ses plaies avec de l'eau et des serviettes sales n'ayant pas autre chose. Il nous a raconté qu'à la Gestapo, il avait été roué de coups par des français du PNB qui l'accusaient d'avoir participé à la suppression de l'abbé Perrot traître à son pays. Parmi ces tortionnaires l'un des plus enragé était cet individu qui était venu le chercher le matin [...], qui l'avait frappé à coups de nerf de bœufs, et qui d'un coup de canne, ou de bâton, lui avait ouvert le front. J'ai su après et reconnu sur des photos l'individu dont il s'agit était Péresse. Coant

être habité par cette vie, comme il le restitue à sa mère après quatre mois d'expérience, ne regrettant aucun de ses choix :

« Ici il pleut maintenant tous les jours, et cela offre quelques inconvénients quand nous devons battre la campagne.

Ma santé est toujours aussi bonne d'autant meilleure que la nourriture est abondante et de bonne qualité.

Aujourd'hui dimanche je suis de service. J'écoute la T.S.F. tout en travaillant et le temps passe vite. Cette vie me plaît toujours et sans elle jamais je ne pourrai me réaliser pleinement. Seules les responsabilités permettent à l'homme de se développer et d'arriver à un type supérieur.

Au sein de notre communauté combattante se développe une camaraderie mâle et sans vaine sensibilité. Les souffrances endurées en commun forment autant que les joies, des liens indestructibles, et si l'un de nous abandonnait la cause et le combat, jamais il ne pourrait plus retrouver ce qui fait la beauté de la vie.

Nous sommes tous des anormaux en ce sens qu'on ne peut juger nos comportements d'après une règle moyenne et que chaque individu a sa propre personnalité qui réclame un traitement de qualité.

D'autre part en ce qui me concerne rien ne peut troubler la profonde conscience que j'ai de mon devoir et de ma volonté qui doit s'accomplir⁶⁵⁹. »

Au cœur de l'Unité Perrot, Jasson reste fidèle à ses engagements, ainsi qu'à la mission eschatologique qui lui a été confiée. Derrière l'utopie, les lettres et les discours, il réalise consciemment les tâches qui lui sont assignées par les services du maintien de l'ordre allemands, contre des civils en Bretagne. Sur le terrain, l'action de Jasson et de ses hommes

a été fusillé le 8 juin 1944 au Colombier. » ADIV, 213 W 69, dossier n° 162, affaire Ange Péresse. Déposition d'André Cotrel, 21 décembre 1945.

⁶⁵⁹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Extrait de lettre de Léon Jasson à sa mère, 16 avril 1944.

symbolise le déplacement dans le réel d'un mépris profond pour le peuple⁶⁶⁰, un sentiment qui jusque là, était exprimé uniquement dans la littérature nationaliste⁶⁶¹.

⁶⁶⁰ Péresse n'encourage-t-il pas ses hommes à « une lutte sans merci contre les terroristes en affirmant que la Bretagne devait en être définitivement débarrassée ». ADIV, 213 W 69, dossier n° 162, affaire Ange Péresse. Déposition de Stanislas Le Rouzic, 27 mars 1946.

⁶⁶¹ CALVEZ R., *La radio en langue bretonne*, *op. cit.*, p. 40.

Chapitre V – Empreintes

Les dernières années de l'Occupation allemande sont particulièrement marquées par un accroissement des violences de guerre contre les populations en Bretagne⁶⁶². Le Kds de Rennes, auquel est rattaché l'UP, participe pleinement à cette brutalisation de la société en commettant de nombreux sévices : rafles, souricières, interrogatoires, tortures, déportations, exécutions, viols, mutilations. De ces agissements du Kds rennais, il est rapidement établi une liste d'au moins 1446 victimes⁶⁶³. De décembre 1943 à fin juillet 1944, l'UP accompagne ces services policiers sur au moins une cinquantaine de théâtres d'opérations, le tout sans aucune autonomie d'action⁶⁶⁴. Ces sorties, considérées comme de réelles bouffées d'air frais pour ces hommes⁶⁶⁵, sont documentées, même s'il n'est pas évident d'exposer la répartition des rôles précise entre l'ensemble des agents.

Face aux témoignages des victimes et de quelques supplétifs, Jasson ne peut que reconnaître sa participation à certaines de ces opérations⁶⁶⁶. Contrairement à ce qu'il dit pour sa défense, Jasson est loin d'être l'agent d'escorte qu'il prétend être, tant les témoignages à son encontre s'accordent plutôt à le définir comme un réel agent d'exécution. Cependant, l'une des difficultés des enquêtes judiciaires entre 1945 et 1946 réside dans la recherche de ces « témoins de l'immédiat⁶⁶⁷ ». De nombreuses victimes en effet ont été fusillées, ou sont mortes en déportation, tandis que certains survivants ne sont pas encore revenus dans leurs foyers respectifs. Pour d'autres encore, les mots doivent manquer pour qualifier la douleur et la honte ressenties. Jasson, lui, glisse entre les affaires. Il signale volontairement sa présence après s'être assuré qu'elle soit passée inaperçue, et, inversement, dément fermement toutes implications lorsque de rares et courageuses victimes répondent à l'appel de la Justice, affirmant les yeux dans les yeux, que leur interlocuteur est le responsable des brimades qu'elles subirent. S'il est impossible d'étudier l'intimité de ses missions, le croisement de ces témoignages permet tout

⁶⁶² BOUGEARD C, et CAPDEVILA L., « Violence et répression en Bretagne sous l'Occupation et la Libération », in Collectif, *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, op. cit., p. 429.

⁶⁶³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 522.

⁶⁶⁴ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 154-176.

⁶⁶⁵ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 525.

⁶⁶⁶ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 19 janvier 1946.

⁶⁶⁷ Formule de l'historien Pierre Vidal-Naquet citée dans JOLY L., et PASSERA F., « Se souvenir, accuser, se justifier : les premiers témoignages sur la France et les Français des années noires (1944-1949) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 263, Paris, PUF, 2016/3, p. 5

de même de révéler l’empreinte de Jasson dans l’accomplissement des tâches policières en Bretagne.

I- De février à mars 1944

Attaché à l’instruction de la troupe, Jasson ne semble pas être impliqué dans une sortie en mission avant le mois de février⁶⁶⁸. Le 6 au soir, il met au courant son ami Bibé qu’ils prendront part le lendemain à une opération dans la région de Baud dans le Morbihan⁶⁶⁹. Le 7 février, à trois heures du matin, une dizaine de voitures allemandes s’arrêtent à l’entrée du bourg, et des groupes sont constitués. Jasson raconte :

« Nous étions environ une vingtaine de miliciens Perrot dont j’étais responsable. Péresse nous avait quittés pour aller dans la région de Bubry. Je suis donc resté avec une dizaine d’hommes. Ceux-ci ont été répartis par les Allemands à raison de deux par groupe, sous les ordres d’un gradé allemand auquel ils obéissaient ainsi directement.

Quant à moi je n’ai pas participé aux arrestations, mais j’ai été chargé d’assurer la garde du bâtiment de la mairie où furent rassemblés les détenus.

[...] Dans cette journée, je n’ai pas quitté la mairie, et me suis occupé seulement d’assurer un tour de garde entre les hommes disponibles auprès des prisonniers. Concurrément avec mes hommes les Allemands assuraient la surveillance des personnes arrêtées qu’ils contraignaient à se tenir le nez contre le mur. J’avais reçu la consigne d’empêcher la population d’approcher des portes. Je ne m’occupais pas de ce qui se passait à l’intérieur de la cour.

En ma présence aucun des hommes de ma formation n’a exercé de sévices ou de brutalités sur les habitants en état d’arrestation. J’ignore même si l’un d’eux a été frappé par les Allemands.

⁶⁶⁸ Il est tout de même accusé par Jarnouen d’avoir eu une part de responsabilité dans l’arrestation de trois résistants, réalisée le 2 décembre 1943 à Pleine-Fougères. Ce dernier raconte : « Jasson m’a demandé si je connaissais des personnes de la résistance chez lesquelles il pourrait [y avoir] des armes. Je lui ai dit qu’à Pleine-Fougères ce n’était pas difficile et j’ai donné les noms des résistants Chouinard fils, le commis Jouanno et le fils Pichon. Peu après j’ai appris l’arrestation de Chouinard père et fils et de Jouanno. J’ai rencontré Jasson et Péresse a qui j’ai dit que les Allemands étaient venus arrêter ces personnes. Jasson a eu l’air étonné. Je lui ai alors demandé si leurs arrestations n’avaient pas eu lieu du fait que j’avais donné leurs noms. Il m’a répondu négativement et a détourné la conversation. » ADIV, 213 W 38, dossier n° 116. Déclaration de François Jarnouen, 19 juin 1945.

⁶⁶⁹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration de Marcel Bibé, 30 juillet 1945.

[...] Nous sommes tous repartis dans la soirée pour Rennes ainsi que les Allemands et leurs indicateurs. Parmi ces derniers je sais que se trouvait le nommé Guy Vissault de Coëtlogon. À mon sens c'était eux qui avaient fourni les renseignements pour les arrestations⁶⁷⁰. Nous sommes rentrés directement à la caserne sans nous occuper des prisonniers.

Je suis resté jusqu'à la fin du mois suivant sans effectuer de sortie⁶⁷¹. »

Contrairement à ce que prétend Jasson, les supplétifs bretons semblent pourtant ne pas être uniquement cantonnés à la surveillance des prisonniers, et sont facilement reconnaissables par le port de leur brassard blanc, afin de les différencier des civils, mais aussi des Allemands et leurs uniformes⁶⁷². Bibé, qui a grandi dans la région, est reconnu lors de l'arrestation de nombreuses personnes à Baud et à Camors, notamment chez Mathurin Le Gallo, un ancien ami d'enfance⁶⁷³. Natifs de Bubry, Péresse et Joseph Le Ruyet – membre du groupe Vissault – sont responsables dans cette même localité de l'arrestation de plusieurs membres du groupe FTP de la région⁶⁷⁴. Au final, la rafle du 7 février porte un coup dur aux réseaux de résistances du pays de Baud. 37 personnes sont arrêtées et conduites dans une cour, enchaînées deux par deux dans le froid tout le long de la journée. Après être envoyés à Rennes, certains sont interrogés et torturés. Douze sont déportés, dont quatre qui n'en reviendront pas⁶⁷⁵.

⁶⁷⁰ Armel Guillo et Louis Noguès livrent le nom d'Etienne Le Moigno comme étant l'indicateur responsable des arrestations du 7 février. Demeurant à Ploërdut et adhérent au PNB, Le Moigno sera exécuté par la Résistance. ADIV, 216 W 26, dossier n° 35, affaire Antoine Le Roy. Déposition d'Armel Guillo, 16 mai 1945 ; DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration de Louis Noguès, 22 février 1945.

⁶⁷¹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 4 février 1946.

⁶⁷² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Confrontation entre Léon Jasson et Armel Guillo, 19 février 1946.

⁶⁷³ Revenu affaibli de sa déportation en Allemagne, Mathurin Le Gallo témoigne : « Le sept février j'ai été arrêté par la Gestapo à mon domicile ; il était vers six heures. Mon père et deux de mes frères ont subi le même sort que moi. Il y avait quatre Allemands qui ont opéré la fouille de la maison. Deux miliciens gardaient les portes d'entrées. J'ai reconnu l'un de ces derniers pour Bibé Marcel, de Baud. [...] Bibé portait l'uniforme bleu-foncé avec un calot de même couleur, avec tête de mort, et enfoncé sur les yeux. J'ai pensé qu'il ne voulait pas se faire connaître dans cette tenue, et alors qu'il se trouvait au service des Allemands. Il n'a rien dit pendant qu'il a été dans la maison. [...] À la mairie de Baud où nous avons été conduits tout d'abord, nous étions dans l'obligation de faire face au mur et ne pouvions voir ce qui se passait derrière nous. Le même jour, nous avons été transférés à Rennes où je suis resté jusqu'au 29 juin. De là à Compiègne et un mois plus tard, dans un camp de concentration en Allemagne. [...] Pendant mon séjour dans le camp de concentration j'ai été battu et ai subi les mêmes privations que mes camarades. [...] L'un de mes frères est décédé en captivité ; ainsi que Mr Lamour, Firmin, de Baud. Je connaissais très bien Bibé Marcel, puisque je suis allé à l'école avec lui. Je ne l'avais jamais perdu de vue. Je le prenais auparavant pour un grand camarade. » DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déposition de Mathurin Le Gallo, 16 août 1945.

⁶⁷⁴ MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée !*, op. cit., p. 158 ; Péresse semble vandaliser la maison de Mathurin Pourchasse, dont le fils Robert est arrêté et déporté en Allemagne. Un ouvrage retrace cette histoire familiale, sous la forme d'un dialogue entre Robert et son fils Philippe. POURCHASSE P., *De Bubry à Neuengamme. Robert Pourchasse rescapé des camps raconte*, Le Faouët, Liv'Éditions, 2012.

⁶⁷⁵ LEROUX R., *Le Morbihan en guerre*, op. cit., p. 270.

Au mois de mars, Jasson accompagne une dizaine de membre de l'UP et des Allemands lors d'une expédition à Saint-Pierre-de-Plesguen en Ille-et-Vilaine⁶⁷⁶. L'objectif de la mission est de récupérer une cargaison d'armes abandonnées par l'armée française en 1940 et immergée dans l'étang de Rouvres. L'opération se déroule sans incident, même si Péresse et Legendre en profitent pour arrêter un Italien qui est remis entre les mains des Allemands.

Le 30 mars au soir, Jasson se rend au siège du SD à Vannes en compagnie d'une dizaine de membres de l'UP, ainsi que des agents allemands. Le lendemain, une grande opération contre les réseaux de résistances est menée au sud du Golfe du Morbihan. Trois groupes mixtes entre Allemands et supplétifs sont chargés de réaliser des arrestations à Sarzeau et à Arzon. L'opération est un succès puisqu'une dizaine de cadres de l'Armée secrète sont arrêtés⁶⁷⁷. Armel Guillo, qui opère sur l'île de la Jument, dénonce Bibé et Jasson comme faisant partie du groupe ayant réalisé des arrestations au domicile du docteur Sigot à Port-Navalo⁶⁷⁸. Or, Sigot et sa femme étant absents⁶⁷⁹, ce sont les autres locataires de la maison qui sont violemment arrêtés en les personnes de François Pocreau, réfractaire au STO, et Joseph Le Dorven, domestique du couple⁶⁸⁰.

Malgré les allégations de Guillo, les témoins et les victimes de l'opération ne reconnaissent pas Jasson lors des confrontations judiciaires⁶⁸¹, et Guillo lui-même se rétracte, peut-être par peur, lorsqu'il se retrouve face à lui⁶⁸². Si Bibé reconnaît y être allé, Jasson donne le nom d'Augustin Le Dœuff comme deuxième protagoniste⁶⁸³, ce qui n'est pas vérifiable puisque ce dernier est décédé au mois de mai. La responsabilité de Jasson à Arzon est donc encore une question discutable. Par contre, Jasson reconnaît avoir été présent au siège du SD de Vannes et

⁶⁷⁶ DCAJM, D.102, TMP Paris section Rennes, 8 juin 1948. Affaire Chevalier André. Interrogatoire d'André Chevalier, 29 mars 1946.

⁶⁷⁷ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 157.

⁶⁷⁸ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration d'Armel Guillo, 3 mai 1945.

⁶⁷⁹ Lucien Sigot, médecin à Port-Navalo en Arzon, est un responsable départemental de la Résistance dès l'été 1943. Mi-mars 1944, Sigot et sa femme sentent le vent tourner et décident de se réfugier dans les terres morbihannaises. Jusqu'au mois de juillet, Sigot devient un chef indiscutable des réseaux de résistance dans la région de Réguiny-Pleugriffet. À 65 ans, il revient malade du maquis, et meurt chez lui à Arzon en novembre 1944. LEROUX R., *Le Morbihan en guerre, op. cit.*, p. 425-426.

⁶⁸⁰ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Nombreuses dépositions et de déclarations d'Eugénie Le Page et de François Pocreau, 1945-1946. Le Dorven mourra en déportation en Allemagne. LEROUX R., *Le Morbihan en guerre, op. cit.*, p. 425.

⁶⁸¹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Confrontations d'Eugénie Le Page et de François Pocreau avec Léon Jasson, 19 janvier 1946.

⁶⁸² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Confrontation entre Armel Guillo et Léon Jasson et Marcel Bibé, 19 février 1946.

⁶⁸³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 4 février 1946.

être responsable de l'organisation de la surveillance des détenus arrêtés le 31 mars⁶⁸⁴. Le médecin de Sarzeau Jacques Selou est arrêté le même jour, et raconte les conditions de sa détention :

« J'ai été conduit au siège de la Gestapo de Vannes. Là j'ai été enfermé avec une quinzaine de personnes dans une salle de bain où nous avons été gardés par des miliciens Perrot qui se relayaient par groupe de deux ou plus. Ces derniers, ont manifestés à notre égard une brutalité et un acharnement plus grand que les Allemands eux-mêmes. Nous devons nous tenir debout avec interdiction formelle de nous appuyer au mur, à plus forte raison de bouger et de parler. Les miliciens nous menaçaient de la cravache et nous en frappaient au moindre geste. J'ai reçu personnellement un coup de cravache à l'épaule parce que je m'appuyais au mur.

[...] Je crois bien reconnaître dans la photo de celui qui s'appelle Jasson, l'un des individus qui assuraient notre garde à Vannes. [...] Il était armé d'une mitraillette, c'était un gaillard de haute stature, 1^m80 environ. J'ai remarqué l'expression dure de son visage et ses yeux bleus [...]. J'ajoute qu'il avait aussi une cravache.

J'ai eu l'impression que le jeune homme dont je parle était un chef de bande de miliciens car il circulait de salle en salle et paraissait donner des ordres. Je l'ai remarqué aussi par l'acharnement qu'il a employé à l'égard des détenus. C'est lui qui m'a donné le coup de cravache ; ses visites visiblement n'avaient d'autre but que nous [brimer]⁶⁸⁵. »

Lors de leur confrontation, Jasson conteste formellement les accusations de Selou, mais ce dernier persiste, et rajoute que Jasson « est venu à trois reprises, au moins, dans la pièce où je me trouvais, et uniquement dans le but de nous brimer ». Il poursuit : « À un moment donné même, passant dans le couloir du rez-de-chaussée, Jasson, qui se trouvait là, m'a bousculé et m'a donné un coup de pied dans le derrière, pour me faire entrer dans une pièce. Il ne peut y avoir de confusion, car j'ai très bien vu l'inculpé au moment où il nous escortait allant à la prison⁶⁸⁶. »

⁶⁸⁴ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Confrontation entre Léon Jasson et Eugénie Le Page, 19 janvier 1946.

⁶⁸⁵ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déposition de Jacques Selou, 6 mars 1946.

⁶⁸⁶ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Confrontation entre Jacques Selou et Léon Jasson, 9 mars 1946.

Dès les premières sorties de l'UP, Jasson est pleinement inscrit dans la lutte contre la Résistance en Bretagne. Ses deux premières missions portent sur l'arrestation d'un total de 65 personnes dans le Morbihan. Pourtant, toutes et tous ne sont pas des résistants ni des réfractaires au STO. L'image que se font les Allemands du résistant, se fond volontairement dans celle du civil, et participe à la banalisation des rafles réalisées à grandes échelles.

II- D'avril à mai 1944

La semaine suivante, une nouvelle rafle est organisée, cette fois-ci dans les Côtes-du-Nord à Callac. Le 8 avril, une dizaine de membres de l'UP, dont Jasson, sont désignés pour participer à l'opération⁶⁸⁷. Après une courte nuit passée à Saint-Brieuc avec des soldats de la *Wehrmacht*, le camion de l'UP se dirige vers Callac, et le bourg est rapidement cerné par 800 soldats⁶⁸⁸. Les arrestations débutent le 9 avril dès six heures. Le jeune Joseph Guillou est grièvement blessé par balle en tentant de s'extraire du barrage militaire⁶⁸⁹, puis, plus de 500 hommes valides sont appelés à se présenter sous les halles. C'est à ce moment que le chef de la gendarmerie de Callac Paul Le Poulard aperçoit Jasson. Il témoignera :

« Je reconnais formellement le milicien Jasson, que vous me présentez. Cet individu m'a accompagné à mon domicile vers 8 heures du matin alors que j'étais allé prendre un imperméable. Alors que nous nous trouvions sous les halles cet individu a recollé les morceaux d'une photo qui avait été déchirée par une personne. Cette photo était certainement compromettante. Il a fait tout son possible pour retrouver la personne qui était représentée sur cette photo, mais il n'est pas arrivé à ses fins.

Personne n'a été frappé sous les halles⁶⁹⁰. »

Sous les halles, les cartes d'identités des personnes raflées sont vérifiées. Puis, le long de la journée, certaines personnes suspectées sont interrogées dans une salle de la mairie. André

⁶⁸⁷ DCAJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Déclaration d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

⁶⁸⁸ ADCA, 2 W 73. Rapport de l'inspecteur Emile Macé, 11 avril 1944.

⁶⁸⁹ ADCA, fonds Roger Huguen, 68 J 11. 9 avril 1944, Répression-Rafle-Pillage, non daté.

⁶⁹⁰ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déposition de Paul Le Poulard, 13 mars 1946.

Geffroy dénonce Péresse, Jasson et Laizet comme étant acteurs de certains de ces interrogatoires⁶⁹¹, tandis que Jacques Malrieu précise que Jasson a commandé un groupe de quatre hommes tout le long de la journée⁶⁹². S'il reconnaît que des groupes de sa section sont allés à Callac en ce dimanche de Pâques, Jasson affirme ne s'y être jamais rendu, et ce malgré les témoignages et les confrontations judiciaires⁶⁹³.

Au milieu de l'après-midi, les contrôles sont terminés. 117 personnes sont faites prisonnières et conduites à Saint-Brieuc. Il y a tellement de personnes embarquées qu'une foule noire de monde se masse près des camions, avant qu'une salve de mitraillette allemande ne soit tirée vers le sol afin de faire reculer les nombreuses familles apeurées⁶⁹⁴. Dans les geôles de Saint-Brieuc, certains prisonniers sont de nouveaux entendus par les services allemands, parfois sous la torture. Au moins cinq d'entre eux sont condamnés à morts et fusillés par les Allemands⁶⁹⁵, tandis qu'une vingtaine de jeunes sont déportés en Allemagne⁶⁹⁶.

Le 10 mai, des agents du Kds de Rennes et quelques hommes de l'UP tendent une souricière à Rennes, et délogent Maurice Prestaut, chef du mouvement Libération-Nord en Ille-et-Vilaine. Lors de son arrestation, Prestaut ouvre le feu. Il blesse Goulven Jacq et tue Augustin Le Dœuff⁶⁹⁷. Jasson est dans son bureau lorsqu'il apprend la mort de son ami⁶⁹⁸ et membre du premier groupe de sa section⁶⁹⁹. Âgé de presque 20 ans, Le Dœuff devient le premier supplétif breton de l'UP à mourir en service, et reçoit le 13 mai des honneurs militaires allemands lors son inhumation au cimetière de l'Est à Rennes⁷⁰⁰. Par la suite, Prestaut subit la vengeance de

⁶⁹¹ DCAJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Déclaration d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

⁶⁹² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Déposition de Jacques Malrieu, 28 septembre 1945.

⁶⁹³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 4 février et 25 mars 1946. Confrontations de Léon Jasson avec Armel Guillo et Paul Le Poulard, 19 février et 22 mars 1946.

⁶⁹⁴ ADIV, 1045 W 41. Lettre de l'inspecteur Emile Macé au Chef du Service des Renseignements Généraux de Saint-Brieuc, 11 avril 1944.

⁶⁹⁵ ADCA, fonds Roger Huguén, 68 J 11. 9 avril 1944, Répression-Rafle-Pillage, non daté.

⁶⁹⁶ ADCA, 2 W 73. Lettre du préfet des Côtes-du-Nord à l'ambassadeur de France dans les territoires occupés, 12 mai 1944.

⁶⁹⁷ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 159.

⁶⁹⁸ HEUSAFF A., *Mar kouezh en em sav, op. cit.*, p. 143.

⁶⁹⁹ CRBC, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁰⁰ Yann Bouëssel-du-Bourg qui assiste à la cérémonie raconte : « La cérémonie au cimetière fut grandiose dans sa simplicité. Nous étions là assez nombreux. Je remarquai Roparz Hemon à qui Jos Youenou me présenta [...], Youenn Drezen, les autres je les ai oubliés. L'armée allemande avait tenu à marquer la nouvelle fraternité germano-bretonne. Une section rendait les honneurs et tira plusieurs salves. J'admire l'extraordinaire perfection de la mécanique allemande. Il y eut trois discours : l'un en allemand du Commandeur (Grimm je crois) je n'y compris que deux mots : "terrorismus" et "bolchevismus", un autre en breton de [Lainé] saluant l'entrée du jeune seigneur dans le Gwenna, le Paradis des braves, enfin Ange Péresse prononça une courte allocution en français. Puis un biniou joua l'air de "Ich hatt einen Kameraden" et nous chantâmes le *Bro Gozh* au garde à vous. » BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni, op. cit.*, p. 35-36. Une foi inhumé, Le Dœuff est inscrit dans le livre d'entrée des défunts du

Bibé ainsi que de Chevillotte, dont la brutalité marque physiquement le détenu, jusqu'à ce qu'il meure fusillé le 8 juin à la caserne du Colombier⁷⁰¹.

Deux jours après l'enterrement de Le Dœuff, une vingtaine d'hommes de l'UP, dont Jasson, sont désignés pour participer à une nouvelle opération dans les Côtes-du-Nord, et passent une nouvelle fois leur nuit au siège du SD à Saint-Brieuc⁷⁰². Le lendemain, le 16 mai au matin, une rafle est organisée dans la région de Maël-Pestivien. Concomitamment aux Allemands, le groupe de Bourhis semble se diriger à Saint-Nicolas-du-Pélem, celui de Chevillotte à Maël-Pestivien, tandis que celui de Jasson occupe Saint-Servais. Trois habitants de cette commune arrêtés ce jour là reconnaissent Jasson comme acteur de leurs arrestations, dont deux se plaignent même d'avoir reçu des coups de trique et de ceinturon de sa part⁷⁰³. Confronté judiciairement à Jasson, Raymond Michel s'exprime :

« Je maintiens ma déclaration antérieure. J'ai été arrêté à Saint-Servais, près de Callac, lors de la rafle du seize mai. Les personnes arrêtées ont été groupées dans la cour de l'école. L'individu que j'ai reconnu sur la photographie, m'a donné un violent coupe de ceinturon, qui m'a atteint derrière l'oreille, et dont j'ai porté longtemps la trace. Il paraissait être un chef, et donnait des ordres à ses compagnons pour me frapper. Le lendemain, nous avons été conduits à Maël-Pestivien, où avait lieu une autre rafle, les personnes arrêtées ont jointes à nous. J'ai été enfermé dans une salle de classe, on m'a lié les pieds et les mains, et les miliciens m'ont frappé à coups de triques. Jasson était présent, mais il ne m'a pas donné de coups. J'ai dit aux miliciens : "vous n'avez qu'à me tuer tout de suite." L'on m'a répondu : "ce serait trop beau, on va t'envoyer faire un petit tour en Allemagne." Le lendemain nous avons été dirigés sur Saint-Nicolas-du-Pélem, où la rafle se poursuivait. J'ai été également enfermé dans une salle de classe. À un moment donné, Jasson m'en a fait sortir, et m'a demandé de lui dévoiler le lieu où se cachait un maquisard nommé Sarah [*sic*]. Comme je ne répondais rien, il m'a frappé à coups de

cimetière en qualité de « SS mann sicherheitspolizei ». CER, non coté. Livre d'entrée des défunts n° 13, 13 mai 1944.

⁷⁰¹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déposition de Gabriel Chevalier, 28 août 1945.

⁷⁰² DCAJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Déclaration d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

⁷⁰³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Dépositions d'Yves Le Goff, Raymond Michel, et de Gildas Guénégo, 12 et 13 mars 1946. Confrontations d'Yves Le Goff et de Gildas Guénégo avec Léon Jasson, 22 mars 1946.

poing au visage, et m'a jeté à terre. Nous avons ensuite été transférés à Saint-Brieuc, puis Rennes, Compiègne et enfin déportés en Allemagne⁷⁰⁴. »

Tout comme pour Vannes et Callac, Jasson dément sa présence lors de la rafle réalisée à Saint-Servais et dans les communes voisines, et prétend n'avoir jamais exercé de violence sur quiconque⁷⁰⁵. Jacques Malrieu confirme pourtant les déclarations des victimes, et maintient l'implication de Jasson, tout comme celles de Gilbert Foix et de Michel Chevillotte par ailleurs, dans les arrestations et la brutalisation des prisonniers à Saint-Servais puis à Maël-Pestivien⁷⁰⁶. La rafle dure deux jours, et se solde par l'arrestation d'au moins 86 personnes dans la région : l'on en recense 24 à Saint-Servais, 23 à Maël-Pestivien, et 39 à Saint-Nicolas-du-Pélem⁷⁰⁷. Sur la vingtaine de personnes déportés en Allemagne, quatre n'en reviennent pas, tandis que Louis Le Provost meurt des suites de ses tortures, et trois autres sont fusillés à Rennes⁷⁰⁸.

Aux mois de mai et de juin, et à des dates indéterminées, Jasson participe à de nombreuses souricières de petites et grandes ampleurs dans la ville de Rennes. Il reconnaît avoir agi plusieurs fois dans la rue de Saint-Malo, où des émigrés espagnols et des résistants sont arrêtés et internés dans le camp Margueritte à Rennes⁷⁰⁹.

III- De juin à juillet 1944

De fin mai à fin juin, Jasson affirme assurer la garde de la maison d'un officier allemand à Saint-Brieuc, en compagnie de Bibé et de deux autres camarades⁷¹⁰. Pourtant au mois de juin, il semble plutôt poursuivre à Rennes l'instruction militaire qu'il accorde à ses hommes, et initie

⁷⁰⁴ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Confrontation entre Raymond Michel et Léon Jasson, 22 mars 1946.

⁷⁰⁵ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 25 mars 1946.

⁷⁰⁶ ADIV, 213 W 36, dossier n° 95, affaire Jacques Malrieu. Déclaration de Jacques Malrieu, 4 janvier 1945. Interrogatoire de Jacques Malrieu, 24 mai 1945. Confrontation entre Jacques Malrieu et Guillaume Le Bris, 12 juin 1945.

⁷⁰⁷ ADCA, 2 W 88. Etat des personnes arrêtés à Saint-Servais le 16 mai, non daté. Arrestations opérées à Saint-Nicolas-du-Pélem, non daté ; ADIV, 216 W 26, dossier n° 35, affaire Antoine Le Roy. Déposition de Joseph Henri, 29 janvier 1945.

⁷⁰⁸ MERVIN Y., *Viens rejoindre notre armée !*, op. cit., p. 241-242.

⁷⁰⁹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoires de Léon Jasson, 4 février et 25 mars 1946.

⁷¹⁰ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration de Léon Jasson, 4 février 1946.

par exemple certains jeunes comme Yann Bouëssel du Bourg au fusil-mitrailleur dans le jardin du quartier Lesage⁷¹¹. De plus, Corentin Faou et André Geffroy signalent la présence de Jasson dans plusieurs missions, notamment une à Combourg, dont le but est de récupérer de nombreuses armes parachutées dans la campagne par les forces alliées⁷¹².

Depuis le débarquement allié en effet, la pression sur les Allemands s'intensifie. L'occupant et ses supplétifs durcissent et accroissent leur politique de sécurité face à l'explosion des attentats réalisés par la Résistance⁷¹³. À cette situation, l'une des adaptations du Kds est de multiplier ses *Sonderkommandos*, c'est-à-dire de créer des groupes de sécurité qui investissent pendant plusieurs semaines certaines agglomérations, permettant de réaliser encore plus de sorties dans les régions environnantes. De cette manière, les Allemands multiplient les arrestations, les interrogatoires, et instaurent donc un sentiment de terreur et d'insécurité chez les populations. De mai à juillet, l'UP accompagne ces *Sonderkommandos* en fournissant plusieurs groupes opérationnels⁷¹⁴.

Depuis le 25 mai, un de ces groupes renforce le *Sonderkommando* de Guémené-sur-Scorff dans le Morbihan. Le 13 juin, alors qu'ils opèrent en civil au Croisty, Larnicol et Laizet sont tués par des parachutistes SAS⁷¹⁵. Heussaff qui est grièvement blessé lors de l'opération est transféré à Rennes. Hospitalisé, il reçoit la visite de Jasson, qu'il lui fait une forte impression. Il raconte dans ses mémoires :

« Comme par magie en répondant à mes souhaits, voilà Jasson qui arrive enjoué et vigoureux comme d'habitude. Il me salua de bon cœur, content de me revoir vivant. Malgré la catastrophe survenue, il pensait que l'évènement du Croisty ne faisait que conforter le Bezen, car on apprend autant en perdant qu'en gagnant. L'épreuve du feu était une épreuve importante pour tout vrai guerrier. Il cessa de parler quand passèrent deux soldats de la Waffen-SS, grands, d'un pas décidé [...]. Il s'émerveillait devant l'archétype d'homme qui manquait, selon, lui, à la Bretagne : des hommes complètement engagés au service de leur pays, prêts à tout pour lui. Je ne pense pas, cependant, qu'il serait allé jusqu'à demander aux combattants bretons de sacrifier leur personnalité à la fidélité sans limite à un "grand chef".

⁷¹¹ BOUËSSEL DU BOURG Y., *Testeni, op. cit.*, p. 40.

⁷¹² ADIV, 215 W 169, dossier n° 9, affaire Corentin Faou. Interrogatoire de Corentin Faou, 22 août 1945 ; DCAJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Déclaration d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

⁷¹³ CAPDEVILA L., *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaires et comportements d'une sortie de guerre (1944-1945)*, Rennes, PUR, 1999, p. 29.

⁷¹⁴ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 166-176.

⁷¹⁵ GUENGANT J.-Y., *Le Kommando de Landerneau, op. cit.*, p. 149.

Il était pressé. Au revoir, camarade, et bonne chance !

Nous n'étions pas destinés à nous revoir⁷¹⁶. »

Durant tout le mois de juillet, un *Sonderkommando* du Kds de Rennes s'installe à Uzel, appuyé par deux bataillons de sécurités allemands et un groupe de feldgendarmes⁷¹⁷. Un groupe de supplétifs bretons gonfle également les rangs. Ces différents services coopèrent dans un rayon de 30 kilomètres autour de la ville, et plusieurs dizaines de personnes sont arrêtées à Saint-Nicolas-du-Pélem, Plœuc, Plouguenast, Hénon, ou encore Moncontour⁷¹⁸. La ville d'Uzel est épargnée par les rafles. Mais les prisonniers y sont tous conduits, dans une salle de l'école des garçons. Interrogés, le plus souvent la nuit, la plupart d'entre eux sont brutalisés par leurs geôliers, et les cris de souffrances terrorisent la population⁷¹⁹.

Dans la nuit du 7 au 8 juillet, trois prisonniers tentent de s'évader d'Uzel, alors qu'ils sont sous la surveillance du supplétif André Chevalier. Seul Jean Lebranchu réussit à s'évader. Chevalier est sanctionné, tout comme Bourhis qui perd son rang de chef de groupe. Les deux hommes sont rappelés à Rennes et remplacés par Jasson ainsi que Joseph Cattelliot⁷²⁰. En effet, Jasson reconnaît être allé à Uzel le 13 juillet, et avoir participé à des rafles à Moncontour ainsi qu'à Plouguenast, sans réellement révéler son implication⁷²¹. Présent jusqu'à la fin du mois, Jasson se familiarise avec la population d'Uzel, se faisant passer pour « Le Gouet » auprès du restaurateur Jean Martin, ainsi que d'une fille de son âge qu'il fréquente une huitaine de jours⁷²².

Sans témoignages, il est difficile de déterminer le rôle de Jasson, même s'il aurait participé à quelques interrogatoires⁷²³. Interrogés après la Libération, les supplétifs bretons se gardent bien de détailler leurs actes, puisqu'une cinquantaine de corps sont retrouvés dans des fosses non loin d'Uzel, dans la forêt de Lorge. Une bonne partie de ces suppliciés ont été torturés à

⁷¹⁶ HEUSAFF A., *Mar kouezh en em sav, op. cit.*, p. 159-160. Cet extrait est une traduction du texte original en breton, réalisée en partie par Guigner Bauché, et surtout par HAMON K., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 129.

⁷¹⁷ LAGADEC Y., et LOSTEC F., *La guerre au ras du sol, op. cit.*, p. 190-191.

⁷¹⁸ ADIV, 215 W 168, dossier n° 4, affaire Jean Bourhis. Déclaration d'Edmond Michel, 18 octobre 1945.

⁷¹⁹ ADIV, 1045 W 17. Déclarations de Jean Le Floch, Marie Scribot, Mathurin Tardivel, Guy Guillo, Robert Le Guyadec, Henri Gorin, Aimée Herry, et d'autres, toutes réalisées entre le 19 mai et le 17 juin 1948.

⁷²⁰ MORVAN F., *Miliciens contre maquisards, op. cit.*, p. 163.

⁷²¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946 ; DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Confrontation entre Léon Jasson et Jean Martin, 22 mars 1946.

⁷²² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Déclaration d'Anne-Marie Alleno, 2 janvier 1945. Déposition de Jean Martin, 12 mars 1946. Anne-Marie Alleno est internée dans le camp de Languieux lors de sa déclaration.

⁷²³ DCAJM, D.1005, TMP Paris, 27 octobre 1955. Affaire du S.D. de Rennes. Déposition de Coentin Faou, 7 juillet 1948

Uzel lors du mois de juillet⁷²⁴. Interrogé sur les massacres, Jasson fait l'autruche : « Je n'ai jamais su qu'il y ait eu des exécutions à Uzel. Je n'ai jamais été dans la forêt de Lorge, je l'ai seulement traversée, par la route, en automobile, en allant de Uzel à Quintin. Je n'ai jamais su que des personnes exécutées aient été ensevelies dans cette forêt⁷²⁵. »

Le 27 juillet, Jasson se retrouve dans une colonne de voitures allemandes qui se dirige vers la route de Corlay-Guingamp pour y réaliser une mission de reconnaissance. Les Allemands y sont attirés par une forte activité résistante, après y avoir perdu la veille un certain nombre d'hommes lors d'une embuscade⁷²⁶. Accompagné d'une compagnie du bataillon de sécurité Brüggemann, du groupe de Feldgendarmerie Fischer, et d'un groupe du Kds de Rennes, Jasson avance sans le savoir vers le maquis de Coat-Mallouen en Saint-Connan⁷²⁷. Considéré comme un maquis militaire, il compte environ 300 hommes, tous encadrés par des commandos SAS parachutés à Duault au début du mois de juin⁷²⁸. La rencontre entre les deux factions est inévitable. Jasson raconte sa version de cette journée, dans un long exposé qu'il fait à sa mère :

« Chaque nuit on entend les avions ennemis, lourdement chargés de matériel et de troupes, voler à très basses altitudes. Ils parachutent non loin, mais où ? Le 26 juillet et les jours précédents, sont signalées des attaques de voitures isolées entre Corlay et Guingamp. Le 27, une colonne volante, dont je fais partie, part dès la pointe du jour en direction de Guingamp par Corlay. Jusqu'à Corlay, rien à signaler, nous roulons à vitesse réduite, intervalles de sécurité ; Nous abandonnons la route principale au nord et prenons la direction de l'Etang Neuf. Un kilomètre avant l'Etang, en bordure du bois de Coat-Mallouen, 100 mètres après l'abbaye, nous apercevons une voiture automobile abandonnée dans un champ à 30 mètres de la route. Le Capitaine, commandant la colonne, fait stopper et nous sautons immédiatement à terre pour visiter cette voiture insolite. C'est alors que des coups de feu partent à la lisière du bois, à 200 mètres du chemin. Je bondis en avant et m'abrite derrière une levée de terre ; un fusil-mitrailleur se démasque en face, impossible de riposter efficacement avec nos mitraillettes. Le mieux est d'approcher le plus près possible et d'en finir à la grenade. Vite, à quelques hommes, nous franchissons l'espace à découvert qui nous sépare de l'extrémité proche du bois vers la droite, tandis que le gros de la colonne attaque plus à gauche. À couvert, derrière les arbres, nous

⁷²⁴ BOUGEARD C., *Le choc de la guerre dans les Côtes-du-Nord (1939-1945)*, s.l., Jean-Paul Gisserot, 1995, p. 117.

⁷²⁵ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 25 mars 1946.

⁷²⁶ ADCA, fonds Roger Huguen, 68 J 4. Allocution du Colonel Guillou à Coat-Mallouen, 5 août 1945.

⁷²⁷ MERVIN Y., *Joli mois de mai 1944*, op. cit., p. 291.

⁷²⁸ CAPDEVILA L., *Les Bretons au lendemain de l'Occupation*, op. cit., p. 30.

avançons par bonds, tandis que les rafales de fusils-mitrailleurs se succèdent plus [rapidement]. Nous approchons d'une tente anglaise abandonnée ; des bouteilles de lait sont dans leurs rayons, une table est dressée, couverte de nourriture ; par terre, dans un "container" des grenades anglaises quadrillées. J'en prends quelques unes ; encore quelques mètres en avant sur la droite et je suis à portée de grenade du fusil-mitrailleur. Au moment de bondir, je sens un choc à la main droite, tandis que les branches se cassent autour de moi. Le sang coule par saccade de mon poignet ouvert sur le côté pouce. Je suis incapable désormais de tirer, je perds du sang en abondance. Je me replie tout en continuant d'offrir une belle cible à l'ennemi qui tire toujours pour protéger sa retraite. Les explosions de grenades indiquent que le fusil-mitrailleur ne doit pas être à la noce. J'arrive à la route, où se trouvent à l'abris derrière un talus, l'infirmier et d'autres blessés plus ou moins gravement blessés. Garrot, pansement provisoire, nous montons en voiture, direction Guingamp. Une heure plus tard, je suis à l'hôpital de Pédernec sur la route de Guingamp à Lannion. La radio de la main droite révèle une fracture longitudinale du pouce jusqu'au poignet. Une balle de fusil-mitrailleur est rentrée juste à la première articulation du pouce, séparant l'os en deux dans le sens de la longueur ; brisant la deuxième articulation et ressortant au poignet. Sur le "billard" je demande au Major ce qu'il en pense ; il me dit que le pouce sera sauvé mais qu'il sera roide et atrophié. J'ai assez de chance. Je ne souffre pas. Deux jours plus tard couturée⁷²⁹. »

La teinte de réalisme qui domine le témoignage, laisse transparaître une certaine fierté quant à la participation de Jasson à son premier combat régulier qui, de plus, se déroule en Bretagne. Après plusieurs années de formations paramilitaires secrètes, de nominations théoriques, puis de subordinations aux services policiers allemands, Jasson vit réellement ce pourquoi il s'est engagé : se reconnaître comme un soldat, qui se bat contre ses ennemis que sont les Français, les Anglais, et les Bretons qu'il pense dégénérés. Lors de ce combat en lisière de forêt, Jasson n'aperçoit jamais ses adversaires. Il les traque, s'approche d'eux, et se cache en essayant de se rendre lui-même invisible, le tout pouvant faire croire à une partie de chasse, ce qui est un trait caractéristique de certains théâtres d'opérations des guerres du XX^e siècle⁷³⁰.

Dans l'Unité Perrot, et aux côtés des différents services policiers et militaires allemands, Jasson marque de son empreinte plusieurs localités en Bretagne, en étant un acteur du

⁷²⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷³⁰ AUDOIN-ROUZEAU S., *Combattre, op. cit.*, p. 249. INGRAO C., *Les chasseurs noirs, op. cit.*, p. 232.

déplacement de la « pointe de violence de guerre » vers les populations civiles⁷³¹. Tous, supplétifs comme victimes civiles, se souviennent d'un homme influent⁷³², austère, et coupable de certaines attitudes violentes qui, au-delà de la détermination idéologique, sont à considérer comme de réels marqueurs culturels⁷³³. Pour d'autres encore, Jasson aurait été brutalisant⁷³⁴, inhumain⁷³⁵, voire même responsable de nombreuses exécutions⁷³⁶. Si ces dernières allégations sont invérifiables, elles tendent tout de même à décrire le climat de terreur dans lequel les supplétifs bretons ont opéré en Bretagne.

Paradoxalement, le combat de Jasson contre le maquis de Coat-Mallouen fut son unique expérience du genre en Bretagne. Face à l'avancée alliée, il est embarqué avec d'autres blessés en direction de l'Allemagne. Le mois d'août 1944 marque une rupture dans sa vie. Dans la débâcle, Jasson ne retrouvera jamais ses camarades de l'UP. Pire encore, il quitte physiquement la Bretagne, ou plutôt celle des Pangéens : cet îlot imaginaire et intemporel sur lequel il a fondé son identité, et qui se retrouve submergé par un brusque basculement de légitimité.

⁷³¹ AUDOIN-ROUZEAU S., « La violence du champ de bataille », in S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, C. Ingrao, et H. Rousso (dir.), *La violence de guerre 1914-1945. Approches comparées des deux conflits mondiaux*, Bruxelles, Complexe, 2002, p. 74.

⁷³² Plusieurs membres de l'UP voient Jasson comme étant le mentor de Bibé, le plaçant comme responsable de son « fanatisme ». DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Dépositions de Jacques Malrieu, François Jarnouen, Louis Guervenou, Stanislas Le Rouzic, et d'Armel Guillo, entre le 16 août et le 11 décembre 1945.

⁷³³ AUDOIN-ROUZEAU S., « La violence du champ de bataille », art. cit., p. 77.

⁷³⁴ ADIV, 213 W 36, dossier n° 95, affaire Jacques Malrieu. Déclaration de Jacques Malrieu, 10 novembre 1944.

⁷³⁵ Le supplétif breton Alphonse Le Boulch n'estime aucunement Jasson : « Il a fait des choses qui n'étaient pas propres. Sans être chrétiens ou païens on peut se conduire comme un homme. Il n'était pas un homme, il n'était pas même propre... Je ne veux pas le dire devant les dames. » LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/1. Lettre de Louis Feutren à vraisemblablement Célestin Lainé, non daté, juste après guerre.

⁷³⁶ Le résistant Corentin André tient Jasson et son groupe de supplétifs comme responsables des massacres dans la forêt de Lorge. ADCA, fonds Roger Huguen, 68 J 1. Extrait de lettre de Corentin André à un ami, 18 novembre ? ; Aussi, à la fin des années 1960, Mordrel comptabilise une cinquantaine d'exécutions qu'il impute à Jasson. CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 522.

Troisième partie
Fantôme

Chapitre VI – Prolongements

En France, les expériences de l'Occupation et de la Libération s'accompagnent d'un renforcement de l'identité nationale⁷³⁷. Face à ce besoin de « régénération » de la communauté de destin, certains des « collabos » les plus compromis décident de fuir le territoire afin de se protéger de la vindicte populaire et judiciaire. Le parcours de ces populations est souvent difficile à retracer, d'autant plus que les raisons de leur mobilité les obligent à rester discrets et fluides⁷³⁸. C'est en partie le cas pour Jasson, dont l'itinéraire ne pourrait être retracé sans l'unique témoignage qu'il en fait à sa mère en juin 1946⁷³⁹. Cet épisode de vie est si opaque, qu'il semble n'avoir eu, du vivant de Jasson, aucun écho auprès de ses camarades de l'UP, et ce, jusqu'à ce que ses écrits ne soient reproduits aux lendemains de sa mort⁷⁴⁰.

I- Derniers combats

Le 2 août 1944, la libération de Rennes par les Américains se fait pressentir. Au quartier Lesage l'alerte est donnée. Le commandant de l'UP, Ange Péresse, ordonne à trois de ses hommes, Marcel Hascoët, Goulven Jacq, et François Le Gallo, de mettre le feu aux archives de la formation⁷⁴¹. Comme de nombreux collaborateurs français⁷⁴², les supplétifs bretons font disparaître, en partie, les preuves de leur existence et de leur action, avant de rejoindre les fourgons d'une longue et tumultueuse retraite vers l'Allemagne⁷⁴³. La débandade est telle que les fourgons de l'UP ne peuvent attendre le retour de Jasson. La situation est fâcheuse, mais les cadres de la formation apprennent qu'il est pris en charge, et convoyé par la Croix-Rouge allemande en direction d'un hôpital militaire en Allemagne⁷⁴⁴.

⁷³⁷ CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l'Épuration », art. cit., p. 342.

⁷³⁸ BERGERE M., « L'exil de collaborateurs français aux Amériques : Canada et Argentine », in M. Bergère, J. Champion, E. Droit, D. Rigoll, et M.-B. Vincent (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, op. cit., p. 60.

⁷³⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁴⁰ Entretien réalisé par Daniel Leach auprès de Louis Feutren, Bray (République d'Irlande), 8 juin 2005.

⁷⁴¹ DCAJM, D.149, TPM Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph. Déclaration d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

⁷⁴² CLEMENT P., « La Milice française, un auxiliaire de la police de sécurité allemande ? L'exemple du département du Rhône », in P. Arnaud, et F. Théofilakis (dir.), *Gestapo & polices allemandes*, op. cit., p. 61-72.

⁷⁴³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 528 ; BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 177-184.

⁷⁴⁴ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

En effet, Jasson est évacué de Pédernec dans la nuit du 1^{er} au 2 août⁷⁴⁵. Sans bagage, et armé de son pistolet automatique, il traverse en un seul jour Pontivy, Vannes, Nantes, pour arriver à Angers. Alors qu'il se fait soigner à l'hôpital militaire de cette ville, Jasson sympathise rapidement avec « un jeune Allemand, W., de la [2^e] Division SS Das Reich, blessé en Normandie, à la main droite, dans un mitraillage aérien ». À ses côtés, mais aussi aux côtés de « G. », un de ses anciens subordonnés de l'UP rencontré par hasard sur le quai d'une gare, Jasson embarque dans un train et poursuit son long périple : d'Angers à Tours, puis à Poitiers, Rochefort, Angoulême, Bordeaux, Agen, Carcassonne, et enfin Montpellier, ville ralliée le 14 août. La progression des Alliés et les opérations de sabotages des lignes ferroviaires par la Résistance obligent les convois allemands à contourner le pays, en longeant l'Atlantique puis les Pyrénées. Le long de ce trajet, les cris de douleurs des blessés marquent Jasson, et son « wagon à bestiaux pleins de vermines » est épisodiquement criblé de balles de la part de « partisans chevaleresques ». Angoisse, fatigue, et nervosité rythment les journées. Un accident ferroviaire couronne le tout. Jasson vole en l'air, mais s'en sort. Ce n'est pas le cas des occupants des wagons de queue, qui sont percutés de plein fouet par un autre train arrivant à toute vitesse sur la même voie. Jasson aide à évacuer les nombreux morts, alors qu'il est lui-même convalescent.

Une fois arrivé dans le sud de la France, la chaleur est étouffante, l'hygiène laisse à désirer, mais l'alcool coule à flots. Une rumeur circule quant à un débarquement allié sur les côtes de la Méditerranée. Observant une forte activité aérienne au dessus de Montpellier, Jasson et ses deux comparses se rendent au quartier des SS de la ville, où on leur donne l'assurance de leur départ. Lors d'une nuit, située après le 20 août, l'ordre d'évacuation est donné. Jasson monte à bord d'une longue Bugatti, et la colonne roule vers Nîmes, puis Avignon. De nouvelles fusillades de la part des résistants sont matées par le feu des auto-blindés allemands. Puis, pour franchir le Rhône, Jasson doit sortir de sa voiture, et traverser le fleuve sur un pont de fortune, construit dans la hâte par le génie allemand. Une heure plus tard, son chauffeur le rejoint, mais sans la Bugatti qui, elle, est tombée dans le Rhône. Jasson perd alors son dossier médical, pire encore, ses papiers militaires et ses vêtements de rechange. Sans documents administratifs, il poursuit son chemin vers le nord dans un blindé, avec lequel il s'engage dans d'âpres combats contre les maquisards. Le récit qu'il en fait est traversé par un fort degré de violence et de férocité auquel il est confronté, mais dont il en est aussi l'acteur. Jasson raconte :

⁷⁴⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946. Les lignes qui suivent sont écrites à partir de la lecture de ce long témoignage.

« C'est alors que commence l'odyssée de la vallée du Rhône, trop longue à narrer par le détail. Retraite pénible durant laquelle nous risquons à chaque instant les mitrailleuses d'avions et les balles des Français. À Montbéliard nous sommes bloqués un jour dans une propriété entre le Rhône et les hauteurs qui surplombent la route nationale. À 200 mètres de là ; le pont est balayé par les rafales de [fusils-mitrailleurs] et le tir des canons rapides. Il faut attendre le soir, et les résultats du tir de contre-batteries de nos pièces de Flak pour continuer la route. Après Orange, où je perds G., nous passons moi et W., sous le feu du Maquis. Des cadavres de soldats et de chevaux jonchent pêle-mêle la chaussée. Beaucoup de maisons en bordure de la route sont détruites. Cette retraite sera facilement une débâcle, si une solide discipline ne venait freiner cela. Chaque homme sert suivant ses aptitudes, même les blessés légers. On nous confie une camionnette et la protection d'un convoi de trois autocars chargés de blessés graves. Nous sommes outillés en conséquence. Nous avons deux pistolets-mitrailleurs et des grenades. Les tireurs sont blessés aux jambes, mais ils peuvent épauler, quant aux servants, moi et W. nous pouvons manier les chargeurs avec la main gauche. Avant Vienne, nous essayons des rafales de [fusils-mitrailleurs] ; l'ennemi est retranché dans une petite fabrique à 500 mètres à droite de la route. Nos tireurs ripostent efficacement ; le feu éclate dans un réservoir au dessus de la fabrique. Le convoi passe indemne. À Givors, combats de rues ; nos adversaires tirent sans distinction sur les ambulances ; plusieurs brûlent avec les blessés. Nous tirons sans arrêts aux passages dangereux. Nous arrivons à Lyon le 23 [août]. Entre Lyon et Dijon, panne en pleine nuit dans la campagne. Au matin, nous sommes pris en remorque par un camion chargé d'essence. Pendant 100 mètres nous sommes pris sous le feu d'un maquis ; plusieurs voitures sont touchées et prennent feu ; nous passons à travers et arrivons à Dijon⁷⁴⁶. »

Le 25 août, Jasson retrouve la ligne ferroviaire. À Nancy, il se sépare de W. tout en tâchant de prendre ses coordonnées, et il est enfin autorisé à enlever le plâtre qui immobilisait jusque là sa main droite. Sa blessure est cicatrisée, mais reste tout de même enflée. À l'aube du mois de septembre, Jasson prend un ultime train, en direction de la frontière allemande.

Sans le savoir, il se trouve à moins de cent kilomètres de ses camarades de l'UP. Le 27 août, ces derniers sont à Vittel, le 30 à Épinal, et le 31 à Saint-Dié⁷⁴⁷. Même si elle perd des éléments en route, la formation se dirige vers Strasbourg. Heussaff, qui est pris en charge dans un hôpital militaire en Allemagne depuis plusieurs mois, s'informe sur l'état de la troupe, auprès de Marcel

⁷⁴⁶ *Id.*

⁷⁴⁷ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 181-182.

Guieysse par correspondance. Il s'inquiète pour ses amis dont il a peu de nouvelles, et est au courant de l'absence de Jasson⁷⁴⁸. Ce dernier poursuit sa route, seul. Le 1^{er} septembre, il franchit la frontière allemande. Il raconte, confiant sur sa situation :

« Le lendemain, je suis à l'hôpital auxiliaire de Bad [Nauheim], 50 km [au] nord de Coblenz. Après examen de ma blessure, je suis déclaré convalescent et dirigé sur le centre de triage de Mayence où j'explique ma situation. On m'envoie à Wiesbaden. Là, j'obtiens des papiers pour Francfort-sur-le-Main où je dois rejoindre mon dépôt. Je fais les démarches nécessaires pour rejoindre ma Formation. En attendant la réponse de Berlin, je reçois toujours des soins. Je rééduque ma main et peux facilement écrire⁷⁴⁹. »

Au mois de septembre, tandis que Jasson patiente en Allemagne, les Alliés libèrent la majorité du territoire français. La légalité républicaine reprend ses droits en France, et différentes structures judiciaires et administratives prennent en charge le bon déroulement de l'Épuration, visant les individus accusés de collaboration avec l'occupant⁷⁵⁰. Les supplétifs bretons ne font pas exception à la règle⁷⁵¹. Armel Guillo, qui est arrêté le 22 août à Vannes par les FFI, dévoile le 8 octobre ce qu'il connaît de l'organisation de l'UP⁷⁵². Deux jours plus tard, il rapporte la présence de Jasson dans l'affaire de Port-Navalo, ce qui semble être par la même occasion l'un des premiers signalements de Jasson pour des faits de collaboration⁷⁵³. Dès le 12 octobre, la brigade de gendarmerie de Cormeilles-en-Parisis, non loin d'Herblay, cherche Jasson dans le département, en vain⁷⁵⁴. Le 15, les gendarmes diffusent un avis de recherche, dont le motif d'exergue le catégorise comme un « engagé volontaire dans les Services de la Gestapo⁷⁵⁵ ». Moins de trois mois après son départ, Jasson est donc déjà dans le colimateur des autorités françaises.

Outre Rhin, il peine toujours à retrouver sa formation. Début octobre, une missive arrive enfin de Berlin. Jasson raconte :

⁷⁴⁸ HEUSAFF A., *Mar kouezh en em sav, op. cit.*, p. 174.

⁷⁴⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁵⁰ ROUQUET F., et VIRGILI F., *Les Françaises, les Français et l'Épuration*, Paris, Gallimard, 2018, p. 144.

⁷⁵¹ CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l'Épuration », art. cit., p. 340.

⁷⁵² ADIV, 213 W 26, dossier n° 24, affaire Armel Guillo. Déclaration d'Armel Guillo, 8 octobre 1944.

⁷⁵³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration d'Armel Guillo, 10 octobre 1944.

⁷⁵⁴ SHD, GD/75/E/715. Recherches de Léon Jasson, 12 octobre 1944.

⁷⁵⁵ SHD, GD/75/E/696. Demande de diffusion, 15 octobre 1944.

« Réponse négative de Berlin : l'Unité est dissoute et il ne peut être donné satisfaction à ma demande. Rude coup pour moi, car je me demande ce que sont devenus tous mes camarades auxquels une chaude camaraderie m'unit. De plus, si la Formation est dissoute, comme on le prétend, ses membres sont bien quelque part ; où ? On me refuse d'aller à Berlin, où je sais obtenir tous les renseignements utiles. J'écris à mon camarade W. à Heidelberg. Réponse, il est convalescent et me demande d'aller le voir. J'obtiens une permission, et arrive à Heidelberg vers le 15 octobre⁷⁵⁶. »

En réalité, l'UP n'est pas dissoute. Elle n'est juste pas encore arrivée en Allemagne, et stationne tout le mois d'octobre à Strasbourg⁷⁵⁷. Lainé profite de cette escale pour réorganiser sa troupe, et démarcher le peu d'adresses dont il dispose pour tenter de retrouver Jasson, mais aussi d'autres supplétifs tels que Perrin et Guillo⁷⁵⁸. En novembre, l'UP végète enfin en Allemagne. Au milieu de ses nombreuses préoccupations, Lainé rédige un message radio dans lequel il assure la pleine intégrité de la formation. Paradoxalement, il s'en remet à cet appel pour retrouver les trois supplétifs fantômes⁷⁵⁹, dont personne ne signale le moindre signe de vie, pas même l'officier SS Hermann Bickler qui a désormais autorité sur la formation⁷⁶⁰. Le 30 novembre, Lainé garde toujours espoir de retrouver Jasson, et continue de l'inscrire dans l'organigramme théorique de sa formation⁷⁶¹. En vérité, Jasson restera introuvable, et pour cause. À peine arrivé à Heidelberg, il décide de se réengager, et raconte :

« Je reste avec [W.] et ne rentre pas à Francfort. Nous rejoignons ensemble le dépôt de sa division à Nuremberg. Là, explication, demandes, etc. Puisque ma Formation est dissoute et qu'on ne peut me donner de nouvelles précises, je préfère lutter, plutôt que de croupir à l'arrière. Accepté. Je suis de nouveau simple soldat ; l'entraînement est dur, mais je reprends vite le pas. Je suis le seul étranger. Excellente occasion pour apprendre l'allemand. Mes progrès sont rapides. Au cours de petites permissions, je visite la Bavière et les abords des Sudètes. Contrée magnifique. Les gens sont affables, et j'ai passé de nombreuses soirées dans des familles qui m'ont traité comme leur fils⁷⁶². »

⁷⁵⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁵⁷ BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*, p. 183-184.

⁷⁵⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL1 M3. Journal, 1944-1945. CL4 C285, lettre de Célestin Lainé à Denise Guieysse, 22 octobre 1944.

⁷⁵⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M302. Projet de message radio, novembre 1944.

⁷⁶⁰ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁷⁶¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 M265. Note, 30 novembre 1944.

⁷⁶² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

L'idéal de Jasson lui interdit de rester seul, et d'être abandonné à son propre sort. Son identité s'est fondée sur cette « quête du vivre intense⁷⁶³ », ne s'accomplissant que par voie martiale, quitte à en subir de tragiques conséquences. Finalement, les parements de son uniforme importent peu, même lorsqu'il s'agit de ceux de la *Waffen-SS*, puisqu'ils correspondent à l'union celto-germanique qui fait foi en lui. D'autre part, il se pourrait que son expérience de supplétif vécue en Bretagne ne suffise pas à combler son complexe de Mars. Jasson se voit depuis toujours comme un soldat, et sa subordination passée aux services policiers pourrait très bien ne pas correspondre à ce que dicte son honneur militaire, c'est-à-dire de se battre contre des ennemis armés, d'égal à égal⁷⁶⁴.

En France, le portrait de Jasson se dessine sur les carnets des enquêteurs. Dès le mois de novembre, de nouveaux supplétifs bretons pris dans les mailles du filet dispensent de nouvelles informations sur lui⁷⁶⁵, tandis que les gendarmes des Côtes-du-Nord sont mandatés pour récolter des renseignements en Bretagne⁷⁶⁶. Au sortir de l'hiver 1944-1945, la place hiérarchique de Jasson au sein de l'UP est déjà bien établie, ainsi que sa participation conjointe aux services policiers allemands dans diverses opérations en Bretagne.

Alors que l'Épuration judiciaire s'active en France, la guerre est loin d'être finie. En effet, l'hiver approchant est l'une des dernières occasions pour les Allemands de lancer une contre-offensive de grande ampleur dans les Ardennes belges, en engageant des centaines de milliers de ses soldats. La division SS auquel appartient Jasson participe à l'affrontement. Jeté dans cette bataille totale, il raconte :

« Le 15 décembre, branle-bas d'alerte. Permissions suspendues. Nous partons vers l'ouest et sommes jetés dans la bataille, en pleine offensive Rundstedt, entre Saint-Vith et Bastogne dans les Ardennes, au nord de la frontière luxembourgeoise. Les combats sont durs ; le froid est intense. Après une semaine de résistance acharnée, malgré tout le courage déployé et les sacrifices importants, nous reculons, faute de ravitaillement, de tanks et de carburants. W. a été

⁷⁶³ Expression empruntée à HUËT R., *La guerre en tête. Sur le front, de la Syrie à l'Ukraine*, Paris, PUF, 2024, p. 43.

⁷⁶⁴ BARROIS C., *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Hachette, 1993, p. 202.

⁷⁶⁵ ADIV, 213 W 33, dossier n° 81, affaire Xavier Mordelet. Déclaration de Xavier Mordelet, 16 novembre 1944. 213 W 36, dossier n° 95, affaire Jacques Malrieu. Déclaration de Jacques Malrieu, 4 janvier 1945 ; DCAJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Déclaration de Christian Guyonvarch, 5 novembre 1944.

⁷⁶⁶ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Lettre du Chef du Bureau de la sécurité militaire des Côtes-du-Nord au Chef d'Escadron de la Gendarmerie des Côtes-du-Nord, 7 novembre 1944.

tué non loin de moi d'une balle en plein front. Belle mort pour un soldat. Je l'ai beaucoup regretté. Il avait 22 ans. Il est mort en plein assaut, confiant encore dans la victoire finale.

Le terrain conquis est reperdu ; à la mi-janvier, nous sommes acculés au Rhin. Nous sommes relevés par une division, et allons nous reformer au nord de Francfort-sur-le-Main, à Friedberg. Encore une fois, je suis sain et sauf, quelques éclats de grenades aux mains et aux jambes, mais sans gravité aucune ; des égratignures, tout au plus. Malheureusement, je tombe malade au mois de février [1945] : dysenterie. Je vais à l'hôpital de Francfort. Rechute et grippe, si bien qu'à la mi-mars, je sors de l'hôpital pour apprendre que les Américains sont à Mayence et se dirigent vers Francfort. Je reçois l'ordre de partir sur Weimar. Les trains ne marchent plus : encore une retraite à pied⁷⁶⁷. »

Derrière les illusions, Jasson est rattrapé par la réalité d'une guerre dont l'issue ne fait plus de doute. Les Alliés sont là, et sa division SS n'existe plus. Le 28 mars 1945, il se rend par ses propres moyens à Lauterbach. Épuisé, il s'endort dans la grange d'un moulin. Trop tard, les Américains le dépassent, et continuent les combats vers le nord-est. Avec la complicité du meunier, Jasson se cache dans la propriété. Isolé dans une pièce du moulin, il se retrouve livré à lui-même, bien loin de ses camarades de l'UP, stationnés à Tübingen, à plus de 300 kilomètres au nord de son refuge.

II- Faire face à la Justice

Le 1^{er} avril 1945, Jasson est arrêté dans son refuge par les Américains⁷⁶⁸, ce qui résulte selon lui d'une « dénonciation d'un travailleur français⁷⁶⁹ ». Tout comme n'importe quel autre prisonnier de guerre, il vit sa capture comme un moment décisif⁷⁷⁰. Dans son récit, une grande attention est alors portée sur les lieux, les acteurs, et les conditions de sa détention, et ce, dès son arrestation. Il raconte :

⁷⁶⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁶⁸ APAB, ZA 12/48136. Prisoner of war preliminary record, mai 1945.

⁷⁶⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁷⁰ THEOFILAKIS F., *Les prisonniers de guerre allemands. France, 1944-1949. Une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, Fayard, 2014, p. 29-30.

« Heureusement que je parle anglais. Après interrogatoire et un certain nombre de coups de crosses de fusils, j'atteins la prison de la ville où je reste deux jours sans manger. Puis je suis expédié dans un camp de prisonniers à [Oberursel], aux pieds du Taunus. [Huit] jours sous la pluie, sans une couverture, en veston, et comme oreiller une boîte de conserve. Parqués comme des bêtes. C'est dans de tels moments qu'on peut envier ceux qui sont morts sans avoir connu la défaite, en pleine bataille et dans l'ardeur des assauts⁷⁷¹. »

Pour Jasson, être privé de la guerre, c'est être privé du sens de son existence. En effet, les prisonniers de guerre vivent une double marginalisation lors de leur arrestation, à la fois physique et psychologique⁷⁷². La mauvaise gestion de la surpopulation de prisonniers dans tous les camps américains mène au chaos, et à l'anonymisation de chaque individu⁷⁷³. Ces conditions de vie marquent Jasson, comme il le restitue :

« Au camp de la Boue, succède le camp de la Soif ; près de [Bad Kreuznach] en Rhénanie. Nous sommes parqués sur un plateau, entre des coteaux à vignobles. Aucune baraque. Les nuits sont froides, et les journées brûlantes. On passe la nuit à marcher pour se réchauffer, et le jour on respire la poussière soulevée par des milliers de pieds. L'eau est apportée par des camions-citernes ; il faut faire une queue interminable pendant des heures avant de toucher ¼ d'eau, notre ration quotidienne. Impossible de se laver. Les Américains font une police brutale, nécessaire en somme, car les prisonniers n'obéissent plus à aucune discipline. Les différentes nationalités s'affrontent et se haïssent comme des bêtes dans le malheur : Hongrois, Allemands, Polonais, Tchèques, Croates, Français, Belges ; etc. Je fuis les Français avec lesquels je ne me sens aucun liens communs [*sic*] ; ils ne semblent connaître que le système D et le vol⁷⁷⁴. »

Au début du mois de mai 1945, Jasson est dirigé à Trèves, puis au camp de transit de Stenay dans la Meuse⁷⁷⁵. Même en étant sur le territoire français, sa captivité reste « totale⁷⁷⁶ » : la faim

⁷⁷¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁷² BECKER A., « Des vies déconstruites. Prisonniers civils et militaires », in A. Duménil, N. Beaupré, et C. Ingrao (dir.), *1914-1945, l'ère de la guerre*, op. cit., p. 112.

⁷⁷³ THEOFILAKIS F., *Les prisonniers de guerre allemands*, op. cit., p. 33.

⁷⁷⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁷⁵ Pour en savoir plus sur ce camp, je dirige le lecteur vers VERMARD L., ADAM F., et PANISSET B., « Le camp de prisonniers allemands de Stenay (Meuse) durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 143, « Archéologie de la réclusion et de la détention », 2016, p. 54-58.

⁷⁷⁶ Expression empruntée à THEOFILAKIS F., *Les prisonniers de guerre allemands*, op. cit., p. 41.

et l'hygiène manquant à tous⁷⁷⁷. Le 23 mai, Jasson est trié parmi les prisonniers, et transféré au camp américain de Chalon-sur-Saône⁷⁷⁸. Les conditions de vie sont légèrement meilleures, et Jasson arrive à manger à sa faim, en obtenant un poste d'interprète au sein de la cage de son camp⁷⁷⁹, le fait de trouver un moyen de survivre à la captivité étant déjà considéré comme le premier accomplissement du devoir d'en échapper⁷⁸⁰. Le 31 mai⁷⁸¹, une Commission de la sécurité militaire française s'installe dans le camp pour interroger les prisonniers français. Sentant son tour arriver, Jasson prépare son histoire, ou plutôt son roman. Il précise :

« Lorsque mon tour arrive, je sors une histoire toute préparée d'avance, dans laquelle il n'est nullement question de mon Unité et de mon activité. Je me considère toujours lié au secret, et c'est un point d'honneur que de ne rien livrer à l'ennemi. Mon nom ne figure d'ailleurs pas sur la liste des suspects et j'ai tout lieu de supposer qu'aucun renseignement concernant ma Formation n'est tombé entre leurs mains⁷⁸². »

L'enquêteur ne sait effectivement rien du passé de Jasson, et note dans son questionnaire l'histoire qui lui est contée, tout de même inspirée de situations et d'évènements que Jasson a réellement vécus, en les tournant à son avantage⁷⁸³. Tout en restant méfiant, l'enquêteur conclut : « N'a jamais appartenu à un groupement politique quelconque. Après avoir vécu dans l'illégalité s'est vu obligé d'entrer dans une Sicherungsgruppe. N'a jamais combattu. Paraît de bonne foi. Enquête. » La fable semble fonctionner, même si Jasson est de nouveau catalogué collaborationniste volontaire, tout en révélant son identité complète. Confiant sur son sort, il

⁷⁷⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁷⁸ APAB, ZA 12/48136. Etat des transferts du prisonnier Léon Jasson, 1945.

⁷⁷⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁸⁰ BARROIS C., *Psychanalyse du guerrier*, op. cit., p. 246.

⁷⁸¹ Dans son récit, Jasson ne mentionne pas de commission d'enquête au mois de mai 1945, mais en situe une au mois de juillet. Faute de preuves, cette dernière date ne peut être certifiée.

⁷⁸² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁸³ « A usé de toutes les ficelles, plusieurs mois avant son engagement [illisible], pour échapper aux exigences de l'occupant allemand (STO). N'a ainsi pas répondu à [sa] convocation de juin 43 ; a réussi à demeurer libre jusqu'au jour de son entrée au Groupe de Sécurité. Toutefois, voulant se placer dans la légalité, a décidé de s'engager au Groupe de Sécurité, le 1-2-44 à Rennes. Y est demeuré jusqu'au mois de juillet 44 ; blessé le 27-7-44 par balle, lors de l'accompagnement d'un convoi, sur la route de Corlay à Guingamp ; évacué à l'hôpital [militaire] de Pédervec, puis [illisible] celui d'Angers, Tours, transporté en train-hôpital jusqu'à Montpellier puis de là, évacué en raison sanitaire sur Dijon et Nancy le 27-8-44. A fait aussi l'hôpital de Bad [Neuenahr-Ahrweiler]. Dirigé au [Polizeipräsidium] de Mayence le 3/4/44 puis sur celui de Wiesbaden spécialement chargé du contrôle des étrangers où l'on lui expose col [sic] (formation dissoute et, obligation de régularisation sa situation). A été envoyé d'office comme fonctionnaire dans un camp de travail à Hedderheim près de Francfort-sur-le-Main, à dater du 10-9-44. Y est resté jusqu'au 25 mars 45 date de son envoi vers Fulda ; puis [arrêté par les] Américains le 1-4-45 à Lauterbach. » DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirsair Joseph. Questionnaire spécial SM, 31 mai 1945.

reprend des forces, ainsi qu'un semblant de responsabilités lorsqu'il motive d'autres prisonniers bretons à élaborer un plan d'évasion commun. Jasson déclare à ce sujet :

« Je fais connaissance d'un officier américain, d'origine irlandaise avec qui je sympathise très vite. Je lui explique ma situation, mes idées, et les raisons de mon combat. Il comprend aisément ; il n'aime pas non plus les Français ; "The F... Frogs" comme il les appelle. Il me donne plusieurs livres d'auteurs irlandais. Il doit me faire passer clandestinement en Irlande, via Cherbourg. Malheureusement il part en Allemagne au début d'août. Je ne m'avoue pas vaincu et prépare avec des Bretons, nouvellement acquis à notre cause, un plan d'évasion. Il s'agit de creuser sous les fondements du bâtiment où nous nous trouvons, un souterrain qui doit déboucher dans le jardin d'une maison, face au mur d'enceinte. Le travail commence, mais après deux nuits d'efforts ; la galerie creusée se remplit d'eau au fur et à mesure. Impossible de continuer. Il me reste encore une carte, j'essaye de me faire accepter comme interprète attaché à l'Orchestre de prisonniers allemands qui va jouer de temps à autre en ville pour la troupe américaine. C'est impossible ; et pour cause⁷⁸⁴. »

Ce plan est un échec, mais la dynamique de Jasson démontre le fort degré d'espoir qui l'anime⁷⁸⁵. Le 9 août, Jasson réalise une visite médicale positive au Centre de Libération de Chalon-sur-Saône, et ne se sentant toujours pas démasqué, se déclare volontaire pour la Légion étrangère⁷⁸⁶. Même lorsque la guerre est finie, lui cherche à reprendre le combat. Cette porte de sortie n'est pas si anodine, puisque la Légion recrutera quelques milliers d'anciens SS et de soldats aguerris, en puisant directement dans les camps de prisonniers de guerre⁷⁸⁷. Finalement, la démarche de Jasson n'aboutira pas.

En Bretagne, son nom continue à être évoqué par les supplétifs incarcérés. Fin juillet, le Juge d'instruction de Vannes souhaite en savoir plus sur lui⁷⁸⁸, mais sa démarche n'avance guère, puisque Jasson est toujours détenu dans les camps américains. Tout au long de l'année 1945 en effet, le transfert de centaines de milliers de prisonniers de guerre entre les forces

⁷⁸⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁸⁵ BECKER A., « Des vies déconstruites. Prisonniers civils et militaires », art. cit., p. 113.

⁷⁸⁶ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Questionnaire spécial SM, 31 mai 1945.

⁷⁸⁷ THOUMELIN P., *L'ennemi utile. 1946-1954. Des vétérans de la Wehrmacht et de la Waffen-SS dans les rangs de la Légion étrangère en Indochine*, Paris, Schneider Text, 2014.

⁷⁸⁸ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Lettre du Juge d'instruction Baudry au Surveillant-chef de la Maison d'Arrêt de Vannes, 27 juillet 1945.

américaines et françaises devient un enjeu diplomatique de la plus haute importance⁷⁸⁹. C'est dans ce contexte que Jasson est cédé aux autorités françaises le 28 août⁷⁹⁰. Il est provisoirement assigné au Centre de séjour surveillé⁷⁹¹ de Versailles, dans son département d'origine. Aussitôt, le commissariat de la Police de la ville s'active. Une enquête approfondie est menée⁷⁹², et un nouvel interrogatoire est réalisé⁷⁹³. Jasson raconte la même fiction qu'à Chalon-sur-Saône, quoique mieux détaillée, et retourne confiant dans sa cellule⁷⁹⁴.

Le 1^{er} septembre, l'affaire est transmise à la Cour de Justice de Versailles. Cette juridiction d'exception résulte d'un syncrétisme entre la justice civile et la justice militaire, et ne juge que les seuls faits de collaboration⁷⁹⁵. Jasson y est alors déféré, et inculpé « d'atteinte à la sûreté de l'État »⁷⁹⁶, comportement relevant de la trahison, et donc de l'article 75 du Code pénal. Le 7 septembre, il est écroué à la Maison d'Arrêt de Versailles, suite au mandat de dépôt délivré par le Juge d'instruction le même jour⁷⁹⁷. Dès lors, tout s'enchaîne. Le 22 septembre, un rapport des Renseignements généraux de Rennes informe le Juge d'instruction versaillais de la véritable implication de Jasson⁷⁹⁸. Une fois démasqué, il ne peut que reconnaître l'évidence, et, sans remords, il se met même à assumer et justifier ses choix d'engagement dans l'UP⁷⁹⁹. Pour autant, Jasson reste loyal à sa formation et ne dénonce aucun de ses camarades. Puis, il continue de maquiller son passage en Allemagne, et ne sera d'ailleurs jamais inquiété pour cela, faute de preuves.

Parallèlement, l'information de la détention de Jasson court jusque dans le bureau du Juge d'instruction de Vannes⁸⁰⁰. Le magistrat, qui enquête déjà sur Bibé, voit le rapprochement avec Jasson et souhaite coupler les affaires. La procédure de transfert met du temps à s'exercer. Au

⁷⁸⁹ THEOFILAKIS F., *Les prisonniers de guerre allemands*, op. cit., p. 19-20.

⁷⁹⁰ APAB, ZA 12/48136. Transfert data, 28 août 1945.

⁷⁹¹ Ces lieux servent de transit et de transfert, notamment pour les individus suspectés de faits collaboration, en attendant qu'une procédure judiciaire leur soit levée. DUGUET L., *Incarcérer les collaborateurs. Dans les camps de la Libération, 1944-1945*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 75.

⁷⁹² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Lettre du Secrétaire général de la Police de Versailles au Commissaire de Police d'Herblay, 28 août 1945.

⁷⁹³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 30 août 1945.

⁷⁹⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁷⁹⁵ ROUQUET F., et VIRGILI F., *Les Françaises, les Français et l'Épuration*, op. cit., p. 176-177.

⁷⁹⁶ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Réquisitoire introductif, 1^{er} septembre 1945.

⁷⁹⁷ ADY, 2381 W 45. Registre d'écrou de la Maison d'Arrêt de Versailles, 7 septembre 1945. Écrou n° 1492.

⁷⁹⁸ ADIV, 1439 W 69, dossier n° 6807 A, affaire Léon Jasson. Lettre du Chef des Renseignements généraux de Rennes au Juge d'instruction Baccard, 22 septembre 1945.

⁷⁹⁹ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Interrogatoire de Léon Jasson, 26 septembre 1945.

⁸⁰⁰ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Lettre du Commandant de la Brigade de Cormeilles-en-Parisis au Juge d'instruction de Vannes, 8 octobre 1945.

mois de décembre, Jasson patiente et partage par correspondance sa confiance à sa mère, elle qui, depuis, est devenue aveugle. Il lui écrit : « Continue à te bien soigner et ne désespère pas. Pour moi tout va bien. J'attends mon transfert pour Vannes où j'aurai à batailler pour ma défense. Sois courageuse car tu sais bien que cette vie est un combat dans lequel, si on est battu, on doit succomber la tête haute⁸⁰¹. » C'est pourtant un tout autre discours qu'il livre à son parrain quelques semaines auparavant :

« Tu sais dans quelle triste situation se trouve Maman. Je n'aurais jamais crû qu'elle serait devenue aveugle après tant d'opérations et surtout après une amélioration sensible. Sans doute aurais-je agi autrement si j'avais envisagé une telle hypothèse. Hélas comme elle nous l'a fait savoir, nous avons choisi la route du Malheur et nous devons nous résigner. Et pour ma part, c'est à toi que je confie le soin de lui donner du courage et de la préparer au pire⁸⁰². »

La tête haute, c'est effectivement l'attitude qu'il tient devant les deux gendarmes mandatés pour l'extraire de sa cellule de la Maison d'Arrêt de Versailles. Ce mandat, il « [entend] y obéir⁸⁰³ ». En ce mois de décembre 1945, Jasson est déjà prêt à affronter les Juges, les témoins et les victimes. À ce stade de la procédure, il est conscient qu'il risque la peine de mort⁸⁰⁴. Résigné, Jasson est prêt à affronter « la nécessité supérieure de toute chose, fastes ou néfastes », puisque ce n'est que par ce chemin qu'il croit obtenir la « dignité »⁸⁰⁵. Pour lui, comme pour le reste des Pangéens, cet accès à la dignité ne peut se passer du sacrifice suprême⁸⁰⁶.

Le 9 janvier 1946, Jasson est écroué à la Maison d'Arrêt de Vannes⁸⁰⁷. Il y retrouve Bibé, lui aussi écroué depuis quelques mois. Lors de leur retrouvaille, Jasson apprend que sa formation n'est pas dissoute. Il raconte :

« [Bibé] me croyait mort. Il me donna tous les détails sur l'Unité et ses pérégrinations en Allemagne. J'avais été porté disparu, et à ce titre quasi-posthume promu au grade de

⁸⁰¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Extrait de lettre de Léon Jasson à sa mère, 16 décembre 1945.

⁸⁰² CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre de Léon Jasson à son parrain, 23 octobre 1945.

⁸⁰³ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Déclaration de Léon Jasson, 8 décembre 1945.

⁸⁰⁴ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre de Léon Jasson à son parrain, 23 octobre 1945.

⁸⁰⁵ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Extrait de lettre de Léon Jasson à sa mère, 8 septembre 1945.

⁸⁰⁶ CALVEZ R., « Violence et Pangée. Du bon usage de la violence écrite dans la presse en langue bretonne : 1940-1944 », in Collectif, *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, op. cit., p. 423.

⁸⁰⁷ ADM, 27 W 40. Registre d'écrou de la Maison d'arrêt de Vannes, 9 janvier 1946. Écrou n° 246.

Hauptscharführer⁸⁰⁸, décoré de la médaille des blessés. C'était une pure fiction que ce télégramme de Berlin mentionnant la dissolution de notre Unité. Elle existe toujours, et ses membres dispersés continuent la lutte aux côtés des Partisans allemands.

J'apprends également la désertion de quelques lâches en août 44 sur le territoire français. Arrêtés, ils ont donné tous les renseignements que la police exigeait d'eux. Si certains ont l'excuse d'avoir été torturés et d'avoir parlé sous les coups, aucuns ne sont excusables [*sic*] d'avoir déserté. Traîtres à leur Cause, ils devront payer tôt ou tard. Confrontés avec nous, ils [se sont] partiellement rétractés, mais qu'importe, les torts qu'ils ont causé son incalculables⁸⁰⁹. »

Durant ces mois de procédures, la rhétorique de la défense de Jasson est caractéristique de son idéal. Son honneur l'appelle à assumer son engagement, tout en masquant la réalité de ses conséquences. D'ailleurs, cette attitude s'éloigne de l'éducation qu'il a reçue dans le Service Spécial, elle qui préconise plutôt de « mépriser le Juge d'instruction » ainsi que de « nier ou refuser [de] lui répondre⁸¹⁰ ». Dans sa cellule à Vannes, Jasson semble être acculé, et se renferme de plus en plus dans la littérature, cette passion juvénile qui lui avait initialement donné le goût de l'aventure. De fait, cette fenêtre lui permet d'exprimer ses souffrances qu'il remonte jusqu'à l'origine de sa vie, mais lui permet aussi de dresser un constat d'échec : celui du « chemin » entrepris, qui se mue naturellement en un « Destin » qu'il accepte « sans aucun remords »⁸¹¹.

Le 30 mars, le Commissaire du gouvernement près la Cour de Justice de Rennes se voit notifier des différentes pièces de la procédure à l'encontre de Jasson et de Bibé⁸¹². Le dossier est suffisamment accablant pour que les deux inculpés soient transférés et enfermés à Rennes⁸¹³, là où siège la Cour de Justice du Morbihan. Finalement, Jasson et Bibé sont assignés à comparaître le 24 mai devant cette juridiction à Rennes⁸¹⁴, pour se défendre des charges de trahison qui leur sont attribuées⁸¹⁵.

⁸⁰⁸ Ce grade SS correspond à celui d'adjudant-chef dans l'Armée française. Si ce grade lui fut réellement attribué, il semblerait qu'il n'ait pas eu de caractère officiel auprès des Allemands. CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 531.

⁸⁰⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.

⁸¹⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T42. Directives en cas d'arrestation, non daté.

⁸¹¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. « Solitude », entre janvier et avril 1946. « Les Soldats », mars 1946. « Je te salue cent fois », printemps 1946.

⁸¹² DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Ordonnance de soit communiqué, 30 mars 1946.

⁸¹³ ADIV, 2211 W 146. Registre d'écrou de la Maison d'arrêt de Rennes, 23 avril 1946. Jasson, détenu n° 5359.

⁸¹⁴ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Assignation à accusé, 6 mai 1946.

⁸¹⁵ Jasson et Bibé sont accusés « d'avoir en 1943 et 1944 sur le territoire français, en tous cas depuis temps non prescrit étant Français, en temps de guerre entretenu des intelligences avec les agents ou sujets de l'Allemagne

puissance ennemie, en s'engageant dans la Milice Perrot organisme collaborant étroitement avec l'Allemagne et, en participant à des arrestations de Résistants et à des combats contre les Maquis et en s'engageant dans les Waffen-SS ». DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircgair Joseph. Exposé des faits, 30 avril 1946.

Chapitre VII – Un épi mûr

Lors de l'Épuration, le mouvement breton collaborationniste paie son activité passée devant les nouvelles instances judiciaires françaises. Déchus et vaincus, une partie des militants les plus compromis sont condamnés pour intelligence avec l'ennemi. Cependant, les chiffres montrent que l'épuration du mouvement breton dans son ensemble fut un épiphénomène⁸¹⁶. Pourtant, ceux qui échappent aux filets de la justice développent l'idée d'un complot répressif exercé par l'État français envers l'ensemble de mouvement. Ce « coup de force narratif » comme le nomme le philosophe Alain Brossat, permet aux nationalistes bretons de dresser une « légende noire » autour de leur cause⁸¹⁷. En se posant comme victimes, ces proscrits de la guerre fondent leur redressement sur ce discours performatif.

C'est à partir du substrat d'une culture héroïque que les nationalistes bretons entament leur redressement, basé sur une victimisation exacerbée. À la veille de son jugement, Jasson ne se fait pas de doute quant à la peine qui va lui être prononcée. Le 24 mai 1946 devient une date qui marque un changement de régime d'historicité. D'un simple acteur de l'histoire, Jasson devient un producteur d'histoire, en offrant à ses compatriotes sa vie, mais aussi un corpus littéraire jugé suffisamment représentatif de leur idéologie pour qu'ils puissent l'ériger en une figure nationale exemplaire. C'est lors de ces premières années *post mortem* que le nom et l'image de Jasson subissent un transfert en sacralité, et dont il est question d'étudier les modalités.

I- La chute

Lors de l'audience du 24 mai 1946, de nombreux témoins confirment les accusations qui pleuvent à l'encontre de Jasson et de Bibé⁸¹⁸. Les deux accusés récusent méthodiquement

⁸¹⁶ Le taux d'épuration chez les adhérents au PNB correspond à 15/16 % de ses effectifs. En Mayenne, à titre de comparaison, le groupe Collaboration voit ses effectifs épurés à l'ordre de 23 %, et ce chiffre monte à 82 % pour les francistes du même département. CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l'Épuration », art. cit., p. 344.

⁸¹⁷ Alain Brossat définit cette « légende noire » comme étant « la mémoire des vaincus, des coupables et, plus largement, de ceux qui épousent leur cause. Elle tente, par un coup de force narratif, de renverser les rôles, de brouiller l'accusation en s'installant dans le rôle idéal de la victime ». Cité dans BERGERE M., *Lignes de fuite*, op. cit., p. 230.

⁸¹⁸ On peut notifier la présence de quelques supplétifs bretons chez les témoins, tels que Guillo, Malrieu, ou encore Le Rouzic, ainsi que d'une douzaine de victimes provenant de Baud, Camors, Vannes, Callac, et Saint-Servais. DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Notes de l'audience, 24 mai 1946. Comme dans de nombreux procès liés aux activités du régime nazi, la majorité des preuves sont de l'ordre du

chaque attaque qui leur est portée tout en ne regrettant rien de leur parcours⁸¹⁹. La ténacité dont Jasson fait preuve impressionne les magistrats, comme le restitue le Président de la Cour de Justice :

« [Jasson] est un jeune garçon au regard bleu et dur et à l'expression farouche. Il est buté, se raidit dans une attitude fermée. Il proclame son idéalisme de nationaliste breton. Il ne renie rien au serment prêté sur le corps de l'Abbé Perrot qu'il considère comme un saint. On dirait qu'il fait tout ce qu'il peut pour irriter les jurés devant qui il se trouve. C'est un fanatique qui cherche le martyr.

[...] L'attitude qu'il a observée à l'audience a ajouté à sa culpabilité ; elle a été dictée à la fois par un entêtement orgueilleux de partisan et la volonté de rester un Chef aux yeux d'un coaccusé plus jeune encore plus fanatique que lui. La défense s'en est trouvée faussée. L'avocat s'est efforcé à l'aide de lettres personnelles où la sensibilité de son client apparaissait, de le présenter sous un jour plus humain, mais Jasson ne manquait pas à chaque occasion de renier ce qu'il considère comme une faiblesse⁸²⁰. »

La presse qui est présente au procès s'étonne également de cette attitude, qui ne permet pas à M^e Thouénon, l'avocat de Jasson depuis sa détention à Versailles, de réaliser la défense de son client⁸²¹. Cette audience surréaliste se conclut par le verdict du jury qui, à la majorité des voix, reconnaît Jasson comme étant coupable d'intelligence avec l'ennemi, et le condamne à la peine de mort⁸²². Il est alors précisé que cette condamnation doit être exécutée en application de l'ordonnance du 28 novembre 1944, texte qui régit la répression des faits de collaboration⁸²³. De fait, cette peine capitale doit être réalisée par fusillade dans la ville où siège la Cour de Justice, et hors de la vue du public⁸²⁴. Jasson accueille la nouvelle avec « une impassibilité

témoignage ce qui explique leur profusion. Voir ARENDT H., *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* [*Eichmann in Jerusalem*, 1963], Paris, Gallimard, 1997, p. 357-377.

⁸¹⁹ ADIV, 4 MI 76-R3. Non signé, « Deux fanatiques de la milice Perrot devant la Cour de Justice. L'un est condamné à mort, l'autre aux travaux forcés à perpétuité », *Ouest-France*, n° 546, 25-26 mai 1946.

⁸²⁰ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Rapport du Président de la Cour de justice de Rennes, 25 mai 1946.

⁸²¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL4 DP4. Non signé, « Cour de Justice de Vannes. La mort et les travaux forcés à perpétuité pour deux miliciens Perrot », *La République Sociale*, 25-26 mai 1946.

⁸²² ADIV, 216 W 3, arrêt n° 126, affaire Léon Jasson. Arrêt de la Cour de justice d'Ille-et-Vilaine (S/Section du Morbihan), 24 mai 1946.

⁸²³ ROUQUET F., et VIRGILI F., *Les Françaises, les Français et l'Épuration*, op. cit., p. 149.

⁸²⁴ *Ibid.*, p. 183-184.

parfaite⁸²⁵ », lui qui était déjà fixé à ce sujet depuis un moment⁸²⁶. Tout le long de l'audience, il tient une attitude qui ressemble étroitement aux traits de l'aristocrate celte théorisé par Lainé depuis déjà plusieurs années⁸²⁷.

Le lendemain de l'audience, Jasson forme son pourvoi en cassation⁸²⁸. Cette démarche n'a presque aucune chance d'aboutir, et il en a conscience. Ce pourvoi n'est pour lui qu'une étape avant la formulation de son recours en grâce, puisqu'il « répugne au suicide et [veut] laisser aux autres la responsabilité de leurs actes⁸²⁹ ». Dès lors, et bien avant le résultat de son pourvoi, M^e Thouénon s'attelle à lever le dossier de recours en grâce de son client. Il rédige un mémoire le 3 juin, dans lequel il s'efforce de montrer « pourquoi ce jeune homme s'est laissé fourvoyer », en insistant sur la jeunesse de Jasson, le décès de son père comme la cécité de sa mère, et une supposée faible participation aux opérations réalisées par les Allemands, que Jasson n'aimait guère⁸³⁰. L'avocat y réalise un argumentaire construit, et appuyé de plusieurs témoignages allant dans le sens de la clémence qui devrait être accordé à Jasson⁸³¹.

Le 6 juin, sans surprise, le pourvoi en cassation de Jasson est rejeté⁸³². Immédiatement, ce dernier signe une lettre écrite de la main de son avocat, destinée au Président du gouvernement provisoire de la République française Félix Gouin, dans lequel il sollicite sa grâce et déclare vouloir être son « très respectueux serviteur »⁸³³. Jasson précise une nouvelle fois sa situation d'orphelin, et légitimise son engagement dans l'UP en réaction à l'assassinat de l'abbé Perrot. Ces arguments servent de paravents dans sa défense, en cherchant à maquiller sa conviction idéologique, et le bien fondé de son allégeance auprès des forces d'occupation. Malgré la lourdeur de son dossier, Jasson estime avoir une chance de s'en sortir puisqu'il considère avoir agi comme un « soldat au service d'une cause », et non comme un assassin⁸³⁴. En attendant, il

⁸²⁵ Non signé, « Cour de Justice de Vannes », art. cit.

⁸²⁶ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 2 juin 1946.

⁸²⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C12. Lettre de Célestin Lainé à « cher compatriote », 18 janvier 1943.

⁸²⁸ DCAJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Extrait des minutes du greffe de la Cour de Justice d'Ille-et-Vilaine, 25 mai 1946.

⁸²⁹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 2 juin 1946.

⁸³⁰ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Mémoire – Recours en grâce, 3 juin 1946.

⁸³¹ On y retrouve une lettre de l'ancien agent du SD de Rennes Georges Tilly, qui a fréquenté un temps l'UP, et opérait à Uzel lors de la première moitié du mois de juillet 1944. Il prend la défense de Jasson dans cette localité. AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre de Georges Tilly à M^e Thouénon, 2 juin 1946. Plus surprenant encore, un autre témoignage explique que Jasson aurait voulu régulariser sa situation en Afrique en septembre 1942, dans « la réfection architecturale du pont de Bamako ». AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre de Blaise à M^e Thouénon, 31 janvier 1946.

⁸³² ADIV, 213 W 12, minute d'arrêt n° 322, affaire Léon Jasson. Arrêt de la cour de cassation, 6 juin 1946.

⁸³³ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre de Léon Jasson au Président du gouvernement provisoire de la République française (Félix Gouin), 6 juin 1946.

⁸³⁴ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 2 juin 1946.

patiente dans sa cellule à la Maison d'Arrêt Jacques Cartier. Il cohabite avec douze autres condamnés à morts et mène un train de vie qu'il juge « quasi-monastique »⁸³⁵.

Par le biais de son avocat, Jasson contacte certains nationalistes bretons qui ne sont pas, ou ne sont plus inquiétés par la Justice. Cependant, il ne peut recevoir de nouvelles de la part de ses camarades de l'UP qui vivent en France, puisque ces derniers se font encore discrets, pour éviter d'être arrêtés à leur tour⁸³⁶. Jasson se tourne alors vers d'autres militants, comme Albert Guillou, l'ancien responsable du PNB à Paris récemment libéré⁸³⁷, et insiste auprès de lui pour faire parvenir un « nœud de pendu » au Ministre de la Justice Pierre-Henri Teitgen, afin de lui faire fléchir sa décision⁸³⁸. On ne sait si cela a été vraiment réalisé. Qu'importe, puisque le 14 juin, la commission des grâces où siège Teitgen ne fléchit pas, et vote pour l'exécution de la peine initiale⁸³⁹. Il ne manque plus qu'un décret présidentiel pour que le recours en grâce de Jasson soit officiellement rejeté.

Dès lors, plusieurs collectifs se mobilisent en faveur de cette grâce présidentielle. Une pétition est signée de la main d'une quarantaine d'habitants et d'anciens habitants d'Herblay, ayant tous connu Jasson, ce « bon patriote »⁸⁴⁰. Le 25 juin, c'est une autre solidarité, cette fois-ci composée de militants bretons de Paris, qui réalise une nouvelle pétition. Parmi les sept signataires, l'on retrouve Albert Guillou, accompagné notamment de Léon Toulemont et d'André Latimier, tous liés au relancement de *Ker-Vreiz* à Paris⁸⁴¹. Guillou rédige la pétition, et proteste :

« Toutes les personnes, de quelque opinion qu'elles soient, qui ont eu à Paris l'occasion d'approcher Jasson et de le connaître ont pu apprécier sa loyauté son désintéressement et son dévouement à ses amis. Son caractère très entier très fier idéaliste à l'extrême n'a fait certainement que le desservir au cours de son procès. Car même pour sauver sa tête il était

⁸³⁵ *Id.*

⁸³⁶ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 3/2. Lettre de Louis Feutren à Alan Heussaff, 21 décembre 1993.

⁸³⁷ MORDREL O., *Breiz Atao*, *op. cit.*, p. 416.

⁸³⁸ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁸³⁹ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Avis de la commission des grâces, 14 juin 1946.

⁸⁴⁰ On y retrouve même quelques anciens FFI, résistants, prisonniers de guerre, et autres réfractaires au STO parmi les signataires. AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre d'habitants d'Herblay au Président du gouvernement de la République française, 14 juin 1946.

⁸⁴¹ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre d'Albert Guillou à M^e Thouénon, 25 juin 1946.

incapable d'une simple restriction mentale et a plus forte raison d'adopter une attitude qu'il aurait jugé méprisante.

[...] C'est pourquoi nous qui le connaissons nous ne pouvons croire qu'il ait pu participer à des dénonciations ou à tout acte ignoble.

[...] Et nous pensons considérant :

- L'âge du condamné au moment des faits.
- Sa droiture son désintéressement son honnêteté que personne ne saurait mettre en doute.
- Les mobiles qui l'ont amenés à s'engager dans la milice (assassinat de l'abbé Perrot)
- Le fait que dans la milice il se serait cantonné dans son rôle de soldat combattant à l'exclusion de toute autre action.

Nous pensons qu'il serait juste et humain de lui accorder sa grâce et de commuer sa peine celle de travaux forcés⁸⁴². »

Une nouvelle fois, l'assassinat de l'abbé Perrot sert d'alibi sur les raisons d'un engagement collaborationniste qui lui, n'est jamais remis en question⁸⁴³. Les deux pétitions sont transmises le 2 juillet par M^e Thouénon au cabinet du nouveau Président du gouvernement provisoire Georges Bidault⁸⁴⁴. Pendant ce temps, Jasson croit sa sentence finale arriver lorsque deux de ses codétenus se voient refuser leur recours en grâce⁸⁴⁵. Le 25 juin, et sentant sa fin approcher, il récupère quelques feuilles de papier pour dresser le récit de sa vie à sa mère dans l'un des

⁸⁴² AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Pétition, 25 juin 1946.

⁸⁴³ Cette rhétorique est aussi celle utilisée par un autre militante de Paris du nom de Le Ner. AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre de M^{lle} Le Ner à M^e Thouénon, 3 juillet 1946.

⁸⁴⁴ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre de M^e Thouénon au Président du gouvernement provisoire de la République française, 2 juillet 1946.

⁸⁴⁵ Ce moment est retranscrit par Jasson dans une lettre adressée à sa mère. Il lui dit : « Hier matin, c'est-à-dire jeudi 20 [juin] j'ai eu ma première alerte. Il était cinq heures environ, quand j'ai été brusquement réveillé par un bruit de clefs. Lorsque j'ai ouvert les yeux, la cellule était ouverte et le Commissaire du Gouvernement accompagné du Surveillant Chef venait d'entrer. Après nous avoir demandé nos noms, il a signifié à deux d'entre nous (nous étions quatre dans notre cellule) que leur recours en grâce avaient été rejetés par le Commissaire du Gouvernement et qu'ils allaient être fusillés. Voici 90 jours qu'ils attendaient et ils m'avouaient tout dernièrement qu'ils en avaient assez d'être dans l'expectative, et qu'ils désiraient voir arriver la décision le plus vite possible. Je les comprends. L'un d'eux, un jeune gars de chez nous, 21 ans, père d'un petit garçon, en me serrant une dernière fois la main, m'a dit ses convictions en breton ; je te les traduis : "Vengeance et mort aux traîtres, Vive la Bretagne. Adieu." Quelle réponse pouvais-je lui faire autre que celle-ci : "Vive la Bretagne. À bientôt." J'ai appris qu'il est mort courageusement. Nous sommes restés à deux dans notre cellule nous demandant si nous n'avions pas fait un mauvais rêve. Hélas les deux paillasses vacantes étaient là pour nous détromper et rappeler la dure réalité. » LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 21 juin 1946.

derniers courriers qui lui est adressé. Dans sa prose transparait le besoin de justifier son combat⁸⁴⁶, comme en témoignent les derniers paragraphes de sa lettre :

« Mais j'ai compris qu'il était nécessaire que je passe en jugement et qu'il me fallait racheter par mon attitude, les fautes des lâches, des faibles et des renégats. Je l'ai fait sans regret, après avoir murement réfléchi. Je n'ai jamais regretté d'avoir lutté et défendu notre cause les armes à la main. En Cour de Justice, le Commissaire du Gouvernement s'est efforcé de nous faire passer pour des mercenaires ; cette accusation n'a pu tenir ; il nous a fait passer pour des assassins ; alors que nos mains sont vierges du sang qui a été versé sur d'autres lieux que les justes combats. Je ne me suis pas révolté contre ces accusations, de même que je ne me suis pas révolté contre le verdict de Mort. Seuls mes Frères d'Arme et tous ceux qui ont lutté pour l'Indépendance de notre Patrie sont juges de mes actes. Je garde la tête haute, car j'ai la conscience de n'avoir rien fait qui soit contraire à l'Honneur.

Ma bien chère Maman, je t'ai fait le bref résumé de ma vie depuis juillet 44. Deux ans se sont passés, deux longues années loin de toi et durant lesquelles j'ai bien souvent pensé à toi. Lorsque je t'ai annoncé quelle route je choisisais, tu as pleuré, mais tu ne m'as pas dissuadé de partir. Tu savais trop bien qu'on ne peut aller à l'encontre de son Destin. Ainsi tu voulais me laisser être l'artisan de ma bonne ou mauvaise fortune. Ne regrette pas. Il fallait que je parte. Je savais où j'allais et j'avais accepté d'avance toutes les difficultés de la route. J'ai toujours marché d'un cœur confiant, joyeux de servir une Cause juste. Je n'ai jamais douté un seul instant et je ne doute toujours pas. Ne pleure pas, puisque tu sais maintenant que je ne regrette rien et que je suis heureux de mourir pour ma Race et ma Patrie. Mes dernières pensées seront pour toi.

BREIZ ATAO

L. Jasson

Prison de Rennes, Cellule 29, le 25 juin 46

P.S. Je suis sûr que tu feras à mes camarades qui pourront venir te voir, l'accueil que tu m'aurais fait. Bibé était un jeune frère pour moi⁸⁴⁷. »

⁸⁴⁶ BEAUPRE N., « Témoigner, combattre, interpréter », art. cit., p. 182.

⁸⁴⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946. Lors de l'audience du 24 mai 1946, Bibé est condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation nationale. Emprisonné en Corse, il fera le bénéfice d'une succession d'allègements de peine, jusqu'à son amnistie au titre de la loi du 6 août 1953. Entre temps, Bibé s'évade et parvient à gagner l'Espagne franquiste. BOTREL Y., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 40-41.

Tout comme devant les juges, Jasson forge son *ethos* guerrier, en s'adressant à une mère qui attend sans doute d'autres mots que ceux-là. Le 6 juillet, un décret du Président Bidault « ramène à exécution » la peine de mort prononcée contre lui⁸⁴⁸. Son recours en grâce est rejeté, et Jasson s'en félicite auprès de sa mère : « Sache bien que je ne changerais pas mon sort contre celui de personne au Monde. C'est bien ainsi. J'ai ma Joie et j'irai jusqu'au bout. [...] Ma bien chère Maman, ce dimanche est d'une pureté magnifique, et je me sens en paix⁸⁴⁹. » Plus aucun recours n'est possible pour lui. Il se réfugie une énième fois dans la littérature, en y développant un curieux rapport à la mort, dont le spectre semble traverser l'ensemble des souvenirs de sa vie⁸⁵⁰. Ces poèmes sont véritablement l'ultime adieu qu'il adresse au monde, à son monde, tout comme le fit Patrick Pearse à la veille de son exécution⁸⁵¹, ce héros modèle dont les poèmes parcourent les derniers écrits de Jasson, et donc ses dernières pensées.

Le 17 juillet 1946, en pleine nuit, Jasson est convoqué par le Commissaire du gouvernement, et est extrait de sa cellule⁸⁵². Dans son convoi, il retrouve cinq autres condamnés à mort, en direction du Stand de tir de Coëtlogon à Rennes. Il s'agit du supplétif breton André Geffroy, d'un membre du Groupe d'Action Armand Lussiez, et de trois agents de l'unité FAT 354 François Munoz, Alfred Gross, et Maurice Zeller⁸⁵³. Edmond Courtois est désigné pour accompagner Jasson tout le long de la procédure. L'avocat est frappé par l'attitude et la sérénité de Jasson qui, une fois arrivé sur le lieu de son exécution se met à chanter l'hymne breton. Attaché au poteau en compagnie de Geffroy, Jasson s'écrie : « Pas de bandeau pour les Bretons. Vive la Bretagne, Breiz Atao, Vive l'abbé Perrot⁸⁵⁴. » Finalement, c'est bel et bien son idéal qui est sur ses lèvres lors de ses ultimes instants, et non pas le nom de sa mère, ce qu'il lui promet pourtant dans sa dernière lettre, rédigée une poignée de minutes avant sa mort⁸⁵⁵. À cinq heures du matin, les deux supplétifs bretons sont exécutés ensemble⁸⁵⁶, sans aucun incident⁸⁵⁷. Au

⁸⁴⁸ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Décret, 6 juillet 1946.

⁸⁴⁹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 7 juillet 1946.

⁸⁵⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. « Ils sont partis sans bruit », 4 juillet 1946. « Elles sont dans mon cœur », 13 juillet 1946. « Chantez-nous les premiers oiseaux », 16 juillet 1946.

⁸⁵¹ PETIT B., *Sacré, martyre et sacrifice en Irlande de l'Insurrection de Pâques à la guerre civile : apogée et mutilation du rêve irlandais*, mémoire de M1 d'histoire contemporaine, Brest, UBO, 2009, p. 43. Le poème « The Wayfarer » se trouve en annexe, p. 147.

⁸⁵² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C360. Lettre d'Edmond Courtois à Maria Jasson, 18 juillet 1946.

⁸⁵³ Sur ce dernier personnage, voir RONDEL E., *Zeller un des espions du III^{ème} Reich*, *op. cit.*

⁸⁵⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C361. Lettre d'Edmond Courtois à une amie de Maria Jasson, 24 juillet 1946.

⁸⁵⁵ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 17 juillet 1946.

⁸⁵⁶ ADIV, 216 W 3, arrêt n° 126, affaire Léon Jasson. Transcription du procès-verbal de décès de Léon Jasson, 17 juillet 1946.

⁸⁵⁷ AN, 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson. Lettre du Procureur général près la cour d'appel de Rennes au Ministre de la Justice (Pierre-Henri Teitgen), 19 juillet 1946.

terme d'une vie chahutée, Jasson touche enfin à cette paix qu'il n'a jamais vraiment connue. N'était-ce pas cela, finalement, le point de chute de ce « chemin », son exil intérieur personnel ?

II- Redressement

Les cinq défunts rejoignent la liste des 767 condamnés à mort par les cours de justice de l'Épuration et exécutés par fusillade⁸⁵⁸. Ils sont provisoirement enterrés côte à côte au cimetière de l'Est à Rennes⁸⁵⁹, après que leur décès ait fait l'objet d'une courte mention dans le registre d'état civil de la ville⁸⁶⁰. Le lendemain de ces exécutions, l'ancien supplétif breton Louis Feutren qui se cache à Poitiers apprend la mort de Jasson en lisant la presse⁸⁶¹. D'emblée, il transmet la nouvelle à Lainé, lui qui est toujours terré en Allemagne⁸⁶². Puis, Feutren organise rapidement une visite auprès de la mère de Jasson. Accompagné par Denise Guieysse, récemment libérée de prison, les deux militants rencontrent Maria dans l'hospice pour aveugle où elle réside⁸⁶³.

Ils y découvrent un important corpus documentaire que détient la mère, composé des lettres de son fils, mais aussi de nombreuses réflexions et poèmes, rédigés en prison sur des cahiers remis par l'avocat Courtois. Sur autorisation de Maria, Feutren embarque les cahiers ainsi qu'une photo de son fils pour les photographier, tandis que Guieysse est chargée de recopier les lettres du défunt, tout deux étant aidés dans leur démarche par l'ancien supplétif Émile Luec et de l'un des frères Caouissin⁸⁶⁴.

Les notes de Feutren laissent penser qu'il a réalisé un choix lors de ses prises photographiques, choix qui semble se porter sur les textes qui « s'[adressaient] aux nationalistes à venir »⁸⁶⁵. Cette méthodologie résulte en partie de la tension et du stress qui gouvernent les têtes actives du nationalisme breton en sortie de guerre. Véritables vaincus d'un conflit qui leur

⁸⁵⁸ ROUQUET F., et VIRGILI F., *Les Françaises, les Français et l'Épuration*, op. cit., p. 186.

⁸⁵⁹ CER, non coté. Livre d'entrée des défunts n° 14, 17 juillet 1946.

⁸⁶⁰ AMR, non coté. Registre des décès, 1946. Actes n° 1328-1333, 17 juillet 1946.

⁸⁶¹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁸⁶² LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 3/2. Lettre de Louis Feutren à Alan Heussaff, 21 décembre 1993.

⁸⁶³ Feutren témoigne dans ces notes de cette rencontre : « Mme Jasson me frappa par sa grande dignité et sa ressemblance à Jasson. [...] Elle n'avait pu confier à personne de lui lire ni la dernière lettre de son fils, ni les écrits de Jasson que son avocat lui avait remis. Ce fut avec un grand serrement de cœur que je lui lus [la lettre du 17 juillet]. Elle ne pleura pas. À un passage elle éclata de rire [et dit] : "il était si sûr de son idéal." C'était le même rire que Jasson profond et [illisible] de tragique. » LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁸⁶⁴ *Id.*

⁸⁶⁵ *Id.*

a finalement échappé, les militants les plus compromis vivent les instants de la Libération comme une période de persécution, même si l'Épuration de ces collaborateurs n'a pas été plus forte qu'ailleurs en France⁸⁶⁶. Quoiqu'il en soit, les nationalistes sont dans une situation critique. Leur destin collectif est compromis par le retour de la légalité républicaine, ce qui étouffe toute prise de position publique. Dans cette situation d'impasse, les militants n'ont d'autres choix que de publiciser leur situation par d'autres voix que la leur. En s'attelant à recopier les textes de Jasson, Feutren et Guieysse en appellent à l'être d'exception qu'ils pensent avoir trouvé, dont les réflexions, une fois publiées, permettraient de prendre en charge le destin collectif du mouvement ainsi que de son redressement⁸⁶⁷.

À travers la reproduction de ses écrits, c'est le portrait d'un homme hautement cultivé qui est dressé⁸⁶⁸. Jasson scelle ses influences irlandaises en recopiant les œuvres et les réflexions de Terence MacSwiney, James Stephens, Thomas Moore, et inévitablement Patrick Pearse. Il s'identifie aussi à une figure médiévale, le roi écossais belliqueux Robert Bruce, ou encore au personnage Peer Gynt, anti-héros principal d'une pièce de théâtre éponyme, qui est guidé dans ses aventures par une profonde quête d'identité. Enfin, la lecture de *Katrina* de Sally Salminen ainsi que *Les Sources de la morale et de la religion* d'Henri Bergson parachèvent les contours de sa propre philosophie. Ses réflexions sont recopiées par Feutren comme une succession de sermons, portant sur les valeurs morales que Jasson estime être les plus hautes⁸⁶⁹. Parmi celles-ci, la valeur la plus noble de toute est le sacrifice, comme il l'exprime :

« Nous avons la certitude, nous qui avons subi tous les affronts, qui avons soutenu les assauts du Doute, nous qui avons souffert dans notre Foi Nationaliste et qui sommes aujourd'hui devant la Mort, nous avons la Certitude que nos Combats, nos défaites et notre sacrifice ne sont pas vains...

Nous avons appris la patience et nous savons que ce qui doit arriver n'arrive qu'à son heure ; mais nous sentons déjà quelque part dans la Patrie Bretonne une nouvelle génération nationaliste... et c'est le cœur plein d'espoir et de Foi que nous irons vers le Poteau⁸⁷⁰. »

⁸⁶⁶ CAPDEVILA L., « Le mouvement breton face à l'Épuration », art. cit., p. 344.

⁸⁶⁷ ALBERT J.-P., « Du martyr à la star. Les métamorphoses des héros nationaux », in P. Centlivres, F. Daniel, et F. Zonabend (dir.), *La Fabrique des héros*, op. cit., p. 16.

⁸⁶⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté ; LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Extraits de lettres de Léon Jasson à sa mère, 1944-1946.

⁸⁶⁹ ALBERT J.-P., « Du martyr à la star. Les métamorphoses des héros nationaux », art. cit., p. 13.

⁸⁷⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté.

Jasson se considère véritablement comme un héros, mais aussi comme un guide lorsqu'il s'attribue à la troisième personne le titre de « Chercheur d'Hommes », sorte de surhomme eugéniste capable de différencier les « Disciples de sa Race » des autres « Déchets » de l'humanité, permettant de former l'élite de sa nation. En témoigne la profondeur de cet extrait :

« La formation de cette élite exige avant tout une Patience que rien ne peut rebuter.

Dès les premiers jours, Le “Chercheur d'Hommes” doit compter avec l'Incompréhension, l'Hostilité, la Haine, les Désertions et les Trahisons. De plus, combien de ses recrues patiemment éduquées s'avèrent être des “déchets”.

Il sait en tenir compte et même ne rien faire pour empêcher la Venue des “Déchets”. Aussi son Education ne doit en aucune façon jouer le rôle d'une couveuse artificielle, [c'est-à-dire] garder les disciples en vases clos et à une température égale. Ce n'est pas de cette façon que s'opère la Sélection en faveur des mieux doués. On obtient tout juste un type moyen et vite décadent.

Il est des enfants qui, dès leur plus jeune âge portent en eux des germes destructeurs et même l'instinct de Suicide. Loin de refouler de telles tendances, il est au contraire nécessaire de favoriser leur développement.

Le “Chercheur d'Hommes” sait ces choses d'instinct. Le jour venu, il laisse les jeunes gens, seuls devant eux-mêmes et devant la vie, libres de choisir ou de rejeter les principes du Soldat.

Les Disciples de sa Race ont vite fait de confronter leur Ethique avec le Monde, de résorber ou de [concilier] d'apparentes contradictions, de se réaliser pleinement suivant leurs normes propres et en [accordance] avec [leurs principes].

Les Autres succombent à leurs contradictions et retrouvent naturellement leur vraie place dans la Foule des vaincus et des Tièdes.

Seuls peuvent sentir impérieusement cette Nécessité ceux qui connaissent l'adversité, ceux qui ont été à la dure Ecole de la guerre, puis à celle de la Défaite, ceux qui ont enfin été laissés seuls, sans appui, livrés à eux-mêmes face au Doute. Ils ont vu leurs camarades un par un succomber et renier ; ils sont cependant restés inébranlables, non par honneur, mais parce qu'ils ne pouvaient penser et agir autrement.

Le Spectacle des “Déchets” leur fut salutaire. C’est parmi eux que se trouvent les chercheurs et les meneurs d’Hommes nouveaux pour les prochains Combats⁸⁷¹. »

Cette « Nécessité » est totalement inspirée de l’idéal nietzschéen du surhomme que Lainé tente d’incarner depuis les années 1930⁸⁷². Par ses écrits, Jasson fait de son sacrifice un modèle à suivre, perpétuant parfaitement la pensée pangéenne, elle qui mise sur le renouvellement d’individus prêts à devenir bourreaux ou victimes en son nom⁸⁷³. Les premiers militants à lire les textes de Jasson sont captivés par sa forte « identité narrative⁸⁷⁴ », et comprennent rapidement tout l’intérêt qu’ils peuvent en tirer. Feutren se donne pour mot d’ordre de ne pas les exposer « à tout venant⁸⁷⁵ », tandis que Guieysse les juge comme « infiniment précieux pour [eux] », elle qui au mois d’août 1946 entretient de nombreux contacts en Écosse et au Pays de Galles⁸⁷⁶.

En effet, transcrire le discours d’une figure héroïque n’est qu’une étape. Encore faut-il pouvoir trouver le médium nécessaire pour y exposer son message. Proscrits en France, une partie des militants bretons se tournent vers les îles Britanniques. C’est le cas de Yann Fouéré, inculpé dans l’affaire de son journal collaborationniste *La Bretagne*, qui fuit au Pays de Galles dès le début du mois de juillet 1946 afin de poursuivre son combat⁸⁷⁷. Le 25 juillet, Fouéré apprend la mort de Jasson et s’empresse de la communiquer à Dyfnallt Owen, son ami et influent nationaliste gallois⁸⁷⁸. Il l’incite même à faire publier au Pays de Galles un article qu’il lui prémâche d’avance. Fouéré y livre une homélie, dans laquelle la mort de Jasson prouve en partie « l’anéantissement du mouvement breton » par la France⁸⁷⁹. Le 12 août, la condamnation à mort de Jasson est timidement citée dans les colonnes du périodique *Y Faner*⁸⁸⁰. Les efforts

⁸⁷¹ *Id.*

⁸⁷² CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 187-188.

⁸⁷³ CALVEZ R., « Violence et Pangée », *art. cit.*, p. 425.

⁸⁷⁴ Expression de PELEN J.-N., « Entre intime, histoire et Grands Récits : l’assemblage narratif du Sujet », in M. Crivello, et J.-N. Pelen (dir.), *Individu, récit, histoire*, Aix-en-Provence, PUP, 2008, p. 11-24.

⁸⁷⁵ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁸⁷⁶ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C3. Lettre de Neza (Denise Guieysse) à Neven (Célestin Lainé), août 1946.

⁸⁷⁷ CARNEY S., « Les épurés du mouvement breton en Irlande », *art. cit.*, p. 79.

⁸⁷⁸ LIGC/NLW, GB 0210 MSJDYFNBRITT, 23878E. Lettre de Jean Moger (Yann Fouéré) à Dyfnallt Owen, 25 juillet 1946.

⁸⁷⁹ LIGC/NLW, GB 0210 MSJDYFNBRITT, 23878E. J. M. (Yann Fouéré), « Des nationalistes bretons fusillés en Bretagne », 25 juillet 1946.

⁸⁸⁰ L’article est cité par un journal écossais en septembre 1946. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Extrait de *The Scots Independent*, n° 241, septembre 1946.

de Fouéré portent leurs fruits, même si la rédaction galloise prend certaines précautions quant à la teneur de l'annonce.

Au mois d'août également, les efforts de Guieysse se voient être partiellement récompensés. Le *Welsh Nationalist* publie un long article sur l'acquiescement de Roparz Hemon et le lien infaillible qui existerait entre les Gallois et les Bretons. En marge du papier, sont énumérées les condamnations d'autres militants bretons, presque tous membres de l'Unité Perrot. Le journaliste cite dans le paragraphe dédié à Jasson un extrait de sa lettre adressée à son parrain, et traduite en anglais⁸⁸¹. En réalité, le sort de Jasson est perçu avec méfiance outre-Manche, notamment par rapport à son engagement au sein de l'Unité Perrot⁸⁸². Ainsi, même si les îles Britanniques continuent d'être une terre d'accueil pour les proscrits bretons, les différentes presses nationalistes se réservent de transcrire la teneur du message de Jasson, et ce malgré l'insistance de Guieysse⁸⁸³.

Au contraire, il y a bien une personne chez qui la mort de Jasson provoque une résonance toute particulière : il s'agit de Célestin Lainé. Depuis de nombreux mois celui-ci vit seul en Allemagne, dans la misère et abandonné par presque l'entièreté des hommes de l'UP⁸⁸⁴ lorsque Feutren lui apprend la nouvelle. Au mois d'août 1946, Lainé écume les plages de la Frise-Orientale, et rédige un poème en l'honneur de Jasson⁸⁸⁵ qu'il met aussitôt en musique sur l'air d'un chant de la cavalerie allemande, *Wir reiten eine Attacke !*⁸⁸⁶. Lainé nomme sa chanson *Ar Bleizi* (Les Loups). Derrière l'hommage, l'auteur en profite pour se faire passer pour l'alpha d'une meute qui n'existe plus depuis un moment⁸⁸⁷. Qu'importe, la foi qu'il accorde à sa religion néopaïenne lui permet d'éviter le suicide. Elle lui permet aussi d'expliquer la disparition de Jasson :

⁸⁸¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL5 I28. B.P.S., « Historic Breton Trial », *Welsh Nationalist*, n° 8, août 1946, p. 3.

⁸⁸² LIGC/NLW, GB 0210 NOEIES, 127. Lettre de Donn Sigerson Piatt à Noelle Davies, 26 août 1946.

⁸⁸³ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C3. Lettre de Denise Guieysse à *The Irish Press*, 8 septembre 1946.

⁸⁸⁴ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 547.

⁸⁸⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL6 M331. Poème à Jasson, non daté.

⁸⁸⁶ CARNEY S., « Les chants du nationalisme breton des années 1920 aux années 1940 », art. cit., p. 377.

⁸⁸⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL6 M344. « Ar Bleizi », non daté. Voir annexe 6. Le chant est ensuite copié et distribué aux proches de Lainé. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T8. « Gwerz ar Bleizi », non daté ; LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. « Gwerz ar Bleizi », non daté.

« Léon est mort dans tout son attrait, il participera au Fils du Celte. Les bourgeois se flétriront et mourront vieux dans leur lit. Ils n'ont pas de part à l'Invisibilium, au fils du Celte. Léon, comme Jésus et tant d'autres.

Mourir au combat, celui-là aura part au Vindmag : il est honteux de mourir dans son lit, de vieillesse, maladie, déchéance lente, flétrissement. Et nous voici retombés sur une vieille doctrine des druides. Encore une fois !

Vindmag ou Invisibilium, c'est tout un. La mort est le passage à l'Invisibilium. C'est le destin des êtres pressants, la vie est le destin des êtres futiles⁸⁸⁸. »

Comme le nomme le philosophe François Azouvi, il existe un glissement, voire un « continuum de sens » entre la victime et le héros⁸⁸⁹. En le comparant à Jésus, Lainé fait de Jasson un martyr dont la souffrance endurée offre à la communauté un exemple de dévouement suprême pour celle-ci⁸⁹⁰. Lainé préconise ensuite, tel un dignitaire, d'entretenir le souvenir de la « pureté lumineuse » de Jasson à travers son culte, en inscrivant son nom à perpétuité au sein de la salle de la Couronne Rouge⁸⁹¹. Dans l'esprit de Lainé, la Couronne Rouge correspond à un sorte de temple, un proto-panthéon breton où ne sont admis que les hommes qu'il considère comme étant morts dignement pour la Bretagne⁸⁹². L'intronisation de Jasson succède à celles de trois autres modèles pour Lainé que sont l'abbé Perrot, François Debauvais, et Gerhard von Tevenar, intronisés avant la fin de la guerre et commémorés depuis lors⁸⁹³.

« La mort restitue la liberté qui allait se perdre », note Lainé⁸⁹⁴. De fait, l'entretien de la mémoire de Jasson après la fin de la guerre est une des manières qu'usent les Pangéens pour maintenir leur idéal à travers le temps. Derrière le développement de cette part de « mémoire

⁸⁸⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL2 M47. Notes, souvenirs, réflexions, avril 1947.

⁸⁸⁹ AZOUVI F., *Du héros à la victime : la métamorphose contemporaine du sacré*, Paris, Gallimard, 2024, p. 17.

⁸⁹⁰ ALBERT J.-P., « Du martyr à la star. Les métamorphoses des héros nationaux », art. cit., p. 21. La confusion de l'œuvre du Christ avec celle de Jasson traverse également certains autres textes de Lainé. CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M236. Extrait de lettre de Célestin Lainé à « my dear Michael », non daté ; LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/4. Notes de Célestin Lainé, 1947.

⁸⁹¹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL1 M5. Journal, juillet 1947.

⁸⁹² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL5 T54. « Ar Grennenn Ruz », tapuscrit de *Breiz Atao*, n° 338, été 1944 ?

⁸⁹³ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 530.

⁸⁹⁴ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Notes de Célestin Lainé, non daté.

collective⁸⁹⁵ », c'est tout une société héroïque qui fonde son existence sur le substrat d'une culture de la mort⁸⁹⁶.

III- Le sacrifice, mode d'emploi

À la fin du mois d'octobre 1947, Lainé quitte l'Allemagne et débarque en Irlande par le biais d'une filière établie par Fouéré⁸⁹⁷. Sur son chemin, il retrouve Feutren au Pays de Galles qui lui remet une copie des écrits de Jasson⁸⁹⁸. Une fois arrivé en Irlande, Lainé retrouve plusieurs de ses anciens camarades qui, eux non plus, n'ont pas abandonné le combat. Il transmet certains poèmes de Jasson à Ernst Jünger, écrivain réputé pour sa sensibilité à la notion de sacrifice⁸⁹⁹, et qu'il a rencontré lors de son errance en Allemagne⁹⁰⁰. Puis, en novembre 1947, Lainé publie le n° 339 de *Breiz Atao* grâce au secours financier des Guieysse⁹⁰¹. Il y dresse le bilan de sa défaite à travers la persécution du mouvement breton, et conclut la brochure par un fervent appel à l'entretien du souvenir de Jasson :

« Les amis de Breiz Atao ont déjà généreusement contribué à l'entretien des prisonniers bretons. Qu'ils en soient ici remerciés, d'autant plus que beaucoup d'entre eux se sont vus confisquer leurs biens et réduire à une existence pénible. Nous ferons cependant appel à leur générosité en faveur d'un pieux devoir. Madame Veuve Jasson, mère du jeune héros breton qui était son fils unique, n'a pas les moyens de racheter la tombe de son fils dont les reliques mortelles risquent d'être versées à la fosse commune. Patriotes bretons qui [disposez] encore de quelques biens, n'oubliez pas le cadeau qu'Il nous a fait⁹⁰² ! »

⁸⁹⁵ La mémoire collective s'apparente au partage par l'ensemble des membres d'une communauté des souvenirs constitutifs de son identité collective, au moyen de représentations le plus souvent mythifiées. HALBWACHS M., *La mémoire collective* [1950], Paris, Albin Michel, 1997.

⁸⁹⁶ APOSTOLIDES J.-M., *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité* [2003], Paris, Cerf, 2011, p. 38.

⁸⁹⁷ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 538.

⁸⁹⁸ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁸⁹⁹ HEUSAFF A., *Mar kouezh en em sav*, *op. cit.*, p. 384.

⁹⁰⁰ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 537. Louis Feutren maintiendra également une correspondance avec Jünger en lui partageant différentes copies des lettres de Jasson. CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C34. Notes de Louis Feutren, non daté.

⁹⁰¹ CARNEY S., *Breiz Atao !*, *op. cit.*, p. 538.

⁹⁰² Non signé (Célestin Lainé), « N'oubliez pas ! », *Breiz Atao*, n° 339, novembre 1947, p. 7-8.

En sacrifiant sa propre personne, Jasson implique également le sacrifice de ses proches à sa propre cause⁹⁰³. Lainé est l'un des premiers à s'y engager, se faisant le chantre de la mémoire du défunt. Quelques mois plus tard, il est question de produire une brochure sur la vie du héros⁹⁰⁴. Curieusement, les nationalistes disposent si peu d'informations sur la jeunesse et le parcours de leur camarade que Denise Guieysse est chargée de réaliser un collectage auprès de sa mère⁹⁰⁵. La brochure souhaitée semble ne pas avoir vu le jour. Cependant, les efforts fournis par Guieysse se concrétisent par l'élaboration d'un discours, censé introduire une cérémonie commémorative en l'honneur de Geffroy et de Jasson qui se déroule au nouveau domicile de Roparz Hemon en Irlande. Le 17 juillet 1948, Guieysse prend alors la parole devant une assemblée de Bretons réunis sur l'île, et brosse le portrait de Jasson à partir des souvenirs que lui a évoqué sa mère, ainsi que des textes qu'elle a recopiés presque deux ans auparavant, avant de conclure : « En ce matin de juillet l'époque des grandes moissons commencent où doivent tomber les épis murs, semence de nouvelles récoltes⁹⁰⁶. » En substance, ce discours amorce un changement de régime mémoriel autour de Jasson. Son souvenir est greffé à la mémoire collective pangéenne, et le sacrifice dont il a fait preuve représente parfaitement l'exemple à suivre pour que la Pangée puisse surgir de nouveau⁹⁰⁷.

Cette cérémonie se tient chez Hemon, pour qui la part de violence et de sacré est indissociable de son idéologie. Tout comme Guieysse, l'intellectuel entretient un rapport étroit avec la notion de sacrifice, comme en témoigne l'extrait d'un de ses articles, publié en 1950 dans la revue bretonne *Al Liamm* : « Pendant ces quatre années, les Bretons conscients apprirent qu'ils étaient capables de s'occuper de leur propre pays, une leçon qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. La récolte se lèvera de la graine plantée, fertilisée par les dures peines subies pendant l'oppression qui s'en suivit⁹⁰⁸. » *Al Liamm*, « Le Lien » en breton, est une revue politico-littéraire qui voit le jour au printemps 1946 à Paris, sous la houlette de Pierre le Bihan, ainsi que d'André Latimier, signataire parmi d'autres de la pétition en faveur du recours en grâce de Jasson. Dès lors, la revue capte l'héritage de Hemon en poursuivant son travail idéologique entamé à travers *Gwalarn* depuis 1925⁹⁰⁹. Pour marquer les 25 ans de cette dernière, le post-gwalarniste Per Denez rédige dans *Al Liamm* un éditorial, dont la tonalité exacerbe la notion de

⁹⁰³ APOSTOLIDES J.-M., *Héroïsme et victimisation*, op. cit., p. 35-38.

⁹⁰⁴ CRBC, fonds Denise Guieysse-Lucc, DGL3 T17. Lettre de « M » à Denise Guieysse, 17 mars 1948.

⁹⁰⁵ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/1. Lettre d'Evelyne (Denise Guieysse) à Célestin Lainé, avril 1948.

⁹⁰⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948.

⁹⁰⁷ CALVEZ R., « Intellectuel breton et exil intérieur », art. cit., p. 93.

⁹⁰⁸ Roparz Hemon cité dans MOUTON J.-Y., *Al Liamm (1945-1980)*, op. cit., p. 76.

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 2.

sacrifice. De fait, l'auteur en appelle au « sang rouge et chaud » de ses compatriotes qui doit à l'avenir être offert à la « rose bretonne », afin que celle-ci puisse de nouveau « fleurir »⁹¹⁰.

Dans un numéro d'*Al Liamm* publié quelques mois après les commémorations de Jasson et de Geffroy, Hemon tient des propos similaires que Denez, mais cette fois-ci au travers d'un poème. Ainsi, dans *Kanenn evit Deiz an Anaon* (« Chant pour le jour des âmes des Trépassés » en breton), Hemon rappelle le sacrifice récent d'un soldat mort pour la Bretagne⁹¹¹. Puis, une dizaine de pages après, le voile de ce soldat anonyme est levé. À la mémoire de Jasson et de Vissault de Coëtlogon est dédiée un réquisitoire issue de l'imagination de Hemon, afin de « racheter les propos cruels qu'ils ont entendu pendant leurs procès »⁹¹². Par ce rachat, mais aussi par d'autres pratiques mémorielles, les héritiers du mouvement breton figent les mémoires de Geffroy, de Vissault de Coëtlogon, et de Jasson, par l'érection de leur figure historique.

Pour reprendre un concept développé par l'historien Pierre Nora, la figure historique de Jasson dressée par les Pangéens peut être associée à un « lieu de mémoire », ou autrement dit, à une unité distinctive, dont le travail des membres d'une communauté quelconque a fait un élément symbolique de cette même communauté⁹¹³. En 1949, Marcel et Denise Guieysse germent l'idée d'édifier un autre lieu à la mémoire de Jasson⁹¹⁴. Depuis sa mise en liberté conditionnelle au mois d'août 1948, Marcel tente de réorganiser le mouvement hérité du second PNB de Lainé⁹¹⁵. Dans cette dynamique, il fait sienne l'idée énoncée par Lainé deux ans auparavant d'acheter une nouvelle concession à la sépulture à Jasson. Ce faisant, il est nécessaire de rassembler des fonds pour acheter la concession, elle qui depuis le 17 juillet 1946 n'est que provisoire. Guieysse communique alors au plus grand nombre :

⁹¹⁰ P. D. (Per Denez), « Deiz-ha-bloaz », *Al Liamm*, n° 20, mai-juin 1950, 2^e de couverture.

⁹¹¹ ROPARZ HEMON, « Kanenn evit Deiz an Anaon », *Al Liamm*, n° 10, septembre-octobre, 1948, p. 25-30.

⁹¹² Non signé, « Komzoù na badont ket », *Al Liamm*, n° 10, septembre-octobre 1948, p. 48. Les réflexions et les traductions liées aux trois dernières références sont à retrouver dans CALVEZ R., « Intellectuel breton et exil intérieur », art. cit., p. 94.

⁹¹³ NORA P., « L'ère de la commémoration », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. III, « Les France », vol. 3, « De l'archive à l'emblème », s.l., Gallimard, 1992, p. 1004.

⁹¹⁴ Tout comme la figure historique développée dans les colonnes d'*Al Liamm*, on peut estimer la salle de la Couronne Rouge comme étant un autre lieu dédié, en partie, à la mémoire de Jasson. Ce lieu de culte semble se fixer chez Lainé, en Irlande, lorsque celui-ci s'installe définitivement sur l'île.

⁹¹⁵ Marcel Guieysse fut condamné à cinq ans de prison le 18 juin 1946 au procès de *L'Heure Bretonne*. Parmi Mordrel, Lainé, et Delaporte, il est le seul inculpé à se présenter au procès, où il y défend d'une seule voix le bien fondé de l'action de l'Unité Perrot. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL1 M1. Biographie de Marcel Guieysse, après le 8 février 1967. Lors des derniers mois de sa détention, Guieysse rédigea un poème « à la mémoire de Léon Jasson » et de l'exemplarité de son sacrifice pour la Bretagne. CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL1 M7. « Confiance », 16 avril 1948. Le poème est présenté en annexe 7.

« La plupart d'entre vous ont connu notre camarade Léon Jasson ou ont entendu parler de lui. Léon Jasson reste une des plus pures figures du mouvement breton. Il appartenait à ces générations de jeunes qui, à leur entrée dans la vie, trouvèrent devant eux la voie ouverte par Breiz Atao.

[...] Le vœu de la mère de Jasson, son plus cher et plus ardent désir, serait de pouvoir acheter la concession. Mais Madame Jasson, aveugle vit tout juste de ses modiques ressources [...] et il lui est impossible de réaliser ce vœu.

Nous avons pensé qu'un appel lancé à nos amis pourrait lui en donner les moyens. Vous comprenez bien qu'il s'agit ici de permettre à une mère si douloureusement éprouvée de conserver et d'élever une sépulture décente à son fils. Nous vous lançons donc cet appel, confiants que vous y répondrez généreusement : si les sommes recueillies dépassent les frais nécessités pour l'achat de la concession et son aménagement, le surplus sera utilisé, soit pour une œuvre analogue, soit pour aider des camarades et leur famille dont la situation est difficile à la suite de condamnations encourues.

Nous ne pouvons adresser cet appel à tous ceux qui sont susceptibles d'y répondre. Nous comptons sur vous pour le faire connaître autour de vous et pour vous faire au besoin le collecteur de souscriptions⁹¹⁶. »

La circulaire est discutée au sein du local de *Ker-Vreiz* et la démarche est loin de faire l'unanimité des militants⁹¹⁷. Cependant, l'appel de Guieysse trouve un écho particulièrement positif auprès de Lainé, qui prend à cœur son rôle de collecteur en Irlande⁹¹⁸, ainsi qu'auprès d'autres personnalités du mouvement breton telles que Pierre Le Bihan⁹¹⁹, ou encore le moine Joseph Duchauchix⁹²⁰. Au-delà de la sphère bretonne, dix anciens SS français accordent 1175 francs à la démarche. Tous sont des « anciens combattants du front de l'Est, camarades de captivité de Léon Jasson aux camps américains de Stenay et de Chalon-sur-Saône (cage 2)

⁹¹⁶ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Circulaire de Marcel Guieysse, 1949.

⁹¹⁷ La démarche ne semble pas convenir à un certain Jouhanno, ni à une certaine Finotte, qui est peut-être la sœur d'Ange Péresse. LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/1. Lettre de Denise Guieysse à Frank (Célestin Lainé), 3 mars 1949.

⁹¹⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C65. Lettre de Célestin Lainé à « chère amie » (Denise Guieysse), 7 mars 1949.

⁹¹⁹ CRBC, fonds Pierre Le Bihan, JYM012.10.4. Communiqué de Marcel Guieysse, 1949.

⁹²⁰ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre de Joseph Duchauchix à Denise Guieysse, 8 avril 1949.

[d']avril 1945 [à] septembre 1945 » peut-on lire sur le document de compte rédigé par la main de l'ancien supplétif breton Jean Bourhis⁹²¹.

Au bout de quelques mois, l'élan de solidarité est un véritable succès. Denise Guieysse remet 15 000 francs à la famille de Jasson, qui rajoute de son côté le nécessaire afin d'octroyer une concession perpétuelle au défunt⁹²². En France, la concession d'une sépulture perpétuelle entretenue par l'État n'est accordée qu'aux civils ayant la mention « mort pour la France » sur leur acte de décès⁹²³. En dehors de ce cadre, l'accès à ce type d'inhumation reste un luxe pour les plus fortunés⁹²⁴. L'achat de la concession de Jasson a lieu le 19 août 1949⁹²⁵, et il devient de fait, le seul des collaborateurs fusillés à Rennes lors de l'Épuration à faire l'objet d'une concession perpétuelle⁹²⁶. En 1950, la tombe de Jasson est aménagée selon un schéma préconisé par Denise Guieysse et Lainé⁹²⁷. Sur la dalle sont inscrits le nom et les dates du défunt, tandis qu'une stèle représentant un « menhir de granit brut » est érigé⁹²⁸ :

⁹²¹ Le document est signé de la devise des SS, et traduite en français : « Notre honneur s'appelle fidélité. » CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M232. Souscription en l'honneur de Léon Jasson, 10 juin 1949.

⁹²² CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C363. Lettre de Denise Guieysse à Frank (Célestin Lainé), 9 septembre 1949.

⁹²³ CAPDEVILA L., VOLDMAN D., « Rituels funéraires de sociétés en guerre (1914-1945), in S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, C. Ingrao, et H. Rousso (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, op. cit., p. 291-292.

⁹²⁴ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, op. cit., p. 95.

⁹²⁵ CER, non coté. Livre d'entrée des défunts n° 14, 17 juillet 1946.

⁹²⁶ *Le Mensuel de Rennes*, n° 31, « Collaboration. Agents des nazis en Ille-et-Vilaine », décembre 2011, p. 20.

⁹²⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C78. Brouillon de lettre de Célestin Lainé à « chère amie » (Denise Guieysse), 15 septembre 1949.

⁹²⁸ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C102. Lettre d'Evelyne (Denise Guieysse) à Frank (Célestin Lainé), 24 octobre 1950.



Figure 10 - Archives privées, photographie de la tombe de Léon Jasson, 3 novembre 2021.

De fait, la sépulture du défunt est vécue comme l'assurance définitive de son devenir post-mortem⁹²⁹. Le menhir matérialise à perpétuité le souvenir et l'exemple qu'incarne Jasson, ce héros celtique mort pour la Bretagne. La sépulture peut désormais faire l'objet de commémorations collectives ou individuelles, lors desquelles les futures générations sont appelées à se projeter dans la nation à travers l'image de Jasson⁹³⁰.

⁹²⁹ ROBERGE M., « Faut-il laisser une trace après la mort ? Enjeux des rites en mutation », in M. Roberge, et D. Jeffrey (dir.), *Rites et ritualisations*, Paris, Hermann, 2018, p. 25.

⁹³⁰ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, *op. cit.*, p. 45-46.

Chapitre VIII – Du martyr au fantôme

Par son statut de martyr, Jasson est panthéonisé au sein du mouvement breton et tient sa place dans le « roman national⁹³¹ ». Comme pour d'autres⁹³², sa personnalité est effacée par l'instrumentalisation de sa mémoire qui, elle, est déjà fixée en certains lieux. Dès lors, son passé est constamment réinvesti par ceux qui s'en réclament⁹³³, et devient la projection de leur propre mal-être. Objet de ces pratiques, Jasson rend sa couronne d'épines et enfile son voile de fantôme.

I- Le deuil inachevé

En 1950, la revue galloise *The Welsh Republican* souhaite réhabiliter la mémoire de certains militants bretons. Pour ce faire, la rédaction contacte Jean Bourhis, l'un des anciens supplétifs de l'UP exilés depuis la fin de la guerre en Irlande. Disposant d'une copie du corpus littéraire de Jasson, Bourhis s'en remet à Lainé pour le traduire en anglais, afin de le faire publier dans la presse galloise⁹³⁴. Après avoir reçu son feu vert, Bourhis s'exécute⁹³⁵. Une fois les textes traduits, il s'empresse de les communiquer aux nationalistes gallois. La rédaction de *The Welsh Republican* ainsi que Gwyn Griffiths, le responsable de la revue *Y Fflam*, promettent à Bourhis de publier certains poèmes du défunt⁹³⁶.

En Irlande, Bourhis tente également de convaincre certains nationalistes de l'île à faire paraître les écrits de Jasson pour célébrer le quatrième anniversaire de sa mort. Dans un long

⁹³¹ Selon Sébastien Carney, le roman national se définit comme « le récit téléologique de l'histoire d'une nation que produisent des gens prétendant parler au nom de cette dernière. Ses buts sont d'assigner un destin commun à un groupe social en établissant la continuité avec de grands ancêtres ; de valoriser et différencier ce groupe en lui donnant pour exemple des épisodes et des héros mettant en évidence les valeurs de la nation ; de légitimer l'action de qui le produit. Ce récit doit enfin être enseigné à l'école, de manière à ce que la communauté imaginée dont il narre les péripéties puisse prendre corps. » CARNEY S., « Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui) », art. cit., p. 513.

⁹³² CALVEZ R., « Conclusion. Pourquoi [devient-on] Calloc'h ? », in S. Carney (dir.), *Comment devient-on Jean-Pierre Calloc'h ?*, Brest, CRBC, 2018, p. 225.

⁹³³ JEWSIEWICKI B., et LETOURNEAU J., « Introduction », in B. Jewsiewicki, et J. Létourneau (dir.), *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 15-23.

⁹³⁴ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C99. Lettre de Gevell (Jean Bourhis) à « keneil ker » (Célestin Lainé), 8 juin 1950.

⁹³⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M224 à M227, T15, et T18 à T20. Traductions par Jean Bourhis des différents textes de Léon Jasson, non daté.

⁹³⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL3 C107. Lettre de Y. Ar Gevell (Jean Bourhis) à « keneil ker » (Célestin Lainé), 4 avril 1951.

exposé, il s'efforce de justifier sa démarche et présente Jasson comme un modèle de la nation bretonne, une source d'inspiration au même titre que sont les Irlandais pour les militants bretons⁹³⁷. Par le réemploi de ses écrits, une confusion de sens s'installe entre la figure de Jasson et la nation qu'il est censé représenter, puisque comme l'analyse l'historienne Anne-Marie Thiesse, il n'existe « pas de véritable nation sans littérature⁹³⁸ ». Le message de Jasson s'exporte donc, traversant les frontières étatiques et linguistiques, et se retrouve même traduit et publié en basque par l'influent nationaliste Jon Mirande⁹³⁹.

En parallèle, la figure qu'incarne Jasson est épisodiquement rappelée par les nationalistes bretons pour affronter les difficultés du présent. C'est le cas lors de la condamnation à mort en novembre 1951 d'André Geffroy, un ancien membre du *Kommando* de Landerneau. Dès lors, une importante campagne médiatique s'exerce par les nationalistes bretons afin de faire amnistier leur compatriote⁹⁴⁰. Le sort de ce collaborationniste ne manque pas de faire réagir Lainé, puisque Geffroy a suivi presque l'ensemble de ses formations, et fut l'un des cadres de *Gwenn ha Du*, du *Kadervenn*, ainsi que du Service Spécial. Lainé lui dédie une tribune dans lequel il édifie, du vivant de Geffroy, son statut de héros de la Bretagne, tout comme le sont déjà son homonyme André Geffroy, ainsi que Jasson et Vissault de Coëtlogon⁹⁴¹.

Alors que l'affaire médiatique autour de Geffroy bat son plein, le militant Marcel Colin meurt à l'hôpital de Rennes en décembre 1951. Cet ancien cadre du PNB et membre des *Bagadoù Stourm* fut condamné en décembre 1944 à vingt ans de prison pour ses activités lors de la guerre. Colin est inhumé au cimetière de l'Est à Rennes, non loin de la tombe de Jasson, sur laquelle une délégation de nationalistes dépose symboliquement une couronne⁹⁴².

En réalité, les sorts de Geffroy et de Colin rappellent aux héritiers du mouvement nationaliste le souvenir des militants morts en sortie de guerre. Leurs spectres sont alors

⁹³⁷ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C364. Brouillon d'une allocution de Jean Bourhis, 1950.

⁹³⁸ THIESSE A.-M., *La fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard, 2019, p. 11.

⁹³⁹ *Goiztar txoriek kanta bezate* est le nom en basque du dernier poème rédigé par Jasson la veille de son exécution, publié en 1951 par Jon Mirande. ARCOCHA-SCARCIA A., « Joan Mirande and the Ideological Question of National Socialism », in Q. Solé, et X. Irujo (dir.), *Nazi Juggernaut in the Basque Country and Catalonia*, Reno, University of Nevada, 2018, p. 259. Le poète basque rencontre certains nationalistes bretons dans les locaux de *Ker-Vreiz* dès 1943. Par la suite, il développera une forte amitié avec Georges Pinault, alias Goulven Pennaod, avec qui il fondera une revue nationaliste du nom d'*Ar Stourmer*. FAVEREAU F., « Goulven Pennaod, Jon Mirande et la Bretagne », *Lapurdum*, V, octobre 2000, p. 293-305.

⁹⁴⁰ GUENGANT J.-Y., *Le Kommando de Landerneau*, op. cit., p. 276-280.

⁹⁴¹ DAEL BROADÉL BREIZH (Célestin Lainé), « Andrev Geffroy », art. cit. La tribune semble toutefois ne pas avoir été publiée sous forme d'article de presse.

⁹⁴² Tout comme pour Jasson, l'héritage de Colin sera capté dans les îles Britanniques grâce aux efforts de quelques nationalistes bretons. L'un de ses poèmes écrit en prison sera même publié dans un organe de presse irlandais-breton. Non signé, « The Death of Marcel Colin, a Breton Martyr, last December », *An Aimsir Ceilteac*, mai-juin 1952, p. 3.

convoqués par les vivants pour demander justice⁹⁴³. Pour autant, l'aura de ces spectres est rapidement circonscrite. Marcel Guieysse a beau dresser les contours de la figure « admirable » de Jasson, il reconnaît tout de même que le recueillement sur sa tombe reste à cette période la seule façon de se souvenir de lui⁹⁴⁴. Ce constat semble être partagé par Lainé. Selon lui, les vrais héros « sont des emmerdeurs ; ils sont compromettants ; qu'on les rapetisse, qu'on les salisse, qu'on les brûle, qu'on les fusille, et surtout qu'on n'en parle plus pas, sauf peut-être dans quatre cents ans, comme Jeanne d'Arc, quand on les aura bien polis, falsifiés et refaçonnés, rendu acceptables inoffensifs et canonisables ad usum populi⁹⁴⁵. » Cinq ans après sa mort, l'héroïsme de Jasson ne peut toujours pas être crié sous tous les toits. D'un amer constat, Lainé se sent comme un « vieil orphelin sans postérité⁹⁴⁶ », éloigné de ceux dont il se considère être le père dans leurs œuvres.

Reclus en Irlande, Lainé poursuit tout de même le développement d'un culte autour de Jasson. En décembre 1953, il esquisse l'idée d'ériger un sanctuaire circulaire dans son jardin à la gloire des grands hommes morts pour la Bretagne⁹⁴⁷. En témoigne l'un de ses plans :

⁹⁴³ CARNEY S., « Spectres de Mars », art. cit., p. 189.

⁹⁴⁴ MARCEL GUIEYSSE, « Le mouvement national breton. Son évolution », art. cit.

⁹⁴⁵ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL1 M10. Fragments autobiographiques, 16 octobre 1951. C'est l'auteur qui rature.

⁹⁴⁶ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Notes de Lainé, 1952 ou 1953.

⁹⁴⁷ GOURLAN B., *La déconstruction du mythe irlandais face aux réalités de l'exil*, op. cit., p. 239.

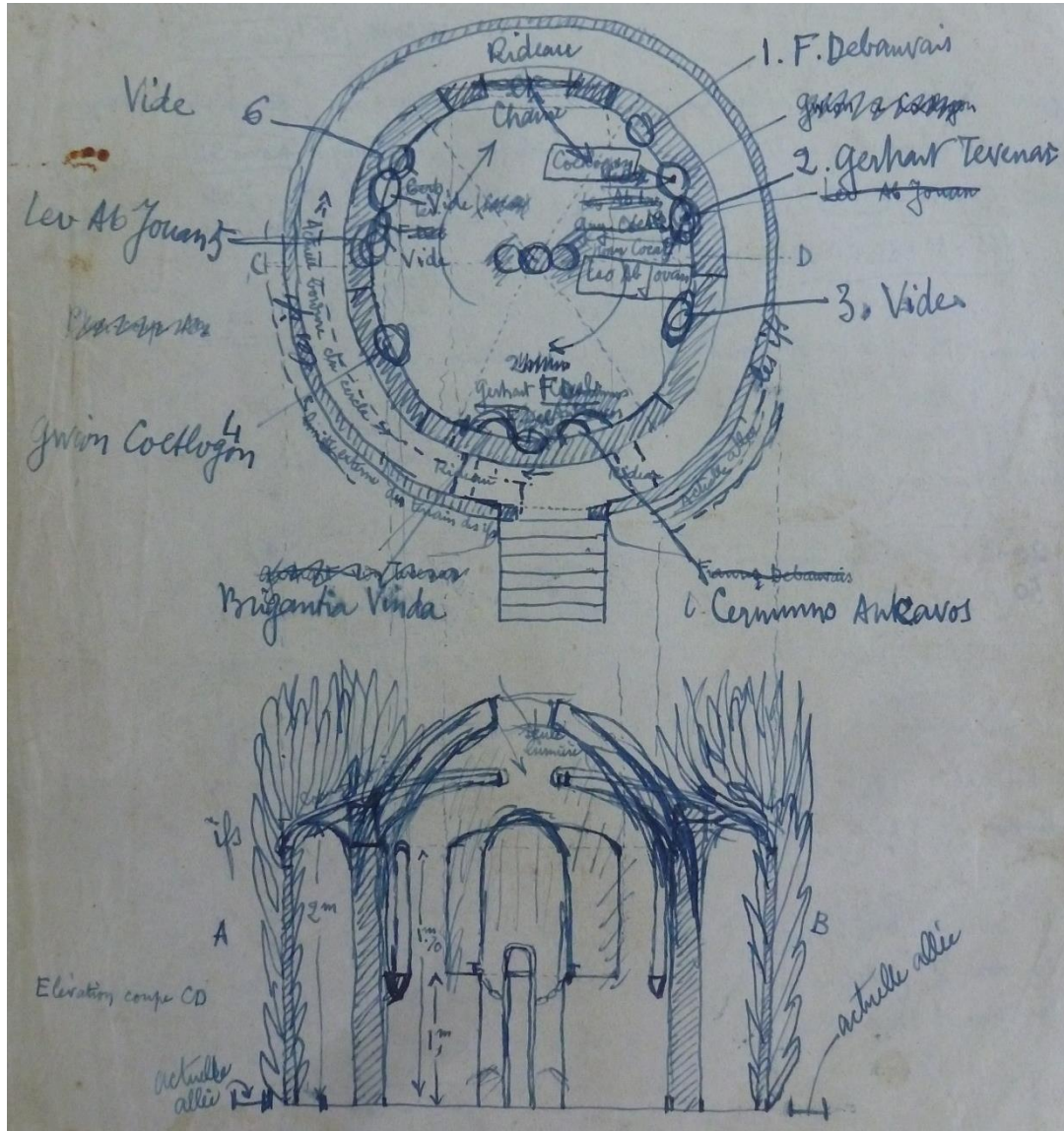


Figure 11 - LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Aménagement du Mémorial, 8 décembre 1953.

Au sein de son « Mémorial », Lainé souhaite panthéoniser les figures qui incarnent son propre héritage, afin de décupler le sens de leur sacrifice⁹⁴⁸. On y retrouve François Debauvais, Gerhard von Tevenar, Guy Vissault de Coëtlogon, ainsi que « Leo Ab Jouan », le nouveau nom qu'attribue Lainé à Jasson, et qu'il définit :

« Leon Jasson. En vieux-breton Leo Ap Iouan. Leo, le lion, il l'était – grand, ferme et carnivore, l'animal royal issu de Jean, de la jeunesse, de la volonté de croître. C'était l'Eau de Jeunesse qui l'élevait si haut et si droit, qui était la perle brillant dans son regard clair et ses dents

⁹⁴⁸ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, op. cit., p. 94.

blanches, qui voulait à travers lui se verser et répandre la Vie. Il l'incarna si bien qu'il répandit sa jeunesse et donna sa vie. Rarement [un] nom fut mieux adapté⁹⁴⁹. »

Sous ce nouveau nom, Lainé conforte le culte de Jasson. Aux côtés de Cernunnos et Brigantia, ces dieux celtes qui gardent l'entrée du temple⁹⁵⁰, Leo Ab Jouan intègre le panthéon de cette mythologie, dont Lainé se fait le dépositaire. Finalement, le temple ne verra pas le jour, tout comme un numéro spécial de *Breiz Atao* que Lainé songe un temps dédier à Jasson⁹⁵¹. En se cloisonnant dans sa religion, Lainé a du mal à se faire entendre dans la presse militante. Tout juste arrive-t-il à développer *Argoad*, un discret bulletin publié à partir de l'Irlande, dans lequel il ne cesse de justifier l'existence de l'UP et d'y inscrire l'héritage de Jasson⁹⁵².

En Bretagne, d'autres acteurs tentent de maintenir le souvenir de Jasson tout au long des années 1950. C'est le cas de certains jeunes militants tels que Jacques Quatrebœufs, le fondateur du journal *La Bretagne Réelle*, dans lequel Jasson est associé aux victimes de la légende noire du mouvement breton⁹⁵³. Goulven Pennaod, l'un des auteurs les plus prolixes de la rédaction, semble être habité par le souvenir de Jasson. Dans un de ses articles, il encense ce « nihiliste défiant toute mathématique logique », ayant « versé [son] sang pour l'honneur du pays, pour NOTRE HONNEUR. Combattre pour l'honneur »⁹⁵⁴. Combattre, Pennaod était trop jeune pour le faire pendant la guerre, mais il était tout de même membre des *Bagadoù Stourm*, où il a sûrement côtoyé Jasson comme instructeur⁹⁵⁵. L'auteur souligne dans son papier qu'*Al Liamm* est le seul organe de presse breton à avoir mentionné les morts de l'UP de manière partisane depuis la fin de la guerre.

En 1954 en effet, un appel au don est lancé par *Al Liamm* pour acheter une nouvelle concession à André Geffroy, le supplétif breton fusillé en même temps que Jasson huit ans plus

⁹⁴⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M230. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson (3^e brouillon), non daté.

⁹⁵⁰ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/5. Aménagement du Mémorial, 8 décembre 1953.

⁹⁵¹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/1. Lettre de Jean Rohou à Hénaf (Célestin Lainé), 25 avril 1955. Jean Rohou était prêt à financer ce numéro, ce même Rohou était acteur de la bagarre de Landivisiau avec les BS lors de l'été 1943. Ce militant est aussi un des quelques convertis à la religion néopaienne de Lainé. CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*, p. 480.

⁹⁵² CRBC, CL6 I21. Non signé (Célestin Lainé), « Le message de Jasson », *Argoad*, n° 1, 1957, p. 2 ; EZ-KERRENOUR R. (Alan Heussaff), « Ur pennad istor Breizh. Bezen Perrot », *Argoad*, n° 2, non daté, p. 6 ; M. LISTORER, « Davantage de lumière », *Argoad*, n° 6, non daté, p. 7.

⁹⁵³ *La Bretagne Réelle*, n° 7, 1^{er} août 1954, p. 4. Pour en savoir plus sur Quatrebœufs et son périodique, voir GAROFF A., *Le rêve et la ronéo : L'Europe celtique dans La Bretagne Réelle (1954-1993)*, mémoire de M2 CCS, Brest, UBO, 2023.

⁹⁵⁴ TEUDAR BUAN (Goulven Pennaod), « Un nouveau visage du nihilisme », *La Bretagne Réelle*, n° 31, 1^{er} août 1955, p. 4. Les majuscules sont de l'auteur.

⁹⁵⁵ GAROFF A., *Le rêve et la ronéo, op. cit.*, p. 19.

tôt. La revue veut éviter la « honte » que les restes de ceux qui ont donné leur vie aux futures générations bretonnes ne soient jetés dans les fosses communes⁹⁵⁶. Comme pour Jasson, l'opération est un succès. En quatre mois, plus de dix mille francs sont collectés en Bretagne, à Paris, ainsi que dans les îles Britanniques⁹⁵⁷. Puis à la fin de l'année, la revue publie des extraits de certains écrits de Friedrich Hielscher, traduits pour l'occasion en breton, et dans lesquels l'auteur rend un bref hommage à Jasson ainsi qu'au nationaliste flamand et collaborationniste Cyriel Verschaeve, ces « grands noms de la liberté »⁹⁵⁸.

Pour les dix ans de la mort de Jasson, *Al Liamm* publie quelques uns de ses poèmes, tous traduits en bretons⁹⁵⁹. La rédaction prend soin de cacher son nom afin de ne pas recevoir trop de commentaires. En fait, cette publication répond aux pressions qu'exerça Bourhis quelques mois auparavant. Dans une lettre adressée à la rédaction d'*Al Liamm*, il constate l'absence des textes de Jasson dans la revue depuis sa création, ce qu'il considère comme étant une honte pour tous ceux ayant combattu à ses côtés⁹⁶⁰. Suite à cette publication, *Al Liamm* reçoit de nouvelles pressions de la part de Bourhis ou de l'un de ses sbires, puisque la rédaction précise deux numéros plus tard l'identité de ce « Gouez », mais s'excuse presque auprès de son lectorat, d'avoir publiés des textes écrits initialement en français⁹⁶¹. Qu'il est difficile d'invoquer le spectre de Jasson lorsque celui-ci ne sert aucune justification politique d'actualité⁹⁶².

Plus de dix ans après sa mort, le souvenir de Jasson n'est véritablement porté que par certains de ses anciens camarades de l'UP, de quelques admirateurs de celle-ci, ainsi que de ceux gravitant autour de Lainé et de la famille Guieysse. Il faut dire qu'il est difficile à cette époque de se manifester publiquement comme héritier de l'UP ou de ses hommes, tant l'usage de la mémoire de la formation est source de tensions et de polémiques⁹⁶³. Marcel Guieysse quant à lui ne manque pas une occasion pour défendre la mémoire de Jasson lorsque celle-ci semble être attaquée. Notamment le 6 novembre 1958, lorsqu'il se porte comme le défenseur du « magnifique caractère » de Jasson après avoir soupçonné le linguiste François Falc'hun de

⁹⁵⁶ Non signé, « Galvadenn », *Al Liamm*, n° 43, mars-avril 1954, p. 74.

⁹⁵⁷ Non signé, « Bez Andrev Geffroy », *Al Liamm*, n° 45, juillet-août 1954, p. 77.

⁹⁵⁸ Non signé, « 50 vloaz e-touez alamaned », *Al Liamm*, n° 47, novembre-décembre 1954, p. 85.

⁹⁵⁹ Non signé, « Barzhonegou Gouez », *Al Liamm*, n° 57, juillet-août 1956, p. 3-4.

⁹⁶⁰ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 C365. Lettre de Jean Bourhis à *Al Liamm*, 1956.

⁹⁶¹ Non signé, « Barzhonegou Gouez », *Al Liamm*, n° 59, novembre-décembre 1956, p. 71.

⁹⁶² L'exception qui confirme la règle est une courte mention de Jasson dans un article de *Sturier Bleimor*, la revue des scouts bretons *Bleimor*. PERIG, « L'arbre des heures », *Sturier Bleimor*, n° 2, mars-avril 1957, p. 7. Sinon, la justification politique est toujours présente lorsque le spectre de Jasson invoqué, tel que le réalise Alan Heussaff dans un de ses exposés sur le bien fondé du combat breton. A. HEUSSAFF, « Perak Stourm evit Breizh », *Al Liamm*, n° 62, mai-juin 1957, p. 54.

⁹⁶³ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 87-90.

falsification historique à ce sujet⁹⁶⁴. Le lendemain, Guieysse reçoit une lettre d'un militant, qui lui parle d'un « memento (format carte postale) édité en souvenir de Jasson, “mort pour la Bretagne”, avec sa photo et, en fac-simile, quelques lignes autographes de son émouvant message testamentaire⁹⁶⁵ ». L'auteur fait référence à cette carte, qui se retrouve aujourd'hui dans les archives de Lainé⁹⁶⁶, mais aussi dans celles de Denise Guieysse :

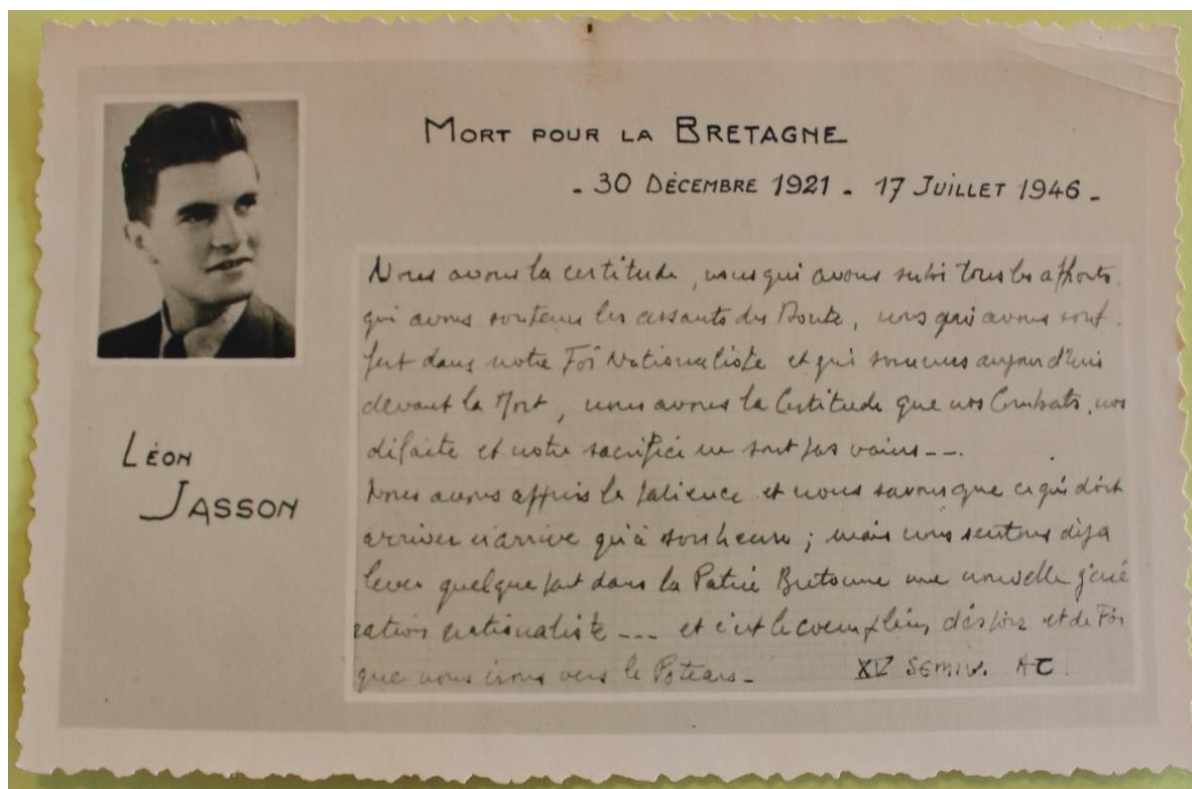


Figure 12 - CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Carte commémorative sur Léon Jasson, non daté.

⁹⁶⁴ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C4. Lettre de Marcel Guieysse à l'abbé Bleunven, 6 novembre 1958. Guieysse réagit à ces propos tenus par Falc'hun dans *Les Cahiers du Bleun Brug* : « Depuis un demi-siècle en particulier, la croyance à l'authenticité du Barzaz-Breiz a joué un rôle décisif dans la vie d'un certain nombre de militants bretons. Chez plusieurs, cette croyance a influé sur des options politiques qu'en une période troublée, celle de l'occupation ou de la libération, quelques-uns ont finalement payées de leur vie. Et je pense souvent à un jeune homme qui, avant de marcher courageusement au poteau d'exécution, s'est plaint des meneurs qui l'avaient trompé, et qui avaient pu, eux, se réfugier en lieu sûr. » F. FALC'HUN, « Le faux folklore, problème moral », *Les Cahiers du Bleun-Brug*, n° 112, 3^e trimestre 1958, p. 14.

⁹⁶⁵ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre d'un militant à Marcel Guieysse, 7 novembre 1958.

⁹⁶⁶ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 IC33. Carte commémorative sur Léon Jasson, non daté.

Dès lors, la carte commémorative fixe et fige l'image de Jasson. La véritable portée de son action est dissimulée, pour laisser la part belle à la sentimentalité⁹⁶⁷. Jasson apparaît sous une nature apaisée, puisque le voici « mort pour la Bretagne » et confiant dans le redressement de celle-ci par la nouvelle génération. Lorsque Lainé reçoit un exemplaire de la carte, il se presse de l'intégrer sur l'autel qu'il a dédié à Jasson :



Figure 13 - CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Photo d'un autel dédié à Léon Jasson, non daté.

Nichée au dessus d'un meuble en bois, la carte commémorative se fixe près d'une croix encerclée, emblème de l'armée bretonne de Lainé, ainsi que d'une photo de Jasson. Surplombant l'ensemble de l'autel, le tout est installé devant un drapeau blanc à croix noire, celui qui était arboré en son temps par l'UP. Au niveau du meuble, des cierges éclairent le drapeau ainsi qu'un tableau, dont le style semble se rapprocher des œuvres de Fritz Heinsheimer, un peintre allemand d'origine juive, adepte de l'Eglise païenne de Hielscher dont

⁹⁶⁷ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, op. cit., p. 150.

Lainé s'est inspiré⁹⁶⁸. En fait, cet autel dédié à Jasson se situe dans la salle de la Couronne Rouge comme le précise Lainé :

« Nous l'avons mis dans la salle de la Couronne Rouge, sous le drapeau qu'il a servi, à la suite de ceux qui l'ont précédé, attendant les autres qui auront versé leur sang en combattant l'ennemi. Si l'on veut donner la vie à l'ancienne Patrie, comment peut-on donner sans diminuer ce qu'on possède? Car la vie se conserve, comme nos pères l'enseignaient déjà. Il l'a su lui aussi. Ses notes de prisonnier attendant l'exécution en témoignent. Il a reçu son destin en pleine confiance sérénité. La tête haute, il est parti joyeux, sans aucun blasphème, confiant dans les dieux de sa race il est parti rejoindre ses pères, il est parti hanter l'esprit des générations de Bretons, il est parti pour nous en nous liant à son œuvre. Nous ne le trouverons plus à l'extérieur dans le Monde, mais aux heures difficiles il sera là, vivant dans notre sang, nous versant une nouvelle volonté et un nouveau courage⁹⁶⁹. »

L'autel dans la Salle de la Couronne est une matérialisation des lieux dédiés à la mémoire de Jasson, permettant de vivre son culte comme une forme de thérapie. En nourrissant le mythe, Lainé banalise la guerre et ses conséquences douloureuses⁹⁷⁰. En témoignent les confidences qu'un jeune militant du nom de Gérard Toublanc adresse à Lainé, lorsqu'il décrit les vertus thérapeutiques que lui procure l'appel du souvenir de Jasson :

« Je rêve de quelque destin héroïque et brutal, de quelque circonstance éclatante et je suis réduit à faire du mauvais journalisme. [...] Je vais m'enquérir de la mémoire de Jasson. Je suis entièrement pénétré de cette mémoire. M. Feutren m'aide beaucoup. Jasson est très attachant, par sa pureté et son idéal intelligent. C'est le guerrier celte qui allie l'esprit et les armes, le [Diviciacus] qui forçait l'admiration de César. Nous sommes bien loin de la gent soldatesque abrutie de nos voisins et conquérants⁹⁷¹ ! »

⁹⁶⁸ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 104.

⁹⁶⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M230. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson (3^e brouillon), non daté. Dans un autre texte, Lainé exprime le même sens qu'il porte à ce lieu de la mémoire de Jasson : « C'est avec fierté que nous voyons son image dans la Salle de la Couronne Rouge : elle nous commande de suivre son exemple de persévérance avec patience sans jamais lâcher notre combat. L'image de l'ami dont nous sommes fiers renforce notre volonté. » CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

⁹⁷⁰ MOSSE G. L., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, op. cit., p. 145-146.

⁹⁷¹ LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/1. Lettre de Gérard Toublanc à « mon cher général » (Célestin Lainé), 17 août 1959.

En cette fin d'année 1959, le fantôme de Jasson traverse les esprits et les écrits des anciens acteurs de l'UP et de ses actuels admirateurs. Treize ans après sa mort, le deuil de certains acteurs du mouvement reste inachevé. L'image de Jasson reste cantonné au sein d'une crypte mémorielle, entièrement cloisonnée, tandis que son héritage peine à s'inscrire dans le redressement du mouvement breton.

II- L'impossible oubli

Depuis la fin de la guerre, les héritiers directs du mouvement breton doivent de plus en plus travailler avec les militants des nouvelles générations. Ces derniers, inventent un découpage chronologique du mouvement breton et se considèrent comme les représentants de la troisième vague, censée débiter au moment de la Libération. Surtout, cela est un moyen de se démarquer du comportement du mouvement pendant la guerre et de garantir l'étanchéité vis-à-vis de ce passé. Ce qui s'applique pour les vivants ne s'applique pourtant pas pour les morts. De fait, les fantômes n'obéissent pas à ces découpages. Leurs spectres sautent les générations, et continuent de répondre à ceux qui les convoquent⁹⁷².

Durant les années 1960, quelques jeunes revues posent un trait d'union entre les proscrits du nationalisme breton et la nouvelle génération qui était encore trop jeune pour s'exprimer pendant la guerre⁹⁷³. C'est le cas d'*Ar Vro* (« Le Pays » en breton), un bimestriel dirigé par Per Denez, dont certaines couvertures représentent tantôt des épis de blé murs, tantôt des roses fleuries, rappelant l'imaginaire des post-gwalarnistes exprimé dans les colonnes d'*Al Liamm* en 1948. La revue de Denez veut servir de substrat à ces épis, notamment lorsqu'elle consacre de nombreuses pages aux poèmes et aux réflexions de Jasson, réduit à un simple soldat mort pour la Bretagne⁹⁷⁴. Il semblerait que Denez soit l'instigateur de ces retranscriptions, lui qui s'intéressait déjà à Jasson par le passé⁹⁷⁵, et qui republiait déjà des écrits de Lainé dans *Al*

⁹⁷² CARNEY S., « Spectres de Mars », art. cit., p. 188.

⁹⁷³ LE COUEDIC D., « Les étranges destinées de Dézarrois et Lebesque ou La compilation de la guerre mise à nu par ses intellectuels, même », in C. Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 200.

⁹⁷⁴ Non signé, « Léon Jasson : Deux poèmes... », *Ar Vro*, n° 19, juin 1963, p. 38-39 ; Non signé, « Léon Jasson : Poèmes, Pensées, traductions », *Ar Vro*, n° 28, décembre 1964, p. 34-45.

⁹⁷⁵ En 1952, Denez consulte Marcel Guieysse pour qu'il lui fournisse « une liste complète de nos morts, avec chacun l'âge et la date de décès ». CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL3 T17. Lettre de Per Denez à « cher ami » (Marcel Guieysse), 27 janvier 1952. Puis, il rappelle la mémoire de Jasson dans *Preder*, n° 24-25, juin-juillet 1961, p. 83.

Liamm en 1953⁹⁷⁶. Tous comptes faits, la démarche de Denez est saluée par *Al Liamm*⁹⁷⁷, mais aussi par André Latimier dans un papier qu'il rédige pour *L'Avenir de la Bretagne*, et dans lequel il exulte :

« L'un des plus beaux articles [du n° 28 d'*Ar Vro*] est constitué par le souvenir de Léon Jasson. La dignité de ses sentiments, sa soif de la justice, sa constance sereine dans l'épreuve, son sacrifice total accepté lucidement, la valeur de cet homme qui fait l'honneur à l'Homme et à la Bretagne, méritent plus qu'un article de 12 pages. Ses poèmes, inspirés par un idéal vécu sans compromission, ne peuvent qu'être profanés par la moindre présentation... Un homme qui a beaucoup à nous apprendre, qui mérite d'être proposé aux jeunes générations bretonnes⁹⁷⁸. »

L'Avenir de la Bretagne est un journal fondé par Yann Fouéré à la fin des années 1950, dans lequel il ne cesse de défendre et de promouvoir l'unité du mouvement breton ainsi que l'action violente du FLB⁹⁷⁹. Sur la première page de chaque numéro, la rédaction retranscrit des citations de personnages illustres, afin de conforter ses prises de position. Le long de l'année 1969, le journal prend le parti des prisonniers du FLB, et convoque en exergue plusieurs personnages historiques, tels que le roi légendaire Morvan Lez Breizh et Patrick Pearse⁹⁸⁰, ou encore Jasson, présenté une nouvelle fois comme un simple « patriote breton fusillé par les Français »⁹⁸¹. Leurs citations permettent de légitimer l'action du FLB, s'inscrivant dans l'« esprit national⁹⁸² » qui animerait la Bretagne depuis ses origines.

Mis à part quelques évocations isolées dans quatre revues nationalistes⁹⁸³, le souvenir de Jasson semble s'estomper au sein du mouvement breton, comme le constate un observateur quelque peu désolé de la situation :

⁹⁷⁶ CARNEY S., *Breiz Atao !*, op. cit., p. 556.

⁹⁷⁷ Non signé, « Krennad "Ar Vro" Niv. 18 », *Al Liamm*, n° 98, mai-juin 1963, p. 237 ; Non signé, « Ar Vro », *Al Liamm*, n° 108, janvier-février 1965, p. 72.

⁹⁷⁸ MILIO KERHAM (André Latimier), « La revue des revues », *L'Avenir de la Bretagne*, n° 114, 11 mars 1965, p. 7.

⁹⁷⁹ Pour en savoir plus sur le journal, voir HENRY L., *Le retour du mouvement après 1945 à travers le journal L'Avenir de la Bretagne*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2003.

⁹⁸⁰ *L'Avenir de la Bretagne*, n° 38 et 39 (nouvelle série), 9 janvier et 13 février 1969, p. 1.

⁹⁸¹ *L'Avenir de la Bretagne*, n° 41 (nouvelle série), 10 avril 1969, p. 1.

⁹⁸² Expression citée dans THIESSE A.-M., *La fabrique de l'écrivain national*, op. cit., p. 31.

⁹⁸³ GOULC'HEN PENNAOD, « Lârn Ngôc Sy », *Al Liamm*, n° 42, janvier-février 1954, p. 25 ; Non signé, « "Sang d'Occident" Camille Le Mercier d'Erm », *Ar Vro*, n° 38, juillet-août 1966, p. 97-98 ; Non signé, « Lomig Gueguen : Le Ciel est par-dessus le toit », *An Tribann*, n° 46, 3^e trimestre 1966, p. 17 ; GOULVEN PENNAOD, « Mais

« Bricler, Kerhoas, Yann-Vari Perrot, Louis Stephan, Lec'hvien, Tastevin, Le Padellec, Jasson et quelques centaines d'autres, vous croyiez en mourant sous les balles françaises donner la vie à la Bretagne ! Vingt ans après, le Mouvement Breton n'existe plus.

[...] Vous n'êtes pas morts pour cela. Vous saviez que votre sacrifice ne serait pas suivi tout de suite, mais en mourant vous saviez qu'une mort n'est jamais inutile, qu'un assassinat se paie un jour ou l'autre⁹⁸⁴. »

Le fantôme de Jasson réapparaît cependant durant la première moitié des années 1970 à travers les plaidoyers de certains cadres vieillissants du mouvement breton. C'est notamment le cas dans *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao* de Ronan Caerléon, mais aussi dans *Breiz Atao* d'Olier Mordrel. Après s'être réfugié en Argentine et en Espagne, Mordrel profite d'un retour en France à la fin des années 1960 pour développer une œuvre de grande envergure sur l'histoire d'un mouvement dont il fut l'un des artificiers⁹⁸⁵. Pour ce faire, il prend contact avec de nombreux acteurs de la génération de la guerre encore en vie tels qu'Ange Péresse, l'ancien commandant de l'UP. Intéressé par la démarche de l'auteur, Péresse invite Mordrel chez lui en Allemagne, motivé par le besoin d'édifier une légende « éducative » autour de l'UP⁹⁸⁶.

De ce voyage, Mordrel revient en France avec de nombreux papiers appartenant à Péresse, ainsi qu'une traduction en allemand d'une des lettres de Jasson⁹⁸⁷, celle qu'il rédigea à sa mère lors de sa détention à Rennes et qui prend la forme d'une autobiographie débutant le 1^{er} juillet 1944. Si Mordrel prétend détenir la traduction de la veuve d'Hans Otto Wagner⁹⁸⁸, Péresse accuse Mordrel d'avoir égaré ses mémoires ainsi que de lui avoir volé le document sur Jasson⁹⁸⁹. La joute verbale entre les deux hommes, stérile certes, révèle la tension qui existe autour de l'héritage de l'histoire de l'UP, elle qui n'a alors pas encore été véritablement mise sur papier. Une fois le document traduit en français⁹⁹⁰, Mordrel s'empresse de l'adresser à Hervé

qui soufflera sur la flamme ? », *La Bretagne Réelle – Celtia*, n° 241 bis, « Propos d'un Lansquenet », hiver 1967-1968, p. 5-6 ; SOAZ KERVAHE (Vefa de Bellaing), « Joa d'hon anaon », *Al Liamm*, n° 137, 1969, p. 391, poème cité dans DENIEL M., *La littérature de langue bretonne à l'épreuve du genre. Analyse littéraire et sociolittéraire de la place et de l'image des femmes de 1898 à 1980*, thèse de Littératures, Brest, UBO, 2021, p. 46 ; JILBERZ FOIX, « Harki 46 », *Al Liamm*, n° 153, 1972, p. 291.

⁹⁸⁴ FAÑCH LE GALL, « Union Sacrée », *Ar Vro*, n° 36, avril 1966, p. 77.

⁹⁸⁵ CARNEY S., « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », art. cit., p. 99-100.

⁹⁸⁶ FM, OM26 C2538. Lettre d'Ange Péresse à Olier Mordrel, 28 mars 1968.

⁹⁸⁷ FM, OM26 C2612. Lettre d'Olier Mordrel à Ange Péresse, 18 juillet 1968.

⁹⁸⁸ Wagner fait parti des premiers intellectuels allemands à s'intéresser au mouvement breton lors de l'entre-deux-guerres. Voir les pages indexées dans CARNEY S., *Breiz Atao !, op. cit.*

⁹⁸⁹ CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M233. Note concernant Léon Jasson, 23 mai 1970 ; LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 2/1. Circulaire d'Ange Péresse, 10 décembre 1981.

⁹⁹⁰ FM, OM8 T44. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 25 juin 1946.

Le Boterf, cet ancien responsable local du PNB qui élabore lui aussi une série d'ouvrages sur le mouvement breton pendant la guerre, et à qui il conseille :

« Jasson – Ci-joint la traduction. Tu verras que c'est très mal bâti. Des points qui nous intéressent sont traités en 3 lignes et l'anecdote envahit tout. Mais ce document a l'immense vertu d'en être un, dont la maladresse même crie l'authenticité. Vois si quelques coupures peuvent être faites sans dommage. Je ne m'y suis pas risqué, à part en 2 ou 3 endroits où tu verras des points de suspension. Mais cela a été plutôt pour éliminer une balourdise de style. Ma traduction est fidèle, aucun souci à ce sujet. Etant donné que je tiens ce document de Péresse, et que j'ignore sa nouvelle adresse à Munich, j'ai écrit à Fred M. pour qu'il lui demande s'il voit un inconvénient à cette publication [en] ajoutant que je tiens le texte allemand à sa disposition. L'ange est imbu de lui-même au point qu'il sera certainement fou furieux de voir que le premier effort de réhabilitation ne s'exerce pas en sa faveur. À l'occasion, tu lui diras que c'est un début, mais que s'il est possible de laisser parler un mort, il est plus difficile de remettre en scène un vivant aussi inquiétant que lui. [...] Retiens ma suggestion de publier une belle photo de Jasson. Je te conseillerais aussi un de ses poèmes, beaucoup mieux venus que sa prose. Je ne me souviens plus où ils ont été publiés. Sans doute [Quatreboeufs] peut te renseigner⁹⁹¹. »

Dans son ouvrage, Mordrel rédige un chapitre sur l'UP grâce à la complicité de Fouéré⁹⁹², et en profite pour réhabiliter la mémoire de certains de ses membres tels que Jasson. Ce n'est qu'à partir d'une seule de ses lettres que Mordrel inscrit méthodiquement Jasson au cœur de l'épopée de l'UP, ainsi que dans un dense martyrologe, afin de servir l'héritage du mouvement breton dont il se veut être le dépositaire. Derrière la figure, aucune information sur l'homme n'est partagée, ce qui prouve que Mordrel ne connaît Jasson qu'à travers ses écrits. C'est aussi le constat que lui fait l'un de ses lecteurs :

« Vous devriez faire paraître un volume, dont le titre pourrait être : “Deux héros bretons”, consacré à Léon Jasson et à Guy Vissault de Coëtlogon. Vous pourriez reproduire leurs lettres de prison (celles que vous citez de Léon Jasson à sa mère sont admirables) en annexe. Ce sont

⁹⁹¹ FM, OM28 C3126. Lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 16 avril 1970.

⁹⁹² FM, OM27 C2757. Lettre d'Olier Mordrel à Ange Péresse, 4 février 1969.

là, pour la jeunesse, deux personnalités fascinantes. Nous ne savons rien d'eux et il serait bon que la jeunesse bretonne fasse enfin, leur connaissance grâce à vous⁹⁹³. »

La commande ne verra pas le jour. Lorsque Mordrel, Lainé, et Péresse disparaissent dans les années 1980, l'héritage de Jasson n'est toujours pas transmis⁹⁹⁴, sauf peut-être lorsque l'Unvaniezh Koad Kev honore annuellement à Scrignac « la mémoire de ceux qui, comme Y. V. Perrot, ont donné leur vie pour la Bretagne⁹⁹⁵ ». À l'aube du XXI^e siècle, l'espoir porté autour du sacrifice de Jasson n'a pas permis à la Pangée de ressurgir. En réalité, son spectre n'a fait qu'hanter les entrepreneurs de sa mémoire jusqu'à ce que certains d'entre eux s'éteignent à leur tour⁹⁹⁶. En captant l'héritage de ses pères, la nouvelle génération nationaliste s'approprie également la projection de leur mal-être, incarné en partie par ce deuil inachevé des fantômes du mouvement.

III- « La lutte sera finalement victorieuse⁹⁹⁷ »

À la fin des années 1980, Yann Bouëssel du Bourg prend la tête de Koun Breizh-Souvenir Breton 845⁹⁹⁸, une association qui résulte de la fusion d'une part de Koun Breizh, fondée par Raffig Tullou (pseudonyme de Raphaël Tulou) en 1954, et d'autre part de Bretagne 845, formée par Loïck Camus et Louis Badouel en 1982⁹⁹⁹. Dès son origine, Koun Breizh se fait le vœu d'inculquer aux Bretons l'histoire de leur territoire, ou plutôt de leur supposée race comme l'explique Tullou :

« Le “Souvenir Breton” entend accomplir, [...] une œuvre essentielle et d'importance, en faveur de cette prise de CONSCIENCE ETHNIQUE, parmi nos compatriotes... car c'est la

⁹⁹³ FM, OM34 C5020. Carte postale d'« un Malouin » à Olier Mordrel, 1973 ou peu après.

⁹⁹⁴ Feutren témoigne : « Peu de temps avant sa mort, [Lainé] m'exprima son inquiétude que certains ~~ennemis~~ ~~hostiles~~ commentateurs bretons avaient poussé leur hostilité envers la Bezen jusqu'à écrire que Jasson avait regretté de s'y être engagé. » LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 1/3. Notes de Louis Feutren, non daté. C'est l'auteur qui rature.

⁹⁹⁵ Non signé, « Unvaniezh Koat Keo », *L'Avenir de la Bretagne*, n° 51 (nouvelle série), 12 mars 1970.

⁹⁹⁶ Pierre Roy ne se recueille-t-il pas sur la tombe de Jasson jusqu'à ce qu'il disparaisse à son tour en 1984 ? Mail d'un militant à Léo Guéhenneux, 11 mars 2024.

⁹⁹⁷ ADMINPNB, « Dalc'homp song : Leon Jasson, marv evit Breizh ! », art. cit.

⁹⁹⁸ CRBC, fonds Philippe Nicolle. *Preder hag ober*, n° 14, mai-juin 1996, p. 12.

⁹⁹⁹ CHARTIER E., et LARVOR R., *La question bretonne. Enquête sur les mouvements politiques bretons*, Plougastel-Daoulas, An Here, 2002, p. 145.

seule qui pourra commander [...] les multiples entreprises devant assurer la continuité de l'Esprit breton, parmi les jeunes générations qui montent...

[...] Notre "Koun Breiz" sera dès à présent le principe permanent de la conservation – dans son expression la meilleure – en faveur DE TOUT CE QUI EST BRETON¹⁰⁰⁰. »

Dès lors, Koun Breizh crée des rendez-vous annuels, le plus souvent sous forme de commémorations publiques en l'honneur de quelques faits d'armes médiévaux, fondateurs de l'histoire que se font les militants de leur Bretagne. En plus de son rôle de président de l'association, Yann Bouëssel du Bourg entend également réhabiliter certains militants de sa propre génération, pour devancer selon lui le travail de « petits étudiants en mal de "mémoires de maîtrise" ou de thèses », tous corrompus par le communisme et le jacobinisme¹⁰⁰¹. Sa voix se fait alors entendre dans les colonnes de *Gwenn ha Du*, où il rédige une série d'articles nécrologiques à la mémoire d'une génération de plus en plus vieillissante¹⁰⁰².

En 1994, l'auteur lutte contre la maladie¹⁰⁰³, et sent le besoin de confier aux plus jeunes les symboles de sa génération de militants, celle qui a selon lui « jeté les bases de la résurrection de notre patrie. Car un jour la Bretagne renaîtra dans sa grandeur et dans sa beauté intacte¹⁰⁰⁴ ». Pour ce faire, Bouëssel du Bourg rencontre l'une des dernières représentantes de cette génération, Denise Guieysse qui, à 87 ans n'a pas non plus abandonné son idéal ni son intérêt pour Jasson¹⁰⁰⁵. Lors de cette entrevue, elle remet à Bouëssel du Bourg un dossier sur Jasson. La lecture des réflexions et des lettres du personnage inspirent l'auteur qui souhaite les publier.

¹⁰⁰⁰ RAFFIG TULLOU, « Kenskrid-Éditorial », *Skoed*, n° 1, 1^{er} semestre 1966. Les majuscules sont de l'auteur.

¹⁰⁰¹ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Lettre de Yann Bouëssel du Bourg à Denise Guieysse, 3 novembre 1994.

¹⁰⁰² Voir par exemple YANN BOUËSSEL DU BOURG, « Augustin Cattelliot 1910-1993 * Le petit Geoffroy », *Gwenn ha Du*, n° 100, décembre 1993-janvier 1994, p. 5.

¹⁰⁰³ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Lettre de Yann Bouëssel du Bourg à Denise Guieysse, 3 novembre 1994.

¹⁰⁰⁴ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Lettre de Yann Bouëssel du Bourg à Denise Guieysse, 20 avril 1994

¹⁰⁰⁵ Dans les années 1990, Denise Guieysse déclare encore : « Vous m'avez aussi signalé que certains transfuges de la Formation Perrot avaient déclaré que des membres de la Formation avaient pratiqué des tortures. Pour ma part, je ne l'ai jamais su. Et même si certains, plus faibles, avaient accepté de le faire sur ordre, ce n'est pas cela qu'il faut retenir. Il faut au contraire être fier (comme l'était mon mari, condamné à mort par contumace) d'avoir appartenu à la première armée bretonne depuis Saint-Aubin-du-Cormier à avoir pris les armes contre la France pour la Bretagne. » Citée dans LE ROUX M., *La fin du chemin*, op. cit., p. 90 ; Maryse Le Roux se souvient des commentaires affectifs que Denise Guieysse énonçait au souvenir de Jasson, considéré comme « très séduisant », et pour qui « elle semblait être attirée ». Mail de Maryse Le Roux à Léo Guéhenneux, 14 avril 2024.

Il s'exclame auprès de Guieysse : « Voilà une source pure d'inspiration pour notre jeunesse. [...] Cette publication fera un bruit énorme ! Les chacals en grinceront des dents¹⁰⁰⁶ ! »

Bouëssel du Bourg s'empresse de partager l'idée de retranscriptions des écrits de Jasson à Jacques Le Maho, le directeur de *Gwenn ha Du*, qui approuve immédiatement¹⁰⁰⁷. Il faut dire que les deux hommes ont connu Jasson durant leur jeunesse : Bouëssel du Bourg lorsqu'il fréquenta l'UP, et Le Maho au sein des *Bagadoù Stourm*, gardant le souvenir d'un Jasson « froid, d'une "roideur" militaire¹⁰⁰⁸ ». Après un long travail, Bouëssel du Bourg publie deux articles, dans lesquels est retranscrit un dense corpus composés de réflexions, lettres, poèmes, et autres documents, provenant de la main de Jasson ou qui parlent de lui¹⁰⁰⁹.

En cette période de « devoir de mémoire » qui tend à s'imposer dans le débat public, la démarche de Bouëssel du Bourg s'inscrit dans ce besoin de (re)définition de l'identité du mouvement qu'il pense incarner¹⁰¹⁰. En parallèle de cette politique mémorielle, l'auteur est aussi adhérent au Parti pour l'organisation d'une Bretagne Libre¹⁰¹¹. Ce parti est fondé en 1982 par Yann Fouéré, et son secrétaire général n'est autre que Patrick Montauzier, un ancien prisonnier du FLB récemment amnistié par François Mitterrand¹⁰¹². À travers le POBL, Montauzier souhaite poursuivre la voie du mouvement nationaliste traditionnel, en défendant notamment l'idée que l'âme de la nation bretonne ne peut s'incarner qu'à travers le culte de certains de ses hommes historiques et providentiels¹⁰¹³. Ainsi, le parti trouve le moyen de publiciser son action en investissant les différents temps de commémorations qu'organise Koun Breizh.

Parmi les figures du mouvement que le POBL souhaite honorer, l'on retrouve celles des membres de l'UP, comme le communique l'une des sections en interne : « Le samedi 20 juillet, un rassemblement aura lieu à 11 heures au cimetière de l'Est à Rennes pour saluer la mémoire

¹⁰⁰⁶ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Lettre de Yann Bouëssel du Bourg à Denise Guieysse, 30 mars 1994.

¹⁰⁰⁷ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Lettre de Yann Bouëssel du Bourg à Denise Guieysse, 20 avril 1994.

¹⁰⁰⁸ CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 C7. Carte postale de Jacques Le Maho à Denise Guieysse, 27 septembre 1994.

¹⁰⁰⁹ YANN BOUESSEL DU BOURG, « La mort d'un soldat : Léon Jasson », *Gwenn ha Du*, n° 103, juin-juillet 1994, p. 5-9 ; YANN BOUESSEL DU BOURG, « La mort d'un soldat : Léon Jasson (II) », *Gwenn ha Du*, n° 104, août-septembre 1994, p. 4-9.

¹⁰¹⁰ MARSCHALL B., « Récits du passé et identité nationale : La télésérie *Les filles de Caleb* », in B. Jewsiewicki, et J. Létourneau (dir.), *L'histoire en partage*, op. cit., p. 53.

¹⁰¹¹ CRBC, fonds Philippe Nicolle. Non signé, « Souscription », *Preder hag ober*, n° 19, mars-avril 1997, p. 2.

¹⁰¹² NICOLAS M., *Breizh. La Bretagne revendiquée des années 1980 à nos jours*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012, p. 141.

¹⁰¹³ *Ibid.*, p. 142-144.

de Léon Jasson et de André Geffroy, fusillés en 1946 par la résistance¹⁰¹⁴. » Cinquante ans après sa mort, le fantôme de Jasson est cette fois-ci convoqué par des militants nostalgiques d'une période que la plupart d'entre eux n'ont pas connu. D'ailleurs, les représentants de Koun Breizh qui ont organisé l'évènement¹⁰¹⁵ sont bien conscients de la fragilité de leur identité nationale, car comme le dit Loïck Camus : « Nous avons besoin de savoir à qui et à quoi nous devons d'être ce que nous sommes¹⁰¹⁶. »

Le passage de témoin entre les générations semble donc s'exercer à travers les lieux de mémoires que représentent les sépultures des fantômes du mouvement breton. C'est exactement la même démarche que poursuit Adsav (« Renaissance » en breton), un parti né en 2000 de la scission de l'aile nationaliste la plus radicale de l'ancien POBL sous l'égide de Patrick Montauzier et Yann Duchet¹⁰¹⁷. Par la voix de Montauzier, Adsav se revendique de l'héritage de *Breiz Atao*, de Debauvais, et même de l'UP¹⁰¹⁸. De fait, le parti invite ses membres à commémorer la mémoire de Vissault de Coëtlogon¹⁰¹⁹, d'entretenir les tombes de leurs héros telle celle de Jasson¹⁰²⁰, ou encore de prêter serment en leur nom, dont voici l'extrait d'une circulaire :

« (main droite tendue)

Je jure sur mon honneur, par nos ancêtres Celtes et Bretons, je jure sur notre **Gwenn ha Du** et notre **Kroaz Du**, de servir loyalement mon Pays la Bretagne, mon peuple Celte et mon continent l'Europe, d'être fidèle à l'esprit et aux consignes de la communauté de combat à laquelle désormais j'appartiens, de servir selon ma fonction la Renaissance (ADSAV) bretonne sur toutes les terres de la Celtie et d'Europe, dans la fidélité à la parole donnée et au respect de la Vérité.

Je jure d'œuvrer sans relâche jusqu'à notre Libération Nationale.

Je jure de n'appartenir à aucun autre parti politique, notamment français.

¹⁰¹⁴ CRBC, fonds Philippe Nicolle. Compte rendu de la réunion de section du pays rennais, 26 juin 1996.

¹⁰¹⁵ Non signé, « Yann Bouessel du Bourg », *Carn*, n° 95, automne 1996, p. 7.

¹⁰¹⁶ CRBC, fonds Philippe Nicolle. Non signé, « L'Histoire toujours là », *Armor Magazine*, n° 344, septembre 1998, p. 13.

¹⁰¹⁷ NICOLAS M., *Breizh*, *op. cit.*, p. 148.

¹⁰¹⁸ CHARTIER E., et LARVOR R., *La question bretonne*, *op. cit.*, p. 128.

¹⁰¹⁹ CRBC, fonds Philippe Nicolle. Invitation à commémorer la mémoire de Guy Vissault de Coëtlogon, 2001.

¹⁰²⁰ Les militants sont aussi appelés à entretenir les tombes de Théophile Jeusset, de Debauvais et sa femme Youenou, de Vissault de Coëtlogon, et de Raffig Tullou. CRBC, fonds Philippe Nicolle. Non signé, « Mémoire », *Ar C'hleze*, n° 5, hiver 2001-2002, p. 2.

Je jure de respecter et favoriser l'Ordre du clan breton, mon Clan dans un lien indissoluble.

Je jure de demeurer fidèle à nos héros fondateurs de l'Emsav : Nominoë, Cadoudal, La Rouërie, l'abbé Perrot, Debeauvais [*sic*], Mordrel, Lainé, Jasson, de Coëtlogon, Kernalegen [*sic*] ou [Christian] Le Bihan¹⁰²¹. »

Le parti préconise que cette prestation de serment doit se réaliser en présence d'une lance à cinq pics, d'un chaudron représentant le graal, ainsi que d'un bouclier¹⁰²². De fait, le socle identitaire de ces militants est véritablement scellé par une mythologie celtique, couplée au contrat social qui les lie aux spectres de ceux qui les ont précédés¹⁰²³. Derrière le récit de leur nation, les militants d'Adsav tentent de recouvrir les dettes contractées auprès de leurs aînés auxquels ils se sentent liés par un destin commun. À travers leur organe *War Raok !* (« En Avant ! » en breton), le parti se fait à son tour le publiciste de tous ces hommes providentiels, en retranscrivant notamment la plupart des textes de Jasson¹⁰²⁴.

Alors qu'Adsav s'essouffle au cours des années 2010, les spectres du mouvement breton sont, aujourd'hui, toujours entretenus et retenus par leurs promoteurs. En ce qui concerne Jasson, sa tombe est encore fréquentée par quelques nostalgiques¹⁰²⁵, dont certains refusent encore la mise au passé du personnage¹⁰²⁶. Presque 80 ans après la mort de Jasson, un groupuscule du nom de PNB entretient encore son souvenir, comme en témoigne ce visuel publié sur sa page internet, et relayé d'office sur ses réseaux sociaux :

¹⁰²¹ CRBC, fonds Philippe Nicolle. Adsav – Serment, non daté. Les caractères en gras sont de l'auteur.

¹⁰²² CRBC, fonds Philippe Nicolle. Compte rendu de la réunion des cadres du 05/01/02, 14 janvier 2002.

¹⁰²³ LEDOUX S., *La nation en récit*, Paris, Belin, 2021, p. 25.

¹⁰²⁴ Non signé, « Léon Jasson, un soldat tombé pour la Bretagne », *War Raok !*, n° 14, janvier 2005, p. 22-23. La plume de Jasson est aussi promue succinctement dans un autre article. Non signé, « La lettre de Guy Môquet ne nous concerne pas ! », *War Raok !*, n° 23, septembre 2007, p. 4.

¹⁰²⁵ *Le Mensuel de Rennes*, op. cit., p. 20 ; Archives privées, photographie de la tombe de Léon Jasson, 1^{er} novembre 2023 ; Discussion avec le personnel du cimetière de l'Est de Rennes, 20 février 2025.

¹⁰²⁶ Les militants de l'ancien Koun Breizh, qui s'est essoufflé au début des années 2000, ont refusé de me témoigner le rapport qu'ils entretiennent avec le spectre de Jasson. Correspondance avec un membre de l'actuel Koun Breizh, 5 février 2025.

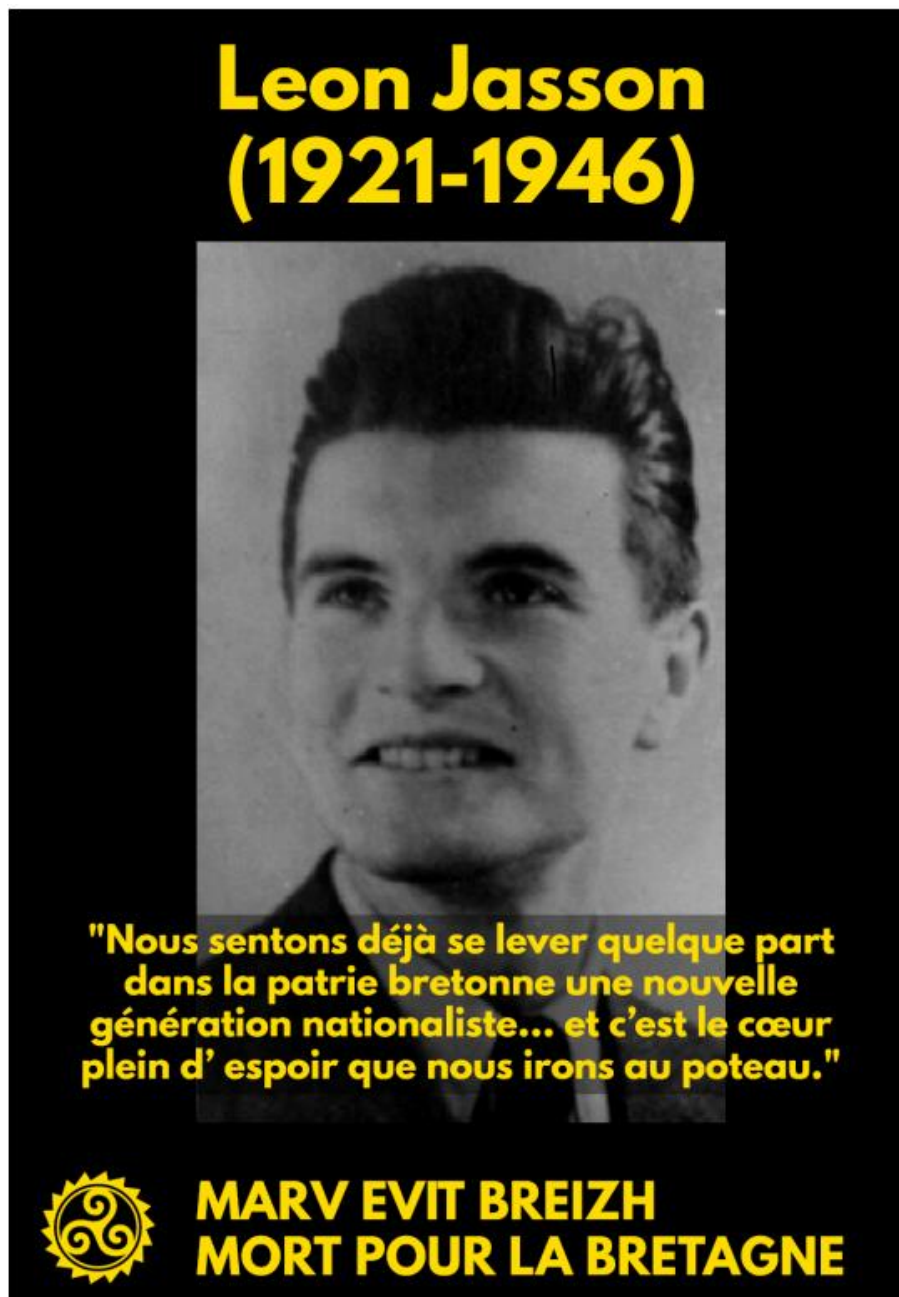


Figure 14 - ADMINPNB, « Dalc'homp song : Leon Jasson, marv evit Breizh ! », art. cit., montage internet du PNB sur Léon Jasson.

En fin de compte, le spectre de Jasson continue de hanter la nouvelle génération de nationalistes qui, d'une certaine manière, ne savent faire différemment de leurs prédécesseurs. Invoqués initialement pour redresser le mouvement breton pour que celui-ci puisse enfin s'émanciper, les spectres qui en émanent ne servent qu'à maintenir la doctrine victimaire initiale, qui se répète indéfiniment.

Conclusion

Ici s'achève cette route, tracée dans l'idée de comprendre comment Léon Jasson est devenu un fantôme ordinaire du mouvement breton. Pour tenter d'y répondre, il m'a fallu contourner certains obstacles, les franchir parfois, tout en gardant le cap que je m'étais fixé. Même s'il reste certains angles morts, il était important de dresser les contours d'une vie qui, nulle part ailleurs, ne fit l'objet d'une quelconque curiosité.

La première découverte fut peut-être celle-ci : Jasson n'est pas uniquement la créature de Lainé. C'est peut-être même un non-sens historique que de l'affirmer. Comme pour d'autres avant et après lui, les raisons du « basculement subjectif » de Jasson vers son idéal, puis vers l'expérimentation de la violence, sont multi causales¹⁰²⁷. Tous comptes faits, l'engagement au sein du nationalisme breton est pour lui l'occasion de combler des manques, et surtout de côtoyer d'autres jeunes hommes aux parcours symétriques. Jasson s'y investit, et trouve sa place au milieu de ce système de valorisation symbolique¹⁰²⁸. Alors que l'UP est employée comme une formation supplétive par les forces allemandes, Jasson et ses camarades sont persuadés de vivre en soldats vengeurs, habités par les spectres de l'abbé Perrot et d'autres militants. De son vivant, et à travers ses textes, Jasson s'inscrit lui-même au sein de l'histoire de sa nation, qui correspond à ce que les ethnologues Pierre Centlivres, Daniel Fabre, et Françoise Zonabend définissent lumineusement comme une « chaîne ininterrompue de martyrs et de fondateurs, nommés ou anonymes, singuliers ou collectifs, panthéon héroïque qui manifeste la continuité temporelle de la “collectivité des semblables”¹⁰²⁹ ».

Lorsque Jasson est exécuté par les autorités françaises, sa mort est automatiquement perçue comme un sacrifice par ceux qui s'estiment dépositaires de l'histoire de leur nation. Ils inscrivent son nom, ainsi que l'image qu'ils se font de lui au sein de ce panthéon héroïque, projection de ce que ces entrepreneurs mémoriels ne sont pas. Aux côtés d'une multitude de spectres, celui de Jasson vient hanter les générations successives de militants, comme l'exprime le jeune Thierry Jigourel, englué dans une profonde rêvasserie :

¹⁰²⁷ HUËT R., *La guerre en tête*, op. cit., p. 46-47.

¹⁰²⁸ PATIN N., *Krüger*, op. cit., p. 173.

¹⁰²⁹ CENTLIVRES P., FABRE D., et ZONABEND F., « Introduction », art. cit., p. 1.

« La résistance bretonne est intemporelle, nos héros sont immortels et nos martyrs hantent les rêves des jeunes générations...

Jasson, Coëtlogon, Kernaleguen sont entrés dans la grande légende de Breiz ; ils inspirent des combattants nouveaux qui ne se soumettront pas¹⁰³⁰ ! »

Concrètement, ces fantômes sont successivement rappelés par une succession de militants en situation de crise identitaire. Dès lors, les fantômes du mouvement breton s'expriment à travers l'ordre naturel héroïque de la Bretagne qu'ils sont censés représenter. De fait, la mémoire de Jasson se fond parmi une multitude de spectres, dont le surnombre doit alimenter le sentiment de légitimité d'existence de la nation pour laquelle ils se sont sacrifiés, ou qui sont réputés l'avoir fait. C'est ce que tente de mobiliser l'actuel PNB lorsqu'il dresse sur internet une liste de 54 martyrs bretons de la Seconde Guerre mondiale directement inspirée de celle de Mordrel¹⁰³¹, avant de conclure :

« Le Parti National Breton affirme avec confiance que le sang de ces martyrs de la nation bretonne inspirera prochainement, par leur exemplarité et le rappel de leur mémoire, la nouvelle élite nationaliste dont notre peuple a besoin en ce siècle d'angoisse et de désespoir. Breizh se redressera, plus belle et glorieuse que jamais, guidée par une avant-garde de militants idéalistes déterminés à faire l'histoire de la Bretagne¹⁰³². »

Les fantômes ordinaires du mouvement nationaliste breton peuvent alors se définir par la convocation et l'entretien du souvenir d'un grand nombre de personnages historiques, dont la dimension sacrificielle et banalisée de leur mort occulte les contours réels de leur vie, au profit de la pérennisation du discours victimaire du dit mouvement.

Enfin, il serait également intéressant de mettre au passé les autres fantômes ordinaires du mouvement breton. Aux côtés de Jasson, qu'en est-il des dynamiques mémorielles entreprises autour de Guy Vissault de Coëtlogon, des homonymes André Geffroy, de Yann-Kel Kernaleguen, et de quelques autres ?

¹⁰³⁰ THIERRY GWIGOUREL, « Versailles », *Gwenn ha Du*, n° 8, décembre 1978, p. 4.

¹⁰³¹ MORDREL O., *Breiz Atao*, *op. cit.*, p. 535-537.

¹⁰³² ADMINPNB, « Le PNB participe à l'hommage donné en l'honneur de la mémoire de l'Abbé Yann-Vari Perrot et rappelle l'engagement des martyrs tombés pour la libération de la Bretagne de l'occupation », art. cit.

Annexes

Annexe 1 : Liste non exhaustive des membres du Service Spécial de Lainé.

A. nP. 76. b

LISTE NOMINATIVE

-:-:-:-

Matricule	Nom	Prénom
0-1	PARKER	Alexandre
0-4	PERESSE	Ange
2-3	MONJARRET	Paul
1-24	PERRIN	Paul
1-26	LE NOAC 'H	Jean
3-9	LEGENDRE	Roger
3-10	HENRIO	Gildas
1-1	HEUSSAFF	Pierre
3-8	GUERVENOU	Louis
3-11	LE PAPE	Yves
2-1	CRAFF	Yves
2-13	KERVIEL	Ernest
3-2	JASSON	Léon
1-9	MALRIEU	Jacques
2-6	LE BOEDIC	Julien
3-12	URVOY	Michel
2-17	PREVOST	
S.M.	NOEL	Joseph
1-30	CHEVILLOTTE	Michel
2-20	LE BARE	Louis
1-13	LE LOUREC	Charles
3-21	MORIDE	Roger
3-20	PARCEVAUX de	Joseph
1-22	LE PORH	François
3-3	LEMOINE	Maurice
3-13	VALLY	Louis
3-14	GUIHENNEUC	Etienne
S.M.	MANDARD	Albert

LIGC/NLW, GB 0210 FEUTREN, 4/1. Liste nominative, non datée.

1-4	LOUARN	Jean
3-1	FEUTREN	Louis
3-4	MORVAN	Joseph
2-18	LARNICOL	Jean
S.M.	COLLET	François
S.M.	PINARD	Marcel
1-18	GUYOMARD	Jean
3-15	GEFFROY	
1-27	MINIOU	Jean
S.M.	GUILLOU	Louis
3-19	CHEVALLIER	Hoel
1-2	BOURHIS	Jean
2-4	SIBERIL	Valentin
1-21	TREVIDIC	Albert
3-18	BEAUVARGER	Ernest
2-15	DEROUIN	René
0-2	GEFFROY	André
3-5	LE HIR	René
3-6	LE BOULC'H	Alphonse
2-10	LE PERSONNIC	Jean
3-7	CATELIOT	Joseph
S.M.	JEHAN	
S.M.	LAGUITTON	Georges
3-17	HASCOET	Marcel
1-25	CHEREL	Paul
S.M.	LE GOFF	Théophile
3-16	PASSEBON	André
1-31	GOURBIL	André
3-16	CHEVALLIER	André

Destinataire : Bureau F.
 ARCHIVES. 1ex. /

Annexe 2 : Extraits de lettres de Léon Jasson à sa mère, 1944-1946.

Rennes 16 avril 1944. 1944
... Ici il pleut maintenant tous les jours, et cela offre quelques inconvénients quand nous devons battre la campagne.
Ma santé est toujours aussi bonne d'autant meilleure que la nourriture est abondante et de bonne qualité.
Aujourd'hui dimanche je suis de service. J'écoute la T.S.F. tout en travaillant et le temps passe vite. Cette vie me plaît toujours et sans elle jamais je ne pourrais me réaliser pleinement. Seules les responsabilités permettent à l'homme de se développer et d'arriver à un type supérieur.
Au sein de notre communauté combattante se développe une camaraderie mâle et sans vaine sensibilité. Les souffrances endurées en commun forment autant que les joies, des liens indestructibles, et si l'un de nous abandonnait la cause et le combat, jamais il ne pourrait plus retrouver ce qui fait la beauté de la vie.
Nous sommes tous des anormaux en ce sens qu'on ne peut juger nos comportements d'après une règle moyenne et que chaque individu a sa propre personnalité qui réclame un traitement de qualité.
D'autre part en ce qui me concerne rien ne peut troubler la profonde conscience que j'ai de mon devoir et de ma volonté qui doit s'accomplir....

Prison de Versailles 8 avril 1945.
... Il est dans les plus cruels déboires une leçon profonde, celle de la nécessité supérieure de toute chose, fastes ou néfastes. Le prix de la vie est cette recherche de soi-même, la réalisation de sa vraie personnalité. Cette recherche est pénible, lourde de désillusions, mais elle seule donne à l'homme sa dignité. Pour certains qui ne voient la vie que sous l'angle matériel, il leur importe peu de rechercher ce qui n'est pas monayable. Pour nous deux il en est autrement.

Prison de Versailles 16 Décembre 1945.
... Au sujet de mes méditations tu as bien raison de citer la phrase de Boileau. L'essentiel n'est-il pas de maintenir vivante en soi cette faculté de l'effort qui permet de ne pas se rouiller intellectuellement..... Quand le climat s'y prête nous parlons aussi musique C'est alors l'évasion vers la terre des rêves d'or, ou le retour vers des scènes d'enfance ou des impressions d'autrefois. Je suis sûr que tu te souviens de la merveilleuse chanson de Solweg tirée de Per Gynt de Grieg. Elle m'est toujours aussi chère - Pourquoi ? Peut-être ai-je un peu de ce Per Gynt en moi et comme lui je garde au plus pénible de mes aventures la nostalgie du chant de la blonde Solweg qui incarne toute la foi profonde de l'attente malgré les ans et malgré le rythme d'un monde qui oublie. Autre thème favori : la simple et triste mélodie de Raynaldo Hahn sur un poème de Verlaine : "Le ciel est par dessus le toit, si bleu si calme, Un arbre dans le ciel qu'on voit perce sa palme" composée par le poète derrière les barreaux de sa prison.
Je prends note de mon heure de naissance qui m'est très utile. Prochainement je te donnerai mon thème. Tu jugeras si c'est exact. Cette étude, si on ne la pousse pas en système est très utile dans la connaissance de soi-même. Elle permet de tracer les grandes lignes du caractère et de déterminer les tendances profondes du sujet. Ne faut-il pas bien se connaître soi-même pour utiliser au maximum

ses qualités et évaluer leurs limites; On évite ainsi bien des erreurs fatales...

...Continue à te bien soigner et ne désespère pas. Pour moi tout va bien. J'attends mon transfert pour Vannes où j'aurai à batailler pour ma défense. Sois courageuse car tu sais bien que cette vie est un combat dans lequel, si on est battu, on doit succomber la tête haute...

Prison de Versailles 26 Décembre 1945.

Ma bien chère Maman,

J'espère que cette lettre te joindra pour le Jour de l'An et je m'empresse de t'envoyer mes vœux les plus sincères et les plus affectueux pour cette nouvelle année 46 dont tous deux nous attendons tant de choses. Qu'elle t'apporte la santé et une amélioration sensible de ta vue et la réalisation de tes vœux les plus chers; qu'elle soit moins cruelle que cette année 45 et qu'elle nous mène au bout de notre épreuve. Reçois par cette lettre mes baisers les plus affectueux et les plus filiaux.....

Je n'ai par ailleurs pas grandx nouvelles à t'annoncer, car ici la monotonie est de règle. Aussi pour te distraire je vais te donner comme promis mon horoscope dont le thème est le suivant.

Signe : Capricorne sous Saturne. Jour de Vénus. Décans de Jupiter. Année de Saturne. Heure de Lune.

Le Capricorne donne une vive intelligence, bon pour les études, horreur de l'effort surtout le matin; noctambulisme. Vénus c'est l'amour avec la facilité que donne la lune sans profondeur également en raison de l'influence mystique de Saturne. Cette dernière influence avec Vénus et Jupiter donne une tendance idéologique avec une base de factice, d'autosuggestion qui recouvre les tendances profondes du sujet. Il peut les dissimuler mais ne les anihile pas car Jupiter avec ses qualités de bon sens dignifie le Saturne et tente à orienter la mysticisme Saturnien vers la partie équilibrée et même conformiste de la pensée. L'influence de Lune sur Saturne incline à une sentimentalité malheureuse et cette dernière planète plus importante dans ce thème que la Lune lutte contre la tendance aux voyages du sujet et les rend presque obligatoirement néfastes. La Lune indique également un goût pour les arts, la rêverie et l'amour de l'eau. La conjonction Saturne Vénus qui oriente vers la prétrise indique que le sujet de tendance associable trouve dans cette conjonction un peu de la bonté qui doit lutter victorieusement contre l'approche de l'influence de Mars du Décans suivant le sien. Le Jupiter dont la tendance devrait apporter au sujet des éléments d'équilibre que les conjonctions citées précédemment contrecarent devrait être développé. Voilà je transmets cet essentiel de données à ta critique...

Prison de Vannes 3 mars 1946.

... J'éprouve toujours de la répugnance pour les règles religieuses qui sont un rétrécissement ou une mutilation de la vie. Si elles sont nécessaires comme garde-fous pour certains, comme refuge pour les vaincus, comme soutien pour les faibles; elles sont une contrainte douloureuse pour les êtres éminemment religieux que sont les Affirmateurs de la Vie...

Prison de Rennes 2 Juin 1946.

Ma bien chère Maman,

J'ai reçu hier samedi ta lettre du 27 Mai. Je suis bien inquiet à

3

à ton sujet car cette lettre ne me dit pas que tu es au courant. Sans doute vais-je recevoir la réponse à ma dernière lettre la semaine prochaine car le courrier est bien lent à me parvenir. Peut-être as-tu déjà vu Me. Thouënon qui t'aura donné les derniers détails. Ma petite Maman, il faut une fois de plus être courageuse. Je sais combien cette épreuve doit être douloureuse pour toi à tous points de vue. Je me demande avec anxiété si ta vue ne va en recevoir le contre coup ; déjà tu me signales qu'il n'y a plus d'amélioration notable. Quant à ton moral que doit-il être à l'heure actuelle, d'autant que tu dois te demander ce que j'ai bien pu faire pour tomber sous le coup de la peine capitale. A ce sujet je pense que tu n'as pas à rougir de ton fils, Me. Thouënon pourra te l'affirmer. Ce dernier a été parfait, mais je n'ai pu prendre sur moi de regretter et de renier, aussi le résultat ne faisait aucun doute. D'ailleurs j'étais depuis longtemps fixé à ce sujet.

Malgré la peine que je ressens à ton sujet, mon moral est toujours aussi ferme ; le plus dur est passé, à savoir l'Instruction et l'Audience. Maintenant j'attends le rejet de mon pourvoi en Cassation pour formuler mon recours en grâce que je signerai car je répugne au ~~succès~~ suicide et veux laisser aux autres la responsabilité de leurs actes.

Grande consolation, comme tu me l'écris, que ce renouveau de vieilles amitiés qui viennent adoucir nos tristes jours et nous reconforter au moment où nous en avons tant besoin. J'ai bien reçu le colis d'Herblay composé de pain d'épices..... Quelle fête et comme je suis gâté. Ne manque pas de les remercier chaleureusement.....

Malgré le changement de cellule et d'habits j'occupe toujours mes journées de la même façon. Le fait d'avoir les chaînes aux pieds ne m'empêche pas de mener un petit train de vie quasi-monastique. J'ai en ce moment de la lecture : "Les Deux sources de la Morale et de la Religion" de Bergson : parallèle entre morale statique et morale dynamique d'une part ; Religion statique et religion dynamique d'autre part. Le philosophe a senti et mis en valeur la dualité de l'Esprit et de la Lettre ; l'antagonisme entre deux formes de pensée et de sentir.....

Ma bien chère Maman, je tiens à ce que tu conserves toujours l'espoir d'un prochain revoir, et que tu ne te laisses pas vaincre par le chagrin. "Gémir, pleurer, prier est également lâche". Ecris moi bien vite une très longue lettre. Dans cette attente, je t'envoie mes meilleurs baisers et mes plus filiales pensées. Ton fils aimant.

Rennes le 6 Juin 1946

Ma bien chère Maman,
J'ai bien reçu ta lettre du 2 Juin à laquelle je réponds bien vite. Avec quelle émotion je l'ai lue, et quelle peine je ressens ; les mots sont trop pauvres pour te le dire. Mais ne désespère pas. J'ai envoyé ce jour mon recours en grâce, et peut-être sera-t-il tenu compte du mobile de mes actes. Je suis ici avec douze autres condamnés à mort et j'ai déjà constaté que parmi ces derniers, les idéalistes sont en petit nombre. Beaucoup voulaient tirer de leurs aventures un bénéfice personnel et ne se sont pas formalisés sur les moyens à employer. Ils payent car il est humainement juste que la mort réponde au crime. Les autres, plus rares, se sont conduits en soldats au service d'une cause et non en assassins. J'en suis. Espérons qu'en dernier ressort une distinction sera faite. Quoiqu'il en soit j'ai la certitude, si le pire arrivait, que mon sacrifice ne sera pas inutile. J'aurai la suprême consolation en mourant de croire au bien fondé de notre cause. Je comprends quelle va être ton anxiété durant ces semaines qui vont suivre. Tiens bon car il ne faut jamais désespérer.
Entendu en ce qui concerne le récit détaillé de ma vie depuis

Juillet 44. Je fais une demande pour retirer mes notes personnelles et du papier de la "Fouille" afin de rédiger ce mémoire. J'espère qu'on ne me refusera pas. Le tout te parviendra s'il y a lieu. De plus, si j'étais fusillé, Marcel Bibé condamné le même jour que moi aux travaux forcés à perpétuité, ne manquera pas d'aller te voir tôt ou tard, dès sa sortie de prison. Ce garçon que j'ai eu sous mes ordres est pour moi un jeune frère et nous avons passé ensemble de bons et de mauvais moments. Il m'a promis et je sais qu'il tiendra sa promesse.....

Rennes 21 Juin 1946.

... Hier matin, c'est à dire jeudi 20 j'ai eu ma première alerte. Il était cinq heures environ, quand j'ai été brusquement réveillé par un bruit de clefs. Lorsque j'ai ouvert les yeux, la cellule était ouverte et le Commissaire du Gouvernement accompagné du Surveillant Chef venait d'entrer. Après nous avoir demandé nos noms, il a signifié à deux d'entre nous (nous étions 4 dans notre cellule) que leur recours en grâce avaient été rejetés par le Commissaire du Gouvernement et qu'ils allaient être fusillés. Voici 90 jours qu'ils attendaient et ils m'avouaient tout dernièrement qu'ils en avaient assez d'être dans l'expectative, et qu'ils désiraient voir arriver la décision le plus vite possible. Je les comprends.

L'un d'eux, un jeune gas de chez nous, 21 ans, père d'un petit garçon, en me serrant une dernière fois la main, m'a dit ses convictions en breton ; je te les traduis : "Vengeance et mort aux traîtres, Vive la Bretagne. Adieu". Quelle réponse pouvais-je lui faire autre que celle-ci: "Vive la Bretagne. A Bientôt". J'ai appris qu'il est mort courageusement.

Nous sommes restés à deux dans notre cellule nous demandant si nous n'avions pas fait un mauvais rêve. Hélas les deux paillasses vacantes étaient là pour nous détromper et rappeler la dure réalité.

Nous restons encore douze condamnés. Combien seront graciés, je l'ignore. Pour ma part, je suis prêt. J'ai dépassé le stade de la haine ; je n'en veux ni à ceux qui nous gardent et qui ne font que leur métier, ni à ceux qui nous jugent et qui n'accomplissent en toute logique que leur devoir. Mais je ne pardonne pas aux traîtres de toutes sortes qui ont failli à leurs engagements et qui pour sauver leur misérable ~~vie~~ tête ont vendu leurs compagnons de lutte. Ceux-là tomberont tôt ou tard sous le coup d'une justice immanente.

Ma bien chère Maman, je te remercie de tes bonnes lettres qui m'apportent un grand réconfort. J'espère que tu es en bonne santé et que ta vue se maintient malgré la dure épreuve que tu subis en ce moment. Garde malgré tout confiance, comme tu l'as dit, "le dernier mot n'est pas dit". Je suis gâté dans mes colis.....

Rennes 7 Juillet 1946.

... Je pense beaucoup à toi, tous ces jours-ci qui nous rapprochent de la décision. Gardons notre courage et notre Foi..... Je ne reconnais que le jugement de mes égaux et de mes Frères. Sache bien que je ne changerais pas mon sort contre celui de personne au Monde. C'est bien ainsi. J'ai ma Joie et j'irai jusqu'au bout.....

J'ai lu un roman traduit du suédois "Katarina". Humain, trop humain hélas ; l'histoire d'une femme et mère de marins, dont la vie n'est faite que d'adieux, de départs et de deuils. La mort la surprend toute seule dans sa ~~vivre~~ chaumière, et sans regret elle quitte la vie pour retrouver ses morts qui l'appellent et l'attendent. Ce livre est beau, parcequ'il est vrai. Rien de théâtral, d'artificiel ; pas de pleurs, d'une simplicité tragique comme une tête qui chaque jour se penche davantage

sous le poids du destin pour ne s'éclairer qu'au dernier jour, ^{celui} celui de la délivrance et du retour aux sources de la vie.

N'est-ce pas aussi l'évocation du drame des mères qui ont des fils qui les élèvent juste pour les voir partir vers leur destin d'homme et de solitaire. C'est la vie dans ce qu'elle a de fatal et d'irréversible. Elle ne prend son vrai sens que lorsque nous l'acceptons comme un Tout, sans révolte, sans haine, mais avec fierté.

Je crois que ceux qui comprennent cela et acceptent sont plus près de Dieu que les dévots. Ne penses-tu pas comme moi, qu'il y a autant de chemins vers la Vérité qu'il y a d'hommes sur terre ? et que chacun doit être pesé selon sa vie et ses efforts vers le vrai.

Ma bien chère Maman, ce dimanche est d'une pureté magnifique, et je me sens en paix. Je pense à toi et à ta vie sombre. Je voudrais tant que cette lettre t'apporte aussi l'apaisement dont tu as tant besoin. Ce me serait une grande joie de le savoir.....

Rennes 17 Juillet 46

Ma bien chère Maman,

Quand cette lettre te parviendra je ne serai plus. Ne pleure pas petite Maman, je ne m'en vais pas tristement. Je suis heureux malgré tout, car j'ai fait mon devoir jusqu'au bout. Je meurs en Soldat Breton.

Les mots sont superflus et pauvres. Je meurs avec ton nom sur mes lèvres. Adieu à toi, petite Maman. Adieu à tous qui m'avez aimé.

Derniers baisers de ton fils qui t'aime.

Léon JASSON.

Mais c'était pourtant le
chant national breton qui était
sur ses lèvres

Annexe 3 : Lettre de Léon Jasson à sa mère, rédigée le 25 juin 1946.

Ma bien chère Maman. - Voici le récit succinct de ma vie depuis juillet 1944. Tout d'abord, je te dois quelques ~~explications~~ précisions sur mon activité au sein de la Formation Ferrot à laquelle j'appartiens toujours. Entré fin décembre 43 comme simple soldat, je ne tardais pas à devenir Chef de Groupe, puis Chef de Section en remplacement d'un camarade détaché à l'Etat Major. Par la suite je remplaçais le Commandant de l'Unité lorsque ce dernier s'absentait pour des raisons de service.

Notre quartier à Rennes était moins une Caserne qu'un Collège militaire. De fait, notre Formation tenait à la fois de l'Unité combattante et d'une Formation de Cadres ; noyau d'une future Armée bretonne. En conséquence notre Rôle était de maintenir strictement parallèles : pratique et théorie, et de ne pas sacrifier à une Utilisation immédiate : l'Éducation militaire qui était l'essentiel. Evidemment nous dûmes souvent batailler avec le Commandement SS pour que soit respecté notre point de vue. En ce qui concerne la théorie, les Allemands respectèrent scrupuleusement notre indépendance ; Officiers instructeurs, moi et mon camarade R., nous pûmes inculquer aux hommes de solides notions militaires et surtout les principes d'une Éducation basée sur le Culte de l'Honneur et la Fidélité à la Parole. D'autre part les nombreux cours enseignés, (Breton, Histoire, Philo, Celtisme) apportent la preuve que nous tenions à nous éduquer suivant notre idéal propre, et surtout à former une Tradition originale et typiquement celtique. Nous étions loins de la "Demi-Éducation" nationale-socialiste... Quant à l'Utilisation de notre Unité, j'ai pressenti avec R., dès les premiers jours que nous aurions à payer la rançon de l'indépendance détenue sur le plan instruction. Nous eûmes en effet, au cours des opérations à lutter contre cette tendance des chefs allemands à utiliser nos hommes individuellement. Le petit nombre des effectifs engagés à chaque fois, 1 ou 2 groupes, facilitait un tel état de choses. En maintes occasions nous dûmes intervenir.

Autre déception, plus grande celle-ci, le tenue de nos adversaires F.F.I. À plusieurs occasions, s'ils avaient eu plus de courage, ils auraient pu nous infliger des pertes sérieuses ; mais soit par crainte, soit par manque d'entraînement et de cadres décidés, ils ont souvent refusé le combat alors qu'ils jouissaient d'une nette supériorité numérique et de l'avantage du terrain. Une telle façon d'agir nous a trop souvent réduite au rôle de simple ramasseurs d'armes et de munitions abandonnées. Par bonheur, les parachutistes Anglais, Américains et Français tombèrent à point et rompirent la monotonie de nos excursions. Troupes bien entraînées, bien commandées et régulières qui n'ont jamais refusé le combat. Combien de ces dignes adversaires nous ont manifesté leur mépris pour les F.F.I. qui furent loins de faciliter leur tâche. Les chiffres de nos pertes confirment mes dires : 20 % tués et blessés dont 10 % abattus dans des conditions autres que celles d'un combat régulier (Reconnaitances, mission, traquenards). de cette dernière façon sont morts les deux meilleurs soldats de ma Section. LOUARN, Chef de mon premier groupe et LE DEUFF également du premier groupe. Deux semaines avant de disparaître, Louarn m'avait invité à une petite fête à l'occasion de ses 24 ans. Les meilleurs tombent toujours les premiers. Il est juste qu'il en soit ainsi. De quel exemple peut-être la mort d'un lâche. Le sacrifice de ces camarades a racheté les vilainies de certains et notre souvenir aidé de nos traditions est là pour les honorer. D'autres les suivent, LEZET, adjudant et LARNICOL. Mon camarade R. tombe grièvement blessé à leur côté au cours d'une fusillade.

brève

Jusqu'à là je suis encore intact. Le 13 juillet 44, je pars en mission rejoindre un groupe de chez nous, cantonné à Uzel. Patrouilles infructueuses dans la région. Chaque nuit on entend les avions ennemis, lourdement chargés de matériel et de troupes, voler à très basse altitude. Ils parachutent non loin, mais où ? Le 26 juillet et les jours précédents, sont signalées des attaques de voitures isolées entre Corlay et Guingamp. Le 27, une colonne volante, dont je fais partie, part de la pointe du jour en direction de Guingamp par Corlay. Jusqu'à Corlay, rien à signaler, nous roulons à vitesse réduite, intervalles de sécurité ; Nous abandonnons la route principale au nord et prenons la direction de l'Etang Neuf. Un Km. avant l'Etang, en bordure du bois de Coat-Mallouen, 100 mètres après l'abbaye, nous apercevons une voiture automobile abandonnée dans un champ à 30 mètres de la route. Le Capitaine, commandant la colonne, fait stopper et nous sautons immédiatement à terre pour visiter cette voiture insolite. C'est alors que des coups de feu partent à la lisière du bois, à 200 m. du chemin. Je bondis en avant et m'abrite derrière une levée de terre ; un fusil-mitrailleur se démarque en face, impossible de riposter efficacement avec nos mitraillettes. Le mieux est d'approcher le plus près possible et d'en finir à la grenade. Vite, à quelques hommes, nous franchissons l'espace à découvert qui nous sépare de l'extrémité proche du bois vers la droite, tandis que le gros de la colonne attaque plus à gauche. A couvert, derrière les arbres, nous avançons par bonds, tandis que les rafales de F.M. se succèdent plus rapides. Nous approchons d'une tente anglaise abandonnée, des bouteilles de lait sont dans leurs rayons, une table est dressée, couverte de nourriture ; par terre, dans un "container" des grenades anglaises quadrillées. J'en prends quelques unes ; encore quelques mètres en avant sur la droite et je suis à portée de grenade du F.M. Au moment de bondir, je sens un choc à la main droite, tandis que les branches se cassent autour de moi. Le sang coule par raccourci de mon poignet ouvert sur le côté pouce. Je suis incapable désormais de tirer, je perd du sang en abondance. Je me replie tout en continuant d'offrir une telle cible à l'ennemi qui tiraille toujours pour protéger sa retraite. Les explosions de grenades indiquent que le F.M. ne doit pas être à la noce. J'arrive à la route, où se trouve à l'abri derrière un talus, l'infirmier et d'autres blessés plus ou moins gravement blessés. Garrot, pansement provisoire, nous montons en voiture, direction Guingamp. Une heure plus tard, je suis à l'hôpital de Pédernac sur la route de Guingamp à Lannion. La radio de la main droite révèle une fracture longitudinale du pouce jusqu'au poignet. Une balle de F.M. est rentrée juste à la première articulation du pouce, séparant l'os en deux dans le sens de la longueur, brisant la deuxième articulation et ressortant au poignet. Sur le "billard" je demande au Major ce qu'il en pense ; il me dit que le pouce sera sauvé mais qu'il sera roide et atrophié. J'ai assez de chance. Je ne souffre pas. Deux jours plus tard couturée.

Mauvaises nouvelles, les Anglo-Saxons ont percé le front, et s'avancent sur Rennes. Dans la journée du 1er août, les blessés graves sont évacués. Je pars dans la nuit du 1 au 2 avec le dernier convoi. Mon bras droit est plâtré. J'ai réussi à garder mon pistolet automatique, car je ne tiens pas à tomber aux mains des Français. Le voyage se fait sans cas et sans incident, bien que nous traversions la Bretagne du nord au sud et que la lune brille d'un éclat sans pareil. Le spectacle est magnifique et j'adresse machinalement un Adieu à ce paysage familier que peut-être je ne reverrai jamais. Au petit jour, nous traversons Pontivy, vers 15 h. Vannes. De Vannes nous roulons vers Nantes où nous arrivons dans l'après-midi du 2 août. Notre route reprend jusqu'au point terminus Angers Hôpital militaire. Là, je reste quelques jours, le temps de me faire

enlever deux agrafes et de faire connaissance d'un jeune Allemand, W. de la Division SS Das Reich, blessé en Normandie, à la main droite, dans un mitraillage aérien. Nous ne devons nous séparer que bien plus tard. Il est d'Heidelberg, nous causons surtout en anglais et devenons vite camarades. D'Angers, nous sommes évacués sur Tours. Nous y restons près de six jours. Les américains sont à Angers. Par une belle après-midi, des voitures sanitaires nous conduisent à 10 km. de Tours sur la ligne Tours-Orléans et nous descendons à une petite gare d'embarquement ; là nous attendons quelques heures avant de monter dans des wagons de marchandises (40 hommes, 8 chevaux). Notre installation sur la paille est assez rapide, car pour ma part, je n'ai aucun bagage. W. plus riche, a pu sauvegarder sa brosse à dent et une serviette. Nous attendons le départ en direction d'Orléans avec impatience. Le lendemain matin, nous sommes toujours là. Les ambulances se succèdent les une aux autres pendant cette longue journée d'été, chaude et ensoleillée. Les avions ennemis rodent au-dessus de nous, mais nos Croix Rouges nous protègent. Je descends du wagon pour prendre l'air. Par une chance incroyable, je me trouve nez à nez avec un de mes Chefs de groupe G. Il a l'air mal en point et s'appuie sur deux béquilles ; pendant la retraite, il a fait une chute de moto, pendant un mitraillage d'avion, de nombreuses contusions aux jambes l'empêchent de marcher. Il vient nous rejoindre dans notre wagon ? Nous grillons quelques cigarettes tandis qu'il me donne les derniers renseignements sur l'Unité. Le Fourrier doit avoir une lettre pour moi, sans doute la tienne, je n'en prendrai jamais connaissance.

Le 8 au matin, si mes souvenirs sont exacts, le convoi s'ébranle enfin. Départ brusque, exclamations, cris de douleur ; on s'habitue. À notre grande surprise, le convoi passe en gare de Tours et bifurque en direction du Sud. G. qui connaît la ligne affirme que nous descendons sur Poitiers. Cela ne fait pas notre affaire, encore moins celle des Allemands qui s'attendaient à partir vers Orléans en direction de Dijon ou Paris. Les voies sont coupées paraît-il. À la sortie de Tours, le convoi essuie quelques coups de feu de la part de partisans chevaleresques. Je m'assure de la présence de mon pistolet... on ne sait jamais. Le train roule lentement et souvent s'arrête, la voie n'est pas sûre ; de fréquents bombardements gênent la circulation ; nous passons à Poitiers, la gare est rasée, la voie unique. Arrêt. Le lendemain matin nous sommes près de Rochefort. La nuit arrive. Angoulême est dépassée. Nous roulons vers Bordeaux. Le train stoppe en pleine nuit dans une petite gare. Des démangeaisons m'empêchent de dormir, les poux ! et rien pour les chasser ; ils se sont glissés sous mon plâtre ; impossible de me gratter, c'est intolérable. Dans le lointain j'entends une machine siffler ; sans doute un train va nous croiser ; il se rapproche, à assez vive allure. Le halètement de la machine se fait de plus en plus distinct. Je suis soudainement nerveux, la fatigue sans doute ; à peine me suis-je formulé cette idée, qu'un choc épouvantable m'envoie valser au fond du wagon qui est secoué d'arrière en avant et d'avant en arrière, comme sous les coups répétés d'un bélier. Un immense fracas, bruit de ferrailles, halètement de machine. Tout le monde est réveillé, maintenant, silence total ; puis de toutes parts gémissements. Chez nous rien de cassé. Je me précipite avec W. au dehors et me renseigne. Une locomotive haut-le-pied, arrivant à toute vitesse sur la même voie que nous, a écrasé les wagons de queue. Par chance, nous sommes au milieu du convoi. On évacue les morts et les blessés. Les soeurs allemandes sont admirables de sang-froid et de dévouement. Le convoi, quelques wagons en moins, reprend sa route vers Bordeaux. Arrêt à Bordeaux où les blessés graves sont évacués ; ils ne pouvaient tenir plus longtemps dans ces wagons à bestiaux pleins de vermines. Les

Infirmières allemandes attachées à notre convoi ne dépensent sans compter
mais les wagons dont elles disposent sont insuffisants. Le 11 août environ
nous sommes à Agen ; arrêt du train, les pansements sont refaits en gare
à l'infirmier. Nous en profitons, moi, W. et G. pour nous laver le plus
possible. La chaleur est étouffante. Nous avons le temps, une fois les
pansements refaits ~~XXXXXXXX~~ d'aller boire quelques bouteilles de vin blanc
et de toucher des paquets de cigarettes. Le train se remet en marche.
Après Carcassonne, nouvel accident, la machine ~~XXXXXXXX~~ et trois wagons
de tête se couchent sur le remblai, à 10 mètres d'un pont enjambant le ~~XXXX~~
Canal des Deux Mers. Nous mettons à profit cet accident et prenons un
bain dans le Canal. Nous arrivons à Montpellier vers le 14 août. Nous
sommes évacués immédiatement, et je me retrouve dans un Hôpital Militaire
avec W. et G. Repos, pansements, un bon lit et des soins. Trop beau pour
que ça dure. Il est vaguement question d'un débarquement allié sur les ~~côtés~~
côtes de la Méditerranée. En effet l'activité aérienne se fait plus in-
tense. Les chasseurs-bombardiers rôdent au dessus de Montpellier guettant
les colonnes montant vers le nouveau front. Des bombes tombent non loin
de l'hôpital. Les premières évacuations de blessés commencent. Le 20
août (date approximative) les blessés légers, capables de marcher, doivent
quitter l'hôpital et se replier par leurs propres moyens. Les voies sont
coupées et les quelques ambulances sont déjà parties vers l'intérieur avec
les blessés graves. Toujours avec W. et G. qui marche tant bien que mal,
nous gagnons le centre de la ville dans l'espoir de profiter d'une colonne
descendante. Impossible, les camions de troupes sont surchargés et filent
à vive allure sans s'arrêter. En désespoir de cause, nous nous dirigeons
vers le quartier des SS. Là, on nous donne l'assurance de nous évacuer
dès que la division partira. Le quartier est en pleine effervescence ; les
officiers s'affairent. Nous nous restaurons et allons nous étendre dans
le Parc aux Voitures. La nuit tombe tandis que la fusillade éclate dans
Montpellier, partisans. Je m'assoupis. Vers une heure du matin, réveil
brusque : ordre d'évacuation immédiate. Les moteurs ronflent, la colonne
de voitures se forme. Nous héritons d'une Bugatti grand-style. Belle
voiture qui ne m'inspire pas grande confiance : trop longue, trop large
et trop basse ; un vrai cercueil de luxe ! Nous sommes quatre, à présent,
le chauffeur, éclopé comme nous, W. G. et moi. La colonne s'ébranle dans
la nuit noire. Aucune lumière n'est tolérée. Ce ne sont que coups de
freins suivis de démarrages brusques. Nous roulons vers Nîmes à faible
allure, nous doublons d'autres colonnes, cyclistes, trains d'équipages,
artillerie, cavalerie. Sur les bas-côtés de la route des voitures brûlent.
Les avions sont venus sans doute visiter la route hier. Au petit jour nous
arrivons à Nîmes. Vive fusillade en avant de la colonne ; des partisans
tirent des maisons et aux coins des rues cependant que les premières esca-
drilles patrouillent dans le ciel. Double menace. Le feu efficace des
autos-blindées mate toute résistance et la colonne passe sans encombre.
Le soir nous arrivons à Avignon. Le pont de pierre est coupé ; seul le
grand pont métallique de chemin de fer reste encore debout ; c'est un
embouteillage de voitures le long du Rhône. Il faut attendre que le génie
ait aménagé ce pont. Nous laissons la voiture et le chauffeur, pas de
surcharge inutile ; nous franchissons le Rhône en enjambant les traverses
du pont ; et attendons sur la rive gauche que notre véhicule nous rejoigne.
Il faut 1/4 d'heure à chaque voiture pour passer ce pont. Une heure plus
tard, le chauffeur nous rejoint, mais sans voiture. La Bugatti a glissé
sur un madrier et est tombée dans le Rhône. Je peste, car du même coup
je perds toutes mes feuilles de maladies ainsi que mes papiers militaires
et vêtements de rechange. Heureusement nous sommes recueillis par une
auto-blindée.

C'est alors que commence l'odyssée de la vallée du Rhône, trop longue à narrer par le détail. Retraite pénible durant laquelle nous risquons à chaque instant les mitraillages d'avions et les balles des Français. A Montélimard nous sommes bloqués un jour dans une propriété entre le Rhône et les hauteurs qui surplombent la route nationale. A 200 mètres de là; le pont est balayé par les rafales de P.M. et le tir des canons rapides. Il faut attendre le soir, et les résultats du tir de contre-batteries de nos pièces de P.M. pour continuer la route. Après Orange, où je perde G., nous passons moi et W. sous le feu du Maquis. Des cadavres de soldats et de chevaux jonchent pâle-mêle la chaussée. Beaucoup de maisons en bordure de la route sont détruites. Cette retraite sera facilement une débâcle, si une solide discipline ne venait freiner cela. Chaque homme sert suivant ses aptitudes, même les blessés légers. On nous confie une camionnette et la protection d'un convoi de trois autocars chargés de blessés graves. Nous sommes outillés en conséquence. Nous avons deux pistolets mitrailleurs et des grenades. Les tireurs sont blessés aux jambes, mais ils peuvent épauler, quant aux servants, moi et W. nous pouvons manier les chargeurs avec la main gauche. Avant Vienna, nous essuyons des rafales de P.M.; l'ennemi est retranché dans une petite fabrique à 500 mètres à droite de la route. Nos tireurs ripostent efficacement; le feu éclate dans un réservoir au dessus de la fabrique. Le convoi passe indemne. A Civers, combats de rues; nos adversaires tirent sans distinction sur les ambulances; plusieurs brûlent avec les blessés. Nous tirons sans arrêt aux passages dangereux. Nous arrivons à Lyon le 23. Entre Lyon et Dijon, panne en pleine nuit dans la campagne. Au matin, nous sommes pris en remorque par un camion chargé d'essence. Pendant 100 mètres nous sommes pris sous le feu d'un maquis; plusieurs voitures sont touchées et prennent feu; nous passons à travers et arrivons à Dijon. A Dijon, nous sommes dirigés sur l'Hopital Militaire. Le 25, nous évacuons et prenons le train en direction de Nancy. Deux jours de trajet; à Nancy, nouveau stage dans un hopital. W. me quitte, je prends son adresse. Le 27, le major donne l'ordre d'enlever mon plâtre. La blessure est cicatrisée, mais la main reste enflée et roide. Le 30, évacuation. Je prends le train en direction de l'Allemagne; je passe la frontière le 1er septembre. Le lendemain, je suis à l'hopital auxiliaire de Bad Nauheim, 50 km; nord de Coblenze. Après examen de ma blessure, je suis déclaré convalescent et dirigé sur le centre de triage de Mayence où j'explique ma situation. On m'envoie à Wiesbaden. Là, j'obtiens des papiers pour Francfort-sur-le-Main où je dois rejoindre mon dépôt. Je fais les démarches nécessaires pour rejoindre ma Formation. En attendant la réponse de Berlin, je reçois toujours des soins. Je rééducque ma main et peux facilement écrire. Au commencement d'Octobre, réponse négative de Berlin: l'Unité est dissoute et il ne peut être donné satisfaction à ma demande. Rude coup pour moi, car je me demande ce que sont devenus tous mes camarades auxquels une chaude camaraderie m'unit. De plus, si la Formation est dissoute, comme on le prétend, ses membres sont bien quelque part; où? On me refuse d'aller à Berlin, où je pourrais obtenir tous les renseignements utiles. J'écris à mon camarade W. à Heidelberg. Réponse, il est convalescent et me demande d'aller le voir. J'obtiens une permission, et arrive à Heidelberg vers le 15 octobre. Je reste avec lui et ne rentre pas ~~aux~~ à Francfort. Nous rejoignons ensemble le dépôt de sa division à Nuremberg. Là, explication, demandes, etc. Puisque ma Formation est dissoute et qu'on ne peut me donner de nouvelles précises, je préfère lutter, plutôt que de croupir à l'arrière. Accepté. Je suis de nouveau simple soldat; l'entraînement est dur, mais je reprends vite le pas. Je suis le seul étranger. Excellente occasion pour apprendre l'Allemand. Mes progrès sont rapides. Au cours de petites

permissions, je visite la Bavière et les aborde des Sudètes. Contrée magnifique. Les gens sont affables, et j'ai passé de nombreuses soirées dans des familles qui m'ont traité comme leur fils.

Le 15 décembre, branle-bas d'alerte. Permissions suspendues. Nous partons vers l'ouest et sommes jetés dans la bataille, en pleine offensive Rundstedt, entre Saint-Vith et Bastogne dans les Ardennes, au nord de la frontière luxembourgeoise. Les combats sont durs; le froid est intense. Après une semaine de résistance acharnée, malgré tout le courage déployé et les sacrifices importants, nous reculons, faute de ~~munitions~~ ravitaillement, de tanks et de carburants. W. a été tué non loin de moi d'une balle en plein front. Belle mort pour un soldat. Je l'ai beaucoup regretté. Il avait 22 ans. Il est mort en plein assaut, confiant encore dans la victoire finale.

Le terrain conquis est reperdu; à la mi-janvier, nous sommes ~~encore~~ ~~encore~~ acculés au Rhin. Nous sommes relevés par une division, et allons nous reformer au nord de Francfort-sur-le-Main, à Friedberg. Encore une fois, je suis sain et sauf, quelques éclats de grenades aux mains et aux jambes, mais sans gravité aucune; des égratignures, tout au plus. Malheureusement, je tombe malade au mois de février: dysenterie. Je vais à l'hôpital de Francfort. Rechute et grippe, si bien qu'à la mi-mars, je sors de l'hôpital pour apprendre que les Américains sont à Mayence et se dirigent vers Francfort. Je reçois l'ordre de partir sur Weimar. Les trains ne marchent plus; encore une retraite à pied. Le 28 mars, je suis à Lauterbach, épuisé et ivre de sommeil. Je m'endors dans la grange d'un moulin. Je suis réveillé par le canon et le tac-tac des mitrailleuses. Trop tard, les Américains sont là, et les combats se déroulent déjà loin vers le nord-est. Avec la complicité du meunier, qui me donne des effets civils, je me cache dans le moulin. Le 1er avril, les Américains au cours d'une perquisition amenée par les dénonciations d'un travailleur français me découvrent et m'arrêtent. Heureusement je parle anglais. Après interrogatoire et un certain nombre de coups de crosses de fusils, j'attends à la prison de la ville où je reste deux jours sans manger. Puis je suis expédié dans un camp de prisonniers à Ober-Ursel, aux pieds du Taunus (?). 8 jours sous la pluie, sans une couverture, en veston, et comme oreiller une boîte de conserve. Parqués comme des bêtes. C'est dans de tels moments qu'on peut envier ceux qui sont morts sans avoir connu la défaite, en pleine bataille et dans l'ardeur ~~des assauts~~ des assauts.

Au camp de la Boue, succède le camp de la Soif; près de Bad-Kreuznach en Rhénanie. Nous sommes parqués sur un plateau, entre des coteaux à vignobles. Aucune baraque. Les nuits sont froides, et les journées brûlantes. On passe la nuit à marcher pour se réchauffer, et le jour on respire la poussière soulevée par des milliers de pieds. L'eau est apportée par des camions-citernes; il faut faire une queue interminable pendant des heures avant de toucher 1/4 d'eau, notre ration quotidienne. Impossible de se laver. Les Américains font une police brutale, nécessaire en somme, car les prisonniers n'obéissent plus à aucune discipline. Les différentes nationalités s'affrontent et se haïssent comme des bêtes dans le malheur: Hongrois, Allemands, Polonais, Tchèques, Croates, Français, Belges; etc. Je fuis les Français avec lesquels je ne me sens aucun lien commun; ils ne semblent connaître que le système D et le vol.

De ce camp nous partons à Trèves; d'où nous sommes dirigés en train vers Stenay (Meuse). Je reste trois semaines à Stenay, durant lesquelles nous sommes sous-nourris - les soupes à peine cuites provoquent la dysenterie. Des prisonniers tombent comme des mouches. Je suis moi-même atteint et vais à la selle 20 fois dans la journée. Je souffre des dents, gengivite. J'ai faim à tel point que je suis obligé d'échanger mon bracelet montré contre plusieurs paquets de biscuits. Pendant ce temps, les Américains

enfouissent devant nous du pain moisi. Des prisonniers profitent de la nuit pour le déterrer, et beaucoup meurent le lendemain.

De Stenay, nous partons en train pour Châlon-sur-Saône et bien que je ne peux mettre à exécution un projet d'évasion du camp. A Châlon, nous arrivons dans une grande caserne, divisée en plusieurs cages, de nationalités différentes. Je suis à la cage II avec des Français, des Polonais, Luxembourgeois, Belges, Italiens, Espagnols et même des Américains du Sud. On est tout de même mieux que dans les camps précédents, on couche à l'abri entre quatre murs, et on touche du tabac. Menu : Café le matin, un litre de soupe sucrée à midi, 250 gr. de pain américain et une cuillerée de confiture, le soir à 5 H. C'est mieux qu'avant, mais c'est peu. Heureusement, l'interprète de la cage, un Alsacien s'en va ; je prends sa place et sers d'interprète entre les Américains et le personnel Allemand chargé de l'administration intérieure. C'est un poste envié, car je mange à ma faim. J'engraissais à vue d'œil. Au mois de juillet, une Commission de la Sécurité Militaire Française s'installe dans le camp et commence les interrogatoires des prisonniers français et ressortissants. Lorsque mon tour arrive, je sors une histoire toute préparée d'avance, dans laquelle il n'est nullement question de mon Unité et de mon activité. Je me considère toujours lié au secret, et c'est un point d'honneur que de ne rien livrer à l'ennemi. Mon nom ne figure d'ailleurs pas sur la liste des suspects et j'ai tout lieu de supposer qu'aucun renseignement concernant ma formation n'est tombé entre leurs mains. Je devais en être dé trompé plus tard. Cependant je fais connaissance d'un officier américain, d'origine irlandaise avec qui je sympathise très vite. Je lui explique ma situation, mes idées, et les raisons de mon combat. Il comprend aisément ; il n'aime pas non plus les Français ; "The P... Frog" comme ils les appelle. Il me donne plusieurs livres d'auteurs irlandais. Il doit me faire passer clandestinement en Irlande, via Cherbourg. Malheureusement il part en Allemagne au début d'août. Je ne m'avoue pas vaincu et prépare avec des Bretons, nouvellement acquis à notre cause, un plan d'évasion. Il s'agit de creuser sous les fondements du bâtiment où nous nous trouvons, un souterrain qui doit déboucher dans le jardin d'une maison, face au mur d'enceinte. Le travail commence, mais après deux nuits d'efforts, la galerie creusée se remplit d'eau au fur et à mesure. Impossible de continuer. Il me reste encore une carte, j'essaye de me faire accepter comme interprète attaché à l'Orchestra de prisonniers allemands qui va jouer de temps à autre en ville pour la troupe américaine. C'est impossible ; et pour cause.

Au commencement de septembre, les gendarmes français viennent me chercher ainsi que des Français du département de Seine & Oise. Je suis écroué le 3 septembre à la prison de Versailles. A ma première instruction je tiens le même langage qu'à la Sécurité Militaire de Châlon, tout va bien. Au mois d'octobre, visite d'un inspecteur de la B.S.T. qui me demande d'être d'abattre mes cartes. Il me montre la liste complète des membres de mon Unité, mon nom en tête avec mon grade et mes fonctions. Nouvelle instruction qui repart sur de nouvelles bases. Je dois expliquer les raisons de mon histoire inventée. "Je ne savais pas que la police avait en main tous les renseignements sur moi et mes camarades, ce n'était pas à moi de leur donner le moindre indice susceptible de trahir notre Organisation et ses membres". Le 7 janvier je suis transféré au bagne de Vanves qui ne réclame plus rien.

Je retrouve à la prison, mon jeune camarade BIBE qui avait été au premier groupe de ma section. Il me raconte tout les détails sur l'Unité et ses pérégrinations en Allemagne. J'avais été porté disparu, et à ce titre quasi-posthume promu au grade de Hauptsturmführer, décoré de la médaille des blessés. C'était une pure fiction que ce télégramme de Berlin mentionnant la dissolution de notre Unité. Une existence toujours, et ses membres

dispersés continuent la lutte aux côtés des Partisans Allemands.
J'apprends également la désertion de quelques lâches en août 44 sur le territoire français. Arrêtés, ils ont donné tous les renseignements que la police exigeait d'eux. Si certains ont l'excuse d'avoir été torturés et d'avoir parlé sous les coups, aucuns ne sont excusables d'avoir déserté. Traîtres à leur Cause, ils devront payer tôt ou tard. Confrontés avec nous, ils seront partiellement rétractés, mais qu'importe, les torts qu'ils ont causés sont incalculables.

À Vannes, j'ai pu entrer en relations avec nos amis du dehors. On n'est pas de leur faute si je n'ai pu m'évader.

Mais j'ai compris qu'il était nécessaire que je passe en jugement, et qu'il me fallait racheter par mon attitude, les fautes des lâches, des faibles et des renégats. Je l'ai fait sans regret, après avoir mûrement réfléchi. Je n'ai jamais regretté d'avoir lutté et défendu notre cause, les armes à la main. En Cour de Justice, le Commissaire du Gouvernement s'est efforcé de nous faire passer pour des mercenaires ; cette accusation n'a pu tenir ; il nous a fait passer pour des assassins ; alors que nos mains sont vierges du sang qui a été versé en d'autres lieux que les durs combats. Je ne me suis pas révolté contre ces accusations, de même que je ne me suis pas révolté contre le verdict de Mort. Seuls mes Frères d'Arme et tous ceux qui ont lutté pour l'Indépendance de notre Patrie sont juges de mes actes. Je garde la tête haute, car j'ai la conscience de n'avoir rien fait qui soit contraire à l'Honneur.

Ma bien chère Maman, je t'ai fait le bref résumé de ma vie depuis juillet 44. Deux ans se sont passés, deux longues années loin de toi et durant lesquelles j'ai bien souvent pensé à toi. Lorsque je t'ai annoncé quelle route je choisissais, tu as pleuré, mais tu ne m'as pas dissuadé de partir. Tu savais trop bien qu'on ne peut aller à l'encontre de son Destin. Ainsi tu voulais me laisser être l'artisan de ma bonne ou mauvaise fortune. Ne regrette pas. Il fallait que je parte. Je savais où j'allais et j'avais accepté d'avance toutes les difficultés de la route. J'ai toujours marché d'un coeur confiant, joyeux de servir une Cause juste. Je n'ai jamais douté un seul instant et je ne doute toujours pas. Ne pleure pas, puisque tu sais maintenant que je ne regrette rien et que je suis heureux de mourir pour ma Race et ma Patrie. Mes dernières pensées seront pour toi.

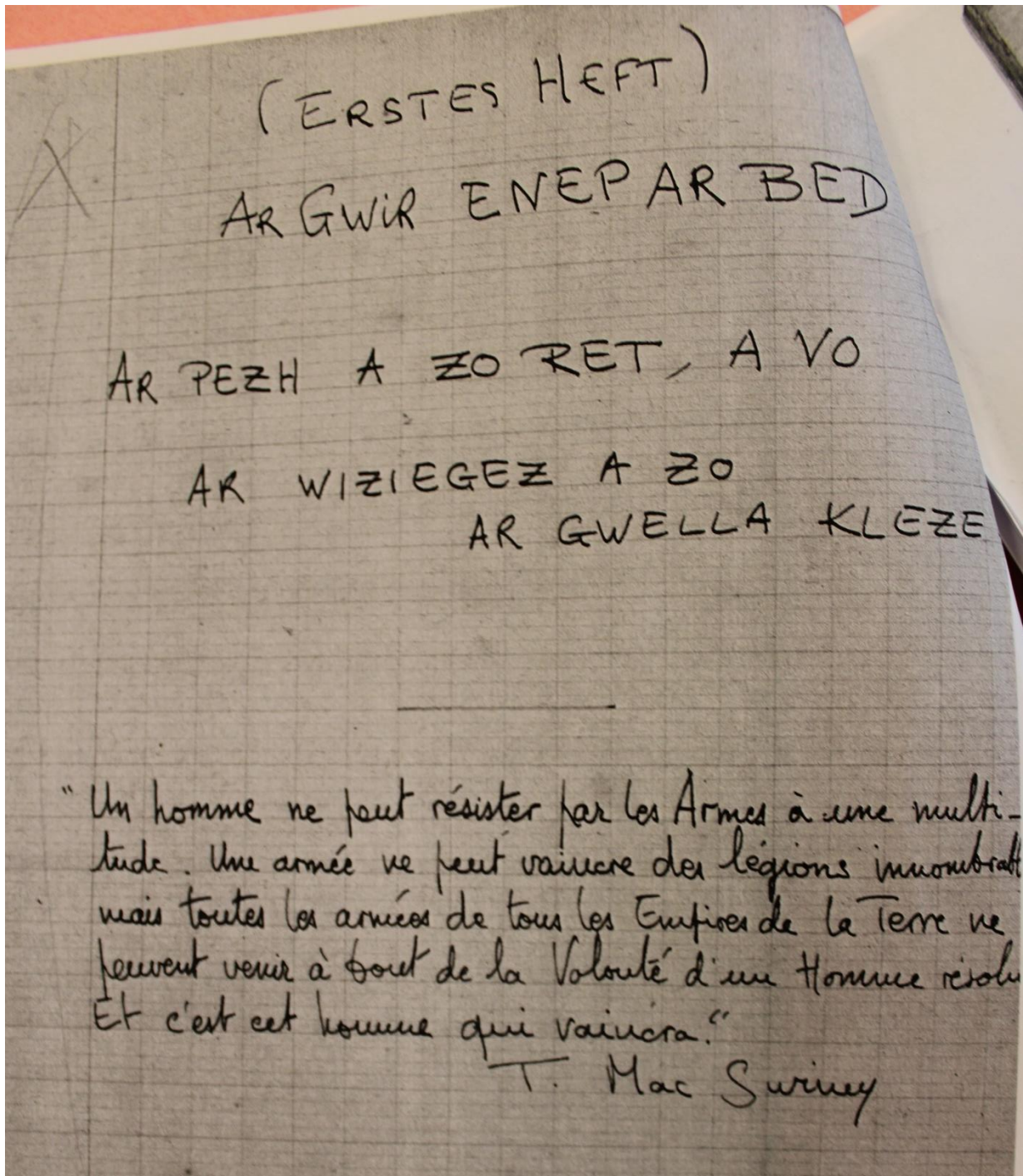
BREIZ ATAO

L. JASSON

Prison de Rennes, Cellule 29, le 25 juin 46

P.S. Je suis sûr que tu feras à mes camarades qui pourront venir te voir, l'accueil que tu m'aurais fait. Bibé était un jeune frère pour moi.

Annexe 4 : Retranscription des poésies et réflexions de Léon Jasson par Louis Feutren, non datée.



CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté.

1946
1513
433

X

On m'a appris que les hommes recherchaient le Bonheur
Je me suis toujours demandé ce que pouvait bien
dire le mot Bonheur. Je me le demande encore.
Peu m'importe le Bonheur. Ce que je veux c'est
mon Œuvre - que ma vie soit pleine ! peu importe
qu'elle soit brève, pourvu qu'il y ait pour moi jusqu'au
bout, quelque chose de neuf et d'inédit à ajouter à mon
Expérience.

VII Anagantios ISIAL

Que cette expérience soit dououreuse, c'est le dernier
de mes soucis - j'aime voir se dessiner le Destin que j'avais
pressenti au cours de mes 17 ans pleins de fougue - j'aime
ce Destin dans sa Totalité et j'aime ma vie comme un
tout auquel je ne peux rien soustraire sans le mutiler.
Toute mutilation de la vie est Péché et mauvaise.

IX Auag.

Cette vie est bonne pour qui peut sentir sous son
apparente cruauté et ses extrêmes la volonté des Dieux -
S'il leur plaît de me conduire vers le succès, j'accomplirai
joyeusement leur volonté et quand il leur plaira de me voir dis-
paraître, je dirai oui... Lorsque j'ai nagé jusqu'à l'extrême
limite de mes Forces, ils n'ont pas voulu... Hier vous flus, quand
je me suis offert aux balles et aux bombes - Demain?...
Eminemment religieux sont les Affirmateurs de la vie -

~~~~~

Pour qui affirme la vie il ne peut y avoir de Peur <sup>et</sup> de Ha  
La Haine défigure l'Homme et altère le vrai sens de la Vie  
et la Peur n'est-elle pas la négation de Dieu -

VIII Ogonios

X

La Stérilité est l'actuel péché du Monde occidental - C'est  
l'aboutissement d'un Pessimisme séculaire, un des aspects du  
Nihilisme européen - Fatigue de vivre dont les origines remontent  
pour les ~~êtres~~ <sup>êtres</sup> au Christianisme, au Rationalisme et au  
Socialisme - La Sanction en est une décadence du  
type humain et le recul devant des Peuples plus près de la  
Vie et des Dieux -

Les Hommes ont le tort de se conduire souvent d'après des vérités  
mortes, plus soucieux qu'ils sont de perpétuer les folies et les erreurs de  
leurs Pères, que d'assurer le développement de leur progéniture -  
Les Dieux ne pardonnent pas qu'on oublie la Loi du Devenir.  
La Sanction de la Fixité c'est la Mort -

X Ogonios. MAT.

Le Devoir doit-il être une contrainte douloureuse faite de re-  
noncements et de pénitences - Ne peut-on faire avec légèreté d'âme  
ce qui paraît autre et difficile voir impossible à exécuter - Devoir  
sans finalité?

XI Oar

← Tu dois dire toujours Oui au Destin quelque soient ses aspects -

X X X

"Ceux qui ont faim sont bons, ceux qui n'ont pas faim sont mauvais. Il vaut mieux avoir faim que d'être riche. Celui qui a faim est vivant, le Satisfait est à moitié vivant."

"S'il est mauvais pour le Sage d'être pauvre, il est mauvais pour un fou d'être riche. Un Fou qui est riche ne pense qu'à chercher une maison retirée pour s'y cacher; là il assouira sa Faim et il continuera jusqu'au jour où sa faim sera morte. Alors il n'est plus qu'une Mort tandis que le Sage sans a préjéré sa faim."

"Qui est le plus important: la Terre ou les Créateurs qui vivent. Ceci est une question posée uniquement par votre Arrogance intellectuelle car dans la vie il n'y a ni moins ni plus. La Chose qui Est, justifie son importance par sa simple existence, ce qui est la grande perfection. Si pour la Vie s'organisait du Dehors, une telle question de supériorité aurait quelque importance; mais la Vie est organisée du dedans, modifiée ou étendue par nos affétits, nos aspirations et notre Activité psychique. Au milieu extérieur nous empruntons le pollen et le rafraichissement de l'Espace et de la Tranquille. Nous pourrions vous demander si la Terre n'est rien d'autre que la projection de votre Conscience ou si nous sommes les projets de l'existence de cette Terre. Mais ce Problème n'a aucune valeur sauf comme terrain sur lequel la poésie peut folâtrer."

comme un agneau - Tout serait parfait si la Pensée  
ne faisait que folâtrer, mais elle s'érige en - Locum tenens de  
l'Intuition puis comme conseillère et critique de l'omni-  
potence -

Chaque chose a deux noms, chaque chose a deux aspects  
Le Nom de la Pensée mâle par rapport au Monde est Philosophie  
mais le nom qu'elle porte en Ter - ra - Vog est déillusion.  
La Pensée femelle s'appelle Socialisme, mais en  
Éternité elle s'appelle Illusion; cela parce qu'il n'y a pas  
eu de mariage d'esprit, mais uniquement une propa-  
gation hémaphrodite d'Idées automatiques qui à tour  
de rôle dominent strictement. Dans ce monde, ce système de  
pensée, parce qu'il est consécutif est connu sous le nom de Logique  
mais l'Éternité l'a inscrit au livre des Erreurs sous le nom de  
Mécanisme. La Vie ne peut être consécutive, mais ex plo-  
sive et variable, sinon ce serait une Esclave craintive et fragile  
J. Stephens The Crook of Gold

x x x  
Nous ne cesserons jamais de réclamer pour toute commu-  
nauté humaine le droit de développer pleinement sa Culture  
propre et de donner la mesure de son Génie - Il faut laisser  
à chaque minorité cette chance - lui imposer un régime  
politique, social et culturel étranger à ses traditions commu-



Ils croient être arrivés à leurs fins -  
Heureusement, nos Traditions nous ont laissé le témoignage  
d'une Époque Héroïque, devant laquelle nos Ancêtres dignes  
dirent farouchement leur Race et leur Civilisation. Nos  
nous ont laissé l'espérance d'un Retour - Pour hâter ce Retour  
nous avons pris les armes - Nous étions sûrs de la Défaite mais  
convaincus de la Nécessité de notre geste - S'il le faut nous  
mourrons pour que la Bretagne mérite son Indépendance

XIV G. IANONOS - ATENOYX

X X X  
Je plains sincèrement ceux qui n'ont pas lutté d'une  
façon pure et désintéressée pour une Cause. Quand l'heure de  
mourir les surprend, ils peuvent se demander pourquoi ils meurent  
car ils n'ont pas pour les exhorter au Sacrifice, le sentiment  
du Devoir accompli, et derrière eux la conscience des Ancêtres  
Je comprends cette soif de vivre qui tourmente certains  
hommes devant la Mort. Leur passé ne se solde que par des  
jours d'ennuis et de néant. - Ils ressentent le besoin de  
vivre longtemps pour que leur vie ait le même poids que  
celle, très courte, des Morts glorieux.

X X X  
Plus les jours passent, et plus je sens la Nécessité du Passé et du  
Présent, la Nécessité des Heures de Lutte et de vicissitude, la Néces

ité de la Prison, du Jugement et des Chaines - Ce sentiment  
dépassé tout raisonnement - Tôt ou tard il se trouvera  
justifié

X Semirsonios. AT.

Nous avons la certitude, nous qui avons subi tous les affres  
qui avons soutenu les assauts du Doute, nous qui avons souffert  
dans notre Foi Nationaliste et qui sommes aujourd'hui  
devant la Mort, nous avons la Certitude que nos Combats, nos  
défaites et notre sacrifice ne sont pas vains - - -

Nous avons appris la patience et nous savons que ce qui doit  
arriver n'arrive qu'à son heure; mais nous ~~avons~~ sentons  
déjà quelque part dans la Patrie Bretonne une nouvelle  
génération nationaliste... et c'est le cœur plein d'espérance  
et de Foi que nous irons vers le Poteau -

X X X X X Semir. AT.

J'ai depuis longtemps dépassé le stade de la Haine - Je  
n'en veux ni à ceux qui nous gardent et qui ne font que leur tri-  
mèter; ni à ceux qui nous ont jugé et qui ont usé en toute  
logique du Droit du Plus fort - J'en veux à ceux qui ont  
trahi et qui n'en avaient pas le Droit, à ceux qui pour sauver leur  
misérable tête ont livré leurs camarades - Pour ces lâches il ne  
saurait y avoir de Pardon - L'Honneur et le respect des Héros  
réclament que soient châtiés les déserteurs, les traîtres, les  
rénégats

X X X

Il n'y a aucune raison de désespérer, quand on n'a pas peur  
d'espérer pour entreprendre, et qu'on s'est de longue date  
préparé à accueillir d'un front égal, les succès et les échecs, la  
Prison et la Mort - I Epos - M.

x x x  
Notre Force est faite de cette profonde Conviction que tôt ou tard  
la Bretagne pourra par la glaive dresser sa " Vérité " contre  
le Monde " II Epos - M.

x x x  
Je m'appelle Nécessité Unique  
En moi s'épousent les Contraires  
En moi s'unissent la Joie et la Souffrance  
En moi se joignent la Paix et la Guerre  
En moi se rejoignent la Vie et la Mort.

x x x  
Je suis la Mère Sereine  
Et mon Fils est celui  
qui va par d'un pas égal  
A travers les contraires  
Sans douter de sa Route  
Souriant à la Mort  
Et sa Nécessité

x x x Epos - M.

C'est une erreur que de vouloir inculquer à l'Homme  
d'Occident le Culte du Chef - Les peuples de  
l'Orient et à leur tête les peuples celtiques n'ont  
pas cet instinct grégaire qui pousse les Masses à suivre un Homme  
Dieu jusqu'au Suicide - La Mystique du Chef est  
une idée orientale commune aux peuples d'Asie, aux  
Slaves et aux Germains - Les Latins ont emprunté à  
l'Orient le Culte du Dux Imperator et Dieu.

x x x

Tous les grands Partis que le 20<sup>e</sup> Siècle a vu naître ne sont-ils  
pas des Eglises avec leurs religions et leurs encens pour le plus  
grand profit de quelques privilégiés - Sans doute à leurs débuts  
alors qu'ils ne sont pas encore des Partis mais des équipes d'Hommes  
sincères épris de Vérité, vont-ils dans le sens de la Vie - Ils  
répondent aux besoins du moment - Mais au fur et à mesure de  
leur succès et de leur développement, ils sont amenés à  
s'organiser solidement et à fixer les normes de leurs aspirations  
en programmes, voir en Rites - L'Organisation systématique  
les condamne à la stagnation, elle ne correspond bientôt  
plus à l'esprit dans lequel les Partis avaient été fondés - La  
différence entre leurs lois propres et la Réalité Vivante s'accroît sans  
cesse, jusqu'au jour inévitable où ils s'effondrent, chefs en tête,  
devant des aspirations et des volontés nouvelles.

x x x

Certains hommes qui mènent le combat pour la Victoire  
Cause, refusent d'adhérer au Parti issu de la Victoire. Trop hie  
ils répugnent aux hypocrisies - Ils savent qu'un Parti trahit  
tôt ou tard l'esprit des Précurseurs - Ils continuent la lutte  
avant-garde et on les appelle des Réprouvés -

Je comprends ces hommes et leur soif de vérité - Ils portent  
en eux la vision de grandes choses et rien ne les arrête -  
Loin des Routes où piétinent les Masses, ils n'ont pas de chemins  
tracés à l'avance pour se reconnaître - Beaucoup s'égarent  
ou tombent ignorés et méconnus, mais tous sont utiles et  
nécessaires au Devenir de leur Patrie -

#### V Epos M

Note at the  
end X

La Presque totalité de nos Actes est déterminée - Parmi toute  
les possibilités que notre Vie présente, une seule arrive et nous ne  
pouvons pas dire que nous l'avons choisie; car pour qu'il y ait  
choix et Liberté dans le choix, il faudrait que nous ne soyons  
pas intéressés et déjà déterminés sur le choix à faire...  
Pourquoi un Saturnien est-il presque obligatoirement la  
victime du mauvais sort, pourquoi un Jupiterien peut-il  
d'une vie paisible? Certains, penseurs des Lois qui régissent le  
Monde déclarent que ce n'est pas juste, que la Justice  
exige que soient également réparties Bonne et Mauvaise  
fortune - Leur petite cervelle ne peut pas comprendre, et

surtout leur cœur ne peut pas sentir, qui Accomplit ce qui doit être, c'est accomplir la Volonté de Dieu -

Ce n'est pas un paradoxe que de prétendre que notre Liberté réside essentiellement dans notre Acceptation de la Nécessité... Cette Acceptation doit être joyeuse...

Ar pegh a zo ret, a vo;

Ma vie a été suffisamment intense: j'ai touché les Etapes et je peux envisager la Fin avec sérénité -

J'ai toujours dit Oui au Destin et aucune éventualité ne peut me surprendre. VI Epos M.

Il faut des cœurs simples pour faire des choses droites. VII Epos M.

On ne fait rien d'Humain avec les chiffres - Ce n'est pas à force d'équations et de statistiques que l'Homme sera plus grand et plus fort.

On ne forme pas un Homme, en enseignant à l'Enfant le Respect des Chiffres et le Culte du Nombre -

Les Données mathématiques ne saisissent de la Vie qu'un aspect superficiel, et n'en peuvent traduire la forme fluente.

Les Statistiques découragent l'Individu et lui affermissent la Peur de la Lutte - Elles semblent le propre des

grands Etats et peut-être la Cause de leur Fragilité  
de leur rapide Décadence -

### VIII Epos

" Les Hommes ne sont pas peureux par instinct, mais par hasard,  
tandis que les Femmes sont mères par delà toute Pensée, par delà  
l'instinct qui est le père de la Pensée - Maternité, Pitié, Sacrifi-  
ce de Soi-même; telles sont les forces de sa cellule primi-  
tive, et même pas la conviction que les Hommes sont des Comédiens,  
des menteurs, des Egoïstes ne le fait s'en aller... La Bête  
qui est dans chaque Homme est chérie par la Femme - C'est en En-  
fance, l'énergie destructrice insupportable de la Jeunesse et des  
Grands Esprits - Elle est toujours pardonnée par les Femmes,  
souvent oubliée, parfois, et ce n'est pas rare, chérie et choyée.

J. Stephens

La Femme, et la mère qui est dans chaque femme,  
pourrait-elle jamais comprendre cette Force qui pousse un  
Homme à la quitter pour accomplir des choses qui le  
dépassent infiniment mais dans l'accomplissement desquelles  
il trouvera sa joie et sa Raison d'Être.

Cette même Force d'Amour qui pousse l'Homme vers le  
Danger et l'Aventure, exhorte la Femme à préserver ses  
Fils de l'Amour pour les choses problématiques - D'instinct elle

seul le Doute qui l'affimera tôt ou tard et la fera souffrir  
dans toute sa chair.

Par amour, de toute ses forces elle lutte jusqu'à faire  
de l'Homme un Lâche. Elle commet alors un crime  
en dénaturant le sens de sa Maternité et de sa Mission.  
Sa raison d'Être en tant que Mère est d'élever l'Homme  
de lui enseigner l'Amour total de la Vie, en tant qu'Ép  
d'être pour lui la certitude d'un refuge et non pas une  
Prison.

L'Oubli de cet Idéal a rendu les Femmes en grande par  
responsables de la décadence de l'Homme d'Occident.

L'Homme tient aux Mensonges. Il les préfère aux Vérités.  
Les Mensonges l'aident à vivre. Il a besoin de leurs illusions. Qu  
il sent au fond de lui-même soulever le Doute et l'Inquiétude,  
il invente de nouveaux mensonges pour justifier son Existence, sa  
mediocrité et ses terreurs. Il ferme les yeux sur ses doutes, il  
feint de ne pas écouter la voix intime de son Dieu personnel; il  
feint de croire à ses mensonges, persuade d'acheter par cette  
hypocrisie la Paix avec les autres et la quiétude inté-  
rieure.

Lorsqu'un Homme te parle et croit te tromper sur lui-  
même par une apparente certitude sur toute chose regarde ses

yeux qui démentent ses paroles; regarde le bien de  
tu sentiras le besoin cruel et joyeux de détruire  
fausse morale, l'édifice de ses mensonges, de lui faire  
toucher du doigt ses plaies intimes, de le mettre en face  
de lui-même et de la Réalité pour qu'il en mesure  
ou se défesse.

Ils mourront, c'est certain, mais n'ont-ils pas déjà  
ceci d'être, ceux qui ne croient pas et continuent de vivre

x      x      x  
Tout jeune j'ai vu des morts partis et derrière eux  
leurs proches et les autres. - A la vue de ces visages sans  
lumière tordus par la Mauvaise Foi et l'hypocrisie, à  
la vue de ces formes lourdes écrasées sous le Soleil, je me  
suis dit: "Ils sont morts, plus morts que les Morts qu'ils  
suivent et pleurent. Seule l'habitude les fait encore  
tenir debout. Vides de leur tout leurs machinales prières  
et leurs cœurs tout plus vides et plus déchiqués que les  
crânes des Morts - Oui! plus oubliés que les autres sont  
les suivants de Morts -

J'ai vu ces choses parmi tant d'autres et je sais  
maintenant qu'il faut rire.

Garde ton Rire et ta chanson  
Devant la Tristesse et la Douleur

Sans prendre garde aux regards sombres  
Aux paroles tristes de Fomox.

Devant les Hommes, devant la Mort  
Garde ton Rire et tes chansons.

Les Hommes ont depuis longtemps détruit leur  
gaîté et leur Foi dans la Vie - Ils ont passé toutes choses  
au crible de la Critique; aussi leur Esprit, leur Cœur, leur Poète  
sont pleins de tristesse.

Ce n'est pas le sentiment du Devoir, ou les impératifs  
sociaux qui exhortent l'Homme à se dépasser et à  
donner à sa Vie la plénitude des belles Œuvres - La  
seule saine Intelligence et la Raison sont impuissantes  
à pousser les Hommes dans cette voie.

Seul l'Amour est fécond et lui seul peut donner  
la joie profonde, de vouloir, d'oser et de se dépasser.

XII M. Épis

... " Sans enthousiasmes et sans illusions, quelque soient  
les déceptions et les peines qui peuvent s'ensuivre, la Vie de la  
Jeunesse est froide et terne comme la falaise où jamais  
une fleur n'a poussé - "

Sally Salminen - LACRINA

La Vie ne prend son vrai Sens que si nous l'acceptons en  
un tout, sans révolte, sans Haine avec Fierte'.

Mon Bonheur est grave et riche  
Et je le porte en moi  
comme on porte un Enfant  
ou une certitude -

XV M Eps

x x x  
La Guerre est pour certains la pierre d'angle d'une  
vocation, pour d'autres l'aneantissement de tous leurs espoirs  
et de leurs qualités - Elle est pour certains une simplification  
une purification, pour d'autres l'aliment de leurs vices et  
de leurs lâchetés -

La Guerre est un creuset au feu duquel se purifie et se  
trouve le meilleur métal; se brise irrémédiablement le faible -

Son empreinte ineffaçable rend le guerrier à jamais différent des  
autres Hommes - Elle le simplifie jusqu'à l'apparente pauvreté; elle  
le purifie jusqu'au silence - Dès les premiers combats, elle lui  
apporte la révélation de sa vraie personnalité et de son Destin

La Paix peut venir et durer; la première alerte le trouve  
prêt, retranché de l'Inutile, distant de tout un monde  
auquel il n'appartient déjà plus - Il se présente à la Guerre  
comme on se présente devant Dieu; à nu, simple et pauvre,  
sans phrases et sans retour -

Appareute est la pauvreté des guerriers - Ils sont riches  
d'avoir vécu au paroxysme de leurs forces sur les hauteurs  
d'eux-mêmes dans la pure solitude de grandes vocations

La Guerre moderne ne les émeut pas, car elle exige  
encore plus de jeunesse, d'ardeur, de renoncements et de  
Pauvreté.

La Paix les écœure; elle les trouve désenforcés, car la  
Paix est le domaine des tièdes -

S'il leur arrive d'écouter les pacifistes éloquentes, ils ne  
peuvent s'empêcher de sourire: ils ont, comme dans toute  
leur violence et magnificence par la Présence quotidienne  
de la Mort: la Fraternité, l'Abnégation, la Pitié et la  
Misère - Ils ont vécu cela au centuple, et la Paix ne les  
intéresse plus -

Ils se savent nécessaires comme un aspect de la Vérité.

### III Ac. Epas

x      x      x  
C'est à la dure école de la Guerre que nous avons  
appris la Sainte Patience, fruit de nos échecs, de nos  
défaites.

L'Enthousiasme irraisonné des débuts a fait place  
à une volonté plus réfléchie, à une vue plus lucide des  
difficultés - Cette volonté nouvelle est réfractaire au Doute

et au découragement.

Ceux qui possèdent au plus haut point cette vertu dite de Patience ne souhaitent pas les réalisations immédiates qui ils savent éphémères face que venues avant terme. Ils acceptent les échecs sereinement car ils ont une vue plus haute et plus forte des choses.

Seuls de tels hommes sont capables de préparer la venue indispensable d'une jeune Elite nationaliste.

En effet la formation de cette élite exige avant tout une Patience que rien ne peut rebuter.

Dès les premiers jours, le " Chercheur d'Hommes " doit compter avec l'Incompréhension, l'Hostilité, la Haine, la Désertion et la Trahison. De plus, combien de ses recrues patiemment éduquées s'avèreront des " déchet ".

Il sait en tenir compte, et même ne rien faire pour empêcher la Venue des " Déchet " - Aussi son Education ne doit en aucun façon jouer le rôle d'une couverture artificielle, c. à. d. garder les disciples en vases clos et à une température égale - Ce n'est pas de cette façon que s'opère la Sélection en faveur des mieux doués - On obtient tout juste un type moyen et vite décadent.

Il est des enfants qui, dès leur <sup>plus</sup> jeune âge portent en eux des germes destructeurs et même l'instinct

de Suicide - Loin de refouler de telles tendances, il  
est au contraire nécessaire de favoriser leur développement.

Le " Chercheur d'Hommes " fait en dessus d'instinct  
Le Jour venu, il laisse les jeunes gens, seuls devant eux  
mêmes et devant la vie, libres de choisir ou de rejeter  
les principes du Soldat. -

Les Disciples de sa Race ont vite fait de confronter  
leur Ethique avec le Monde, de rétorquer ou de conseiller  
d'apparentes contradictions, de se réaliser finement  
servant ~~ses~~ <sup>leurs</sup> normes propres et en accord avec ses prin.

→ Les autres succombent à leurs contradictions et retrouvent naturellement leur vraie place dans la Foule des vaincus et des Tièdes -

Seuls peuvent sentir intérieurement cette Nécessité ceux qui connaissent l'adversité, ceux qui ont été à la dure Ecole de la Guerre, puis à celle de la Défaite, ceux qui ont enfin été laissés seuls, sans appui, livrés à eux-mêmes face au Doute - Ils ont vu leurs camarades un par un succomber et renier; ils sont cependant restés inébranlables, non par honneur, mais parce qu'ils ne pouvaient penser et agir autrement -

Le Spectacle de "Déchets" leur fut salutaire -

C'est parmi eux que se trouvent les chercheurs et les meneurs d'Hommes nouveaux pour les prochains Combats -

Irlande, ô Irlande!

Comme les belles lampes qui brûlent dans le sanctuaire  
Et brûlent durant de longs siècles d'obscurité et de tempêtes  
Est le cœur que les peines ont vainement flétri.  
Dont l'esprit leur résiste sans tenir et reste vif  
Irlande, ô Irlande! Aussi belle à travers les larmes  
D'une longue nuit de servitude, ton âme transparaît

Les nations sont tombées et tu es encore jeune  
Ton soleil se lève quand les autres se couchent  
Et bien que le nuage de l'esclavage ait obscurci ton matin  
La fleur pure de la liberté brillera sur toi encore  
Irlande, ô Irlande! Bien que longtemps dans l'ombre  
Ton étoile brillera, quand le plus fier s'évanouira.

Sans souillure sous la pluie et sans froid sous le vent  
Le lys reste endormi, durant les froides heures d'hiver  
Jusqu'à ce que la lumière du printemps caresse ses bourgeons clos  
Et que le soleil de la liberté bénisse la jeune fleur  
Ainsi Irlande, ô Irlande, ton hiver s'achève  
Et l'espoir qui lui a survécu enfin s'épanouira

(x x) vraiment d'ég. J.  
( Traduit de Erin o Erin )  
Thomas Moore.

Bruce à ses troupes devant Bannockburn

|                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Ecossais qui avec Wallace avez saigné<br/>         Ecossais, que Bruce a souvent commandé<br/>         Salut à votre lit saignant<br/>         Au à la Victoire</p>                                      | <p>Qui jure le Roi d'Écosse et son Droit<br/>         Tèrera bravement l'épée de la Liberté<br/>         Qui se conduira et tombera en homme<br/>         Que celui-là me suive. <span style="float: right;">Libre</span></p> |
| <p>Voici le jour et voici l'heure<br/>         Voyez le front de bataille en bas<br/>         Voyez approcher la puissance du fier Edouard<br/>         Ses chaînes et son esclavage</p>                    | <p>Par les malheurs et les souffrances de<br/>         Par vos fils dans les chaînes <sup>l'oppression!</sup> serviles!<br/>         Nous verserons votre plus beau sang<br/>         Mais ils seront libres!</p>             |
| <p>Que celui qui sera un chien de traître<br/>         Que celui qui aura la fosse d'un lâche<br/>         Que celui qui sera assez vil pour être esclave<br/>         Que celui-là se détourne et fuit</p> | <p>Abattons le fier usurpateur<br/>         Qui à chaque ennemi un tyran tombe<br/>         Que la liberté soit dans le corps de chacun!<br/>         Vaincre ou mourir!</p>                                                  |

( Traduit de Robert Burns  
 B. to his troops at B. )  
 .+. .

CRBC, fonds Célestin Lainé, CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté.

Mon cœur est sur les Hauts

Mon cœur est sur les Hauts, mon cœur n'est pas ici  
Mon cœur est sur les Hauts chassant le Daim agile  
Chassant le daim sauvage et la biche fragile  
Mon cœur est sur les Hauts, mon cœur n'est pas ici.

Adieu terre des Hauts, Adieu terre du Nord  
Pays de la Valeur et Patrie du Mérite  
Quelque soit la contrée qui pour ce jour m'abrite  
Collines de Highland je pense à vous encore.

Adieu monts enneigés aux cimes redoutables  
Adieu chaumes à nu et vaux ensoleillés  
Adieu vastes forêts et bûis ensoleillés  
Adieu jeunes ruisseaux et torrents indomptables

Mon cœur est sur les Hauts, mon cœur n'est pas ici  
Mon cœur est sur les Hauts chassant le Daim agile  
Chassant le daim sauvage et la biche fragile  
Mon cœur est sur les Hauts, mon cœur n'est pas ici.

Adaptation  
(Robert Brous My heart's in The Highlands)

Poésies de  
Patrick Pezzer

Seigneur je te le donne sans regrets  
Lui qui vient de partir  
Qui est mort d'une belle fin  
Mais moi je murmurerai son nom dans mon cœur  
Pendant mes longues nuits.  
Son nom remplissant mon Foyer éteint.

Seigneur, tu es dur pour les femmes  
Elles souffrent à leur arrivée et à leur départ.  
Et bien que je ne le regrette pas,  
La douleur sans fin me brise,  
Et pourtant j'ai ma joie  
El a su lutter!

Plus dure que la Mort est la Route que j'ai choisie  
Et pourtant mes pieds ne s'en écartent pas;  
Bien que ma Route soit sombre, je ne me ferdrai pas,  
Car cette Route est la plus sombre Route,  
Je tourne le dos à ce que mon esprit avait imaginé  
Et sur cette Route devant moi je jette mon regard;  
Je jette mon regard sur cette Route devant moi;  
Sur l'Action que j'ai vue et sur le sort qui sera mien

## Le PASSANT

Cette beauté du Monde m'attire  
Celle éphémère Beauté;  
Parfois mon cœur a travaillé d'une grande joie  
De voir un écureuil sautant dans un arbre  
Ou de petits lapins courant dans le bois  
Ou des enfants nus sur une plage,  
Ces êtres jeunes et heureux.  
Et alors mon cœur m'a dit:  
Ils passeront, ils changeront  
Ils mourront et ne seront plus  
Ces choses gaies, ces êtres jeunes et heureux  
Et je suis allé mon chemin  
Plein de chagrin.

— : — : — : —

Parce que ma bouche  
S'ouvre en un large rire  
Et que ma gorge  
Résonne de chansons  
Vous ne pensez pas que je souffre  
Après avoir porté ma peine  
si longtemps

Parce que ma bouche  
S'ouvre en un large rire  
Vous n'entendez pas  
Le cri de ma poitrine  
Et parce que je ris et je chante  
Vous ne savez pas  
que je meurs

Je te salue cent fois, O terre si féconde  
Qui engendras la vie au sang pur et vermeil  
Sous le baiser divin de l'auguste Soleil  
Sous qui seraient nées la Matière et le Monde

Je te salue cent fois, ô terre hospitalière  
Qui as donné à l'Homme au cours de son Enfance  
Le feu mobile et pur issu de ta souffrance  
Pour qu'il éclaire en Roi sa tâche journalière

Je te salue cent fois, ô terre immense et belle  
qui tends à tes sujets ta fertile nature  
et leur prodigues Vie, Amour et Nourriture  
Pour l'accomplissement de la fête charnelle

Je te salue cent fois, ô terre magnanime  
qui subis le vainqueur au courage viril  
Et berces au tréfonds de ton obscure Ogile  
La Foule immense et tie des vaincus anonymes

Je te salue cent fois, ô terre maternelle  
qui donnes à tes fils et la Force et la Foi  
Et l'audace d'aller chacun selon sa Voie  
Porter le Feu sacré de la Vie Eternelle

Vannes Printemps 1944

Péguy

Heureux ceux qui sont morts pour une terre chère  
Mais pourvu que ce fut dans une juste guerre  
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre  
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles  
Couchés dessus le sol à la face de Dieu  
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier Haut-Lieu  
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles.

Heureux ceux qui sont morts pour des Cités charnelles  
Car elles sont le corps de la Cité de Dieu  
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu  
Et les pouvoirs honneurs des maisons paternelles

Car elles sont l'image et le commencement  
Et le corps et l'essai de la Raison de Dieu  
Heureux ceux qui sont morts dans cet embarrasement  
dans l'étreinte d'honneur et de terre avec

Que Dieu mette avec eux dans le juste plateau  
Ce qui ils ont tant aimé, quelques grammes de terre  
Du fond de cette vigne, un peu de ce coteau  
Du fond de ce ravin sauvage et solitaire.....

Mère voici vos fils qui se sont tant battus  
qu'ils ne soient pas fessés comme Dieu pèse un auge  
que Dieu mette avec eux un peu de cette fange  
qu'ils étaient en principe et sont redevenus.

Mère, voici vos fils et leur immense armée  
qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère  
que Dieu mette avec eux un peu de cette terre  
qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée

JASSON

# Solitude

Nul ne saura jamais le poids de ton Destin  
Et combien t'est pénible aux soirs de solitude  
De voir venir à toi l'atroce multitude  
Des rêves naufragés et des espoirs éteints

Nul ne saura jamais l'angoisse qui t'étreint  
quand malgré le travail et malgré les études  
Il reste assez de place à tes inquiétudes  
Et assez de sujet au dol et au chagrin

Nul ne saura jamais le poids de ta souffrance  
Car tu sais qu'il est vain de faire confiance  
Même à la plus aimée, même à la plus fidèle

Et qu'à personne au monde il ne sera possible  
De saisir de toi moi le drame inaccessible  
Et de ton cœur profond la note personnelle.

Vannes, Printemps 1945

Ils sont partis sans bruit  
Mes compagnons d'un Jour  
Ils sont partis morts et dans la Nuit  
J'entends la Voix connue  
Des compagnons d'un Jour  
Qui se sont passés et ne sont plus.

Plus rien n'est resté d'eux  
Que leurs noms sur les murs  
En guise d'un Adieu . . . .  
Et seules encore leurs Mères  
Sans se lasser murmurent  
Les noms qui leur sont chers

Revue Prison Cellule 29 4-7-1944

## Les Voix multiples

Elles sont dans mon cœur  
Ces voix riennes et légères  
Voix de aubes pures des matins clairs  
Voix enfantines sur les grèves  
Voix des Femmes aux Fontaines  
Voix libres dans le Vent  
Voix libres sur la Mer

Elles sont dans mon cœur  
Ces voix contentes et tranquilles  
Voix des champs au grand Midi  
Voix des oiseaux sous le Soleil  
Voix de moissons paisibles  
Voix de femmes heureuses  
Voix graves et comblées  
Voix chaudes et charnelles

Elles sont dans mon cœur  
Ces autres voix profondes  
Et lourdes de sanglots  
Voix du soir, voix d'automne  
Voix des Bois, tristes sous la pluie

Voix des Mères et des Veuves  
Voix des Femmes déchirées  
Voix de pitié, voix qui pleurent  
Voix de souffrance et de Douleur,  
Voix de tristesse, voix de Mort.

Elles sont dans mon cœur  
Ce voix multiples  
Voix du Passé, voix d'hallali  
Voix étouffées qui reviennent  
Dans mes jours et dans mes nuits  
Voix sans nombre qui m'appellent,  
Et qui savent que je meurs.

Remus, le 13-7-1945. Allude 29

Aux Camarades qui ont choisi cette Route  
A ceux qui y sont tombés  
A ceux qui y marchent encore les armes à la main,  
Aux traîtres et aux renégats.

## Les Soldats

Péniible est le chemin que nous avons suivi  
Et loin derrière nous est le joyeux départ  
Plus d'un y a laissé sa jeunesse et sa vie  
Tandis que de certains le mépris nous sépare.

Péniible est le chemin semé de notre sang  
Plus d'un y a laissé son meilleur camarade  
Et plus d'un s'est tombé roides et plémissants  
Après avoir brandi leur ultime grenade.

Péniible est le chemin, mais nous restons encor  
Une poignée de gars qui avançons toujours  
Du défi sur la lèvres et sans aucun remords  
Sur la très longue route où sonnent nos pas lourds.

Péniible est le chemin, mais nous l'avons choisi  
Nous sommes des soldats qui rejetons le doute:  
Sombre est cette Route que nous avons choisie  
Nous marcherons pourtant sur la très sombre Route  
L. Jasson Mars 1943

Chantez nous les premiers oiseaux  
L'Approche de cette heure  
Où le cœur des plus braves saute.  
Demain matin la tête haute  
Je m'en irai joyeux à l'heure  
où chantent les premiers oiseaux -  
16 juillet 1915  
- (fusillé à l'aube  
du 17 juillet 1915 -)

**Annexe 5 : Liste des militants signataires de la pétition lancée en la faveur du recours en grâce de Léon Jasson, 25 juin 1946.**

Vous trouverez ci-dessous les adresses des pétitionnaires

M<sup>r</sup> Guillou 10 rue Armand Moisant  
Paris 20<sup>e</sup>

M<sup>r</sup> Lathuier 24 rue Edmond Hocart 36 Mar  
rue Linn Paris

M<sup>r</sup> Toukoyont René 18 rue de Dantec Paris

M<sup>lle</sup> Toukoyont Marie Thérèse 18 rue de Dantec Paris

M<sup>r</sup> Chevalier 6 rue Elzévir Paris

M<sup>r</sup> Le Beon 1 rue Casimir Delavigne Paris

M<sup>r</sup> Briand 11 rue Constant Coquelis Paris

Je serais très heureux si vous vouliez bien me tenir au courant de l'issue des démarches que vous allez faire en faveur de M<sup>r</sup> Jasson.

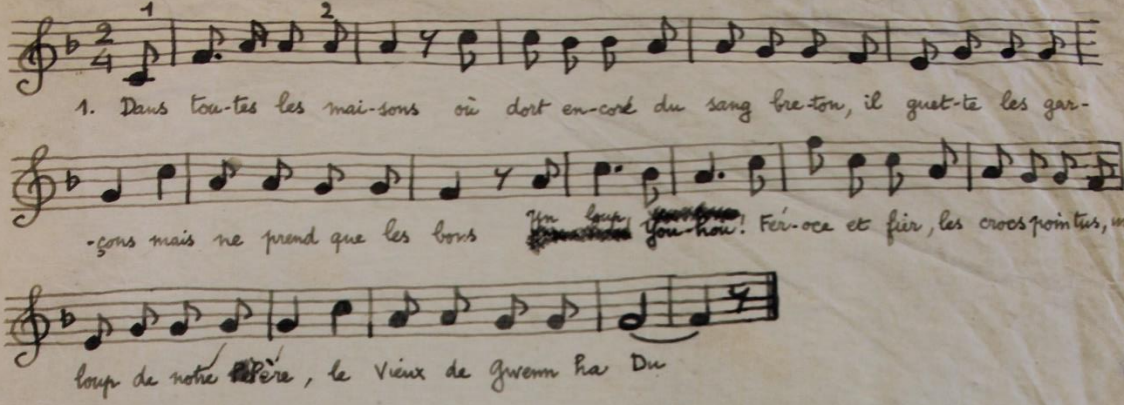
Veuillez agréer, cher maître, l'assurance de mes sentiments distingués

Guillou

Guillou 10 rue Armand Moisant  
Paris

**Annexe 6 : « Ar Bleizi », chanson rédigée par Célestin Lainé en l'honneur de Léon Jasson, non daté.**

Ar Bleizi



1. Dans tou-tés les mai-sons où dort en-côré du sang bre-ton, il gues-té les gar-  
-çons mais ne prend que les bons ~~Un loup, you-hou!~~ <sup>Un loup, you-hou!</sup> Fer-oca et fier, les crocs pointus, un  
loup de notre Père, le Vieux de Gwenn ha Du

2. Criez, pleurez, priez. pour votre garçon bien-aimé  
Vous ne le verrez plus car il est devenu - Un loup! You-hou!...

3. Là sur votre linteau voyez clouer cet écriteau  
« Bonne récompense aura celui qui l'abattra - ~~Un~~ loup!....

4. « Encore mieux ce sera s'il nous le rapporte vivant  
« De ses crocs l'on fera la risée des enfants - Un loup!...

5. « Puis on l'achèvera sous les huzés et sous les pieds  
« Et l'on se réjouira d'en être soulagé - Du loup!...

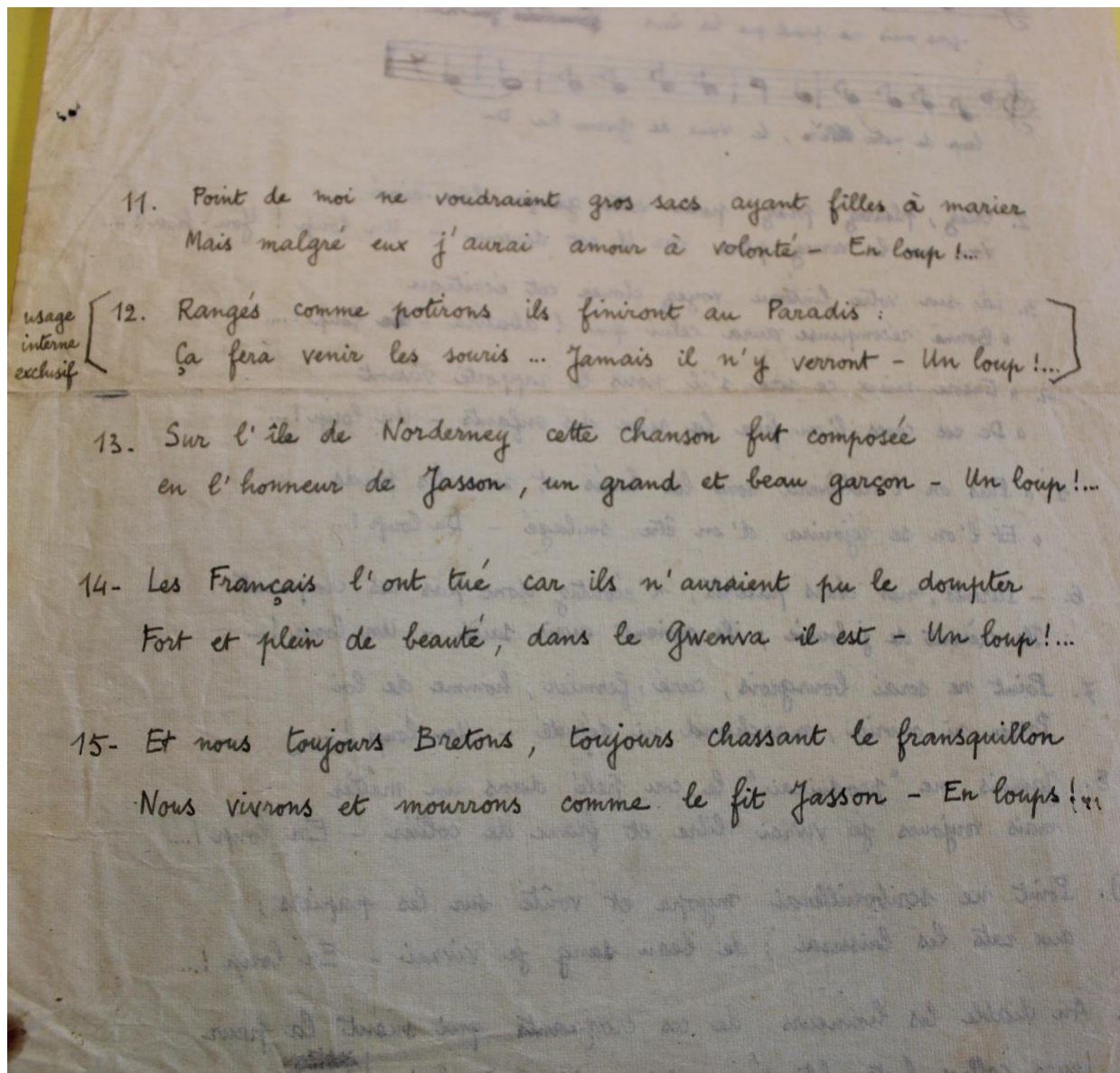
6. - Parents, mes chers parents, n'écoutez donc pas ces croquants  
Ils croient de jalousie; ils croient avoir saisi - Un loup!....

7. Point ne serai bourgeois, curé, fermier, homme de loi  
Patron ni ouvrier, marchand ni député - Un loup!...

8. Jamais ne "produirai" le cou pelé dans un métier  
mais toujours je vivrai libre et franc de collier - En loup!...

9. Point ne scribouillerais myope et routé sur les papiers;  
aux rats les laisserai; de beau sang je vivrai - En loup!...

10. Au diable les honneurs de ces croquants qui suent la peur  
Leurs coffres-forts blindés pleins d'or à faire ~~batler~~ <sup>batler</sup> - Un loup!...  
péter



CRBC, fonds Célestin Lainé, CL6 M344. « Ar Bleizi », non daté.

**Annexe 7 : « Confiance », poème de Marcel Guieysse rédigé « à la mémoire de Léon Jasson », 16 avril 1948.**

*Confiance*  
A la mémoire de Léon Jasson  
et de tous les autres morts pour leur idéal.

O Breiz, Bretagne, l'on dit que tu n'existes plus  
Et que ton nom si beau n'est qu'une survivance.  
Aux méchants, aux jaloux sans doute tu déplus !  
Ils vont donc affirmant ta mort, ta déchéance  
Envoiant ton héritage et l'usurpant d'avance.  
Mais le sang de tes fils est de meilleur aloi  
Que, de tes ennemis, la haineuse jactance :  
Nous savons que tu vis puisque l'on meurt pour toi.

Au fond de la prison où nous sommes ledus,  
Emprisonnés au nom d'une loi de vengeance,  
Après de nous punir parce que tu voulais  
Tenter de ressaisir ton ancienne puissance,  
Nous sommes fiers de toi. Te voyant nos souffrances,  
Acceptons notre sort sans haine et sans ennuis  
Dans la sérénité de notre confiance :  
Nous savons que tu vis puisque l'on meurt pour toi.

Il est chez les enfants de sublimes élus  
Tenant jusqu'à la mort leur serment d'allégeance,  
Ils compensent ainsi ceux qui se sont exclus  
De l'honneur de servir pour ton indépendance.  
Mais nous ferons honneur à leur sainte confiance.  
Ils t'ont tout sacrifié dans leur ardente foi  
De t'aider à reprendre ta prépondérance :  
Nous savons que tu vis puisque l'on meurt pour toi.

Leur exemple sacre formelle la substance  
D'un avenir de gloire, et restera la loi  
Ordonnant notre effort, réglant notre croyance :  
Nous savons que tu vis puisque l'on meurt pour toi.

Annexe 8 : Liste de souscripteurs à l'achat d'une concession à la sépulture de Léon Jasson,  
10 juin 1949.

Le 10 juin 1949

Les anciens F.W.

|                    |               |         |
|--------------------|---------------|---------|
| S. D. F            | P. Hanrès     | 50 Fcs  |
| S. D. F            | J. Delmont    | 150 Fcs |
| E. U               | R. Guillou    | 100 Fcs |
| S. D. F            | J. Friedberg  | 100 Fcs |
| L. <sup>é</sup>    | P. Baronne    | 100 Fcs |
| Dirigeant C. V     | J. P. Dupèret | 100 Fcs |
| S. D. F            | J. F. Stéphan | 75 Fcs  |
| S. D. F            | J. J. Duprès  | 200 Fcs |
| Ex. Dirigeant C. V | H. Guyonnet   | 250 Fcs |

+ Yves, scout def. 50<sup>t</sup> = 1125 Fcs  
= 1175 Fcs

Tous anciens combattants du front de l'Est, camarades de captivité de Léon Jasson aux camps Américains de Stenay et de Chalon-sur-Saône (cage 2)  
- Avril 1945 - Septembre 1945 -

"Notre honneur s'appelle Fidélité"

**Annexe 9 : Prestation de serment réalisé par les membres d'Adsav, non daté.**

# ADSAV

## SERMENT

(main droite tendue)

"Je jure sur mon honneur, par nos ancêtres Celtes et Bretons, je jure sur notre Gwenn ha Du et notre Kroaz Du, de servir loyalement mon Pays la Bretagne, mon peuple Celte et mon continent l'Europe, d'être fidèle à l'esprit et aux consignes de la communauté de combat à laquelle désormais j'appartiens, de servir selon ma fonction la Renaissance (ADSAV) bretonne sur toutes les terres de Celtie et d'Europe, dans la fidélité à la parole donnée et au respect de la Vérité.

Je jure d'oeuvrer sans relâche jusqu'à notre Libération Nationale.

Je jure de n'appartenir à aucun autre parti politique, notamment français.

Je jure de respecter et favoriser l'Ordre du clan breton, mon Clan dans un lien indissoluble.

Je jure de demeurer fidèle à nos héros fondateurs de l'Emsav: Nominoë, Cadoudal, La Rouërie, l'abbé Perrot, Debeauvais, Mordrel, Lainé, Jasson, de Coëtlogon, Kernalegen ou Le Bihan...

Je jure d'accomplir à chaque instant la tâche que mes compagnons attendent de moi avec une Volonté inflexible, dans une discipline librement consentie en respect de la hiérarchie du Parti, symbole de celle du monde celte.

Je jure de garder inviolablement la Loi du Silence concernant nos activités. De ne jamais rien révéler, dire ou écrire à quiconque sur ce que j'aurais lu, vu ou entendu concernant ADSAV, à moins que j'en ai reçu l'autorisation, et seulement de la manière qui pourra m'être indiquée.

Je jure d'aider mes compagnons dans notre lutte de Libération Nationale et de Renaissance Celtique et Européenne, et de pratiquer en toutes circonstances, Dévouement total, Véracité absolue, Entraide et Protection mutuelle dans cette lutte de tous les instants.

Que la Vérité sois dans mon coeur, la Force dans mes bras, l'Honneur sur ma langue !

*Misérable est celui qui violera la foi jurée.*

**BEVET BREIZH!**

**BEVET KELTIA!**

**BEVET ADSAV!**

Camarade, avant de te retirer, jure de garder le secret sur nos travaux de cette nuit ainsi que sur tous nos travaux à venir, et ce, envers quiconque n'a pas lui-même prêté de façon officielle ce serment:

Sur mon honneur de Breton, je le jure!

**BREIZH DA GENTAÑ ! BREIZH ATAV !**

**Annexe 10 : Photographie de la tombe fleurie de Léon Jasson, 1<sup>er</sup> novembre 2023.**



Archives privées, photographie de la tombe de Léon Jasson, 1<sup>er</sup> novembre 2023.



# Sources

## *Sources orales*

- Entretien réalisé par Daniel Leach auprès de Louis Feutren, Bray (République d'Irlande), 8 juin 2005.
- Entretiens réalisés par Léo Guéhenneux auprès de A. H., Planguenoual, 7 août et 29 octobre 2024.

## *Sources non publiées*

### **Archives privées**

- BOUËSSEL DU BOURG Yann, *Testeni. Mémoires d'un militant breton*, s.l., s.n., 1976.
- Mémoires de François Jarnouen, non daté.
- Photographies de la tombe de Léon Jasson, 3 novembre 2021 et 1<sup>er</sup> novembre 2023.

### **Papiers privés A. H.**

- Cliché des battages agricoles à Planguenoual, années 1930.
- Photographie du mariage d'Eugène Cabaret et de Marie Louise Dayot, 16 septembre 1933.
- Photographie du mariage d'Alphonse Dayot et de Berthe Michelet, 26 juillet 1935.
- Lettre de Maria Jasson à Aimable Jasson, 21 octobre 1939.

### **Papiers privés Delaporte**

- Cliché d'un groupe de jeunes militants au manoir du Rusquec, août 1943.
- Défilé militaire des Bagadoù Stourm au manoir du Rusquec, août 1943.

## **Fonds Olier Mordrel, Léchiagat**

- OM8 M202. Témoignage de Yann Goulet concernant les *Bagadoù Stourm*, non daté.
- OM8 M227. Notes concernant la composition du Bezen Perrot, non daté.
- OM8 T44. Lettre de Léon Jasson à sa mère, 25 juin 1946.
- OM8 T66. « Les Soldats » poème de Léon Jasson, recopié par Olier Mordrel, non daté.
- OM25 C2273. Lettre de Polig Monjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955.
- OM26 C2538. Lettre d'Ange Péresse à Olier Mordrel, 28 mars 1968.
- OM26 C2612. Lettre d'Olier Mordrel à Ange Péresse, 18 juillet 1968.
- OM27 C2757. Lettre d'Olier Mordrel à Ange Péresse, 4 février 1969.
- OM28 C3126. Lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 16 avril 1970.
- OM34 C5020. Carte postale d'« un Malouin » à Olier Mordrel, 1973 ou peu après.

## **Lycée Condorcet à Paris**

- Non coté. Fiche individuelle de Léon Jasson, 1937.

## **Archives du Centre de recherche bretonne et celtique**

### ***Fonds Raymond Delaporte***

- RD6 M14. Liste des noms des membres de l'Unité Perrot, avec description des hommes, après juin 1944.

### ***Fonds Pierre Le Bihan***

- JYM012.10.4. Communiqué de Marcel Guieysse, 1949.

### ***Fonds Philippe Nicolle***

- *Ar C'hleze*, n° 5, hiver 2001-2002.
- *Ar C'hleze*, n° 7, 2002.
- *Preder hag ober*, n° 14, mai-juin 1996.
- *Preder hag ober*, n° 19, mars-avril 1997.
- Compte rendu de la réunion de section du pays rennais, 26 juin 1996.
- Invitation à commémorer la mémoire de Guy Vissault de Coëtlogon, 2001.

- Compte rendu de la réunion des cadres du 05/01/02, 14 janvier 2002.
- Adsav – Serment, non daté.

### ***Fonds Denise Guieysse-Luec***

- DGL1 M1. Biographie de Marcel Guieysse, après le 8 février 1967.
- DGL1 M7. Ecrits à la prison de Fontevault, 1948.
- DGL1 M8. MARCEL GUIEYSSE, « Le mouvement national breton. Son évolution ; sa position lors de la deuxième guerre mondiale », 1952 ou 1953.
- DGL2 C2. Correspondance de Marcel Guieysse, 1932-1942.
- DGL2 C3. Correspondance de Marcel et Denise Guieysse, 1946-1950.
- DGL2 C4. Correspondance de Marcel et Denise Guieysse, 1951-1960.
- DGL2 C6. Correspondance de Denise Guieysse, années 1980.
- DGL2 C7. Correspondance de Denise Guieysse, années 1990.
- DGL2 M14. Causerie section Paris, 15 novembre 1931.
- DGL2 M17. Causerie à la section de Paris du PNB, 16 octobre 1932.
- DGL2 M26. Causerie à la section de Paris du PNB, 19 janvier 1936.
- DGL2 M27. Causerie à la section de Paris du PNB, 20 février 1936.
- DGL2 T5. Projet de déclaration de la section de Paris du PAB, août 1931.
- DGL2 T6. Déclaration de la section d'Angers, 1931.
- DGL3 T8. Divers travaux littéraires de Célestin Lainé, 1946.
- DGL3 T11. Témoignage d'un membre de l'Unité Perrot, non daté.
- DGL3 T17. Documents concernant Léon Jasson et d'autres militants tués pendant la Seconde Guerre mondiale, années 1940-1950.
- DGL4 DP4. Dossiers de presse, 1945-1947.
- DGL5 I28. *Welsh nationalist*, n° 8, 1946.

### ***Fonds Célestin Lainé***

- CL1 M2. Journal, juin-juillet 1943.
- CL1 M3. Journal, 1944-1945.
- CL1 M5. Journal, septembre 1945-septembre 1947.
- CL1 M10. Fragments autobiographiques, septembre-décembre 1951.
- CL2 M32. Notes, souvenirs, réflexions, janvier 1942.
- CL2 M47. Notes, souvenirs, réflexions, avril 1947.
- CL3 C12. Lettre de Célestin Lainé à « cher compatriote », 18 janvier 1943.

- CL3 C34. Notes de Louis Feutren, non daté.
- CL3 C65. Lettre de Célestin Lainé à « chère amie » (Denise Guieysse), 7 mars 1949.
- CL3 C78. Brouillon de lettre de Célestin Lainé à « chère amie » (Denise Guieysse), 15 septembre 1949.
- CL3 C99. Lettre de Gevell (Jean Bourhis) à « keneil ker » (Célestin Lainé), 8 juin 1950.
- CL3 C102. Lettre d'Evelyne (Denise Guieysse) à Frank (Célestin Lainé), 24 octobre 1950.
- CL3 C107. Lettre de Y. Ar Gevell (Jean Bourhis) à « keneil ker » (Célestin Lainé), 4 avril 1951.
- CL3 C175. Lettre de Denise Guieysse à Célestin Lainé, non daté.
- CL4 C285. Lettre de Célestin Lainé à Denise Guieysse, 22 octobre 1944.
- CL4 C358. Lettre de Léon Jasson à son oncle, 23 octobre 1945.
- CL4 C359. Lettre de Léon Jasson à sa mère copiée par Denise Guieysse, non daté.
- CL4 C360. Lettre d'Edmond Courtois à Maria Jasson, 18 juillet 1946.
- CL4 C361. Lettre d'Edmond Courtois à une amie de Maria Jasson, 24 juillet 1946.
- CL4 C363. Lettre de Denise Guieysse à Frank (Célestin Lainé), 9 septembre 1949.
- CL4 C364. Allocution de Jean Bourhis, 1950.
- CL4 C365. Lettre de Jean Bourhis à *Al Liamm*, 1956.
- CL4 IC33. Carte commémorative sur Léon Jasson, non daté.
- CL4 IC34. Portrait de Léon Jasson, non daté.
- CL4 M222. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Louis Feutren, non daté.
- CL4 M223. Cahier de poésie de Léon Jasson copié par Jean Bourhis, non daté.
- CL4 M224. Traduction par Jean Bourhis de poèmes de Léon Jasson, non daté.
- CL4 M225. Traduction par Jean Bourhis de textes de Léon Jasson, non daté.
- CL4 M226. Traduction par Jean Bourhis de l'autobiographie de Léon Jasson, non daté.
- CL4 M227. Traduction par Jean Bourhis d'extraits des réflexions de Léon Jasson en prison, non daté.
- CL4 M230. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson (3<sup>e</sup> brouillon), non daté.
- CL4 M231. Notes pour une commémoration de Jasson chez Roparz Hemon, juillet 1948.
- CL4 M232. Souscription en l'honneur de Léon Jasson, 10 juin 1949.
- CL4 M233. Note concernant Léon Jasson, 23 mai 1970.
- CL4 M235. Notes concernant Léon Jasson, non daté.
- CL4 M236. Notes concernant Léon Jasson, non daté.

- CL4 M238. Poème de Léon Jasson recopié par Célestin Lainé, non daté.
- CL4 T15. Traduction par Jean Bourhis de poèmes de Léon Jasson, non daté.
- CL4 T18. Autobiographie de Léon Jasson, 25 juin 1946.
- CL4 T19. Traduction par Jean Bourhis de l'autobiographie de Léon Jasson, non daté.
- CL4 T20. Traduction par Jean Bourhis d'extraits des réflexions de Léon Jasson en prison, non daté.
- CL4 T21. Notes données par Mme Jasson concernant son fils Léon, non daté.
- CL4 T22. Hommage de Célestin Lainé à Léon Jasson, non daté.
- CL5 C377. Lettre du CNB n° 7, 10 janvier 1945.
- CL5 M239. Liste des membres du Kadervenn de 1937 à 1939, non daté.
- CL5 M242. Palmarès 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré 1941-1943.
- CL5 M251. Fonds Debauvais, 1944-1945.
- CL5 M265. Nomination et note, 30 novembre 1944.
- CL5 M302. Message radio et projet de publications, novembre 1944.
- CL5 M309. Allocutions, à Rennes, octobre 1943.
- CL5 M316. Notes pour une allocution, 1943 ?
- CL5 T25. Rapports concernant le centre d'entraînement breton, 28 juillet 1941.
- CL5 T27. Rapport concernant le Service Spécial, 17 décembre 1941.
- CL5 T29. Décisions du Service Spécial, 1942-1943.
- CL5 T30. Instruction des volontaires, 1941-1942.
- CL5 T31. Période d'instruction pour les officiers, 3 avril 1942.
- CL5 T33. Instruction du Premier Degré, 1942-1943.
- CL5 T35. Ordres pour les manœuvres d'été 1942, printemps-été 1942.
- CL5 T36. Rapports concernant les manœuvres d'été 1942, 1942.
- CL5 T41. Commandements bretons, note sur la cartographie, règles concernant l'émission de messages et signaux, 1941-1943.
- CL5 T42. Directives générales, non daté.
- CL5 T46. Communiqué, 17 décembre 1944.
- CL5 T54. Tapuscrit de *Breiz Atao*, n° 338, été 1944 ?
- CL6 I21. *Argoad*, n° 1, 1957.
- CL6 M331. Poème à Jasson – « Le Loup », non daté.
- CL6 M344. « Ar Bleizi », chant pour Jasson, non daté.

## **Bibliothèque bretonne de Landévennec**

- Fonds abbé Poisson. Commission bretonne d'enquête, non daté.

## **Cinémathèque de Bretagne**

- MARIE HELIA, et OLIVIER BOURDEBEILLON, « BZH des bretons, des Breagnes... {rushes 047} », entretien avec Xavier Mordelet, 1995.

## **Cimetière de l'Est (Rennes)**

- Non coté. Livre d'entrée des défunts n° 13, 22 mars 1942 au 27 juillet 1945.
- Non coté. Livre d'entrée des défunts n° 14, 27 juillet 1945 au 11 décembre 1948.

## **Archives municipales d'Herblay-sur-Seine**

- Non coté. Acte de décès de Léon Jasson, acte n° 67, 21 octobre 1939.
- Non coté. Lettre de l'inspecteur d'Académie de Versailles au maire d'Herblay, 19 octobre 1923.
- Non coté. Listes nominatives des enfants de 6 à 13 ans, années 1927-1928, 1928-1929, 1929-1930.

## **Archives municipales de Rennes**

- Non coté. Registre des décès, 1946.

## **Archives de Paris**

- D4T3 15. Notes trimestrielles, 1935-1936.
- D4T3 17. Notes trimestrielles, 1936-1937.
- D4T3 74. Livre-Journal d'Entrée et de Sortie des Elèves, 1935-1936 et 1936-1937.
- D4T3 150, livre de classe, 1935-1936 et 1936-1937.

## **Archives départementales d'Ille-et-Vilaine**

- 4 MI 76-R3. Ouest-France n° 546, 25-26 mai 1946.
- 1 R 1843. Etats de service de Constant Chevalier, 1896. Matricule n° 2205.
- 1 R 1862. Etats de service d'Alphonse Derouin, 1897. Matricule n° 2850.
- 1 R 2033. Etats de service d'Arsène Jégaden, 1907. Matricule n° 780.
- 1 R 2120. Etats de service de Louis Jarnouen, 1912. Matricule n° 1891.

### ***Cour d'appel de Rennes. Cour de justice et Chambre civique. Sections d'Ille-et-Vilaine***

- 213 W 12, minute d'arrêt n° 322, Léon Jasson, 6 juin 1946.
- 213 W 26, dossier de procédure n° 24, Armel Guillo, 22 février 1945.
- 213 W 33, dossier de procédure n° 81, Xavier Mordelet, 1<sup>er</sup> juin 1945.
- 213 W 36, dossier de procédure n° 95, Jacques Malrieu, 4 juillet 1945.
- 213 W 38, dossier de procédure n° 116, François Jarnouen, 3 août 1945.
- 213 W 63, dossier de procédure n° 122, Raymond Magrez.
- 213 W 68, dossier de procédure n° 148, Denise Guieysse, 12 juin 1946.
- 213 W 69, dossier de procédure n° 162, Ange Péresse, 25 juin 1946.

### ***Cour d'appel de Rennes. Cour de justice et Chambre civique. Sections du Finistère***

- 215 W 168, dossier de procédure n° 4, Jean Bourhis, 4 janvier 1946.
- 215 W 169, dossier de procédure n° 9, Corentin Faou, 9 janvier 1946.

### ***Cour d'appel de Rennes. Cour de justice et Chambre civique. Sections du Morbihan***

- 216 W 3, arrêt n° 126, Léon Jasson, 24 mai 1946.
- 216 W 26, dossier de procédure n° 35, Antoine Le Roy, 25 octobre 1945.

### ***Enquêtes du Service régional de la police judiciaire sur les crimes de guerre***

- 1045 W 15. Composition de la formation « PERROT », non daté.
- 1045 W 17. Dossier n° 200, L'Hermitage-Lorge.
- 1045 W 41. Dossier n° 876, Callac.

### ***Enquêtes des renseignements généraux***

- 1439 W 69. Dossier n° 6807 A, Léon Jasson.

- 2211 W 146. Registre d'écrou de la Maison d'Arrêt de Rennes, 22 février 1946 au 2 décembre 1946.

### **Archives départementales des Côtes-d'Armor**

- 7 E 193.33. Planguenoual, mariages, 1933.
- 7 E 261.20. Quintenic, mariages, 1911.
- 2 M 45. Dossier d'Armand Gouédard.
- 6 M 588. Recensement de Quintenic, 1911.
- 6 M 357. Recensement de Planguenoual, 1931, 1936.
- 5 MiEC 221. Planguenoual, mariages, 1880-1891.
- 5 MiEC 298. Saint-Brieuc, naissances, 1890.
- 5 MiEC 630. Hillion/Saint-René, mariages, 1832-1851.
- 5 MiEC 852. Morieux, naissances, 1884.
- 5 MiEC 932. Planguenoual, mariages, 1845-1869.
- 5 MiEC 1906. Planguenoual, décès, 1901-1905.
- 01 R 894. Etats de service d'Armand Gouédard, 1879. Matricule n° 2260.
- 01 R 1107. Etats de service d'Aimable Jasson, 1897. Matricule n° 2431.
- 01 R 1194. Etats de service de Léon Jasson, 1904. Matricule n° 929.
- 01 R 1262. Etats de service d'Armand Gouédard et d'Alphonse Jasson, 1908. Matricules n° 1731, et 2092.
- 1 T 601. Dossier d'institutrice de Maria Jasson, née Gouédard.
- 1 T 952. Brevet de capacité pour l'instruction primaire élémentaire et supérieure, brevet élémentaire et brevet supérieur, concours d'admission aux écoles normales : registres d'inscription des candidats, 1904-1911.
- 2 W 73. Evènements survenus pendant l'occupation. Callac – Créhen, 1940-1944.
- 2 W 88. Evènements survenus pendant l'occupation. Saint-Launeuc - Squiffiec 1940 1944.

### ***Fonds Roger Huguen***

- 68 J 1. Actions de la Résistance dans l'Ouest et les Côtes-du-Nord, 1943-1973.
- 68 J 4. Maquis, 1944-1948.
- 68 J 11. Fichier chronologique des évènements, mars-15 mai 1944.

## **Archives départementales du Finistère**

- 3 E 256/38/1. Pluguffan, naissances, 1920.
- 1 R 1347. Etats de service de Pierre Le Berre, 1905. Matricule n° 298.
- 1 R 1482. Etats de service de Jean Hascoët, 1912. Matricule n° 1168.
- 31 W 395. Épuration, 1937-1950.
- 200 W 47. Rapports mensuels des forces de l'ordre, Brest, 1941-1944.
- 209 W 48. Surveillance des individus et des associations, 1941-1945.

### ***Fonds Francis Gourvil***

- 204 J 179. Partis nationalistes.

### ***Fonds Alain Le Grand***

- 208 J 101. Liste des abonnés à *L'Heure Bretonne*, année 1941.

## **Archives départementales du Morbihan**

- 4 E 7.79. Auray, décès, 1927-1930.
- 1 R 1071. Etats de service de Pierre Péresse, 1905. Matricule n° 514.
- 1 R 1073. Etats de service de Louis Nogues, 1905. Matricule n° 1827.
- 1 R 1192. Etats de service de Stanislas Le Rouzic, 1913. Matricule n° 136.
- 27 W 40. Registre d'écrou de la Maison d'Arrêt de Vannes, 28 juillet 1945 au 13 février 1946.
- 1526 W 223. Liste des abonnés à *L'Heure Bretonne*, année 1941.

## **Archives départementales des Yvelines**

- 4 E 7179. Rambouillet, naissance, 1921.
- 9 M 825 4. Recensement de Rambouillet, 1921.
- 1 T 7 1653. Dossier d'institutrice de Maria Augustine Jasson (née Gouédard).
- 1081 W 16. Procès-verbal de la Brigade de Rambouillet, 2 novembre 1944.
- 2381 W 45. Registre d'écrou de la Maison d'Arrêt de Versailles, 1945.

## **Archives départementales d'Eure-et-Loir**

- 1 T 68. Dossier sur la candidate Mme Jasson.
- 1 T 1025. Dossier d'institutrice de Maria Augustine Jasson née Gouédard.
- 1 R 488. Etats de service de Georges Bourbon, 1901. Matricule n° 709.

## **Archives départementales du Maine-et-Loire**

- Non côté. Pouancé, naissances, mariages, décès, 1883-1887.

## **Archives départementales du Val-d'Oise**

- 9 M 611. Herblay-sur-Seine, recensements, 1926, 1931, 1936.

## **Archives Nationales de France**

### *Archives du ministère de l'Éducation nationale*

- 19790730/231. Certificats du baccalauréat, 2<sup>e</sup> partie, philosophie, 1942.

### *Archives du ministère de l'Intérieur*

- 19940448/481, dossier 40779, affaire Denise Marcelle Guieysse.
- F/7/14685. Autonomistes – Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940).
- F/7/14686. Autonomistes bretons – Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940).

### *Archives du ministère de la Justice*

- 19860136/70, dossier de grâce n° 13321 S 46 de Léon Jasson.

## **Service Historique de la Défense**

- GD/75/E/696. Registres de correspondance courante au départ (R/2) de la Brigade territoriale de Cormeilles-en-Parisis, 2 septembre 1944 au 5 août 1945.

- GD/75/E/715. Répertoires des procès-verbaux (R/PV) de la Brigade territoriale de Cormeilles-en-Parisis, 8 février au 29 décembre 1944.
- GR 28 P 2 119. Autonomistes bretons. Organisation, composition et activités : bulletins de renseignements, 1942-1944.
- GR 28 P 6 101. Dossier formation Perrot.
- GR 28 P 7 66. Organisation générale : notes, rapports, bulletins de renseignements, ordres de bataille, correspondance, listes de personnels, cartes, notices techniques de contre-espionnage, photographies, 1943-1946.
- GR 28 P 7 101. KdS Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Brest, 1944-1947.
- GR 28 P 7 246. Personnes recherchées Par les alliés : notices techniques de contre-espionnage, répertoire alphabétiques, photographies, 1945.

### **Dépôt central d'archives de la justice militaire**

- D.102, TMP Rennes, 8 juin 1948. Affaire Chevalier André.
- D.149, TMP Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph.
- D.315, TMP Paris, 6 mars 1956. Affaire Foix Gilbert.
- D.337, TMP Rennes, 15 octobre 1946. Affaire Kerviel Ernest.
- D.560, TMP Paris, 25 avril 1952. Affaire Esnol Georges.
- D.1005, TMP Paris, 27 octobre 1955. Affaire du S.D. de Rennes.
- D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hircair Joseph.

### **Centre national des archives du personnel de la SNCF**

- EXT1973. Dossier de pension de retraite de Léon Jasson, 1939.

### **Llyfrgell Genedlaethol Cymru / National Library of Wales**

#### ***GB 0210 FEUTREN - Louis Feutren Collection***

- 1/1. Letters to Louis Feutren, 1945-2008.
- 1/3. Miscellaneous papers, 1945-2004.
- 2/1. Neven Henaff correspondance, 1948-1983.

- 2/4. Diary, 1947.
- 2/5. Draft notes, années 1940-1983.
- 3/1. HEUSAFF Alan, *Mar kouezh en em sav. Eñvorennoù un den rez*, s.l., s.n., s.d.
- 3/2. Correspondence, 1968-1994.
- 4/1. Bezen Perrot, 1940-1945.

**GB 0210 MSJDYFNBRITT - J. Dyfnallt Owen papers relating to Brittany**

- 23878E. Letters A-H, 1927-1950 (mainly 1945-1950).
- 23880E. Individual cases, [?1944]-1952.

**GB 0210 NOEIES - Dr Noelle Davies Papers**

- 127. Papers concerning Breton Nationalists, 1946.

**GB 0210 RHEMON - Roparz Hemon papers**

- 578-583. Anton Ar Roue (Antoine Le Roy), 1940-1959.

**Abteilung personenbezogene auskünfte Bundesarchiv / Service des renseignements personnels des Archives Fédérales Allemandes**

- ZA 12/48136. Dossier de prisonnier de guerre américain de Léon Jasson, 1945.

***Sources publiées***

*A) Ouvrages*

Anonyme (Yann Fouéré), *Breton Nationalism*, Denbigh, Welsh Nationalist Party, Gee & Son, Ltd., 1947.

AZIZ Philippe, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne*, t. 2, Genève, Famot, 1975.

CAERLEON Ronan, *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, Quimper, Nature et Bretagne, 1974.

FOUERE Yann, *La patrie interdite. Histoire d'un Breton*, Paris, France-Empire, 1987.

—, *La maison du Connemara. Histoire d'un Breton*, Spézet, Coop Breizh, 1995.

LE BOTERF Hervé, *La Bretagne dans la guerre*, 3 t., Paris, France-Empire, 1969-1971.

LE ROUX Louis, *La vie de Patrice Pearse*, Rennes, Impr. commerciale de Bretagne, 1932.

MORDREL Olier, *Breiz Atao. Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, A. Moreau, 1973.

POURCHASSE Philippe, *De Bubry à Neuengamme. Robert Pourchasse rescapé des camps raconte*, Le Faouët, Liv'Éditions, 2012.

SAINT-LOUP, *Plus de pardons pour les Bretons*, Paris, Presses de la Cité, 1971.

SERANT Paul, *La Bretagne et la France*, Paris, Fayard, 1971.

YOUENOU Anna, *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, t. 5, « Le destin des fidèles », Rennes, s.n., 1980.

### *B) Périodiques contemporains de Jasson*

#### ***Breiz Atao***

- n° 223, 12 mai 1935.
- n° 337, mai 1944.

#### ***L'Heure Bretonne***

- n° 18, 10 novembre 1940.
- n° 25, 28 décembre 1940.
- n° 32, 15 février 1941.
- n° 39, 5 avril 1941.
- n° 68, 25 octobre 1941.
- n° 81, 31 janvier 1942.
- n° 93, 25 avril 1942.
- n° 179, 26 décembre 1943.

#### ***La République Sociale***

- 25-26 mai 1946.

#### ***Ouest-France***

- n° 546, 25-26 mai 1946.

### ***Triskell***

- Avril 1943.
- Mai 1943.
- Juin 1943.

### ***C) Périodiques postérieurs à la vie de Jasson***

#### ***Al Liamm***

- n° 10, septembre-octobre 1948.
- n° 20, mai-juin 1950.
- n° 42, janvier-février 1954.
- n° 43, mars-avril 1954.
- n° 45, juillet-août 1954.
- n° 47, novembre-décembre 1954.
- n° 57, juillet-août 1956.
- n° 59, novembre-décembre 1956.
- n° 62, mai-juin 1957.
- n° 98, mai-juin 1963.
- n° 108, janvier-février 1965.
- n° 137, 1969.
- n° 153, 1972.

#### ***An Amsir Ceilteac***

- mai-juin 1952.

#### ***An Tribann***

- n° 46, 3<sup>e</sup> trimestre 1966.

#### ***Argoad***

- n° 1, 1957.
- n° 2, non daté.
- n° 6, non daté.

### ***Armor Magazine***

- n° 344, septembre 1998.

### ***Ar Vro***

- n° 19, juin 1963.
- n° 28, décembre 1964.
- n° 36, avril 1966.
- n° 38, juillet-août 1966.

### ***Breiz Atao***

- n° 339, novembre 1947.

### ***Carn***

- n° 95, automne 1996.

### ***Gwenn ha Du***

- n° 8, décembre 1978.
- n° 100, décembre-janvier 1994.
- n° 103, juin-juillet 1994.
- n° 104, août-septembre 1994.

### ***L'Avenir de la Bretagne***

- n° 114, 11 mars 1965.
- n° 38 (nouvelle série), 9 janvier 1969.
- n° 39 (nouvelle série), 13 février 1969.
- n° 41 (nouvelle série), 10 avril 1969.
- n° 51 (nouvelle série), 12 mars 1970.

### ***La Bretagne Réelle (- Celtia)***

- n° 7, 1<sup>er</sup> août 1954.
- n° 31, 1<sup>er</sup> août 1955.
- n° 241 bis, hiver 1967-1968.

### ***La Liberté du Morbihan***

- n° 210, 18 juillet 1946.

***Le Mensuel de Rennes***

- n° 31, décembre 2011.

***Le Populaire de l'Ouest***

- n° 394, 18 juillet 1946.

***Le Télégramme de Brest et de l'Ouest***

- n° 556, 18 juillet 1946.

***Les Cahiers du Bleun Brug***

- n° 112, 3<sup>e</sup> trimestre 1958.

***Preder***

- n° 24-25, juin-juillet 1961.

***Skoed***

- n° 1, 1<sup>er</sup> semestre 1966.

***Sturier Bleimor***

- n° 2, mars-avril 1957.

***The Scots Independant***

- n° 241, septembre 1946.

***War-Raok !***

- n° 14, janvier 2005.
- n° 22, avril 2007.
- n° 23, septembre 2007.

***Welsh Nationalist***

- n° 8, août 1946.

## D) Sitographie

### **Archives de Rennes**

- KRISTIAN HAMON, *Heures sombres à Rennes*, 2012, p. 34. URL : [https://www.archives-rennes.fr/media/pdf/2012\\_heures\\_sombres.pdf](https://www.archives-rennes.fr/media/pdf/2012_heures_sombres.pdf), (consulté le 23/06/2025).

### **Bezen Perrot**

- Non signé, « Léon Jasson ». URL : <https://www.bezenperrot.bzh/leon-jasson>, (consulté le 25/04/2025).

### **Bibliothèque Numérique de l'IDBE**

- *Les Éditions du PNB*, n° 1, « A toi militant breton », Rennes, s.n., 1941. URL : [https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle\\_11\\_fevrier\\_2016/cle\\_14\\_18\\_fevrier\\_2016/cle17/cle\\_17/A\\_Toi\\_Militant\\_Breton\\_.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_11_fevrier_2016/cle_14_18_fevrier_2016/cle17/cle_17/A_Toi_Militant_Breton_.pdf), (consulté le 29/03/2025).
- ALAIN LE BANER, *Les Éditions du PNB*, n° 5, « Une nouvelle génération bretonne », Rennes, Imprimerie centrale, 1942. URL : [https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle\\_11\\_fevrier\\_2016/cle\\_14\\_18\\_fevrier\\_2016/cle17/cle\\_17/Une\\_Nouvelle\\_Generation\\_Bretonne\\_1.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_11_fevrier_2016/cle_14_18_fevrier_2016/cle17/cle_17/Une_Nouvelle_Generation_Bretonne_1.pdf), (consulté le 28/03/2025).
- *Les Éditions du PNB*, n° 7, « Notre lutte pour la Bretagne. Notre histoire, nos idées, nos buts », Rennes, Imprimerie centrale, mai 1942. URL : [https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle\\_11\\_fevrier\\_2016/cle\\_14\\_18\\_fevrier\\_2016/cle17/cle\\_17/Notre\\_Lutte\\_pour\\_la\\_Bretagne\\_1942\\_.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_11_fevrier_2016/cle_14_18_fevrier_2016/cle17/cle_17/Notre_Lutte_pour_la_Bretagne_1942_.pdf), (consulté le 28/03/2025).
- Non signé, « Notes sur la formation Lainé », fin juin 1946, p. 2. URL : [https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle\\_143/Notes\\_sur\\_la\\_formation\\_Lain\\_A\\_.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_143/Notes_sur_la_formation_Lain_A_.pdf), (consulté le 19/01/2025).
- DAEL BROADEL BREIZH (Célestin Lainé), « Andrev Geffroy », fin 1951. URL : [https://bibliotheque.idbe.bzh/data/cle\\_128/Andre\\_Geffroy\\_.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/data/cle_128/Andre_Geffroy_.pdf), (consulté le 19/01/2025).
- M. GUIEYSSE, « Répression ». URL : [https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle\\_143/Repression\\_.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cle_143/Repression_.pdf), (consulté le 20/01/2025).

### ***Bibliothèque numérique du Limousin***

- EMILE MASSON, « Un secret de polichinelle. En vers domestiques – et en vers sauvages », *Les Humbles*, sixième série, n° 7-8, « À propos de la Révolution qui vient ? », juillet-août 1921, p. 4-5. URL : <https://bnl-bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/5165#lg=1&slide=0>, (consulté le 27/09/2025).

### ***Cinémathèque de Bretagne***

- MARIE HELIA, et OLIVIER BOURDEBEILLON, « BZH des bretons, des Bretagnes... {rushes 022} », 6/11, 1995. URL : <https://www.cinematheque-bretagne.bzh/voir-les-films-bzh-des-bretons-des-bretagnes...%7Brushes-022%7D-426-28261-0-1.html?ref=6995f25736d101e17170100374de67e6>, (consulté le 27/03/2025).

### ***Gallica***

- *Historique du 32<sup>e</sup> régiment de dragons*, Nancy, Berger-Levrault, s.d. Mis en ligne le 20 octobre 2012, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6358311m/f57.item>, (consulté le 03/04/2024).

### ***Geneanet***

- DANIEL QUEFFELEC, « Jean Corentin HASCOET ». URL : <https://gw.geneanet.org/danielq?n=hascoet&oc=&p=jean+corentin&type=fiche>, (consulté le 08/07/2025).

### ***Herblay-sur-Seine***

- « Histoire de la ville ». Mis en ligne le 17 février 2023 et mis à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2024, URL : <https://www.herblaysurseine.fr/page-daccueil-2/ma-ville/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>, (consulté le 06/03/2025).

### ***Légifrance***

- « Direction des chemins de fer de l'État », *Journal officiel de la République française*, n° 0060, 2 mars 1922, p. 2508. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo/period/?datePubli=02%2F03%2F1922+%3E+02%2F03%2F1922>, (consulté le 11/04/2024).
- « Décret n° 431 du 16 février 1943 pris pour l'application de la loi n° 106 du 16 février 1943 portant institution du service du travail obligatoire », *Journal officiel de la*

*République française*, n° 0041, 17 février 1943, p. 462. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo/period/?datePubli=17%2F02%2F1943+%3E+17%2F02%2F1943>, (consulté le 22/06/2025).

### ***Le Maitron***

- NADIA TENINE-MICHEL, « TARNAUD Franz, Robert ». Mis en ligne le 30 novembre 2010, URL : <https://maitron.fr/spip.php?article132012>, (consulté le 26/03/2025).

### ***Mémoire des hommes***

- *Journal des marches et opérations du 32<sup>e</sup> régiment de dragons*, Paris, R. Chapelot et C<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> août 1914 au 31 octobre 1916. URL : [https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/conflits-et-operations-2/premiere-guerre-mondiale/journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale/faire-une-recherche?arko\\_default\\_66b0ee3a6d947--ficheFocus=arko\\_fiche\\_669e82e040316#](https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/conflits-et-operations-2/premiere-guerre-mondiale/journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale/faire-une-recherche?arko_default_66b0ee3a6d947--ficheFocus=arko_fiche_669e82e040316#), (consulté le 04/10/2025).
- *Journal des marches et opérations du 32<sup>e</sup> régiment de dragons*, Paris, R. Chapelot et C<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> novembre 1916 au 8 août 1919. URL : [https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/conflits-et-operations-2/premiere-guerre-mondiale/journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale/faire-une-recherche?arko\\_default\\_66b0ee3a6d947--ficheFocus=arko\\_fiche\\_669e82e040741](https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/conflits-et-operations-2/premiere-guerre-mondiale/journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale/faire-une-recherche?arko_default_66b0ee3a6d947--ficheFocus=arko_fiche_669e82e040741), (consulté le 04/10/2025).

### ***Parti National Breton***

- ADMINPNB, « Le PNB participe à l'hommage donné en l'honneur de la mémoire de l'Abbé Yann-Vari Perrot et rappelle l'engagement des martyrs tombés pour la libération de la Bretagne de l'occupation ». Mis en ligne le 2 mai 2023, URL : <https://partinationalbreton.com/2023/05/02/le-pnb-participe-a-lhommage-donne-en-lhonneur-de-la-memoire-de-labbe-yann-vari-perrot-et-rappelle-lengagement-des-martyrs-tombes-pour-la-liberation-de-la-bretagne-de-loccupation-francaise/>, (consulté le 20/03/2024).
- —, « Dalc'homp song : Leon Jasson, marv evit Breizh ! ». Mis en ligne le 3 mai 2023, URL : <https://partinationalbreton.com/2023/05/03/dalchomp-song-leon-jasson-marv-evit-breizh/>, (consulté le 20/03/2024).

- —, « Jour des Héros : à Rosporden, les militants du PNB rendent hommage aux Bretons morts pour la Bretagne ! ». Mis en ligne le 13 novembre 2023, URL : <https://partinationalbreton.com/2023/11/13/jour-des-heros-a-rosporden-les-militants-du-pnb-rendent-hommage-aux-bretons-morts-pour-la-bretagne/>, (consulté le 18/06/2025).

### ***Persée***

- BERNARD AUMONT, « Témoignage. La chasse aux papillons à Paris en 1935 », *Vingtième Siècle*, n° 11, « Nouveaux enjeux d’une décennie : fascismes, antifascismes, 1935-1945 », juillet-septembre 1986, p. 21-44. URL : [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1986\\_num\\_11\\_1\\_1482](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1986_num_11_1_1482), (consulté le 15/02/2025).

### ***Skol Vreizh***

- F. FAVEREAU, « G-brezhoneg », p. 115. Mis en ligne en 2020 et mis à jour en 2023, URL : <https://www.skolvreizh.com/wp-content/uploads/2023/09/G-brezhoneg.pdf>, (consulté le 22/07/2025).

### ***Stourm !***

- OLWENN KERDEL, « Emsav : 08 novembre 1892, naissance d’Anna Hirgair, pionnière du nationalisme breton ». Mis en ligne le 8 novembre 2024, URL : <https://stourm.news/?p=2778>, (consulté le 16/11/2024).

# Bibliographie

## Travaux d'histoire ne concernant pas la Bretagne directement

ARENDR H., *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* [*Eichmann in Jerusalem*, 1963], Paris, Gallimard, 1997.

ARNAUD Patrice, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie. 1942-1945* [2010], Paris, CNRS, 2014.

—, et THEOFILAKIS Fabien (dir.), *Gestapo & polices allemandes. France, Europe de l'Ouest 1939-1945*, Paris, CNRS, 2017.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, INGRAO Christian, et ROUSSO Henry (dir.), *La violence de guerre 1914-1945. Approches comparées des deux conflits mondiaux*, Bruxelles, Complexe, 2002.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2008.

AZEMA Jean-Pierre, et WIEVIORKA Olivier, *Vichy, 1940-1944* [1997], Paris, Perrin, 2000.

BAREY Morgane, *Enseigner la guerre. Former les chefs 1918-1945*, Paris, Perrin/Ministère des Armées, 2024.

BECKER Jean-Jacques, et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t. 12, « Victoire et frustrations. 1914-1929 », Paris, Seuil, 1990.

BERGERE Marc, CAMPION Jonas, DROIT Emmanuel, RIGOLL Dominik, et VINCENT Marie-Bénédicte (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2019, p. 11-29.

BERGERE Marc, *Lignes de fuite. L'exil des collaborateurs français après 1945*, Paris, PUF, 2024.

BERLIERE Jean-Marc, *Polices des temps noirs : France 1939-1945*, Paris, Perrin, 2018.

BONIFACE Xavier, « Décorer les militaires (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in B. Dumons, et G. Pollet (dir.), *La Fabrique de l'Honneur. Les médailles et les décorations en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2009, p. 99-116.

BOUYSSÉ Grégory, *Légion des Volontaires Français, Bezen Perrot, Brigade Nord-Africaine*, s.l., Lulu.com, 2012.

BRUNETEAU Bernard, *Le bonheur totalitaire*, Paris, Cerf, 2022.

CAPDEVILA Luc, « The quest for masculinity in a defeated France (1940-1945) », *Contemporary European History*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 10, n° 3, 2010, p. 423-445.

—, « La quête du masculin dans la France de la défaite (1940-1945) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 117, n° 2, 2010, p. 101-122.

CHANET Jean-François, « Des institutrices pour les garçons. La féminisation de l'enseignement primaire en France, des années 1880 aux années 1920 », *Histoire de l'éducation*, n° 115-116, 2007, p. 171-193.

CHAPOUTOT Johann, « Le deuil, la race et le Reich. Le nazisme fut-il une *Ersatzreligion* ? », in S. Mancini, et R. Rousseleau (dir.), *Processus de légitimation entre politique et religion. Approches historico-culturelles et analyses de cas dans les mondes européen et extra-européen*, Paris, Beauchesne, 2016, p. 35-51.

COMPAGNON Béatrice, et THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2010.

DARD Olivier, et PHILIPPET Jean, *Février 34. L'affrontement*, Paris, Fayard, 2024.

DESCAMPS Florence, « Constituer et exploiter la source orale en histoire », in F. Descamps (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006, p. 40-59.

DOSSE François, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005.

DUGUET Laurent, *Incarcérer les collaborateurs. Dans les camps de la Libération, 1944-1945*, Paris, Vendémiaire, 2015.

DUMENIL Anne, BEAUPRE Nicolas, et INGRAO Christian (dir.), *1914-1945, l'ère de la guerre. Violence, mobilisations, deuil*, t. 1, « 1914-1918 », Paris, Agnès Viénot, 2004.

EISMANN Gaël, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 2010.

- GAUVARD Claude, « Conférence introductive, 140e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, “Réseaux et société” (Reims, 27 avril-2 mai 2015) », in C. Gauvard (dir.), *Appartenances et pratiques des réseaux*, Paris, CTHS, 2017, p. 5-14.
- GOGLIN Jean-Marc, *Au cœur des petits et des pauvres de Paris. 1930-1946*, s.l., La Bruyère, 2017.
- GRANGER Christophe, *Joseph Kabris, ou les possibilités d'une vie. 1780-1822*, Paris, Anamosa, 2020.
- INGRAO Christian, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger* [2006], Paris, Perrin, 2009.
- LEACH Daniel, *Fugitive Ireland. European minority nationalists and Irish political asylum, 1937-2008*, Dublin, Four Courts, 2009.
- LEDOUX Sébastien, *La nation en récit*, Paris, Belin, 2021.
- LELIEVRE Claude, *Histoire des Institutions scolaires (1789-1989)*, Paris, Nathan, 1990.
- JEWSIEWICKI Bogumil, et LETOURNEAU Jocelyn (dir.), *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- JOLY Laurent, et PASSERA Françoise, « Se souvenir, accuser, se justifier : les premiers témoignages sur la France et les Français des années noires (1944-1949) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 263, Paris, PUF, 2016/3, p. 5-34.
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969.
- MOSSE George Lachmann, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes* [1990], Paris, Fayard, 2014.
- NIVET Philippe, COUTANT-DAYDE Coraline, et STOLL Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, PUR, 2014.
- NORA Pierre, « L'ère de la commémoration », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. III, « Les France », vol. 3, « De l'archive à l'emblème », s.l., Gallimard, 1992, p. 975-1012.
- OZOUF Jacques, et OZOUF Mona, *La République des instituteurs*, Paris, Seuil, 1992.
- PATIN Nicolas, *Krüger, un bourreau ordinaire*, Paris, Fayard, 2017.

PETIT Brendan, *Sacré, martyr et sacrifice en Irlande de l'Insurrection de Pâques à la guerre civile : apogée et mutilation du rêve irlandais*, mémoire de M1 d'histoire contemporaine, Brest, UBO, 2009.

PIGNOT Manon, « Entrer en guerre, sortir de l'enfance ? Les “ado-combattants” de la Grande Guerre », in M. Pignot (dir.), *L'enfant-soldat. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 69-89.

—, *L'appel de la guerre. Des adolescents au combat. 1914-1918*, Paris, Anamosa, 2019.

PROST Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4, « L'École et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930) [1981] », Paris, Perrin, 2004.

ROUSSO Henry, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

—, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.

ROUQUET François, et VIRGILI Fabrice, *Les Françaises, les Français et l'Épuration*, Paris, Gallimard, 2018.

SCHMIDT-TRIMBON Anne-Catherine, *La ligue d'Action française (1905-1936). Organisations, lieux et pratiques militantes*, Bruxelles, Peter Lang, 2022.

SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

STERNHELL Zeev, « Fascisme : de la révolte culturelle à la politique des masses », in Z. Sternhell (dir.), *L'histoire refoulée. La Rocque, les Croix de feu, et la question du fascisme français*, Paris, Cerf, 2019, p. 91-118.

THEOFILAKIS Fabien, *Les prisonniers de guerre allemands. France, 1944-1949. Une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, Fayard, 2014.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* [1999], Paris, Seuil, 2001.

—, *La fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard, 2019.

THOUMELIN Pierre, *L'ennemi utile. 1946-1954. Des vétérans de la Wehrmacht et de la Waffen-SS dans les rangs de la Légion étrangère en Indochine*, Paris, Schneider Text, 2014.

VALODE Philippe, et CHAUVY Gérard, *La Gestapo Française*, Paris, Acropole, 2018.

VENAYRE Sylvain, *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne. 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002.

### **Travaux d'histoire ayant la Bretagne pour cadre**

BLAUDY Louis, *Le Kommando de Landerneau (17 avril - 6 août 1944)*, mémoire de M2 CCS, Brest, UBO, 2023.

BOTREL Yannick, *La Bretagne à l'heure allemande (Été 1943 – 31 juillet 1944). Organisation et déploiement de l'armée allemande*, Morlaix, Skol Vreizh, 2022.

—, *Le Bezen Perrot. Supplétifs des nazis en Bretagne 1943-1945*, Morlaix, Skol Vreizh, 2024.

BOUGEARD Christian, *Le choc de la guerre dans les Côtes-du-Nord (1939-1945)*, s.l., Jean-Paul Gisserot, 1995.

— (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, Brest, CRBC, 2002.

BRODERICK George, « The breton movement and the german occupation 1940-44. Alan Heusaff and Bezen Perrot : a case-study », in A. R. Bachmann, C. El Mogharbel, et K. Himstedt (dir.), *Form Und Struktur in der Sprache. Festschrift für Elmar Ternes*, Tübingen, Narr Verlag, 2010, p. 51-77.

CADIOU Georges, *L'hermine et la croix gammée. Le mouvement breton et la collaboration*, S.l., Mango, 2001.

—, *EMSAV dictionnaire critique, historique et biographique. Le mouvement breton de A à Z du XIXe siècle à nos jours*, Spézet, Coop Breizh, 2013.

CALVE Armel, *Histoire des Bretons à Paris*, Spézet, Coop Breizh, 1994.

CALVEZ Ronan, *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*, Rennes, PUR – CRBC, 2000.

—, « Intellectuel breton et exil intérieur : Roparz Hemon d'une île l'autre ou l'exil du réel », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 67, 2002, p. 90-94.

—, « Conclusion. Pourquoi [devient-on] Calloc'h ? », in S. Carney (dir.), *Comment devient-on Jean-Pierre Calloc'h ?*, Brest, CRBC, 2018, p. 225-232.

CAPDEVILA Luc, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre (1944-1945)*, Rennes, PUR, 1999.

CARNEY Sébastien, « Fonds Célestin Lainé », in J.-F. Simon (dir.), *Le CRBC. 40 ans au service de la recherche sur la Bretagne et les pays celtiques*, Brest, CRBC/UBO, 2009, p. 35-37.

—, « Célestin Lainé et le breton : la langue pour le combat », *La Bretagne Linguistique*, n° 16, 2011, p. 151-197.

—, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, PUR, 2015.

—, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 123, n° 2, Rennes, PUR, 2016, p. 83-106.

—, « Célestin Lainé. Un savant. Un fou ? Un savant fou », in F. Bouthillon, F. Le Moigne, et N. Viet-Depaule (dir.), *Le bon Dieu sans confession. Mélanges offerts à Yvon Tranvouez*, Nancy, l'Arbre bleu, 2017, p. 95-106.

—, « L'Écosse régénératrice ou la création des "cliques nationales" bretonnes, d'une sortie d'une guerre à l'autre », in C. Manfredi, et M. Bryne (dir.), *Bretagne - Écosse : contacts, transferts et dissonances*, Brest, CRBC/HCTI, 2017, p. 167-183.

—, « Les chants du nationalisme breton des années 1920 aux années 1940 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XCV, 2017, p. 365-380.

—, « Spectres de Mars. Le mouvement breton et ses fantômes au XX<sup>e</sup> siècle », in C. Rosselin-Bareille, *Socio-Anthropologie*, n° 35, « Matières à former », 1<sup>er</sup> semestre, 2017, p. 177-191.

—, « Olier Mordrel, une des voies du national-socialisme en Bretagne », in M. Grunewald, O. Dard, et U. Puschner (dir.), *Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone. Auseinandersetzungen mit dem Nationalsozialismus im deutsch-und französischsprachigen Europa*, vol. 4, Bruxelles, Peter Lang, 2020, p. 171-185.

—, « De la guerre des races à la race des guerriers. Nationalistes bretons et Bretons receltisés (1914-1944) », in A. Brazzoduro, K. Daimaru, et F. Théofilakis (dir.), *Faire l'Histoire des*

*violences en guerre. Annette Becker, un engagement. XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Créaphis, 2021, p. 169-189.

—, « Comment peut-on être celte ? Breiz Atao et la régénération des Bretons (1914-1944) », in M. Six (dir.), *Celtique ?*, Châteaulin, Locus Solus, 2022, p. 127-141.

—, « Étendards ou linceuls ? Les uniformes du nationalisme breton et leurs représentations des années 1930 à nos jours », in B. Bruneteau, et F. Hourmant (dir.), *Le vestiaire des totalitaires*, Paris, CNRS, 2022, p. 105-128.

—, « Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. C, vol. II, 2022, p. 513-537.

—, « Célestin Lainé dans la nuit du 7 août 1932 », in A. Gallicé, P. Guigon, C. Laurent, et D. Le Page (dir.), *Isblederies. Textes offerts en hommage à Bruno Isbled*, Rennes, SHAB, 2025, p. 277-286.

—, « Compte rendu de : BOTREL (Yannick), *Le Bezen Perrot, 1943-1945. Supplétifs des nazis en Bretagne* », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. CIII, 2025, p. 516-520.

CHARTIER Erwan, et LARVOR Ronan, *La question bretonne. Enquête sur les mouvements politiques bretons*, Plougastel-Daoulas, An Here, 2002.

CHARTIER Erwan, « L'Irlande rebelle, un exemple politique pour la Bretagne militante », in Y. Bévant, G. Denis, et H. Le Bihan (dir.), *Culture, langues et imaginaires de l'arc atlantique*, Rennes, TIR, 2010, p. 83-103.

Collectif, *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000.

CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, t. 1-2, Paris, Seuil, 2005.

FAVEREAU Francis, « Goulven Pennaod, Jon Mirande et la Bretagne », *Lapurdum*, V, octobre 2000, p. 293-305.

FOURNIS Yann, *Le deuxième EMSAV. Des nationalistes bretons en général et du Bezen Perrot en particulier*, mémoire, Institut d'Études Politiques de Toulouse, 1995.

—, *Stur. La « révolution conservatrice » bretonne*, mémoire, Toulouse, Université des Sciences Sociales, 1996.

FRELAUT Bertrand, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Brasparts, Beltan, 1985.

GAROFF Antoine, *Le rêve et la ronéo : L'Europe celtique dans La Bretagne Réelle (1954-1993)*, mémoire de M2 CCS, Brest, UBO, 2023.

GOURLAN Brenda, *La déconstruction du mythe irlandais face aux réalités de l'exil : le cas de Célestin Lainé*, mémoire de M2 CCS, Brest, UBO, 2019.

GUENGANT Jean-Yves, *Le Kommando de Landerneau. La Wehrmacht et ses supplétifs contre la Résistance. Avril-août 1944*, Morlaix, Skol Vreizh, 2025.

HAMON Kristian, *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001.

—, *Le Bezen Perrot. 1944. Des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2004.

—, *Agents du Reich en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2011.

HENRY Lionel, *Le retour du mouvement après 1945 à travers le journal L'Avenir de la Bretagne*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2003.

—, *Dictionnaire biographique du mouvement breton : XXe-XXIe siècles*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2013.

KERBIQUET Vincent, *De l'exemple à l'exil. Le rôle de l'Irlande dans le mouvement nationaliste breton de 1919 aux années 1950*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1998.

LAGADEC Yann, et LOSTEC François, *La guerre au ras du sol. Le pays de Loudéac (1939-1945)*, Plouguenast-Langast, Récits, 2024.

LEACH Daniel, « Bezen Perrot : The Breton nationalist unit of the SS, 1943-5 », *e-Keltoi : Journal of Interdisciplinary Celtic Studies*, vol. 4 / Nationalism, art. 1, 6 février 2008, p. 1-38.

—, et LEGROS Guillaume, « Biographie-Memoires, by Célestin Lainé (Neven Henaff) », *e-Keltoi : Journal of Interdisciplinary Celtic Studies*, vol. 4 / Nationalism, art. 2, 9 mai 2012, p. 39-180.

LE CLOAREC Alan, *L'histoire du nationalisme breton. Des origines à 1945*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2022.

LEROUX Roger, *Le Morbihan en guerre. 1939-1945* [1978], Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1986.

MALO-RENAULT Jean, *Les pseudonymes des Bretons : 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Rennes, CRDP, 1987-1988.

MERVIN Yves, *Arthur et David, Bretons et Juifs sous l'Occupation*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2011.

—, *Joli mois de mai 1944. La face cachée de la Résistance en Bretagne*, s.l., Yves Mervin, 2013.

—, *Viens rejoindre notre armée ! 1944, une Résistance bretonne à contretemps*, s.l., Yves Mervin, 2016.

MORVAN Françoise, *Le monde comme si. Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*, Arles, Actes sud, 2002.

—, *Miliciens contre maquisards. Enquête sur un épisode de la Résistance en Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 2013.

MOUTON Jacques-Yves, *Al Liamm (1945-1980). Contribution à la construction identitaire des néo-bretonnants d'après-guerre*, thèse de celtique, Brest, UBO, 2009.

NICOLAS Michel, *Le séparatisme en Bretagne*, Brasparts, Beltan, 1986.

—, *Breizh. La Bretagne revendiquée des années 1980 à nos jours*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012.

POSTIC Fañch, « François Cadic (1864-1929) et La Paroisse Bretonne de Paris », in F. Morvan, et T. Sabiani (dir.), *Histoire de la Bretagne. Église, Religion, Croyances du Moyen Âge à nos jours*, S.l., Dumane, 2018, p. 389-401.

REECE Jack Eugène, *The Bretons against France*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1977.

RONDEL Éric, *Zeller un des espions du III<sup>ème</sup> Reich. Un Français de la L.V.F. au service de l'Abwehr*, Sables-d'Or-les-Pins, Astoure, 2020.

SAINCLIVIER Jacqueline, « 1944 : la répression dans tous ses états. L'exemple breton », in M.-F. Attard-Maraninchi, X. Daumalin, S. Mouriane, et I. Renaudet (dir.), *Engagements. Culture politique, guerres, mémoires, monde du travail. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, PUP, 2016, p. 177-187.

VIOLAIN Didier, *Bretons de Paris. Des exilés en capitale*, Paris, Parigramme, 1997.

## Travaux d'autres disciplines que l'histoire

APOSTOLIDES Jean-Marie, *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité* [2003], Paris, Cerf, 2011.

ARCOCHA-SCARCIA Aurélie, « Joan Mirande and the Ideological Question of National Socialism », in Q. Solé, et X. Irujo (dir.), *Nazi Juggernaut in the Basque Country and Catalonia*, Reno, University of Nevada, 2018, p. 259.

AZOUVI François, *Du héros à la victime : la métamorphose contemporaine du sacré*, Paris, Gallimard, 2024.

BARROIS Claude, *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Hachette, 1993.

BERNEY Sylvie, et SCHWAB Emmanuel, « Entre adolescence et post-adolescence : ruptures et continuités », in P. Roman, et E. Schwab (dir.), *Adolescence et devenir-adulte. Entre ruptures et continuités*, Paris, In press, 2021, p. 17-34.

BERNOUX Philippe, *La sociologie des organisations. Initiation théorique suivie de douze cas pratiques* [1985], Paris, Points, 2009.

BRONNER Gérald, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques* [2009], Paris, PUF, 2016.

CENTLIVRES Pierre, FABRE Daniel, et ZONABEND Françoise (dir.), *La Fabrique des héros*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1999.

DELOYE Yves, et HAEGEL Florence, « Politisation. Temporalités et échelles », in O. Fillieule, F. Haegel, C. Hamidi, et V. Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Sciences Po Les presses, 2017, p. 323-345.

DENIEL Manon, *La littérature de langue bretonne à l'épreuve du genre. Analyse littéraire et sociolittéraire de la place et de l'image des femmes de 1898 à 1980*, thèse de Littératures, Brest, UBO, 2021.

DULONG Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998.

ERIKSON Erik Homburger, *Adolescence et crise. La quête de l'identité* [1968], Paris, Flammarion, 1978.

GAULEJAC Vincent de, *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité* [1987], Paris, Payot, 2016.

GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.

HADDAD S., « La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation : quelques pistes de réflexions », in F. Gresle (dir.), *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 27-43.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective* [1950], Paris, Albin Michel, 1997.

HUËT Romain, *La guerre en tête. Sur le front, de la Syrie à l'Ukraine*, Paris, PUF, 2024.

JAQUET Chantal, *Les transclasses, ou la non-reproduction*, Paris, PUF, 2014.

LACOSTE Charlotte, *Séductions du bourreau. Négation des victimes*, Paris, PUF, 2010.

LEMIEUX Raymond, « Ritualités et mystères de l'identité. Gérer les défis du sujet "en processus" », in D. Jeffrey, et M. Roberge (dir.), *Rites et identités*, Paris, Hermann, 2017, p. 1-20.

LE ROUX Maryse, *La fin du chemin. 1920-2000. Des indépendantistes en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017.

NEVEU Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2015.

PAVEAU Marie-Anne, « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », in J. M. López Muñoz, S. Marnette, et L. Rosier (eds.), *Dans la jungle des discours. Genres de discours et Discours Rapporté*, Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 2005, p. 277-286.

PELEN Jean-Noël, « Entre intime, histoire et Grands Récits : l'assemblage narratif du Sujet », in M. Crivello, et J.-N. Pelen (dir.), *Individu, récit, histoire*, Aix-en-Provence, PUP, 2008, p. 11-24.

ROBERGE Martine, « Faut-il laisser une trace après la mort ? Enjeux des rites en mutation », in M. Roberge, et D. Jeffrey (dir.), *Rites et ritualisations*, Paris, Hermann, 2018, p. 23-36.

SARTRE Jean-Paul, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique* [1943], Paris, Gallimard, 1976.

TOURN Lya, *Travail de l'exil. Deuil, déracinement, identité expatriée*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002.

VERMARD Laurent, ADAM Frédéric, et PANISSET Béatrice, « Le camp de prisonniers allemands de Stenay (Meuse) durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 143, « Archéologie de la réclusion et de la détention », 2016, p. 54-58.

## Table des illustrations

|                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 1 - Extrait du cliché du mariage d'Alphonse Dayot et de Berthe Michelet .....   | 40  |
| Figure 2 - Cliché des battages agricoles à Planguenoual .....                          | 47  |
| Figure 3 - Photographie du mariage d'Eugène Cabaret et de Marie Louise Dayot .....     | 49  |
| Figure 4 - Extrait du cliché du mariage d'Eugène Cabaret et de Marie Louise Dayot..... | 50  |
| Figure 5 - Papillons parisiens de l'Action Française et des Camelots du roi .....      | 62  |
| Figure 6 - Portrait de Léon Jasson.....                                                | 67  |
| Figure 7 - Cliché d'un groupe de jeunes militants au manoir du Rusquec .....           | 73  |
| Figure 8 - Défilé militaire des Bagadoù Stourm au manoir du Rusquec .....              | 74  |
| Figure 9 - Portrait de Léon Jasson.....                                                | 92  |
| Figure 10 - Photographie de la tombe de Léon Jasson.....                               | 161 |
| Figure 11 - Aménagement du Mémorial .....                                              | 166 |
| Figure 12 - Carte commémorative sur Léon Jasson .....                                  | 169 |
| Figure 13 - Photo d'un autel dédié à Léon Jasson .....                                 | 170 |
| Figure 14 – Montage internet du PNB sur Léon Jasson.....                               | 181 |



## Table des matières

|                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Remerciements.....</b>                                            | <b>5</b>   |
| <b>Liste des abréviations.....</b>                                   | <b>7</b>   |
| <b>Introduction .....</b>                                            | <b>11</b>  |
| <b>Première partie – Chemins .....</b>                               | <b>31</b>  |
| Chapitre I – Émerger .....                                           | 33         |
| I- Génération républicaine .....                                     | 33         |
| II- Une enfance en région parisienne .....                           | 40         |
| III- Les premières expériences physiques avec la Bretagne .....      | 47         |
| Chapitre II – Devenir.....                                           | 53         |
| I- En quête de « soi-même » .....                                    | 53         |
| II- L’implantation du nationalisme breton en région parisienne ..... | 57         |
| III- Politisation.....                                               | 61         |
| Chapitre III – Exister.....                                          | 71         |
| I- L’expérience des <i>Bagadoù Stourm</i> .....                      | 71         |
| II- La fidélisation au Service Spécial .....                         | 77         |
| III- Un instructeur .....                                            | 80         |
| <b>Deuxième partie – Allégeance.....</b>                             | <b>87</b>  |
| Chapitre IV – l’Unité Perrot .....                                   | 89         |
| I- Concrétisation.....                                               | 89         |
| II- L’engagement .....                                               | 97         |
| III- <i>Gouez</i> .....                                              | 103        |
| Chapitre V – Empreintes .....                                        | 111        |
| I- De février à mars 1944 .....                                      | 112        |
| II- D’avril à mai 1944.....                                          | 116        |
| III- De juin à juillet 1944 .....                                    | 119        |
| <b>Troisième partie – Fantôme .....</b>                              | <b>127</b> |
| Chapitre VI – Prolongements .....                                    | 129        |
| I- Derniers combats.....                                             | 129        |
| II- Faire face à la Justice.....                                     | 135        |
| Chapitre VII – Un épi mûr.....                                       | 143        |

|                                                    |            |
|----------------------------------------------------|------------|
| I- La chute .....                                  | 143        |
| II- Redressement.....                              | 150        |
| III- Le sacrifice, mode d'emploi .....             | 156        |
| Chapitre VIII – Du martyr au fantôme.....          | 163        |
| I- Le deuil inachevé.....                          | 163        |
| II- L'impossible oubli .....                       | 172        |
| III- « La lutte sera finalement victorieuse »..... | 176        |
| <b>Conclusion .....</b>                            | <b>183</b> |
| <b>Annexes.....</b>                                | <b>187</b> |
| <b>Sources.....</b>                                | <b>245</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                          | <b>265</b> |
| <b>Table des illustrations.....</b>                | <b>277</b> |
| <b>Table des matières .....</b>                    | <b>279</b> |